

RAPPORT
SUR
L'ADMINISTRATION
ET LA
SITUATION DES AFFAIRES
DE LA
VILLE D'OSTENDE

EXERCICE 1901

OSTENDE
IMPRIMERIE CENTRALE ALB. BOUCHERY, 50, RUE D'OUEST.

RAPPORT
SUR
L'ADMINISTRATION
ET LA
SITUATION DES AFFAIRES
DE LA
VILLE D'OSTENDE

EXERCICE 1901

OSTENDE
IMPRIMERIE CENTRALE ALB. BOUCHERY, 50, RUE D'OUEST.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

*au Conseil Communal par le Collège des Bourgmestre
et Echevins, en exécution de l'art. 70 de la loi du 30
Mars 1836.*

TITRE I.

ÉTAT CIVIL — POPULATION — LISTES ÉLECTORALES

CHAPITRE I.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL.

Le tableau ci-contre (voir page 3^{bis}) donne le mouvement de l'état civil pendant l'année 1901.

Il résulte de ce tableau que les naissances, non compris les morts-nés, se sont élevées à 1781, les décès à 951, soit un excédent des naissances sur les décès de 830.

Le tableau ci-dessous indique le mouvement de la population et de l'état civil à partir de 1890 :

Années	Nais- sances	Nais- sances illégit- mes	Morts-nés non com- pris dans les nais- sances et décès	Marriages	Divorces	Décès	Population au 1er janvier
1890	1052	87	50	182	1	682	24.688
1891	1068	100	59	203	1	615	25.208
1892	1018	97	37	220	1	782	25.790
1893	1080	107	52	216	4	612	26.414
1894	1151	149	47	195	8	640	27.280
1895	1146	138	53	220	4	864	27.484
1896	1213	134	87	269	4	646	30.780
1897	1286	120	69	243	1	747	31.768
1898	1235	136	55	269	5	781	32.300
1899	1504	137	62	323	4	1026	33.477
1900	1680	169	77	348	8	1077	39.484
1901	1781	177	78	357	6	951	39.587

La comparaison des mutations de l'Etat civil avec le chiffre de la population donne le résultat suivant :

ANNÉES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1				Nombre de mariages pour 1 divorce
	Naissance	Naissance illégitime	Décès	Marriage	
1890	23.46	295.27	36.19	135.64	182
1891	23.60	252.03	40.98	124.15	208
1892	25.33	265.87	32.98	117.22	220
1893	24.45	246.72	43.16	122.29	54
1894	23.66	182.68	42.55	139.64	65
1895	23.98	206.64	31.81	124.93	55
1896	25.33	229.32	47.63	114.24	67
1897	24.70	264.69	42.52	130.71	243
1898	26.15	237.50	41.35	120.08	54
1899	25.60	280.85	37.50	119.12	81
1900	28.61	233.63	36.66	110.75	116
1901	22.11	223.37	1.57	113.46	60

CHAPITRE II.

CIMETIÈRE COMMUNAL.

Il a été fait en 1901, 852 inhumations au cimetière communal d'Ostende et 142 inhumations au cimetière de la paroisse de Mariakerke.

Voici les concessions à perpétuité accordées au cimetière d'Ostende :

DATE DE LA CONCESSION	NOM DES CONCESSIONNAIRES	Contenance DU TERRAIN			PRIX de la conces- sion	Montant de la donation au profit des administra- tions charitables 1/4 du prix principal				
		LONG.	LARG.	SURFACE						
1901										
15 janvier	Menlemester Hélène	2	»	1	»	2	»	200	50.00	
31 janvier	Soenens Joseph	3	»	1	»	20	3	60	300	90.00
4 avril	Haeghenan Léopold	3	»	1	»	30	3	90	300	97.50
13 avril	Degryse Auguste	3	»	1	»	30	3	90	390	97.50
25 avril	Goormachtig Pierre	3	»	1	»	30	3	90	390	97.50
1 juin	de'Cook Elisabeth	3	»	1	»	40	4	20	420	105.00
18 juillet	Bourgoigne Hélène	3	»	1	»	30	3	90	390	97.50
30 juillet	Vernsire Hippolyte	3	»	1	»	30	3	90	300	97.50
20 août	Weinberg Henri	3	»	1	»	30	3	90	300	97.50
7 septemb.	Zanders Mathilde	3	»	1	»	40	4	20	420	105.00
10 septemb.	Degroote César	1	50	1	»	1	50	150	37.50	
12 septemb.	Van Herenthals Aloise	3	»	1	»	40	4	20	420	105.00
26 septemb.	Decombel Englebert	3	»	1	»	30	3	90	390	97.50
5 octobre	Danneel Eugène	3	»	1	»	30	3	90	390	97.50
9 octobre	Lambert Hélène	1	50	1	»	1	50	150	37.50	
19 octobre	Fauszky Jeannette	3	»	1	»	30	3	90	390	97.50
19 novemb.	Thibaut Arthur	3	»	1	»	30	3	90	390	97.50
						60	20	6020	1505.00	

De plus, deux anciennes concessions temporaires de 25 ans l'une de 4 m² et l'autre de 2 m² ont été converties en concessions à perpétuité, moyennant les paiements respectifs de fr. 100 et fr. 50, faisant la différence entre le prix de ces dernières et les sommes déboursées primitivement. Ces concessions appartiennent à MM. Emile Vandewinckel et Auguste Cattoor.

Inhumations et transports funèbres.

Voici le relevé des transports funèbres qui ont été effectués en 1901 :

A. — Transports payants.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Adultes	1 ^{re} classe	1	—	—	—	2	3	—	6	2	—	—	—	14
	2 ^e »	1	—	3	1	—	2	—	—	—	—	2	1	10
	3 ^e »	2	5	3	4	2	4	5	3	4	4	6	1	48
	4 ^e »	4	10	9	8	8	4	3	7	8	4	9	7	81
	5 ^e »	6	5	3	3	1	1	3	7	3	2	5	4	42
	6 ^e »	16	21	15	18	19	16	17	10	7	10	20	14	183
TOTAL.		30	41	33	34	32	30	28	33	28	20	42	27	379
Enfants en dessous de 12 ans	1 ^{re} classe	—	—	—	—	1	1	—	—	2	—	1	1	6
	2 ^e »	2	2	4	6	3	1	6	2	4	2	5	3	40
	3 ^e »	28	35	30	26	28	38	52	34	65	53	33	38	518
TOTAL.		30	37	34	42	32	38	58	36	71	55	38	42	564
TOTAL GÉNÉRAL.		60	78	67	76	64	68	86	119	94	75	81	69	937

B. — Transports gratuits.

Adultes.	3	3	9	6	2	3	6	1	3	3	1	4	40
Enfants en dessous de 12 ans.	8	9	5	7	4	5	2	2	3	4	2	»	51
TOTAL.	11	12	14	13	6	13	8	3	6	7	3	4	100

CHAPITRE III.

SERVICE DE LA POPULATION.

I. Statistique.

Au 31 Décembre 1900 le chiffre de la population de droit (d'après les registres de population) était de :

19226 hommes

20311 femmes — soit 39537 habitants

mais celui de la population d'après le recensement décennal était de :

18870 hommes

20614 femmes — soit 39484 habitants.

Le mouvement de la population pour l'année 1901 s'établit comme suit :

	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
Enfants nés	—	—	—
Personnes qui se sont fixées à Ostende	960	821	1781
TOTAL.	1138	1265	2403
Habitants décédés	519	432	951
Personnes qui ont quitté la ville	1008	1134	2142
TOTAL.	1527	1566	3093
AUGMENTATION	571	520	1091

Il résulte donc de ces chiffres, qu'au 31 Décembre 1901 la population de droit se composait de 19441 personnes du sexe masculin et de 21134 personnes du sexe féminin, formant un ensemble de 40575 personnes.

Les changements de domicile, qui ont eu lieu dans le courant de l'année 1901, peuvent se résumer dans les deux tableaux suivants :

1^r TABLEAU.

Nombre de personnes qui se sont établies venant						
d'une autre commune du royaume		de l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
1053	1178	85	87	1138	1265	2403

2^{me} TABLEAU.

Nombre de personnes qui ont quitté pour s'établir						
dans une autre commune du royaume.		à l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
897	1036	111	98	1008	1134	2142

II. *Pensions.*

Le nombre des pensionnés habitant la commune s'élève à 431 pour ceux qui jouissent d'une pension inférieure à 2000 francs et à 42 pour ceux qui touchent une pension supérieure à 2000 francs.

III. *Indigénat.*

4 déclarations d'indigénat ont été reçues pendant l'année 1901, elles se répartissent comme suit :

Art. 9 du Code Civil	2
Idem. combinés avec l'art. 1 de la loi du 16 Juillet 1889.	2
Total	4

IV. *Livrets d'ouvriers.*

Pendant l'année 1901, il a été délivré au bureau de la population 86 livrets d'ouvriers à des personnes ayant atteint leur majorité et 210 à des adolescents de moins de 16 ans.

V. *Certificats d'indigence.*

Pendant la même année, il a été délivré 539 certificats d'indigence pour procédure gratuite et affaires civiles.

CHAPITRE IV.

SERVICE DES LISTES ÉLECTORALES
ET DES ÉLECTIONS.

SECTION I.

Listes Électorales.

1. *Electeurs généraux.*

La liste des électeurs généraux, provinciaux et communaux pour l'année 1901-1902 a été arrêtée provisoirement le 3 Septembre 1900.

Cette liste a donné lieu à 39 réclamations. Les décisions ont été rendues publiquement en séance du 25 Novembre 1900 ; M. l'Échevin Liebaert faisait les fonctions de rapporteur.

36 recours ont été admis ;

3 recours ont été rejetés.

Nous consignons ci-après la composition de la liste définitivement arrêtée le 30 Novembre 1900 :

Nombre de voix	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS		SÉNAT		PROVINCE		COMMUNE	
	Nombre d'inscrits	Votes à émettre	Nombre d'inscrits	Votes à émettre	Nombre d'inscrits	Votes à émettre	Nombre d'inscrits	Votes à émettre
1 VOIX	5215	5215	8997	8997	8997	8997	3404	3404
2 VOIX	938	1876	898	1796	898	1796	608	1216
3 VOIX	1125	3375	1125	3261	1125	3261	280	840
4 VOIX	—	—	—	—	—	—	815	3260
	7278	10406	6020	9054	6020	9054	5107	8720

II. *Liste des Jurés.*

221 personnes ont été portées sur la liste des jurés pour 1901.

III. *Conseil des Prud'hommes.*

(Voir le tableau des électeurs. (Listes arrêtées pour la période 1899-1902) au rapport de 1900, p. 9).

IV. *Tribunal de Commerce.*

389 personnes ont été portées sur la liste des électeurs pour 1901.

V. *Éligibles au Sénat.*

Le *Mémorial administratif* renseigne pour la ville d'Ostende les personnes suivantes comme éligibles au Sénat.

A. *Habitants d'Ostende jouissant d'un revenu cadastral de 12000 frs au moins, ou imposés à 1200 frs au profit de l'État.*

NOMS ET PRÉNOMS	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	MONTANT DES CONTRIB. DIRECTES			TOTAL	REVENU CADASTRAL
		foncière	person- nelle	patente		
Cnudde Gustave	Ostende, 31 jan. 1844					12503.44
Declerok Auguste	" 3 août 1856		3530.13	708.00		12042.08
de Knuyt Hector	Bruges, 10 nov. 1835					
Elleboudt Jean	Ostende, 21 oct. 1845	142.94	1407.70	271.20		
Thoma Léonce	" 28 mai 1848	354.30	700.73	256.80		
van Iseghem Alph.	" 15 juil. 1856					12048.75
van Iseghem Ch.	" 20 avr. 1827					12257.57
van Iseghem Edm.	" 15 juin 1837					12887.25

B. *Habitants d'Ostende payant moins de 1200 frs et plus de 500 frs d'impôts directs au profit de l'État.*

Stracké Martin	Naimbourg (Prusse) 8 février 1840	75.65	760.77	302.40	1138.82
----------------	--------------------------------------	-------	--------	--------	---------

SECTION II.

Elections.

I. *Elections législatives.*

(néant).

II. *Elections provinciales.*

(néant).

III. *Elections consulaires.*

La liste des candidats présentés et ayant accepté une candidature, fut arrêtée comme suit :

NOM	PRÉNOM	PROFESSION	DOMICILE
MM. Valcke	Louis	Négociant	Ostende
Christiaens	Auguste	"	"
Van Wynendaele	Emile	"	"
Liebaert	John	"	"
Deweert	Henri	"	"

Comme le nombre des candidats était égal à celui des mandats à conférer, les personnes dont les noms précédent furent proclamées élues le 24 Juillet 1901, savoir : M. L. Valcke comme Président. MM. A. Christiaens, E. Van Wynendaele comme juges effectifs et MM. J. Liebaert et H. Deweert comme juges suppléants. En conséquence les élections fixées au 30 du même mois n'eurent pas lieu.

CHAPITRE V.

RÉCENSEMENT DE LA POPULATION AU

31 DÉCEMBRE 1900.

La distribution, à domicile, des bulletins de recensement a commencé le 1 décembre 1900 et à pris fin le 30 du même mois. La reprise des dits bulletins s'est faite du 2 au 15 janvier.

Vingt-six agents ont été chargés de ces opérations, qui n'a donné lieu à aucune difficulté.

Les opérations du recensement proprement dit ont été précédées, comme nous l'avons dit dans notre précédent rapport, de la révision du numérotage des constructions susceptibles de servir de demeure. Voici le résultat de cette opération :

Etat des bâtiments situés dans la ville d'Ostende.

A. Nombre de maisons servant d'habitations	5268
B. Nombre de bâtiments ne servant pas d'habitations, mais où résident pourtant des personnes.	37
C. Nombre de bâtiments inhabités, portant un numéro.	38
Total	5343

La comparaison du chiffre de la population relevée aux deux derniers recensements donne les résultats suivants:

	Population de droit		Population de fait	
au 31 décembre 1900	39484 habitants		39401 habitants	
id. 1890	24688	id.	24416	id.

En plus pour 1900 14796 id. 14985 id.

En comparant le chiffre de la population de *droit* — accusé au 31 décembre 1900 — à celui du dernier recensement nous trouvons comme résultat:

au 31 décembre 1900	39537 habitants
au recensement du 31 décembre 1900	39484 id.

Soit une diminution de 53 id.

Cette différence est à attribuer en partie aux nombreuses démolitions d'immeubles expropriés pour cause d'utilité publique pendant les années 1898 à 1900 et pour l'autre partie au départ sans déclaration, des étrangers inscrits à Ostende, lesquels ont continué à figurer dans le chiffre de la population pendant la période décennale.

Nous publions ci-dessous le résultat du recensement.

I. Répartition d'après leur pays de nationalité combiné avec leur pays de naissance.

SEXE.	Nombre des habitants de nationalité Belge		Nombre des habitants de nationalité étrangère		RELEVÉ GÉNÉRAL.
	Nés en Belgique.	Nés en pays étranger.	Nés en Belgique.	Nés en pays étrangers	
1	2	3	4	5	6
Hommes	17976	295	111	499	18870
Femmes	19638	862	165	449	20614
Totaux.	37613	657	276	988	39484

II. Recensement général des religieux et religieuses établis à Ostende au 31 Décembre 1900.

No d'ordre	Nom de la communauté religieuse	Siège de la maison conventuelle	But de l'Association	Religieux			Religieuses		
				Nés en Belgique	Nés en pays étranger	TOTAL	Nées en Belgique	Nées en pays étranger	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Soeurs de St-Joseph	Ostende	Exclusivem. enseignante	x	x	x	50	1	51
2	Pauvres Claires	Druges	» vouées à la vie contemplative	»	»	»	91	6	97
3	Soeurs Dominicaines	id.	» hospitalière	»	»	»	11	1	12
4	Soeurs de St-Augustin dites soeurs noires	id.	» enseignante	»	»	»	45	4	49
5	Soeurs de St-Vincent à Paulo	id.	» hospitalière	»	»	»	19	x	19
6	Petites soeurs des Pauvres	Moorlede	» enseignante	»	»	»	4	x	4
7	Rév. pères Dominicains	Latour (France)	» hospitalière	»	»	»	5	6	11
8	Filles de Charité	Louvain	» vouées au Stministère	10	3	13	x	x	x
9	Frères de Charité	Ans (Liège)	» hospitalière	x	x	x	9	1	10
		Gand	» enseignante	15	x	15	x	x	x
TOTAUX				25	3	28	174	17	191

III. Population de fait.

	Ayant leur résidence habituelle dans la commune.			Ayant leur résidence habituelle dans une autre commune Belge.			Ayant leur résidence habituelle à l'étranger.			Relevé Général.		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A. Personnes ayant leur résidence habituelle dans la maison même où elles ont été recensées et qui ont été inscrites comme présentes sur un bulletin de ménage.	18515	20385	38900							18515	20385	38900
B. Personnes se trouvant temporairement ou momentanément dans la maison où elles ont été recensées et qui y ont été inscrites comme présentes sur un bulletin spécial.	15	5	20	342	101	443	32	6	38	380	112	501
TOTAUX.	18530	20390	38920	342	101	443	32	6	38	18804	20497	39401

IV. Population de droit.

Relevé du nombre des personnes recensées qui avaient leur résidence habituelle à Ostende.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
A. Personnes présentes dans la maison où elles ont leur résidence habituelle	18515	20885	38900
B. Personnes momentanément absentes de cette maison, mais se trouvant dans la commune même	15	5	20
<i>Nombre de personnes présentes dans la ville</i>	18530	20890	38920
C. Personnes momentanément absentes de la maison et se trouvant dans une autre commune Belge	270	174	444
D. Personnes momentanément absentes de la maison et se trouvant dans un pays étranger	70	50	120
RELEVÉ GÉNÉRAL.	18870	20614	39484

Répartition, d'après les langues nationales qu'ils savent parler, des habitants âgés respectivement de moins de 15 ans et de 15 ans ou plus.

LANGUES NATIONALES PARLÉES	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	Agés de moins de 15 ans.	Agés de 15 ans et plus	Agés de moins de 15 ans.	Agés de 15 ans et plus	
I. — Personnes sachant parler:					
a. Le français seulement	103	381	93	357	430
b. Le flamand id.	4919	7909	5249	9021	14270
c. L'allemand id.	13	20	20	30	50
d. Le français et le flamand	764	3189	705	3682	4387
e. Le français et l'allemand	3	40	4	48	52
f. Le flamand et l'allemand.	8	24	6	21	29
g. Le français, le flamand et l'allemand	23	428	22	244	266
II. — Personnes ne sachant parler aucune de ces trois langues	1135	16	1118	12	1130
RELEVÉ GÉNÉRAL	6968	11902	7219	13395	20614

Répartition des habitants d'après leur pays de naissance.

PAYS DE NAISSANCE		HOMMES	FEMMES	TOTAL	RÉCAPITULATION				
					PAYS	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
1		2	3	4	5	6	7	8	
<i>Belgique</i>	Les communes même	9,872	11,106	20,978	Belgique total	18,086	19,808	37,894	
	Une autre commune Belge	8,214	8,697	16,911					
	Pays-Bas					217	201	418	
<i>Pays étrangers avoisinant la Belgique</i>	Allemagne	Prusse	81	90	171	Allemagne	135	188	323
		Bavière	7	8	15				
		Saxe-royale	8	8	16				
		Wurtemberg	8	8	16				
		Bade	2	"	2				
	Alsacé-Lorraine Autres pays d'Allemagne	12	10	22					
Grand Duché de Luxembourg						18	22	40	
France						844	357	1,201	
<i>Iles Britanniques</i>	Angleterre	26	56	82	Iles Britanniques	27	60	87	
	Ecosse	1	"	1					
	Irlande	"	4	4					
<i>Pays étrangers avoisinants la Belgique. TOTAL</i>						786	778	1,564	
EUROPE :									
	Autriche (Autriche-Hongrie)					5	9	14	
	Danemark					"	1	1	
	Espagne					3	1	4	
	Grèce					1	"	1	
	Hongrie (Autriche-Hongrie)					1	"	1	
	Italie					7	2	9	
	Norvège (Suède-Norvège)					4	1	5	
	Roumanie					2	2	4	
	Russie					10	8	18	
	Suisse					4	8	12	
	Turquie d'Europe					2	"	2	
ASIE :									
<i>Autres pays étrangers</i>	Chine					1	"	1	
	Indes Anglaises					1	1	2	
	Indes Orientales					2	"	2	
	Java					"	1	1	
AFRIQUE :									
	Natal					1	1	2	
	Maroc					1	"	1	
AMÉRIQUE :									
	Argentine					"	1	1	
	Brsil					"	1	1	
	Canada					"	1	1	
	Etats-Unis					1	5	6	
	Guatémala					1	"	1	
	Pérou					1	"	1	
<i>Autres pays étrangers. TOTAL</i>						48	88	86	
Récapitulation générale	Belgique					18,086	19,808	37,894	
	Pays étrangers réunis avoisinant la Belgique					736	778	1,514	
	Autres pays étrangers					48	88	86	
RELEVÉ GÉNÉRAL						18,870	20,614	39,484	

Répartition des habitants d'après leur pays de nationalité.

PAYS DE NATIONALITÉ	HOMMES	FEMMES	TOTAL	RÉCAPITULATION				
				PAYS	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8	
<i>Belgique</i>	18,270	20,000	38,270	" "	18,270	20,000	38,270	
<i>Pays Bas.</i>					148	199	277	
<i>Pays étrangers avoisinant la Belgique</i>	Prusse	96	120	216	<i>Allemagne</i>	158	185	318
	Bavière	6	6	12				
	Saxe-Royale	12	6	18				
	Wurtemberg	3	2	5				
	Bade	2	7	9				
Alsace-Lorraine	14	9	23					
Autres pays d'Allemagne	20	22	42					
Grand Duché de Luxembourg					11	15	26	
France					204	208	412	
<i>Iles Britanniques</i>	Angleterre	80	55	85	<i>Iles Britanniques</i>	81	58	89
	Ecosse	1	"	1				
Irlande	"	8	8					
<i>Pays étrangers avoisinant la Belgique. TOTAL</i>					547	575	1,122	
EUROPE :								
<i>Autres pays étrangers</i>	Autriche (Autriche-Hongrie)				4	4	8	
	Espagne				1	1	2	
	Grèce				2	1	3	
	Hongrie (Autriche-Hongrie)				4	"	4	
	Italie				11	5	16	
	Norvège (Suède, Norvège)				4	2	6	
	Roumanie				2	3	5	
	Russie				18	10	28	
	Suisse				8	6	9	
	ASIE :							
	Indes Orientales				1	1	2	
AFRIQUE :								
Afrique du Sud				1	"	1		
Maroc				1	"	1		
AMÉRIQUE :								
Etats-Unis				3	4	7		
Pérou				3	2	5		
<i>Autres pays étrangers. TOTAL</i>					53	39	92	
Récapitulation Générale	Belgique				18,270	20,000	38,270	
	Pays étrangers réunis avoisinant la Belgique				547	575	1,122	
	Autres pays étrangers				53	39	92	
RÉSUMÉ GÉNÉRAL					18,870	20,614	39,484	

RÉPARTITION DES HABITANTS

D'APRÈS

LEUR ÉTAT CIVIL ET LEUR DEGRÉ D'INSTRUCTION

RAPPORTÉS A LEUR AGE.

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS de chaque âge			ÉTAT					
				CÉLIBATAIRES			MARIÉS		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
2	3	4	5	6	7	8	9	10	

1^{re} DIVISION. — Habitants nés en 1805

1800 ou avant (centenaires)	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1801	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1802	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1803	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1804	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1805	"	"	"	"	"	"	"	"	"
RELEVÉ. — Nés en 1805 ou avant.	"	"	"	"	"	"	"	"	"

2^{me} DIVISION. — Habitants nés en 1806 à 1815 inclus

1806	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1807	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1808	"	1	1	"	"	"	"	"	"
1809	1	2	3	"	"	"	"	"	"
1810	1	"	1	"	"	"	"	"	"
1811	1	4	5	"	1	1	"	"	"
1812	8	5	8	"	"	"	1	"	1
1813	2	3	5	"	1	1	"	"	"
1814	3	5	8	"	"	"	1	"	1
1815	2	10	12	"	3	3	"	"	"
RELEVÉ. — Nés de 1806 à 1815 inclus.	18	90	48	"	5	5	8	"	3

3^{me} DIVISION. — Habitants nés en 1816 à 1825 inclus

1816	10	8	18	1	"	1	1	"	1
1817	8	12	20	"	3	3	3	"	3
1818	8	17	25	4	2	6	4	4	8
1819	11	24	35	1	3	4	4	2	8
1820	10	25	35	"	4	4	4	2	6
1821	20	80	50	3	4	7	8	1	9
1822	15	86	51	1	7	8	8	3	6
1823	21	48	64	2	3	5	10	8	18
1824	22	46	68	"	14	14	11	9	20
1825	27	54	81	4	8	12	12	8	20
RELEVÉ. — Nés de 1816 à 1825 inclus.	152	295	447	16	48	64	57	39	96

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

CIVIL	DEGRÉ D'INSTRUCTION											
	VEUF			DIVORCÉS			Sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	

ou avant (âgés de 95 ans au moins).

"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"

(âgés de 85 ans au moins et de moins de 95 ans).

"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"
1	2	3	"	"	"	"	"	1	1	1	1	2
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1	3	4	"	"	"	"	"	1	1	3	4	"
2	5	7	"	"	"	"	"	3	1	4	"	4
2	2	4	"	"	"	"	"	1	1	2	1	2
2	5	7	"	"	"	"	"	1	1	2	2	4
2	7	9	"	"	"	"	"	1	4	5	1	6
10	26	35	"	"	"	"	"	6	9	15	7	21

(âgés de 75 ans au moins et de moins de 85 ans).

8	8	16	"	"	"	6	5	11	4	3	7
8	9	14	"	"	"	4	7	11	4	5	9
8	11	14	"	"	"	5	4	9	3	18	16
6	17	23	"	"	"	6	7	13	5	17	22
6	19	25	"	"	"	3	7	10	7	18	25
9	25	34	"	"	"	5	10	15	15	20	35
11	26	37	"	"	"	6	12	18	9	24	33
9	32	41	"	"	"	12	17	29	9	26	35
11	23	34	"	"	"	12	22	34	10	24	34
11	38	49	"	"	"	8	20	28	19	34	53
79	208	287	"	"	"	67	111	178	85	184	269

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNEÉS de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS de chaque âge			ÉTAT						
				CÉLIBATAIRES			MARIÉS			
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
7 ^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1856 à 1865 inclus										
1856	210	215	425	6	40	46	198	144	342	
1857	209	227	436	19	83	102	182	170	352	
1858	194	201	395	19	34	53	172	150	322	
1859	237	263	500	30	49	79	202	165	367	
1860	252	216	468	29	38	67	216	161	377	
1861	227	222	449	38	34	72	188	179	367	
1862	246	247	493	42	42	84	199	187	386	
1863	229	265	494	22	39	61	201	212	413	
1864	253	262	515	41	45	86	205	200	405	
1865	249	243	492	37	48	85	207	184	391	
RELEVÉ. — Nés de 1856 à 1865 inclus.	2306	2361	4667	278	402	680	1965	1782	3747	
8 ^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1866 à 1875 inclus										
1866	273	308	581	46	64	110	234	232	466	
1867	308	275	583	49	55	104	255	209	464	
1868	282	297	579	46	71	117	229	218	447	
1869	299	291	590	60	67	127	236	214	450	
1870	284	326	610	72	90	162	209	232	441	
1871	296	305	601	84	81	165	208	217	425	
1872	335	396	731	88	99	187	246	291	537	
1873	317	335	652	99	120	219	215	257	472	
1874	336	377	713	124	140	264	210	234	444	
1875	339	360	699	156	147	303	180	210	390	
RELEVÉ. — Nés de 1866 à 1875 inclus.	3079	3315	6394	824	987	1761	2223	2314	4536	
9 ^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1876 à 1885 inclus										
1876	326	365	691	195	170	375	130	130	260	
1877	333	368	701	227	189	416	111	177	288	
1878	344	350	694	273	218	491	71	136	207	
1879	375	404	779	327	295	622	46	108	156	
1880	325	404	729	302	318	620	23	86	109	
1881	376	391	767	369	348	717	7	43	50	
1882	400	407	807	398	387	785	2	19	21	
1883	334	408	742	334	396	730	"	7	7	
1884	358	385	743	358	384	742	"	1	1	
1885	392	432	824	392	432	824	"	"	"	
RELEVÉ. — Nés de 1876 à 1885 inclus.	3568	3909	7477	3175	3182	6307	392	767	1159	

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNEÉS de NAISSANCE	CIVIL						DEGRÉ D'INSTRUCTION					
	VEUF			DIVORCÉS			Sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
(âgés de 35 ans au moins et de moins de 45 ans).												
1856	5	31	36	1	"	1	180	169	349	80	52	82
1857	5	23	28	3	1	4	176	169	345	83	58	91
1858	3	17	20	"	"	"	170	147	317	24	54	78
1859	5	19	24	"	"	"	194	220	414	43	48	86
1860	6	15	21	1	2	3	209	178	387	43	33	81
1861	9	9	18	2	"	2	195	175	370	32	47	79
1862	4	16	20	1	2	3	211	202	413	35	45	80
1863	5	13	18	1	1	2	201	214	415	28	51	79
1864	7	16	23	"	1	1	210	222	432	43	40	88
1865	5	10	15	"	1	1	221	198	419	28	45	78
RELEVÉ.	54	169	223	9	8	17	1967	1888	3855	339	473	812
(âgés de 25 ans au moins et de moins de 35 ans).												
1866	3	7	10	"	"	"	257	252	509	26	51	77
1867	4	8	12	"	"	"	233	235	468	25	40	65
1868	7	8	15	"	"	"	254	255	509	23	42	70
1869	3	10	13	"	"	"	266	241	507	33	47	80
1870	3	4	7	"	"	"	266	233	499	13	43	61
1871	4	4	8	"	3	3	261	264	525	35	41	76
1872	1	6	7	"	"	"	303	343	646	32	53	85
1873	3	7	10	"	1	1	277	332	609	40	53	98
1874	2	3	5	"	"	"	295	333	628	33	44	82
1875	3	2	5	"	1	1	307	314	621	32	46	78
RELEVÉ.	33	59	92	"	5	5	2772	2855	5627	307	460	767
(âgés de 15 ans au moins et de moins de 25 ans).												
1876	1	5	6	"	"	"	295	322	617	31	43	74
1877	"	2	2	"	"	"	288	315	603	50	53	108
1878	"	1	1	"	"	"	301	309	610	43	41	84
1879	"	1	1	"	"	"	323	350	673	47	54	101
1880	"	"	"	"	"	"	289	360	649	36	44	80
1881	"	"	"	"	"	"	335	338	673	41	58	94
1882	"	1	1	"	"	"	365	369	734	35	38	78
1883	"	"	"	"	"	"	292	363	655	42	40	82
1884	"	"	"	"	"	"	323	349	672	35	36	71
1885	"	"	"	"	"	"	335	336	671	57	46	108
RELEVÉ.	1	10	11	"	"	"	3151	3461	6612	417	448	865

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS de chaque âge			ÉTAT						
				CÉLIBATAIRES			MARIÉS			
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
10 ^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1886 à 1895 inclus										
1886	391	394	785	391	394	785	"	"	"	
1887	367	357	754	367	357	754	"	"	"	
1888	360	406	766	360	406	766	"	"	"	
1889	382	427	809	382	427	809	"	"	"	
1890	416	410	822	416	410	822	"	"	"	
1891	436	444	880	436	444	880	"	"	"	
1892	427	490	917	427	490	917	"	"	"	
1893	467	491	958	467	491	958	"	"	"	
1894	472	457	929	472	457	929	"	"	"	
1895	517	481	998	517	481	998	"	"	"	
RELEVÉ. — Nés de 1886 à 1895 inclus.	4285	4398	8628	4285	4398	8628	"	"	"	

11 ^{me} DIVISION. — Habitants nés de 1896 à 1900 inclus										
1896	551	522	1073	551	522	1073	"	"	"	
1897	528	588	1106	528	588	1106	"	"	"	
1898	478	582	1006	478	582	1006	"	"	"	
1899	523	581	1054	523	581	1054	"	"	"	
1900	668	658	1321	668	658	1321	"	"	"	
RELEVÉ. — Nés de 1896 à 1900 inclus.	2788	2826	5559	2788	2826	5559	"	"	"	

RÉCAPITULATION.										
1 ^{re} DIVISION. — Habitants nés en 1805 ou avant.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
2 ^e Div. — Habitants nés de 1806 à 1815 inclus.	13	30	43	"	5	5	3	"	3	
3 ^e Div. — Habitants nés de 1816 à 1825 inclus.	152	295	447	16	48	64	57	39	96	
4 ^e Div. — Habitants nés de 1826 à 1835 inclus.	436	672	1108	45	112	157	258	208	464	
5 ^e Div. — Habitants nés de 1836 à 1845 inclus.	890	1180	2020	85	180	265	686	549	1285	
A. Relevé du nombre des habitants nés avant 1845 inclus (âgés de 55 ans au moins).	1491	2127	3618	146	345	491	1004	794	1798	

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNÉES de NAISSANCE	CIVIL						DEGRÉ D'INSTRZCTION					
	VEUF			DIVORCÉS			Sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
(âgés de 5 ans au moins et de moins de 15 ans).												
"	"	"	"	"	"	"	342	341	688	49	53	102
"	"	"	"	"	"	"	324	339	663	48	48	91
"	"	"	"	"	"	"	296	355	651	64	51	115
"	"	"	"	"	"	"	321	360	681	61	67	128
"	"	"	"	"	"	"	322	337	659	84	79	178
"	"	"	"	"	"	"	326	353	679	110	91	201
"	"	"	"	"	"	"	286	330	616	141	160	301
"	"	"	"	"	"	"	266	220	486	201	271	472
"	"	"	"	"	"	"	147	153	300	325	304	629
"	"	"	"	"	"	"	58	68	126	459	413	872
"	"	"	"	"	"	"	2688	2856	5544	1547	1537	3084

1900 inclus (âgés de moins de 5 ans).												
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	551	522	1073
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	523	583	1106
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	473	582	1006
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	523	581	1054
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	668	658	1321
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2733	2826	5559

RÉCAPITULATION.												
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
10	25	35	"	"	"	6	9	15	7	21	28	
79	208	287	"	"	"	67	111	178	85	184	269	
181	354	485	2	"	2	267	307	574	169	365	534	
118	400	518	1	1	2	625	634	1259	265	496	761	
388	987	1925	3	1	4	965	1061	2020	526	1066	1592	

Répartition des habitants d'après leur état civil

ANNÉES de NAISSANCE	NOMBRE DES HABITANTS de chaque âge			ÉTAT					
	Hommes 2	Femmes 3	TOTAL 4	CÉLIBATAIRES			MARIÉS		
				Hommes 5	Femmes 6	TOTAL 7	Hommes 8	Femmes 9	TOTAL 10
6me Div. — Habitants nés de 1846 à 1855 inclus.	1458	1688	3141	144	232	376	1230	1147	2377
7me Div. — Habitants nés de 1856 à 1865 inclus.	2306	2361	4667	278	402	680	1965	1782	3747
8me Div. — Habitants nés de 1866 à 1875 inclus.	3079	3315	6394	824	937	1761	2222	2314	4536
9me Div. — Habitants nés de 1876 à 1885 inclus.	3568	3909	7477	3175	3132	6307	392	767	1159
B. Relevé du nombre des habitants nés de 1846 à 1885 inclus (Agés de 15 ans au moins, — de moins de 55 ans).	10411	11268	21679	4421	4703	9124	5809	6010	11819
10me Div. — Habitants nés de 1886 à 1895 inclus.	4235	4393	8628	4235	4393	8628	"	"	"
11me Div. — Habitants nés de 1896 à 1900 inclus.	2733	2826	5559	2733	2826	5559	"	"	"
C. Relevé du nombre des habitants nés de 1886 à 1900 inclus (habitants âgés de moins de 15 ans).	6968	7219	14187	6968	7219	14187	"	"	"

RÉCAPITU

RÉCAPITULATION									
A. Relevé du nombre des habitants nés avant 1845 inclus.	1491	2127	3618	146	345	491	1004	794	1798
B. Relevé du nombre des habitants nés de 1846 à 1885 inclus.	10411	11268	21679	4421	4703	9124	5809	6010	11819
C. Relevé du nombre des habitants nés de 1886 à 1900 inclus.	6968	7219	14187	6968	7219	14187	"	"	"
RELEVÉ GÉNÉRAL	18870	20614	39484	11535	12267	23802	6813	6804	13617

Récapitulation générale.

et leur degré d'instruction rapportés à leur âge.

ANNÉES de NAISSANCE	ÉTAT CIVIL						DEGRÉ D'INSTRUCTION					
	VEUFS			DIVORCÉS			Sachant à la fois lire et écrire			Ne sachant pas à la fois lire et écrire		
	Hommes 11	Femmes 12	TOTAL 13	Hommes 14	Femmes 15	TOTAL 16	Hommes 17	Femmes 18	TOTAL 19	Hommes 20	Femmes 21	TOTAL 22
6me Div. — Habitants nés de 1846 à 1855 inclus.	78	296	374	6	8	14	1189	1157	2346	269	526	795
7me Div. — Habitants nés de 1856 à 1865 inclus.	54	169	223	9	8	17	1967	1888	3855	339	473	812
8me Div. — Habitants nés de 1866 à 1875 inclus.	38	59	92	"	5	5	2772	2355	5627	307	460	767
9me Div. — Habitants nés de 1876 à 1885 inclus.	1	10	11	"	"	"	3151	3461	6612	417	443	860
B. Relevé du nombre des habitants nés de 1846 à 1885 inclus (Agés de 15 ans au moins, — de moins de 55 ans).	166	534	700	15	21	36	9079	9361	18440	1332	1907	3239
10me Div. — Habitants nés de 1886 à 1895 inclus.	"	"	"	"	"	"	2688	2356	5544	1547	1537	3084
11me Div. — Habitants nés de 1896 à 1900 inclus.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2733	2826	5559
C. Relevé du nombre des habitants nés de 1886 à 1900 inclus (habitants âgés de moins de 15 ans).	"	"	"	"	"	"	2688	2356	5544	4280	4363	8643

Récapitulation générale.

6me Div. — Habitants nés de 1846 à 1855 inclus.	338	987	1325	3	1	4	965	1061	2026	526	1066	1592
7me Div. — Habitants nés de 1856 à 1865 inclus.	166	534	700	15	21	36	9079	9361	18440	1332	1907	3239
8me Div. — Habitants nés de 1866 à 1875 inclus.	"	"	"	"	"	"	2688	2356	5544	4280	4363	8643
RELEVÉ GÉNÉRAL	504	1521	2025	18	22	40	12782	13278	26010	6138	7386	13474

TITRE II. ADMINISTRATION.

CHAPITRE I. DU COLLÈGE ÉCHEVINAL.

§ I. — Composition.

Le tableau ci-dessous indique la composition du Collège des Bourgmestre et Échevins au 31 Décembre 1901. Aucune modification n'y est survenue pendant l'exercice écoulé :

NOMS	QUALITÉ	DATE DE NOMINATION AUX FONCTIONS OCCUPÉES	NOMINATIONS ANTÉRIEURES	FIN DU MANDAT DE CONSEILLER	FIN DU MANDAT D'ÉCHEVIN
Pieters Alphonse	Bourgmestre	par Arr. Royal du 7 octobre 1892. Remplacé par A. R. du 25 mars 1894.	Élu conseiller le 19 octobre 1884. Réélu conseiller le 19 octobre 1890. Réélu conseiller le 17 novembre 1895. Élu échevin le 17 janvier 1888. Réélu échevin le 5 janvier 1891.	le 31 décembre 1903	le 31 décembre 1903
Liebaert Auguste	Échevin	Élu le 17 janv. 1888 Réélu le 6 janv. 1891 " le 30 mars 1896 " le 1 janv. 1900	Élu conseiller le 18 octobre 1887. Réélu conseiller le 17 novembre 1895 Réélu conseiller le 15 octobre 1899.	le 31 décembre 1907	le 31 décembre 1907
Van Imschoot Auguste	Échevin	Élu le 30 mars 1890	Élu conseiller le 17 novembre 1895.	le 31 décembre 1903	le 31 décembre 1903
Fermon Désiré	Échevin	Élu le 27 juill. 1897 Réélu le 1 janv. 1900	Élu conseiller le 16 octobre 1887. Réélu le 17 nov. 1895.	le 31 décembre 1903	le 31 décembre 1903
Gonda Gustave	Échevin	Élu échevin le 10 avril 1900	Élu conseiller le 15 octobre 1899.	le 31 décembre 1907	le 31 décembre 1903

§ II. — Travaux du Collège.

Le Collège a tenu pendant l'année 1901, 138 séances et délibéré sur 1365 objets. En voici le résumé comparatif :

MOIS	NOMBRE DE SÉANCES						NOMBRE D'OBJETS					
	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1896	1897	1898	1899	1900	1901
JANVIER	18	13	12	16	9	13	181	308	100	96	93	132
FÉVRIER	18	12	9	13	11	10	239	233	82	81	102	84
MARS	13	10	14	16	12	13	190	198	98	103	120	132
AVRIL	14	18	10	10	10	10	239	135	54	95	121	120
MAI	12	12	12	13	12	11	326	114	100	117	146	119
JUIN	12	14	13	15	8	10	245	113	85	126	102	129
JUILLET	12	13	10	16	9	11	254	118	75	118	151	127
AOUT	12	12	12	14	15	12	328	96	73	89	109	88
SEPTEMBRE	13	13	12	13	12	12	297	78	79	100	104	88
OCTOBRE	13	15	12	13	9	13	353	106	79	102	82	122
NOVEMBRE	12	15	11	8	11	11	295	131	58	91	132	83
DÉCEMBRE	13	15	14	12	11	12	299	93	58	97	112	141
TOTAUX	152	157	141	159	129	138	3803	1708	941	1215	1374	1365

§ III. — Mouvement des affaires

Le tableau ci-dessous indique le nombre des pièces inscrites à l'indicateur général et au registre des sorties tenues au secrétariat, pendant la dernière période décennale.

ANNÉES	ENTRÉES	SORTIES
1890	2466	2195
1891	2435	2548
1892	2258	2560
1893	2258	2630
1894	2285	2804
1895	2165	1072
1896	2975	3029
1897	4743	3169
1898	5336	4523
1899	6733	4380
1900	6916	5137
1901	7213	6236

§ IV. — *Personnel des bureaux.*

Nous avons publié dans notre rapport sur l'exercice 1900 le tableau du personnel des bureaux. (Voir page 16 et suivantes).

Les changements suivants y sont survenus pendant l'année 1901 :

Secrétariat.

M. Boddaert François, nommé commis de 3^{me} classe à titre définitif le 31 Décembre 1901, en remplacement de M. Roose Joseph, démissionnaire.

Finances.

M. Luyckx Henri, nommé expéditionnaire, à titre définitif, le 31 Décembre 1901.

Travaux publics (Service administratif).

M. Verhamme Emile, nommé expéditionnaire, à titre définitif, le 31 Décembre 1901, en remplacement de M. Boddaert François, attaché au bureau du secrétariat.

Population et Mairie.

MM. Vandecasteele Arthur et Deschepper François, nommés expéditionnaires, à titre définitif, le 31 Décembre 1901.

État-Civil.

M. Deman Jean, nommé commis de 3^{me} classe, le 31 Décembre 1901.

CHAPITRE II.
DU CONSEIL COMMUNAL.

§ 1. — *Composition.*

(Voir le tableau au Rapport de 1900 p. 19).

§ 2. — *Commissions.*

En 1901, les commissions du Conseil ont tenu 79 séances, savoir :

No	ATTRIBUTIONS	PRÉSIDENT	Nombre des séances	Nombre d'objets examinés
1	Police, Contentieux, Kursaal	M. Pieters A.	18	29
2	Commerce, Industrie, Beaux-Arts	M. Liebaert A.	1	1
3	Finances, Instruction publique, Cultes	M. Van Inseehoot A.	18	55
4	Travaux publics, Salubrité publique	M. Fermon D.	20	58
5	Régies: Bains, Eau, vidanges, etc.	M. Caudde G.	22	27
TOTAUX			79	150

La composition des commissions n'a pas subi de modifications en 1901. (Voir rapport de 1900 page 20).

§ 3. — *Travaux du Conseil.*

Le Conseil s'est réuni 21 fois, savoir :

Janvier	les 15 et 29	Juillet	les 9 et 30
Février	les 12 et 26	Septembre	les 19 et 25
Mars.	le 12	Octobre	le 15
Avril	le 11	Novembre	les 5 et 26
Mai	les 7, 21 & 28	Décembre,	les 17, 24, 27 & 31
Juin	le 7		

§ 4. — *Règlements Communaux.*

Le tableau suivant indique les modifications qui ont été apportées aux règlements communaux existants, ainsi que les nouveaux règlements qui ont été votés dans le courant de l'année 1901.

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL	OBJET
29 Janvier 1901	Règlements sur les inhumations et les transports funèbres. — Modifications.
29 Janvier 1901	Tarif-règlement des transports funèbres et des concessions de terrains. — Modifications.
12 Février 1901	Règlement sur la divagation des chiens.
26 Février 1901	Tarif-règlement des taxes de voirie et d'ouverture des rues. — Modifications.
9 Juillet 1901	Circulation de vélocipèdes, motocycles et automobiles à la digue de mer. — Ordonnance du Bourgmestre.
9 Juillet 1901	Circulation d'omnibus et automobiles dans la rue de la Chapelle. — Ordonnance du Bourgmestre.
9 Juillet 1901	Règlement de police sur le roulage et la circulation
9 Juillet 1901	Tarif-règlement de la taxe sur les chiens.
10 Septembre 1901	Mesures d'ordre à l'occasion de l'inauguration de la statue équestre de S. M. Léopold I.
25 Septembre 1901	Ordonnance de police sur la tenue des registres de population.

§ 5. — Biens communaux.

Le tableau suivant résume les diverses transactions pendant l'année 1901.

Situation cadastrale. Section, Numéro.	NATURE DES BIENS.	DATE de la délibération du Conseil.	DATE de l'approbation.	Superficie.	PRIX.
A) ACQUISITIONS.					
A 352	Maison, rue de l'Eglise no 9, en vue de l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville.	12 février 1901	Arrêté royal du 23 avril 1901.	0 a. 91 c.	Prix principal fr. 19000 Indemnité à la locataire fr. 8500.
A 351	Maison, rue de l'Eglise no 11, en vue de l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville.	id.	idem.	0 a. 52 c.	Prix principal fr. 12000. Indemnité pour le déplacement du commerce fr. 0000.
B ex. 49 E	Parcelle de terrain située à Mariakerke s/mer, hameau Albertus, en vue de l'emplacement des stations de pompage du nouveau réseau d'égouts.	29 janvier 1901		03 a. 40 c. 02	Cession gratuite conformément à l'article 5 du tarif-règlement des taxes de voirie et d'ouverture de rues.
D. 682 719 720 b	Terrains, situés au quartier du Phare, en vue de la construction d'une église avec presbytère et la création d'une place publique.	29 janvier 1901	Arrêté de la Députation permanente du 21 juin 1901.	73 a. 68 c.	Fr. 14735.
B) ALIÉNATIONS.					
	Parcelle de terrain, formant un excédent de la rue d'Avers.	21 février 1899	Arrêté de la Députation permanente du 6 mai 1899.	14m2 7070cm2	Fr. 88243
	idem.	id.	id.	10m2 1870cm2	611.22
	idem.	id.	id.	164m2 500cm2	927.00
	idem.	id.	id.	10 m. 4000cm2	624.00

	Parcelle de terrain, formant la 1/2 de l'assiette de la rue d'Avers.	id.	id.	162 m2	3240.00
	idem.	id.	id.	30 m2	600.00
	idem.	id.	id.	33 m2	720.00
	idem.	id.	id.	33 m2 60 dm2	672.01
	idem.	id.	id.	60 m2	1200.00
	idem.	id.	id.	174 m2	3480.00
	idem.	id.	id.	66 m2	1320.00
	idem.	id.	id.	33 m2	660.00
	idem.	id.	id.	33 m2	660.00
	idem.	id.	id.	65m2 224m2	1304.40
	idem.	id.	id.	30m2 90dm2	798.00
	idem.	id.	id.	30 m2	780.00
	idem.	id.	id.	33 m2	660.00
	idem.	id.	id.	30 m2	600.00
	Parcelle de terrain formant un excédent de la rue de Havercijde.	A) Mariakerke 26 Sept. & 10 Oct. 1895.	Arrêtés Royaux des 11 Février 1894 et 19 novembre 1890.	18m2 37dm2	654.80
		P) Ostende 7 Juin & 11 Juillet 1900, 25 Février 1901.	Arrêté députation permanente du 21 mars 1902.		

C) ÉCHANGES.

Néant.

§ VI. — Contentieux.
Le tableau ci-dessous indique les diverses affaires dont les tribunaux ont eu à connaître en 1901.

No d'ordre	DEMANDEUR	DÉFENDREUR	OBJET DU LITIGE	DATE D'INTRODUCTION DU CONSENT OU DU JUGEMENT	ISSUE DU PROCÈS
1	La Ville d'Ostende	Perle Joseph confectionneur à Marchiennes	Objet d'un dépôt de garantie pour la construction d'un immeuble.	3 Octobre 1899	(Voir Rapport sur l'exercice 1900).
2	Van Beveren Alphonse Bruxelles	La Ville d'Ostende	Vol d'objets déposés par un locataire en bureau des débris. Responsabilité de la Ville.		Par jugement rendu le 19 Mars 1902, le tribunal civil de Bruges, statuant en appel, a condamné la Ville à payer au requérant : la somme de 1300 fr. à titre de principal, 20 les intérêts judiciaires sur cette somme et 30 aux dépens.
3	La Ville d'Ostende	Portnau d'Envyre Armateur à Ostende	Enlèvement d'une épave au large de la ville de Bruges, dont le propriétaire est le défendeur. Le tribunal a condamné le défendeur à payer à la Ville la somme de 600 fr. plus les frais de l'instance.	11 Avril 1901	Le tribunal de commerce d'Ostende a condamné le défendeur à payer à la Ville la somme de 600 fr. plus les frais de l'instance.
4	Idem	Gauvrent	Demande en résiliation du contrat relatif à l'installation d'un réseau d'horloges électriques.	28 Décembre 1899	Par jugement rendu le 1 ^{er} Septembre 1900, le tribunal de commerce d'Ostende déclare la Ville recevable en son action et avant de statuer sur le fond désigne d'office un qualifié d'expert M. J. de Y. Y., ingénieur-électricien à Bruxelles.
5	Portier Louis, négociant à Ostende	La Ville d'Ostende	Demande d'indemnité du chef de dégâts survenus à sa maison Boulevard Rogier, no 14, contiguë à l'Abattoir Royal, par suite de la construction d'un nouveau pensionnat de l'Abattoir Royal.		Par jugement du 21 Novembre 1900, le tribunal de l'instance à Bruges désigne en qualité d'experts MM. De la Gensole, architecte à Bruges et M. P. et Duquart, architectes à Ostende. Le 8 février 1901, les experts déposent leur rapport estimant les dégâts de diverses natures à la somme totale de 5256 fr. 40 c. Le 11 Mars 1901, le tribunal de l'instance à Bruges a condamné la Ville à payer à la somme de 500 fr. plus une indemnité de 150 fr. par mois à titre de loyer. — Instance en cours.

No d'ordre	DEMANDEUR	DÉFENDREUR	OBJET DU LITIGE	DATE D'INTRODUCTION DU CONSENT OU DU JUGEMENT	ISSUE DU PROCÈS
6	Soc. Hildreth à Ostende	La Ville d'Ostende	Appel du jugement du 25 juillet 1898, condamnant la Société Hildreth au paiement de 13740 fr. 38 c. pour travaux exécutés par M. Dewalle, entrepreneur, à Bruxelles, en vue de l'agrandissement des locaux de la Société Hildreth.		(Voir Rapport sur l'exercice 1900, p. 291. — Instance en cours.
7	Maryquet-Georges Salmises les Nains	Id.	La Ville d'Ostende ayant saisi les meubles garnissant le Cercle des Etrangers sans motif légal, le défendeur a demandé le remboursement de la somme de 500,000 fr. sur les Cercles des Jeux. Le sieur Maryquet revendiqua la propriété des meubles saisis.		(Voir Rapport sur l'exercice 1900, p. 27). Le tribunal de l'instance à Bruges a rendu le 28 avril 1901, la Ville d'Ostende fut condamnée à restituer les meubles, comme appartenant en propre à M. Maryquet et non au sieur Leclaire, l'exploitant du Cercle des Jeux. — En séance du 7 juin 1901, le Conseil communal décide de ne pas interjeter appel de ce jugement.
8	La Ville d'Ostende	Verleyen Jules, et consort, administrateurs du Cercle International des Etrangers.	Recouvrement des taxes sur les Cercles des Jeux (vu l'arrêt du 1 ^{er} Mars 1901, le tribunal de l'instance à Bruges a déclaré nul des Etrangers, solidairement du paiement des taxes que le sieur Leclaire était resté en défaut d'acquiescer.		Par jugement du 30 avril 1901, le tribunal civil de Bruges se déclare incompetent pour condamner la Ville à des dépens.
9	De Booserie J. entrepreneur à Ostende	La Ville d'Ostende	Demande de paiement d'une somme de 80,758,92 fr. formant le montant des travaux supérieurs à l'ancien état des lieux.		Arrangement à l'amiable signé le 10 juillet 1901. La Ville d'Ostende a engagé à payer la somme de 8000 fr. à titre de solde de toutes créances générées pendant que les travaux étaient en cours. Le 10 juillet 1901, le tribunal de l'instance à Bruges a déclaré nul des Etrangers, solidairement du paiement des taxes que le sieur Leclaire était resté en défaut d'acquiescer.

No d'ordre	DEMANDEUR	DÉFENDEUR	OBJET DU LITIGE	DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL OU DU COLLÈGE	ISSUE DU PROCÈS
10	La Ville d'Ostende	Ve Janffredt à Berneghem	Expropriation de deux maisons, sises rue d'Amsterdam, cadastrées, section C, Nos 251/y3 et 251/z3, et construites en dehors de l'alignement.	12 Février 1901	Instance en cours.
11	Id.	Baillon et Leroy, agents de change à Bruxelles	Remboursement anticipatif de l'emprunt de 1877.	12 Février 1901	(Voir Rapport sur l'exercice 1900.
12	DeWymmer J. hôtelier à Ostende	La Ville d'Ostende	Demande en paiement d'une somme de 30,000 fr. à titre de dommages-intérêts du chef de préjudices subis par la proximité des travaux de construction des fondations du théâtre.	id.	Instance en cours.

Le Collège a poursuivi en outre, par la voie judiciaire, le recouvrement de diverses créances arriérées : loyers de maisons appartenant à la Ville, taxes de voirie, etc.

TITRE III. INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE I.

INSTRUCTION MOYENNE : ATHÉNÉE ROYAL.

§ 1. — Bureau administratif.

(Voir la composition au Rapport sur l'exercice 1900, page 92).

Le Bureau s'est réuni 7 fois pour les besoins ordinaires de l'établissement.

§ 2. — Personnel enseignant.

Le tableau ci-dessous indique la composition du personnel enseignant au 31 décembre 1901 :

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination définit. à l'Athénée Royal d'Ostende.
Raskop Jean	Préfet des études	18 janvier 1896
Lybeer Gustave	Prof. de religion	9 nov. 1900
Maass Bernard	" de rhétorique latine	24 mars 1896
Kayser Ernest	" 2 ^e latine	30 août 1896
Brocka Prosper	" 3 ^e "	14 mai 1884
Defosse Prosper	" 4 ^e "	14 mai 1884
Feytmans Gustave	" 5 ^e "	20 juillet 1901
Pigeolet François	" 6 ^e et 7 ^e "	28 mai 1895
Derie Louis	" de rhétorique française	31 déc. 1900 (1)
Dumarteau Alph.	2 ^e Prof. de français	12 mars 1886
Heirman Fréd.	" de flamand	31 déc. 1888
Toussaint Paul	" d'allemand et flamand	12 mars 1886
Vandenweghe Franç.	" d'anglais, flamand et d'allemand	11 mai 1894
Verbrugghen Jules	Prof. d'histoire et géograph.	21 mars 1901
Fris Victor	2 ^e Prof. d'hist. et géograph.	14 oct. 1901 (1)
Brabants François	" " et de flamand	25 juillet 1898
Hermans Pierre	" de mathém. sup ^{tes}	15 oct. 1898
Vanden Bogart Léon	" " inf ^{tes}	12 mars 1886
Hacken Jean	" " et sciences nat ^{tes}	30 août 1896
Dalozé Hubert	" de sciences commerc ^{tes}	30 juin 1886
Gilson Vital	" de " naturelles	2 avril 1890

(1) Date de la nomination provisoire.

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination défini. à l'Athénée Royal d'Ostende.
Quaedvlieg Joseph	Prof. de dessin	29 oct. 1901 (1)
Van Acker Hippolyte	» de musique	30 août 1896
Wathoul Philippe	» de gymnast. et 1/2 surv.	18 juin 1891
Fourmarier François	» de calligraphie et surv.	31 déc. 1898
Coulon Albert	Surveillant	30 août 1896
Dumoulin Alph.	id.	25 juillet 1898
Maes Victor	id.	20 juillet 1901
Moulin Pierre	Prof. de construction navale	28 sept. 1901 (1)
Pierre Amédée	» de notions maritimes	1 oct. 1898

§ 3. — Population.

Au 31 décembre 1901 les cours de l'Athénée étaient suivis par 305 élèves, contre 290 en 1900.

§ 4. — Programmes d'études.

Par lettre du 12 juillet 1901, le Bureau administratif demanda à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, la création d'une seconde chaire de professeur d'histoire et de géographie. M. le Ministre acquiesça à cette demande sous la réserve expresse que la caisse communale supporterait le tiers du traitement du nouveau professeur.

En séance du 25 septembre 1901, le Conseil communal émit un avis favorable sur la demande du bureau administratif et décida d'inscrire les crédits nécessaires à son intervention au budget de 1902.

A la suite de ce vote, M. le Ministre désigna M. Fris V. pour remplir les nouvelles fonctions.

§ 5. — Discipline.

NÉANT.

§ 6. — Examens de sortie.

Conformément à l'article 60 du règlement d'ordre intérieur des Athénées Royaux, l'examen de sortie a eu lieu le 19 juillet 1901; voici les élèves qui ont obtenu le diplôme de sortie :

(1) Dates de la nomination provisoire.

N°	NOMS & PRÉNOMS	DOMICILE	CLASSE OU SECTION	DISTINCTION
1	Bly Gustave	Flessingue	hum. modern ^{es} sect. scient.	avec grand fruit
2	Govaerts Eugène	Anvers	id.	id.
3	Hungs Joseph	Ostende	id.	id.
4	Laureys Henri	Lierre	id.	id.
5	De Jaegher Jules	Nieuport	hum. mod. sect. commer ^{ce}	id.
6	Vande Winckel Ch.	Ostende	hum. anc. sect. grecque-	avec le pl. gr ^d fruit
7	Duclos Guillaume	Furnes	id. [latine]	avec fruit
8	Vanderstricht N.	Wetteren	id.	id.
9	Dispersyn Auguste	Ostende	hum. anc. sect. latine	id.

§ 7. — Concours général de 1901.

Le Concours général de l'enseignement moyen du 1^r degré en 1901, pour les Athénées Royaux, les Collèges Communaux et les Collèges patronnés, a été organisé par Arrêté Royal du 14 mai 1901. Il a eu pour base le programme publié par le Gouvernement au *Moniteur belge* du 3-4 septembre 1898.

Ont été appelés au concours, les élèves des quatre classes supérieures qui, dans les deux premières séries des compositions de l'année scolaire 1900-1901, ont obtenu plus des 0,65 des points dans l'ensemble des matières obligatoires.

Voici les noms des lauréats (maximum 100 points) :

NOM DES ÉLÈVES	CLASSE	BRANCHE	DISTINCTION	Points obtenus
1 Vande Winckel Ch.	A. Humanités anc. Rhétorique	Composition flamande	2 ^e mention honor.	66
2 Vande Winckel Ch.	id.	Mathématiques	2 ^e accessit	75
3 Vande Winckel Ch.	id.	Composition française		50
4 Vande Winckel Ch.	id.	Histoire et géographie	Prix d'honneur	
5 Duclos Guill.	id.	id.	3 ^e mention honor.	66
6 Scherpings Henri	Seconde	Version latine	2 ^e accessit	75
7 Wayne Gaston	id.	id.		52
8 Maes Alphonse	id.	Composition flamande		60
9 Vuyistoker Emilie	id.	Composition allemande	Mention honorable	65
10 Brocka Henri	id.	Composition anglaise		55
11 Wayne Gaston	id.	id.		55
12 Everaerts Edouard	id.	Composition française		50
13 Scherpings Henri	id.	id.		50
14 Vandekerckhove G.	id.	id.	2 ^e Mention honor.	67
15 Van Duyse Marnix	Troisième	Composition française		60

NOM DES ÉLÈVES	CLASSE	BRANCHE	DISTINCTION	Points obtenus
16 De Jaegher Jules	B. <i>Humanités mod.</i> Rhétorique	Sciences commerciales		56
17 Laureys Henri	id.	Histoire et géographie	Prix d'honneur	
18 Bly Gustave	id.	id.	1 ^{er} prix	80
19 Hunge Joseph	id.	id.		57
20 Laureys Henri	id.	Composition française		51
21 Goethals Arthur	Troisième	Physique		59
22 Demoor Antoine	id.	id.		57
23 Bonneville Jean	id.	id.		55
24 Goethals Arthur	id.	Composition flamande	1 ^{er} accessit	78
25 Bonneville Jean	id.	id.	2 ^e accessit	75
26 Janssens Henri	id.	id.	1 ^{er} mention honor.	69
27 Wydooghe Albert	id.	id.		68
28 Janssens Henri	id.	Composition allemande	1 ^{er} accessit	78
29 Goethals Arthur	id.	id.		55
30 Bonneville Jean	id.	id.		50
31 Hnymans René	id.	Composition française		80
32 Janssens Maurice	Quatrième	Histoire et géographie	Mention honor.	66
33 Marchal Jules	id.	id.	Mention honor.	80
34 Surmont Oscar	id.	id.	Mention honor.	65
35 Vandewinckel Maurice	id.	id.	Mention honor.	65
36 Jans Martin	id.	Composition flamande		59
37 Marchal Jules	id.	id.		55
38 Surmont Oscar	id.	id.		55
39 Baur François	id.	id.		52
40 Janssens Maurice	id.	id.		50
41 Vandewinckel Maurice	id.	id.		50
42 Cornet Emile	id.	Composition française		50
43 Pire Fernand	id.	id.		50

SECTION II.

Pensionnat de l'Athénée Royal.

Directeur M. Fourmarier-Dumon.

L'établissement a été fréquenté en moyenne par 40 élèves.

Parmi les distinctions obtenues par les élèves à la distribution des prix, citons :

1 prix d'excellence
15 prix généraux
7 accessits généraux.

Cinq diplômes de sortie ont été délivrés à des élèves internes.

Au concours général de l'enseignement moyen, qui a eu lieu fin juillet, nous trouvons les distinctions suivantes pour les élèves du pensionnat :

Humanités modernes :

3 ^e commerciale	Goethals Arth.	accessit en compos. flam. nomination en physique
1 ^{er} commerciale	De Jaegher Jules	id. en compos. allem.
3 ^e scientifique	Huysmans René	nomination en commerce
1 ^{er} scientifique	Bly Gust.	nomination en compos. franç. prix en histoire et géogr.

Humanités anciennes :

2 ^e grecque-latine	Vuytstecker Emile	ment. hon. en comp. allem.
Rhétor. gr.-lat.	Duclos Guill.	ment. hon. en hist. et géogr.
3 ^e grecque-latine	Van Duyse Marn.	nomination en compos. franç.

CHAPITRE II.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

SECTION I.

Personnel enseignant.

A. — Ecoles primaires.

A la fin de l'année scolaire 1900-1901, le personnel des écoles primaires était réparti dans 11 écoles, savoir :

	Directrs	Directrices	Sous-Institutrs	Sous-Institutees
A) Ecole payante de garçons . . .	1	»	8	»
B) Ecole payante de filles . . .	»	1	»	7
C) Ecole gratuite de garçons n° I . .	1	»	8	»
D) Ecole gratuite de filles n° I . . .	»	1	»	11
E) Ecole gratuite de garçons n° II . .	1	»	4	»
F) Ecole gratuite de filles n° II . . .	»	1	»	11
G) Ecole grat. de garçons n° III . . .	1	»	4	»
H) Ecole gratuite de filles n° III . . .	»	»	»	3
I) Ecole grat. de garçons n° IV . . .	1	»	11	»
J) Ecole gratuite de filles n° IV . . .	»	»	»	3
K) Ecole gratuite de garçons n° V . .	1	»	1	»
Soit . . .	6	3	36	36

Le directeur de l'école de garçons n° V. donne cours. Il y a donc actuellement 37 classes primaires pour garçons et 36 pour filles.

B. Ecoles gardiennes.

Le personnel des écoles gardiennes se compose de :

	Sous-Directrices. Institutrices	
A) Ecole gardienne	1	5
B) Section gardienne annexée à l'école n° I. »	4	
C) » » » » n° II. »	6	
D) » » » » n° III. »	3	
E) » » » » n° IV. »	2	
F) » » payante.	2	
	—	—
Soit en tout.	1	22

C. Ecoles d'Adultes.

Le personnel se compose de :

	Direct.	Directr.	Ss-Instat.	Ss-Institutr.
A) Ecole de garçons n° I, rue des Bateliers.	1	»	5	»
B) Ecole de garçons n° II, rue Jacobsen	1	»	3	»
C) Ecole de garçons n° III, rue de Raversijde	1	»	1	»
D) Ecole de filles n° I, rue des Sœurs-Blanches	»	1	»	3
	—	—	—	—
Soit en tout.	3	1	9	3

Le directeur de l'école n° III, donnant cours, il y a actuellement 10 classes pour garçons adultes et 3 classes pour filles.

D. Tableau du Personnel.

a) ECOLES PRIMAIRES COMMUNALES.

NOMS & PRÉNOMS	DATE DE LA NOMINATION		DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	
	1° Directeurs et Directrices			
Burvenich Jeannette	10 novembre	1879	10 novembre	1879
De Clerck Mathilde.	10 novembre	1879	1 janvier	1880
Defever Léopold	11 février	1880	15 février	1880
De Clerck Léonie	8 septembre	1889	3 septembre	1889
Van Elstade Alphonse	18 septembre	1894	1 octobre	1894
Vanden Abeele Phil.	31 mai	1898	1 juin	1898
Vanden Abeele Désiré	1 juillet	1899	18 juillet	1899
Tabary Henri	6 février	1900	6 septembre	1900
Vercruyce Médard	7 février	1900	8 février	1900
2° Sous-Instituteurs.				
Bens Joseph	10 août	1874	1 octobre	1874
Delaruiere Frans	5 octobre	1874	6 octobre	1874
Deleger François	5 octobre	1874	24 octobre	1874
Dejonckheere Charles	24 décembre	1877	1 février	1878
Vanhoorne Charles	21 avril	1879	30 avril	1879
Bruynooghe Henri	27 avril	1880	27 avril	1880
Broucke Désiré	22 octobre	1882	1 novembre	1882
Roos Louis	17 mars	1885	19 mars	1885
Declodt Henri	5 mai	1885	6 mai	1885
Boehme Léon	4 février	1890	1 octobre	1898
Vanhille Camille	18 mars	1890	19 mars	1890
Cambroun Hector	9 novembre	1894	10 novembre	1894
Patfoort Léonard	20 novembre	1894	21 novembre	1894
Dekeyser Valentin	20 novembre	1894	30 décembre	1894
De Maecker Casimir	5 mars	1895	23 mars	1895
Birlouet Jules	20 avril	1897	29 septembre	1896
Demaecker Louis	1 décembre	1896	15 décembre	1896
Vandenberghé Gustave	31 mai	1898	1 juillet	1898
Alleman Remi	27 septembre	1898	28 septembre	1898
Peeters Edouard	27 septemb. e	1898	27 septembre	1898
Kesteloot Daniel	8 novembre	1898	27 septembre	1898
Decock Jérôme	8 novembre	1898	1 décembre	1898
De Cock Sidon	18 juillet	1899	3 février	1899
Roose Amand	19 septembre	1899	2 octobre	1899
Ryckeman Ed.	19 septembre	1899	2 octobre	1899
Van Wynsberghe J.	19 septembre	1899	2 octobre	1899
Savonie Edm.	19 décembre	1899	4 octobre	1899
Dekeyser François	20 février	1900	3 novembre	1899
Parasio Charles	20 février	1900	18 décembre	1899
Maas Gérard	10 juillet	1900	29 janvier	1900
Savonie Charles	10 juillet	1900	1 mars	1900
De Boos Hippolyte	10 juillet	1900	30 avril	1900

NOMS & PRÉNOMS	DATE		DATE	
	DE LA NOMINATION		DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	
Becu Romain	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Deverrewaere Ad.	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Hellebuyck Adolphe	25 septembre	1901	15 décembre	1900
Willaert Napoléon	25 septembre	1901	30 septembre	1901
Moerman Basile	25 septembre	1901	7 octobre	1901
Caenen Pierre	25 septembre	1901	30 septembre	1901
De Cock Oscar	26 novembre	1901	18 novembre	1901

3° Sous-Institutrices.

Wens Elise	7 juillet	1880	24 juin	1880
Hindryckx Amélie	22 septembre	1880	4 octobre	1880
Cornette Louise	22 septembre	1880	1 octobre	1880
Neutens Sidonie (Bouchez)	22 septembre	1880	4 octobre	1880
Hindryckx Prudence	2 juin	1881	2 mai	1881
De Vlaemyck Vict.	28 octobre	1882	3 octobre	1882
Vander Aa Marie	23 octobre	1882	3 octobre	1882
Fleurbay Coralie	23 avril	1883	18 juin	1883
Panesi Clémence	21 juillet	1884	7 novembre	1883
Van Cuyck Hubertine	21 juillet	1884	1 octobre	1883
Striehn Mar'c	21 juillet	1884	25 août	1884
Breyne Charlotte	5 mai	1885	15 mai	1885
De Clerck Rosalie	19 octobre	1886	3 octobre	1885
Cardon Louise	19 octobre	1886	17 mai	1886
Desorgher Marie	18 septembre	1888	12 juillet	1887
Sacré Anne	18 septembre	1888	12 juillet	1887
Verstryngne Anne	18 septembre	1888	7 novembre	1887
Doorme Cathérine	18 septembre	1888	10 octobre	1887
Casteleyn Léontine	18 septembre	1888	7 novembre	1887
De Bosvere Marie	6 novembre	1891	21 février	1888
Chevalier Hélène	6 octobre	1891	3 octobre	1890
De Lanoeye Marie	31 décembre	1892	3 octobre	1891
Rolly Hélène	9 octobre	1894	5 décembre	1894
Gobin Marie	8 juillet	1895	30 décembre	1894
De Poorter Marg.	8 juillet	1895	15 octobre	1894
De Mey Georgine	3 juillet	1895	2 novembre	1894
Hoffmann Marguar.	10 décembre	1895	15 décembre	1896
Van Malleghem Marie	31 mai	1898	8 juillet	1898
Van Eislende Hélène	27 septembre	1898	28 septembre	1898
Cardon Marie	8 novembre	1898	11 octobre	1898
Van Hercke Hélène	21 février	1899	22 février	1899
De Roo Eugénie	20 février	1900	3 janvier	1900
Dyserynck Augusta	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Logghe Zoé	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Demarneffe Emerence	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Ghyselen Alice	19 septembre	1901	27 septembre	1900

4° Sous-Institutrice suppléante.

Poyblant Elise	19 septembre	1901	27 septembre	1901
----------------	--------------	------	--------------	------

D) ECOLE ET SECTIONS GARDIENNES.

NOMS & PRÉNOMS	DATE		DATE	
	DE LA NOMINATION		DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	

1° Directrice.

Casteleyn Octavie	7 février	1899	8 février	1899
-------------------	-----------	------	-----------	------

2° Sous-Institutrices.

Lancsweert Mathilde	7 juillet	1880	1 juillet	1880
De Ruyter Valentine	28 novembre	1881	8 novembre	1881
De Backer Emma	29 octobre	1883	29 octobre	1883
Sacré Christine	29 octobre	1883	9 juillet	1878
Missotten Eugénie	1 juillet	1884	4 mars	1888
Dickschen Eulalie	21 juillet	1884	3 octobre	1888
Van Merhaeghe Louise	21 juillet	1884	3 octobre	1888
Van Buckhave Léonie	19 octobre	1886	10 mai	1886
De Ruyter Célestine	19 octobre	1886	14 octobre	1884
Hauchard Victorine	18 juillet	1899	23 septembre	1898
Vande Putte Honorine	8 octobre	1899	23 septembre	1898
De Swaef Berthe	19 décembre	1899	16 octobre	1899
Hanwaert Marie	19 décembre	1899	7 novembre	1899
De Lanoeye Lucie	20 février	1900	7 mars	1899
Haverbeke Lucie	7 juin	1900	30 octobre	1899
Deroo Sidonie	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Forêt Irma	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Vanden Bussche Victorine	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Hubert Jeanne	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Vandevalde Hélène	19 septembre	1901	3 janvier	1900
Cardon Rosalie	19 septembre	1901	27 septembre	1900
Teygeman Albertine	19 septembre	1901	27 septembre	1901
Moulaert Marie	19 septembre	1901	27 septembre	1901

3° Sous-Institutrice suppléante.

Demoor Marguerite	19 septembre	1901	27 Septembre	1901.
-------------------	--------------	------	--------------	-------

C) ECOLES D'ADULTES.

NOMS & PRÉNOMS	DATE		DATE	
	de la designation	de l'entrée en fonctions	de la nomination	

1° Directeurs et Directrice.

Defever Léopold	19 janv.	1881	19 janv.	1881	27 sept.	1898
Burvenich Jeannette	15 oct.	1881	15 octob.	1881	27 sept.	1898
Vanden Abeele Désiré	31 déc.	1895	11 janv.	1896	31 déc.	1895
Vanden Abeele Phil.	27 sept.	1898	15 octob.	1898	27 sept.	1898

NOMS & PRÉNOMS	DATE de la désignation	DATE de l'entrée en fonctions	DATE de la nomination
----------------	------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

2° Sous-Instituteurs.

Bruynoghe Henri	15 octob. 1881	15 octob. 1881	27 sept. 1898
Roos Louis	1 janv. 1887	15 octob. 1889	27 sept. 1898
De Cloedt Henri	1 janv. 1891	15 octob. 1890	27 sept. 1898
Boëhne Léon	27 sept. 1898	15 octob. 1898	27 sept. 1898
Vanden Berghe G.	20 déc. 1898	15 octob. 1898	20 déc. 1899
De Cock Srdon	25 sept. 1900	15 octob. 1900	25 sept. 1900
Roose Amand	16 nov. 1899	20 déc. 1899	19 déc. 1900
Alleman Remi	20 déc. 1898	21 déc. 1898	27 sept. 1898
Savonie Charles	25 sept. 1900	15 octob. 1900	25 sept. 1900

Sous-Institutrices.

Vander Aa Marie	15 octob. 1883	15 octob. 1883	27 sept. 1898
Sacré Anne	15 octob. 1897	15 octob. 1897	27 sept. 1898
Verstryngé Anne	19 sept. 1899	15 octob. 1899	19 sept. 1899

SECTION II.

Cours de chant.

Mademoiselle Thérèse Fremaut, professeur de chant à l'école gratuite de filles, a démissionné le 5 Novembre 1901 et a été remplacée provisoirement par Mademoiselle Augusta Rookers.

SECTION III.

Comités scolaires.

Aucune mutation n'a été faite.

SECTION IV.

Création de classes nouvelles.

A. Ecoles primaires.

Par délibération du 25 septembre 1901, le Conseil Communal a ajouté, par suite de l'augmentation de la population :

- a) une 8^e classe à l'école payante de garçons
- b) une 4^e classe à l'école gratuite de garçons n° II.
- c) une 11^e classe à l'école gratuite de garçons n° IV.

Le 24 octobre 1901, la 13^e classe, créée le 6 novembre 1900, à l'école gratuite de filles n° I, a été transférée à l'école de filles n° IV.

B. Ecoles gardiennes.

Une 3^e classe a été ajoutée à la section gardienne n° III à la suite du vote du 19 septembre 1901.

SECTION V.

Mutations dans le personnel.

1° Ecoles primaires.

A. Nominations.

a. Ecoles de garçons.

25 Septembre 1901. Willaert Napoléon, place nouvelle créée.
Moerman Basile, id.

26 Novembre 1901. De Cock Oscar, en remplacement de Hellebuyck A., démissionnaire.

b. Ecoles de filles.

1° Sous-institutrice primaire.

19 Septembre 1901. Ghyselen Alice, sous-institutrice primaire suppléante.

2° Sous-institutrice primaire suppléante

19 Septembre 1901. Poyblant Elise, sous-institutrice gardienne.

B. Demission.

5 Novembre 1901. Hellebuyck Adolphe.

C. Mise en disponibilité pour cause de maladie.

1° Instituteurs.

9 Juillet 1901. Vanden Abeele Philidore.

D. Designation.

2 Septembre 1901. Broucke Désiré sous-instituteur en remplacement de Vanden Abeele Ph. Instituteur en chef.

2° Ecole et sections gardiennes.

A. Nominations.

1° Sous-institutrices.

19 Septembre 1901. Cardon Rosalie,
" Moulart Marie,
" Teygeman Albertine,
" Vandeveldé Hélène.

2° *Sous-institutrice suppléante.*

19 Septembre 1901. Demoor Marguerite.

B. *Mise en disponibilité pour cause de maladie.*

1° *Sous-institutrice gardienne.*

9 Octobre 1900. Lancsweert Mathilde, épouse Vanden
Driessche A. M., 30 mars 1901.

SECTION VI.

Intérimaires.

De même que les autres années, votre Collège a dû recourir à la désignation d'intérimaires en remplacement de membres du personnel en congé pour cause de maladie.

SECTION VII.

Dénomination des Ecoles.

Aucune nouvelle école n'a été créée dans le courant de l'année 1901.

SECTION VIII.

Circonscriptions scolaires.

Aucun changement n'est intervenu.

CHAPITRE III.

INSTRUCTION PROFESSIONNELLE.

SECTION I.

Ecole industrielle.

§ 1. — *Commission administrative.*

(Voir la composition au Rapport de l'exercice 1900, page 111). — Aucune modification n'y a été apportée.

§ 2. — *Personnel enseignant.*

(Voir notre Rapport de 1900 p. 112).

M. Provost, professeur de dessin de projections, attaché à l'école depuis 1869, a été admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite.

§ 3. — *Comptabilité.*

Les tableaux suivants donnent un aperçu des recettes et des dépenses pendant la dernière période quinquennale.

A. *Budgets arrêtés par la députation permanente.*

	1897	1898	1899	1900	1901
Allocation de la commune .	6814.11	6461.79	6585.81	6887.00	6771.97
» de la province. .	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00
» de l'Etat. . .	3780.00	3641.00	3917.00	3917.00	4010.00
Total des recettes	12000.00	11800.00	11800.00	12200.00	12050.00
Total des dépenses	12000.00	11800.00	11800.00	12200.00	12050.00

B. *Comptes arrêtés par la députation permanente.*

	1897	1898	1899	1900	1901
Allocation de la commune .	6494.00	6480.79	6480.79	6867.00	6687.97
» de la province. .	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00
» de l'Etat. . . .	3870.00	3841.00	3841.00	4058.00	3944.00
Total des recettes	11999.00	11800.00	11800.00	12200.00	11850.00
Total des dépenses	11952.14	11775.99	11775.99	12112.57	11624.52

§ 4. — *ENSEIGNEMENT.*

La Commission administrative nous a fait parvenir le rapport suivant sur la marche de l'Ecole industrielle pendant l'année scolaire 1900-1901.

Inscription des nouveaux élèves.

L'inscription des nouveaux élèves a eu lieu le 30 Septembre.

Ouverture et durée des cours.

Les cours ont commencé le lundi 1^{er} Octobre et ont été donnés, sans interruption, jusqu'au samedi 30 Mars 1901.

Admissions.

53 jeunes gens ayant fourni la preuve qu'ils se trouvaient dans les conditions exigées par l'article 23 du règlement, ont été admis à suivre les cours préparatoires de première année; 3 autres, mieux préparés, ont été acceptés en 2^e année.

Population de l'école.

107 anciens élèves ayant continué à fréquenter les cours, la population totale de l'école a été de 163 élèves.

Dénombrement des élèves.

Les élèves ont été répartis comme suit, par classe et par profession.

A. — Par classe.

Cours de dessin linéaire et à main levée . . .	63	élèves.
" " de formes géométriques et de projections . . .	35	"
" " dessin d'ornements . . .	7	"
" " architecture . . .	28	"
" " dessin industriel . . .	21	"
" " construction navale. . .	9	"
Total . . .	163	"

Cours oraux.

Cours de dessin linéaire . . .	63	élèves
" d'arithmétique. Division inférieure. . .	63	"
" " Division supérieure . . .	35	"
" de géométrie. Division inférieure . . .	35	"
" " supérieure . . .	27	"
" de physique. Division inférieure . . .	27	"
" " supérieure . . .	10	"
" de géométrie descriptive . . .	27	"
" d'algèbre . . .	27	"
" de tenue des livres . . .	7	"
" de construct. civile. Division inférieure . . .	6	"
" " " supérieure . . .	7	"
" de mécanique. Division inférieure . . .	8	"
" " supérieure . . .	6	"
" d'économie industrielle . . .	18	"
" d'hygiène . . .	18	"
" de construct. navale. Division inférieure . . .	2	"
" " " supérieure . . .	4	"
Total . . .	390	"

B. — Par profession.

Ajusteurs . . .	13
Charpentiers . . .	7
Charron . . .	1
A reporter	21

	Report	21
Chaudronniers . . .		2
Commis de bureau . . .		4
Constructeurs de navires . . .		8
Ebénistes . . .		4
Ecoliers . . .		60
Electricien . . .		1
Forgérons . . .		13
Maçons . . .		8
Marbriers . . .		3
Mécaniciens . . .		3
Menuisiers . . .		17
Peintres . . .		8
Plafonneurs . . .		7
Tailleurs de pierre . . .		2
Sculpteur . . .		1
Sans profession . . .		1
Total . . .	163	

Examens de passage.

32 élèves de première année du cours préparatoire ont, après examen, été trouvés capables de passer en 2^e année.

22 élèves de la 2^e année du cours préparatoire ont subi avec succès l'examen de passage en 1^e année des cours d'application :

- 2 sont entrés dans la section du dessin d'ornements,
- 10 " " " des élèves-architectes,
- 9 " " " mécaniciens,
- 1 est entré " " constr. des navires.

Dans la section du dessin d'ornements :

- 4 élèves ont passé de 1^e en 2^e année d'études et
- 1 élève a passé de 2^e en 3^e " "

Dans la section des élèves-architectes :

- 5 élèves ont passé de 1^e en 2^e année d'études et
- 6 " " " de 2^e en 3^e " "

Dans la section des élèves-mécaniciens :

- 7 élèves ont passé de 1^e en 2^e année d'études et
- 3 " " " de 2^e en 3^e " "

Enfin dans la section des élèves-constructeurs de navires :

- 3 élèves ont passé de 1^e en 2^e année d'études et
- 2 " " " de 2^e en 3^e " "

Certificats de capacité.

Les sieurs Loontiens Isidore, et Van Cuyck Paul, de la section des élèves-architectes ; Libert Jules, de la section des élèves-mécaniciens ; ainsi que Hubert Gustave, et van Haecke Alfred, de la section des élèves-constructeurs de navires, ont subi devant le Jury d'examen, l'épreuve réglementaire sur toutes les matières faisant l'objet de l'enseignement spécial de leur section respective et ont obtenu le certificat de capacité ; les sieurs Loontiens et Hubert avec distinction, les trois autres d'une manière satisfaisante.

Le jury, sous la présidence de M. Ed. Jean, était composé de MM. Lanszweert et Van der Schueren, membres de la Commission, du directeur et des professeurs des récipiendaires.

Distribution des prix.

La distribution solennelle des prix a eu lieu le 12 Mai dans la grande salle du Casino. M. Van Hille, professeur d'économie industrielle, y a prononcé, en flamand, le discours d'usage dont le sujet était : « Les Caisses de retraite et d'épargne garanties par l'Etat, envisagées au point de vue des intérêts de la classe ouvrière ».

Présence aux cours.

L'assiduité aux cours a été aussi satisfaisante que les années précédentes. Dans presque tous les cas les absences ont été justifiées par les certificats que nous réclamons aux parents des élèves en cause.

Déchets pendant l'année.

Au 31 Décembre, la population de l'Ecole n'était descendue qu'à 152 élèves. A la fin de Février, 131 élèves fréquentaient encore l'établissement, mais à la fin de l'année scolaire leur nombre n'a plus été que de 98.

Discipline.

Comme antérieurement, la discipline et le bon ordre n'ont jamais laissé à désirer. Pour les faire respecter, nous n'avons dû prendre que des mesures de répression très légères.

Horaire.

L'emploi du temps a été réglé conformément au tableau, figurant à la page 52^{bis} du présent rapport.

Horaire des cours pour l'année 1900-1901.

JOURS	HEURES	COURS PRÉPARATOIRES		COURS D'APPLICATION		
		1 ^{re} ANNÉE	2 ^e ANNÉE	1 ^{re} ANNÉE	2 ^e ANNÉE	3 ^e ANNÉE
Lundi	6 1/2 à 7 1/2 7 1/2 à 8 1/2	Arithmétique Dessin (1)	Géométrie Dessin (2)	Géométrie descriptive Dessin (3)	Construction { civile mécanique navale Dessin (3)	Répétition de cours ^{na} { civile mécanique navale Dessin (3)
Mardi	6 1/2 à 7 1/2 7 1/2 à 8 1/2	Eléments de dessin linéaire Dessin	Arithmétique Dessin	Géométrie Dessin	Tenue des livres Dessin	Construction { civile mécanique navale Dessin
Mercredi	6 1/2 à 7 1/2 7 1/2 à 8 1/2	Arithmétique Dessin	Géométrie Dessin	Géométrie descriptive Dessin	Physique Dessin	Répét ^{na} de Physique Dessin
Judi	6 1/2 à 7 1/2 7 1/2 à 8 1/2	Eléments de dessin linéaire Dessin	Arithmétique Dessin	Géométrie Dessin	Construction { civile mécanique navale Dessin	Répétition de cours ^{na} { civile mécanique navale Dessin
Vendredi	6 1/2 à 7 1/2 7 1/2 à 8 1/2	Arithmétique Dessin	Géométrie Dessin	Physique Dessin	Economie industrielle Dessin Dessin	
Samedi	6 1/2 à 7 1/2 7 1/2 à 8 1/2	Arithmétique Dessin	Géométrie descriptive Dessin	Algèbre Dessin	Hygiène Dessin Dessin	
Dimanche	8 à 11 du matin	Peinture de bois, marbres, etc. Tracé de navires en grandeur naturelle.				

- (1) Dessin à main levée.
 (2) Dessin de projections et d'éléments de perspective.
 (3) Dessin { d'architecture,
 industriel,
 de construction navale.
 d'après le plâtre.

Corps enseignant.

La composition du corps enseignant n'a subi aucun changement.

Cours professionnels de peinture d'imitations de bois et marbres et de tracé de navires.

Ces cours sont donnés les dimanches de 8 à 11 heures; ils ont été suivis respectivement par 16 et par 5 élèves.

Inspection.

M. l'inspecteur Général Rombaut a visité l'Ecole le 6 Janvier et M. l'inspecteur Wouters le 28 Mars.

Collections.

Les ressources budgétaires nous ont permis d'ajouter à notre collection d'instruments de physique une lampe à arc avec accessoires, un modèle de résistance réglable et un ensemble téléphonique complet.

Bibliothèque.

Notre bibliothèque a encore reçu cette année plusieurs volumes fort utiles, envoyés par M. le Ministre de l'Industrie et du Travail; en outre plusieurs nouveaux et très intéressants ouvrages ont été acquis au moyen du crédit inscrit chaque année au budget à cette fin.

Locaux et mobilier.

Ainsi qu'il a été signalé dans les précédents rapports, les locaux sont trop petits et le mobilier scolaire est suranné et insuffisant. Toutefois, il est permis d'espérer que l'administration communale pourra, avant le commencement de la prochaine réouverture des cours, y remédier en grande partie.

SECTION II.

Ecole professionnelle.

Voici le rapport que nous a fait parvenir la commission administrative de l'école professionnelle, sur les travaux de la société pendant l'exercice 1900-1901.

§ 1. — Organisation.

L'empressement avec lequel la population a répondu à l'ouverture de nos cours de 1900-1901 nous a démontré

combien nous avons raison de poursuivre le but que nous nous étions donné.

Quoique nos moyens se soient trouvés bien rudimentaires, nous avons osé installer les cours de forge et de menuiserie à côté de ceux déjà existants de plomberie, de sculpture et de peinture décorative, de typographie, et leur fréquentation a été une nouvelle preuve de l'utilité de nos efforts.

Nous avons pu donner, outre les leçons du dimanche, grâce à la bonne volonté et à l'abnégation des professeurs (MM. Pickery, Halle, Boedt, De Vriese, Tremmery, Clemmé, De Boerder, De Cock et Desitter), pendant la dernière partie de l'année scolaire, des leçons le jeudi soir. Ces leçons du jeudi se sont données trop tard, de 8 à 10 heures, les élèves ressentant trop de la fatigue du labeur journalier, aussi avons-nous tenu compte de cette remarque dans l'horaire 1901-1902.

Le nombre des élèves ayant fréquenté les cours est de :

Plomberie : professeurs MM. Desitter et Vandé Veld	7 élèves
Composition décorative, sculpture : professeur M. Pickery	6 élèves
Composition décorative, peinture : professeur M. Halle	5 élèves
Typographie : professeurs, MM. De Vriese et Tremmery	7 élèves
Menuiserie : professeurs MM. Boedt et De Cock	7 élèves
Forge : professeurs MM. Clemmé, De Boerder et De Cock	10 élèves
Total	42 élèves

§ 2. — Comptabilité. Subsidés et dons.

Nos dépenses de première installation ont été établies et approuvées comme suit :

Plomberie, matériaux à acquérir	150 fr.
Composition décorative. Sculpture et modelage. Modèles en terre	150 "
Composition décorative. Peinture. Modèles	150 "
Typographie. Matériel à acquérir	400 "
Menuiserie. Matériel et matériaux à acquérir	300 "
Forge. Matériel et matériaux à acquérir	750 "
Total	1850 "

Nos dépenses pour l'exercice 1900-1901 ont été établies et approuvées comme suit :

Allocations aux professeurs	1050 fr.
Matériaux pour la plomberie	400 "
» pour la peinture et le modelage	200 "
» pour la typographie.	300 "
» pour la menuiserie	200 "
» pour la forge	400 "
Bibliothèque	150 "
Collections	100 "
Total	2800 "

Nous n'avons pu réaliser notre budget en dépenses, faute de ressources, les recettes ne s'étant élevées qu'à la somme de 1250 francs.

Elles se décomposent comme suit :

Subside de la Ville d'Ostende.	600 fr.
Cotisations des membres	50 "
Don d'un anonyme, à usage spécial (paiement d'une facture de matériel)	600 "
Total	1250 "

Cependant, grâce à l'obligeance de diverses personnes, nous avons pu nous procurer une partie du matériel et des matériaux pour la menuiserie et la forge.

Il nous est un devoir de remercier encore ces personnes pour les témoignages d'intérêt qu'ils ont bien voulu nous donner.

Voici le nom de ces généreux donateurs :

- MM. Anonyme, Ostende : matériel d'imprimerie, matériaux pour la forge et la plomberie, modèles pour la plomberie.
- Alb. Bouchery, Ostende : impressions diverses, papier.
- John Liebaert, Ostende : bois.
- Henri De Gryse, Ostende : bois.
- Goormachtig, Ostende : bois.
- Jolyt Aimé, Ostende : bois.
- Clemmé, Ostende : un soufflet de forge.
- Dewandre frères à Liège : fers à forger.

Un industriel de notre ville a bien voulu nous vendre, à longue échéance, une partie de matériel et de matériaux pour la menuiserie et la forge (étaux, enclume, fer, rabots, vis, plomb, etc.).

Nous avons subsidié notre moniteur de plombier, pour qui nous avons obtenu une bourse de voyage de deux cents francs pour aller se perfectionner à l'école de plomberie de Bruxelles.

En retour du subside. Monsieur De Sitter s'est engagé, par contrat, à enseigner la plomberie pendant cinq ans au moins.

Nos recettes de 1250 francs ont servi :

1° A payer les frais de séjour du moniteur de plomberie à Bruxelles	fr. 200,00
2° Gratifications aux professeurs	» 160,00
3° Modèles en plâtre.	» 100,00
4° Frais de voyages remboursés à M. Pickery	» 50,00
5° Abonnement au journal de plomberie	» 6,00
6° Frais de l'exposition.	» 70,00
7° Frais de timbres, de l'impression des diplômes, d'impression des cartes d'invitation aux 1 ^{res} conférences	» 64,00
8° Paiement d'une facture de matériel et de matériaux (acompte)	» 600,00
	<hr/>
	Total fr. 1250,00

§ 3. — *Exposition des travaux d'élèves.*

Notre exposition qui a eu lieu au mois de Mai 1901, dans la rotonde du Kursaal, gracieusement mise à notre disposition par l'Administration communale, a été couronnée d'un brillant succès. Quarante industriels et commerçants de notre ville y ont participé. Les travaux des élèves avaient été groupés en une section spéciale.

Nous avons cependant à regretter que pas une seule réponse au questionnaire du concours ne nous soit parvenue.

La remise solennelle des diplômes de mérite a été faite le 23 Octobre dans les salons du Casino.

§ 4. — *Inspections.*

Monsieur Rombaut, Inspecteur général de l'enseignement professionnel et industriel au ministère du Travail et de

l'Industrie, a bien voulu répondre à notre invitation et nous a fait l'honneur de visiter les cours, le premier dimanche de Janvier 1901.

Il a surtout insisté sur la nécessité de la fréquentation régulière des élèves, qui ne peut s'obtenir efficacement sans une rétribution scolaire. Cette rétribution, quelque faible qu'elle puisse être, est stimulatrice par le sacrifice pécuniaire qu'elle impose aux parents des élèves. Nous avons dû déclarer que, dans la période de propagande où nous nous trouvions, nous n'osions pas encore envisager cette solution. (*Elle a été essayée en 1901-1902 pour le cours de sténographie et sera appliquée en 1902-1903 d'une façon générale.*)

§ 5. — *Bibliothèque et Collections.*

Les dons à la bibliothèque ont été peu importants.

Nous n'avons reçu que des documents sur le fonctionnement de l'école professionnelle de Gand et un album de la maison Fétu-Defize de Liège.

Les collections se sont trouvées enrichies des dons suivants :

De M. le sénateur Montefiore-Lévy (articles en bronze phosphoreux).

De la Société John Cockerill (fers, aciers, minéraux et minéraux).

De la Société de la Providence (fers profilés).

De la Société de la Vieille-Montagne (minéraux de zinc).

De la Société des carrières de Lessines (pavés et graviers).

De MM. Suys, frères à Gand (échantillons de bois étrangers).

De MM. De Meyer, frères à Gand (échantillons de bois du pays).

De M. Aimé Jolyt, à Ostende (échantillons de bois exotiques et de placage).

De M. Dumon fils, à Ostende (matériaux de construction).

De la Société des Tulleries du Pottelsberg, à Courtrai (tuiles, etc.).

De M. Van Duyfhuys (collection de papiers peints).

De M. Chambon, Bruxelles (plâtres et modèles).

Le matériel existant, reçu de diverses personnes, représente une valeur de douze cents francs.

En présence des désirs exprimés par diverses personnes et membres et grâce à la bienveillance de l'Administration communale qui met deux nouvelles et grandes salles à notre

disposition dans notre local, nous pourrons organiser les cours de **Lingerie**, de **Coupe** et de **Confection de vêtements** et de **Sténographie**. Le nombre des élèves désirant fréquenter ce dernier cours a été tellement nombreux, que la commission a été forcée de fixer un maximum pour les admissions.

Les cours quotidiens ayant été reconnus possibles, ils seront organisés pour l'année 1901-1902 suivant un horaire à discuter.

§ 6. — *Personnel enseignant.*

Les professeurs suivants ont été agréés :

- MM. Desitter et Vande Veld, pour la plomberie.
 Vanden Bergh et De Cock, pour la forge et la mécanique.
 Boedt, Decloedt et De Cock, pour la menuiserie.
 De Vriese et Tremmery, pour la typographie.
 Hubert et Halle, pour la peinture décorative.
 Pickery, pour la sculpture décorative.
 M^{lle} Lagrou, pour la coupe et la confection.
 M^{ms} Savonie, pour la lingerie.
 M. Goffin, pour la sténographie.

La surveillance sera faite par M. Dennekin.
 La direction est confiée à M. Vande Veld.

§ 7. — *Commission administrative.*

Le comité est composé de :

- MM. Aug. Liebaert, président, échevin de la ville d'Ostende.
 Louis Valcke, membre, industriel à Ostende.
 Lecointe, membre, ingénieur en chef de la Marine de l'Etat, à Bruxelles.
 Maass, membre, professeur à l'Athénée d'Ostende.
 Van Duyfhuys, membre, industriel à Ostende.
 J. Gobin, membre, architecte à Ostende.
 L. Pannier, membre, président du syndicat des entrepreneurs à Ostende.
 Devoldere, membre, marchand-tailleur à Ostende.
 Alb. Bouchery, membre, éditeur à Ostende.
 G. Daveluy, membre, éditeur à Ostende.
 D. Malfaisan, trésorier, peintre à Ostende.
 H. E. Vande Veld, secrétaire, conducteur des travaux de la ville, Ostende.

§ 8. — *Horaire des cours.*

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Forge et mécanique	9 à 10 Théorie 10 à 11 Travail manuel	"	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 7 Travail manuel 7 à 8 Théorie	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel
Menuiserie	9 à 10 Travail manuel 10 à 11 Théorie	"	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 7 Théorie 7 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel
Plomberie	9 à 11 Travail manuel	"	6 à 8 Travail manuel	6 à 7 Travail manuel 7 à 8 Théorie	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel
Coupe et confection	"	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	"	"
Lingerie	"	2 à 4 Broderie Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	"	"	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	"
Typographie	8 1/2 à 11 Travail manuel	"	"	"	6 1/2 à 8 Travail manuel	"	"
Peinture décorative	9 à 12 Travail manuel	"	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel
Sculpture décorative	9 à 11 Travail manuel	"	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel	6 à 8 Travail manuel
Peinture pour jeunes filles	9 à 11 Travail manuel	"	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel	5 3/4 à 7 3/4 Travail manuel
Sténographie	"	"	"	8 à 9 Théorie et pratique	"	8 à 9 Théorie et pratique	"

SECTION III.
Ecole de Navigation.

§ 1. — Administration.

Le Conseil d'administration de l'école de navigation était composé au 31 Décembre 1901 comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	DATE de la 1 ^{re} NOMINATION	Durée du mandat	DATE de la dernière NOMINATION
M. le Comte d'Ursel gouverneur président	Membre de droit		
M. Alphonse Pieters bourgmestre vice-président	id.		
MM. Olivier Roger	A. R. du 31 déc. 1897	4 ans	A. R. du 31 déc. 1900
Aug. Hamman	id.	id.	id.
Désiré Fermon	id. 1898	id.	A. R. du 27 déc. 1899
Léon Pierre	A. R. du 20 avr. 1896	id.	id.
Aug. Daniels	A. M. du 31 déc. 1892	id.	A. M. du 22 déc. 1900

§ 2 — Personnel enseignant.

Le tableau suivant renseigne la composition du personnel enseignant :

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la NOMINATION
M ^{rs} Edg. Remy	Professeur Principal	A. R. 8 sept. 1893
Alph. Bultinck	Professeur de navigation	A. M. 2 août 1893
J. Vanden Weghe	Professeur d'anglais	A. R. 7 août 1898
Lucien Dupont	Agréé pour donner le cours de droit commercial maritime	20 juill. 1899
Eugène Van Oye	Agréé pour donner le cours d'hygiène et de méd. prat.	20 juill. 1899
Pierre Moulin	Prof. de cours de mach. mar.	A. M. 20 sept. 1895
G. Saffre	" suppléant "	A. M. 20 sept. 1895

§ 3. — Fréquentation.

Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre des élèves de chaque catégorie qui ont fréquenté les cours pendant l'exercice 1901 ainsi que le nombre des élèves restant à la fin de l'exercice.

Catégories	Restant au 1 ^{er} Janvier 1901	Entrées	Sorties	Restant au 1 ^{er} Janvier 1902
Long cours	14	41	33	22
Cabotage	2	4	4	2
Pêche	0	3	2	1
Non marins	0	0	0	0
Totaux	16	48	39	25

Parmi les 39 élèves sortis, 26 ont subi avec succès leurs examens respectifs aux quatre sessions du jury, savoir :

Diplôme de capitaine au long cours	5	dont un d'une manière très satisfaisante
id. de 1 ^{er} lieutenant	7	
id. de 2 ^d lieutenant	9	
id. de lieutenant au cabotage	3	dont un d'une manière très satisfaisante
id. de patron pêcheur	2	

Le cours d'anglais a été fréquenté par la moitié des élèves. L'enseignement a été donné conformément aux prescriptions du programme et la conduite des élèves a été fort bonne.

§ 4. — Cours spécial de machines à vapeur.

Le cours, dont l'ouverture a eu lieu le 4 Octobre 1900 et la clôture le 27 Juin 1901, a été suivi par 27 élèves.

6 de ces élèves se sont fait inscrire en vue des examens de la session de Juillet pour l'obtention d'un diplôme.

1 a subi l'examen de mécanicien de 1^{re} classe et 1 celui de mécanicien de 2^e classe, tous deux d'une manière satisfaisante; 4 ont été ajournés.

SECTION IV.

Ecole communale de pêche.

Voici le rapport sur l'année 1901, que nous a fait parvenir la direction de cet établissement :

Locaux.

L'Ecole communale de pêche fut transférée le 1^{er} Octobre 1901 dans les locaux délaissés par l'Ecole industrielle, et placée provisoirement sous ma direction.

L'établissement, ayant subi quelques changements, comprend actuellement outre l'habitation de la concierge, deux salles de classe, une salle de manipulation, un musée, un bureau, un préau et une salle inoccupée.

Personnel.

Le personnel se compose de deux instituteurs, d'un manœuvrier et d'un maître voilier.

Élèves.

Au 1^{er} Octobre 1901 l'école comptait 45 élèves, dont 23 au cours inférieur et 22 au cours supérieur. 2 élèves ont quitté l'établissement dans le courant du 4^e trimestre; par contre 3 nouveaux élèves se sont fait inscrire; de sorte qu'au 31 Décembre 1901 la population de l'école s'élevait à 46 élèves, dont 23 au cours inférieur et 23 au cours supérieur.

Exposition.

L'Ecole communale de pêche a pris part à l'Exposition internationale de pêche maritime organisée en notre ville pendant les mois d'Août et Septembre derniers et y a obtenu un diplôme de grand prix.

SECTION V.

Ecole ménagère.

Voici le rapport sur la situation de l'école ménagère communale pendant l'année scolaire 1900-1901, que nous a fait parvenir la direction de cet établissement :

Ouverture des cours. — Cette année les cours ont commencé le 1 octobre au lieu du 15. Ils ont duré jusqu'au 15 juin 1901

et ont été régulièrement suivis par 49 élèves : 29 pour la 1^{re} année d'études et 20 pour la 2^e année.

Comité de patronage. — Il n'y a pas eu de changement dans la composition du comité de patronage :

M^{me} A. Pieters, présidente ;
M^{me} E. Jean, secrétaire ;
M^{me} Van Sieleghem, membre ;
M^{me} Mertian " "
M^{me} Verhaeghe-Baelle " "
M^{me} Serruys-Bach " "

Personnel enseignement. — M^{me} Vercruyce, directrice, nommée le 14 octobre 1897.

M^{lle} De Gembe, institutrice, nommée le 14 octobre 1897.

M^{me} Maurus, institutrice, nommée le 24 décembre 1897.

M^{lle} De Gembe donne aux élèves de la 2^{me} année les cours de cuisine, lessivage, repassage, coupe et confection, hygiène et économie domestique.

M^{me} Maurus donne le cours d'hygiène et économie domestique, coupe et confection aux élèves de la 1^{re} année : et les leçons de raccommodage à toutes les élèves.

Discipline. — L'ordre et la discipline ont été bons ; je n'ai dû infliger que trois punitions graves pendant toute l'année. Renvoi pour un jour.

* Les progrès réalisés ont été très satisfaisants et en général les jeunes filles s'intéressent beaucoup à toutes les occupations manuelles.

Diplômes de sortie. — Sept élèves ont obtenu leur diplôme de sortie à la fin de l'année.

Matériel. — Le local et le matériel sont en très bon état.

Exposition des travaux. — Au mois de juin, l'école ménagère a organisé une exposition dans le préau de l'établissement. Cette exposition a été ouverte pendant trois jours ; elle a été visitée par 856 personnes et par les élèves des classes supérieures de l'Institut de demoiselles.

Les jeunes filles des groupes ont travaillé chaque matin afin de faire voir au public ce qui est enseigné dans le courant de l'année. Pendant l'exposition un lunch a été offert à MM. les Bourgmestre et Echevins, aux dames patronnesses et à MM. les membres des comités scolaires.

L'École ménagère a également participé à l'exposition internationale d'hygiène et de sauvetage et y a obtenu un grand prix.

Inspections. — Outre les inspections réglementaires faites par M^{lle} Van Gehuchten, Monsieur l'Echevin de l'Instruction publique a bien voulu nous honorer de quelques visites avec des personnes qui s'intéressent à l'éducation et à l'Instruction des enfants de la classe ouvrière et qui ont eu ainsi l'occasion de voir quels sont les sacrifices que la Ville s'impose pour ses écoles.

Soupe scolaire. — Les élèves ont prêté leur modeste concours à l'œuvre philanthropique de la soupe scolaire. Avant l'installation définitive de la cuisine spéciale elles ont aidé à la préparation des aliments et ont fait le service le midi. Cette besogne a duré quatre semaines.

Fréquentation. — Malgré tous les avantages que donne l'école ménagère, le nombre d'élèves n'est pas en rapport avec celui des établissements d'Instruction primaire pour filles. Il serait donc désirable d'envoyer à tous les parents qui ont des filles de quatorze à seize ans un avis pour les engager à mettre leurs enfants pendant deux ans à l'école ménagère communale.

TITRE IV. FINANCES COMMUNALES.

CHAPITRE I.

EMPRUNTS DE 1898.

SECTION I.

Situation au 31 Décembre 1900.

La convention conclue avec un syndicat de banques en vue de l'émission de notre emprunt de 1898, expirant le 31 Décembre 1901, votre Collège a dû veiller au placement du solde de l'emprunt encore en dépôt aux diverses banques.

Les tableaux A, B, C, D et E qui suivent vous donneront année par année, l'emploi du produit de l'emprunt.

A. Produit net de l'emprunt 1898.

	COMPTE 3 %		COMPTE 2,825 %		TOTAL	
Répartition	5900500	"	9046250	"	14946750	"
Intérêts 1898	76192	48	149674	60	225867	08
" 1899	15429	48	202061	68	217491	11
" 1900	14809	59	155989	86	170748	95
" 1901	16182	60	97727	08	118909	68
Compte 2 1/2	"	"	455	89	445	89
" 1902	167	73	890	75	558	48
	6028281	88	9652409	31	15675781	19

B. Montant des intérêts de 1898 à 1902

Produit net	15675781	19
Produit nominal	14946758	"
Intérêts	729031	19

**C. Comptes courants de l'emprunt 1898, aux diverses
banques du syndicat.**

1898	Compte 3 %	prélèvements . . . fr.	4986436	54
		frais	3	20
	Compte 2.825 %	prélèvements	1270000	"
		frais	3	60
1899	Compte 3 %	prélèvements	454559	14
		frais	2	20
		intérêts	1238	47
	Compte 2.825 %	prélèvements	1436874	99
		frais	4	95
		intérêts	4718	16
		droits de garde de cautionnements	469	80
1900	Compte 3 %	prélèvements	27221	45
		frais	1	30
	Compte 2.825 %	prélèvements	1856921	61
		frais	3	65
		intérêts	39	89
		droits de garde de cautionnements	3195	85
1901	Compte 3 %	prélèvements	861	63
		frais	1	30
	Compte 2.825 %	prélèvements	2908465	99
		frais	303	32
		droits de garde de cautionnements	1860	70
	Achat d'un titre Ostende 1898		77	85
	Reprise du service de l'emprunt 1898.		1564	08
1902	Versé chez le receveur communal.		1636513	02
	En dépôt aux banques		1083526	97
	Contestation avec la Banq. de Bruxelles		912	43
		Fr. 15675781		19

D. Dépôts aux banques au 1^{er} Janvier 1901.

1. Société générale Bruxelles. Compte 3 %	754000	"
2. Société générale Bruxelles. " 2 1/2 %	79511	78
3. Banque de Paris et des Pays-Bas. " "	50015	19
4. Banque de Bruxelles. " "	50000	"
5. F. M. Philippson, Bruxelles. " "	50000	"
6. Banque d'Anvers, Anvers. " "	50000	"
7. Banque centrale Anversoise. " "	50000	"
	Fr. 1083526	97

E. Justification de recette du produit de l'emprunt 1898.

Porté au compte de l'exercice 1898 (diffé- rence des articles 32 et 283	6905804	84
Porté au compte de l'exercice 1899 art. 35	986859	83
" " " 1900 art. 44	2140056	94
" " " 1901 art. 132	2908465	09
" " " 1901 art. 135	87501	52
" " " 1902 art. 149	1548726	77
" " " 1902 art. 151	558	48
A porter en recettes et dépen- ses en 1902 art. 149		
a) Frais et intérêts des comptes courants	6209	04
b) Droits de garde de cautionnements	5526	35
c) Achat d'un titre Ostende 1898	77	85
d) Reprise du service de l'emprunt 1898	1564	08
e) En dépôt à diverses banques (voir tableau D)	1083526	97
f) Contestation avec la banque de Bruxelles.	912	43
	Fr. 15675781	19

Nous constatons que pendant les quatre années pendant lesquelles les comptes courants ont été maintenus aux diverses banques, les intérêts de l'emprunt, dont l'émission a produit 14946750 fr. se sont élevés à la somme de 729031.19 fr. mettant ainsi à la disposition de la ville une somme de 15675781.19 fr.

Une partie du produit de l'émission, soit 5900500 fr. était

réservée au remboursement des anciens emprunts de 1877 et 1885. Cette partie ayant produit un intérêt de 122781.88 la somme consacrée au remboursement des anciens emprunts est de 6023281.88 fr.

Durant les années 1898 à 1901 les remboursements se sont élevés à 5750942.93 fr. Il reste donc un excédent de 272338.95 fr.

A la suite de l'arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles du 13 mars 1901, enjoignant à la ville de continuer le service de l'emprunt de 1877, peu de porteurs de titres demandèrent le remboursement anticipatif.

Une somme de 25783.53 fr. sur laquelle il a été remboursé 273.75 fr. reste réservée au remboursement de la prime afférente aux titres convertis, mais dont les porteurs n'ont pas jusqu'ici exigé le paiement.

La partie réservée à l'exécution de travaux a produit jusqu'au 4 janvier 1902, un intérêt de 606249.31 fr.

A cette date le solde de l'emprunt a été retiré des banques; une somme de 1600000 fr. a été placée en rentes sur l'Etat; une de 1083526.97 a été placée en compte courant aux banques, conformément aux tableau D.

SECTION II.

Reprise du service d'émission de l'emprunt.

Au 30 juin 1901 il restait en circulation 19 titres provisoires roses complètement libérés, dont les porteurs n'avaient pas demandé l'échange, ainsi que 21 titres provisoires verts sur lesquels il restait à verser une somme de 70 fr. plus les intérêts depuis.

Par lettre du 17 juin 1901, le syndicat nous demanda de reprendre le service d'émission de l'emprunt, nous offrant de nous abandonner le bénéfice à résulter de l'opération.

A la suite de notre acceptation, le syndicat nous remit :

1° 19 titres définitifs série 6800 n° 7 à 25 à remettre en échange de leur titre aux porteurs de titres provisoires roses.

2° 21 titres définitifs série 6799 n° 11 à 25 et série 6800 n° 1 à 6 à remettre aux porteurs de titres provisoires verts, en échange de leur titre et après versement de la somme de fr. 70 majorée des intérêts moratoires, s'élevant au 23 juin 1901 à la somme de fr. 10.48.

Ces 21 titres nous furent cédés au taux de 80.48 fr. pour fr. 1690.08. Trois coupons ayant été indûment détachés de ces titres, il nous a été bonifié 126 fr.

La reprise nous coûte donc fr. 1564.08 que vous trouverez portés au tableau E.

CHAPITRE II.

TAXES COMMUNALES.

En séance du 19 septembre 1901, le Conseil communal a sollicité le renouvellement de la taxe sur les cercles de jeux. Cette délibération a été approuvée par arrêté Royal du 15 décembre 1901, pour un nouveau terme d'une année.

Le règlement de cette taxe a été modifié par le Conseil communal, en séances des 9 et 13 janvier 1902. Les modifications ont été approuvées par arrêté Royal du 1 février suivant.

CHAPITRE III.

DETTES ET INTÉRÊTS.

Tableau des dettes au 31 Décembre 1901.

NATURE DES DETTES	CAPITAUX au 31 déc. 1901	TAUX de L'INTÉRÊT	MONTANT des intérêts et de l' amortissement	ANNUITÉS restant dues
Dettes exigibles				
Emprunt à primes contracté en 1858	800000		40000	12
Emprunt de 1898	25172500	2 %	666400	86
Emprunt par l'entre- mise de la Soc ^{ie} du Crédit Communal	325000	5 1/2	17875	23

CHAPITRE IV.

RÉSUMÉ DU BUDGET DE 1902.

SECTION I.

Recettes ordinaires et extraordinaires.

A. Recettes extraordinaires.

Chap. 1. Résultat des exercices antérieurs	fr.	1048819.30
Chap. 2. Recettes arriérées	»	91373.27
Chap. 3. Recettes diverses	»	262836.29
Chap. 4. Subsidés extraordinaires	»	65499.34
Chap. 5. Recettes à destination spéciale	»	1930000.00
Chap. 6. Recettes sur ressources provenant de l'emprunt	»	2532498.80
	fr.	5931027.09

B. Recettes ordinaires.

§ 1. Dotation communale	fr.	349484.00
§ 2. Centimes additionnels et taxes locales	»	300100.00
§ 3. Annuités et intérêts	»	195205.63
§ 4. Produit des établissem. d'instruction	»	14700.00
§ 5. Subsidés de l'Etat et de la province	»	68807.70
§ 6. Commerce maritime	»	78954.80
§ 7. Abattoir, minque	»	74823.99
§ 8. Exploitations en régie	»	1252025.00
§ 9. Fermes	»	138984.00
§ 10. Produits des propriétés louées	»	22087.58
§ 11. Produits divers	»	15000.00
§ 12. Recettes pour ordre	»	54659.25
Total des recettes ordinaires.	fr.	2564831.95

Récapitulation.

Recettes extraordinaires	fr.	5931027.09
Recettes ordinaires	fr.	2564831.95
Total des recettes	fr.	8495859.04

SECTION II.

B. — Dépenses ordinaires et extraordinaires.

Dépenses ordinaires.

1° Section : Administration	fr.	921679.00
2° " Pensions	"	50087.27
3° " Police et sûreté publique	"	250218.50
4° " Bienfaisance publique	"	209648.02
5° " Cultes	»	13807.31
6° " Enseignement public	"	349355.20
7° " Dettes et rentes	"	753410.53
Total des dépenses ordinaires	fr.	2548205.83

Dépenses extraordinaires.

§ 1. Rappels et régularisations	fr.	494445.00
§ 2. Dépenses diverses	"	1299556.58
§ 3. Dépenses sur ressources à destination spéciale	"	1930000.00
§ 4. Dépenses sur ressources provenant de l'emprunt	"	2195783.53
Total des dépenses extraordinaires	fr.	5919795.11

Récapitulation.

Dépenses ordinaires	fr.	2548205.83
Dépenses extraordinaires	"	5919795.11
Total des dépenses	fr.	8468000.94

Récapitulation générale.

Total des recettes	fr.	8495859.04
Total des dépenses	"	8468000.94

Excédent. " 27258.10

Ce budget a été approuvé par le Conseil communal, en séances des 24 et 31 Décembre 1901.

TITRE V.

CULTES.

CHAPITRE I.

CULTE CATHOLIQUE.

SECTION I.

Conseils de Fabrique.

(Voir la composition au rapport de 1900, p. 169).

SECTION II.

Personnel.

Aucune modification n'est survenue dans la composition du clergé attaché aux diverses églises (voir le tableau p. 170 du rapport sur l'exercice 1900).

SECTION III.

Bâtiments du Culte.

A. *Eglise des SS. Pierre et Paul.* — Les travaux de reconstruction de cette église, autorisés par Arrêté Royal du 2 Décembre 1898, ont été poussés activement.

Au 31 Décembre 1901, il avait été payé aux entrepreneurs Van Ophem frères :

Sur le montant de l'entreprise	455.000,00
Du chef de travaux supplémentaires	92.663,44

Total fr. 547.663,44

Cette dépense avait été couverte par les ressources suivantes :

a) Prélèvement sur le subside de 350.000 fr. de l'Etat belge	295.908,81
b) Subside de la Province	5.000,00
c) Subside de la Ville	255.000,00

Total fr. 555.908,81

Les ressources totales dont dispose la fabrique d'église pour la construction du nouveau bâtiment se décomposent comme suit :

Subside du Gouvernement.	350.000,00
Subside de la ville.	350.000,00
Subside de la province	18.750,00
Subside de la fabrique	150.000,00

Total fr. 868.750,00

Non compris le produit de la vente des terrains lui appartenant, situés à Breedene, Ostende, Oudenbourg, Clemskerke et Middelkerke, et estimés à environ 100.000 francs.

Le chiffre des dépenses à faire s'établit comme suit :

Montant de l'entreprise principale	1.248.000,00
Travaux supplémentaires :	

a) Du chef de consolidation du sol et enlèvement des tourbes	89.163,00
b) Déblais, béton et maçonneries	130.790,00
c) Supplément d'honoraires de l'architecte	8.600,00
d) Indemnités de surveillance	19.571,61
e) Pose de la pierre commémorative	2.984,39

Total frs. 1.499.109,00

Dans cette dépense n'est pas comprise celle afférente à la construction des tours et l'acquisition du mobilier de la nouvelle église.

Les crédits pour les travaux en cours offrent donc un découvert de 1.499.109 fr. — 870.750 fr. = 630.359 francs.

B. *Eglise des SS. Pierre et Paul. Construction d'une maison décanale.* — Les plans, devis et cahiers des charges relatifs à la construction d'une maison décanale ont été arrêtés par le Conseil communal en séance du 6 Novembre 1900, et approuvés par la Députation permanente en séance du 24 Mars 1901 et par la Commission Royale des Monuments, sous réserve de quelques modifications, le 15 Décembre 1900.

L'ouverture des soumissions eut lieu le 30 mars 1901 et donna le résultat suivant :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT AVEC	MONTANT SANS
	MINIMUM DE SALAIRE	MINIMUM DE SALAIRE
Sanders Joseph	frs. 36400.00	frs. 36400.00
Degryse Henri	39300.00	39000.00
Heughebaert et Verkeempinck	39776.41	39576.41
Dekuyperè Charles	43700.00	43595.00
Allaert et De Meester	45100.00	44100.00
Pauweis Ernest	46200.00	46200.00

La soumission de M. Sanders fut approuvée en séance du Collège Échevinal du 4 Avril 1901 et par la Députation permanente le 19 Avril suivant.

Le subside de l'Etat fut de 2500 francs, celui de la province de la même somme.

C. *Eglise des Capucins.* — Nous avons relaté dans notre rapport sur l'exercice 1899, que Monsieur le Ministre de la Justice avait refusé son concours financier pour les travaux de restauration de la façade de l'église des Capucins, sous prétexte que la dite église n'avait aucun caractère légal en ce sens qu'elle n'avait pas été reconnue comme succursale, chapelle ou annexe, et que dans ces conditions son Département n'avait pas à autoriser l'adjudication publique des travaux que la Ville d'Ostende se proposait d'effectuer à la dite église.

La Province refusa à son tour toute intervention et notre Collège se vit dans la nécessité de réduire considérablement l'importance des travaux à exécuter à cet édifice. De nouveaux plans furent élaborés et approuvés par le Conseil Communal en séance du 31 Juillet 1900. L'adjudication publique eut lieu le 25 Août suivant et l'exécution des travaux fut adjugée à MM. Jonckheere et Verhaeghe, entrepreneurs à Eerneghem, moyennant la somme de 19450 francs.

Au cours des travaux, il fut reconnu nécessaire d'effectuer quelques travaux supplémentaires, s'élevant à 2248 francs et parmi lesquels nous citerons :

- 1° le remplacement de la cloche ;
- 2° la restauration de la peinture intérieure, et
- 3° le placement de treillis devant les fenêtres.

D. *Eglise St Joseph. Ameublement.* — Le tableau ci-dessous indique le coût de l'ameublement de l'église St Joseph et les noms des fournisseurs :

N°	NATURE	NOM DE L'ENTREPRENEUR	DOMICILE	PRIX d'adjudication	
1	Trois cloches en bronze Poids: le DO 2900 kg. le RE 2060 kg. le MI 1220 kg.	A. Causard	Tellin	21318 fr.	
2	Chemin de la Croix	Ch. Beyaert	Bruges	5000 fr.	
3	Orgues	Emile Kerkhoff	Bruxelles	22000 fr.	
4	Buffet d'orgue	Léonard Blankaert	St Denis	5700 fr.	
5	Chaire de vérité	id.	Westrem	5985 fr.	
6	Stalles	id.		5300 fr.	
7	Banc de communion	id.		3500 fr.	
8	Confessionnal	id.		1875 fr.	
AUTELS.					
9	Maitre-autel	Léop. Blanckaert	id.	14150 fr.	
10	Autels du Sacré-Cœur	id.		8080 fr.	
11	Autel Notre-Dame	id.		8725 fr.	
12	Autel St. Joseph	id.		8785 fr.	
13	Autel St. Antoine	id.		8870 fr.	
14	Crédences du Maitre-autel	id.		250 fr.	
15	4 Crédences pour les autres autels	id.		750 fr.	
16	Fonts baptismaux	id.		2260 fr.	
<i>Peinture et dorure</i>					
17	du Maitre-autel	Léon Bressens	Gand	3925 fr.	
18	de l'autel du Sacré-Cœur	id.		1655 fr.	
19	de l'autel Notre-Dame	id.		1975 fr.	
20	de l'autel St. Joseph	id.		1785 fr.	
21	de l'autel St. Antoine.	id.		1695 fr.	
				Total	132578 fr.
22	Installations d'éclairage	Henri De Gryse	Ostende	10634,45	
23	Installations de chauffage	J. De Groef	Bruxelles	15788,56	

Les plans devis et cahier des charges concernant l'ameublement de l'église St. Joseph furent approuvés par le Conseil Communal en séance du 11 décembre 1900. Ce Collège décida en outre d'accorder à la Fabrique d'église un subside égal au tiers de la dépense, lequel tiers ne pourrait dépasser la somme de 45000 francs.

M. le Curé de la paroisse s'était engagé, par lettre du 31 mars 1900, à intervenir dans la dépense pour une somme 44664,17 francs à prélever sur ses ressources personnelles et à verser en trois annuités.

Le Collège Echevinal sollicita également l'intervention de la Province et de l'Etat dans cette dépense. Le Conseil provincial refusa pour les motifs exposés dans le rapport suivant dont les conclusions furent adoptées en séances des 12 et 16 juillet 1901 :

Rapport de la 4^e commission sur une demande de subside en faveur de l'ameublement de l'église St Joseph à Ostende.

Votre commission a examiné la question de principe soulevée par le message de la Députation permanente.

Faut-il entrer dans une voie nouvelle et allouer des subsides pour l'ameublement des édifices du culte ?

Jusqu'ici la question a été constamment résolue, dans le sens négatif. Ainsi à Roulers deux nouvelles églises ont été construites et aucun subside n'a été alloué pour leur ameublement.

Il n'y a pas d'illusions à se faire ; si une demande est acceptée il n'y aura pas de motif pour refuser les autres. On aura beau décider qu'un subside a été voté par mesure exceptionnelle, cette exception sera invoquée plusieurs fois chaque année.

Votre commission a l'honneur d'attirer votre attention :

1^o Sur le fait qu'aucune œuvre esthétique spécialement à subsidier n'est invoquée.

2^o Sur le chiffre élevé du subside sollicité ; le sixième de 132.573 frs soit 22.095.50 frs.

3^o Sur les nombreux subsides votés et qui grèvent notre budget. Nous avons des engagements en faveur des édifices du culte et des monuments jusqu'à concurrence de 280.000 frs (chiffre rond) dont 60.000 sont inscrits à l'extraordinaire.

Dans ces conditions votre commission a l'honneur de vous proposer de ne pas accepter la demande et de maintenir le principe de ne pas intervenir pour l'ameublement des églises.

Le Rapporteur,
A. VERTÉ.

En présence de la décision du Conseil provincial, le département de la Justice de même que celui de l'Agriculture et des Beaux-Arts s'abstenaient également d'intervenir.

Un tiers de la dépense restait donc à couvrir et dans sa séance du 26 novembre 1901 le Conseil Communal refusa de la prendre à sa charge.

E. Eglise St. Joseph. — Superstructures.

Les travaux de construction de l'église St. Joseph furent terminés fin février 1901 et la réception provisoire en fut faite le 1 avril suivant, par MM. le Baron Bethune, membre de la députation permanente, M. Verraert, ingénieur de la ville et M. Naert, inspecteur-architecte provincial.

F. Eglise Notre-Dame — Cloches.

En 1895, la ville avait fait enlever de la tour de l'église Notre-Dame les trois cloches prêtées à titre précaire et provenant de l'ancien carillon communal.

En séance du 9 février 1897, le Conseil décida de remplacer celles-ci par deux nouvelles, dont coût 4162,52 francs.

En séance du 30 avril 1901, votre Collège a décidé de prendre à charge de la ville la restauration des montures de ces cloches, estimée à 297 francs. Ce travail fut exécuté par M. Causard de Tellin.

G. Eglise Notre-Dame. — Toiture.

Le mauvais état de la toiture de cette église avait été signalé à diverses reprises. L'administration fabricienne n'ayant pas les ressources nécessaires pour effectuer ce travail, le Conseil communal fut appelé à prendre la dépense à sa charge. En conséquence il arrêta, en séance du 27 mars 1900, le cahier des charges, le devis et les plans concernant ce travail. Ces documents furent approuvés par la députation permanente, en séance du 16 novembre suivant. L'exécution du travail fut autorisé par arrêté Royal du 30 avril 1901.

L'adjudication publique des travaux eut lieu le 2 mars 1901 et ceux-ci furent adjugés à M. J. B. Marmitte, entrepreneur à Bruxelles, moyennant la somme de 6200 francs.

L'Etat et la province ont accordé pour ces travaux, un subside égal au huitième de la dépense, soit chacun 775 frs.

G. Eglise St Antoine de Padoue. — Construction.

En séance du Conseil communal du 28 novembre 1899, furent approuvés les plans, devis et cahier des charges d'une église provisoire à construire dans la nouvelle paroisse du Phare, érigée par arrêté Royal du 31 juillet 1899.

Ces documents furent approuvés par la députation permanente, en séance du 22 décembre 1899. L'adjudication publique des travaux eut le 20 janvier 1900 et le sieur Callebert

Henri, entrepreneur à Ostende, fut déclaré adjudicataire au prix de 19600 francs.

Le subside provincial fut fixé à 2450 francs et celui de l'Etat à la même somme.

L'exécution des travaux fut autroisée par arrêté Royal du 25 Mai 1900.

La réception provisoire des travaux fut faite le 23 août 1900, et la réception définitive le 18 Avril 1901.

SECTIONS IV.

Biens des Fabriques.

(Voir le tableau des immeubles possédés par les fabriques d'églises au Rapport de l'exercice 1900, page 176 et suivantes)

A. *Eglise des SS. Pierre et Paul.* — Par arrêté de la députation permanente en date du 27 septembre 1901, la Fabrique de cette église a été autorisée à céder à l'amiable, à la Ville d'Ostende, moyennant la somme de 2795 francs :

A) 5 ares 32 c. de fonds bâti, à prendre au Nord de la parcelle désignée au cadastre de cette ville, section B, n° 69° ;

B) 27 ca. de terre à prendre au Nord-Ouest de la parcelle n° 68, de la même section;

dont l'emprise, nécessaire à l'ouverture d'une rue entre le hameau Albertus et la route pavée longeant l'église de Mariakerke, a été autorisée par arrêté Royal du 31 mai 1901.

B. *Eglise S^{te} Marie (Mariakerke).* — L'ouverture de cette rue nécessitait également une emprise des biens de la Fabrique de l'église de Mariakerke.

Par délibération du 7 juillet 1901, modifiée par celle du 6 octobre suivant, le Conseil de Fabrique sollicita l'autorisation d'alléner à cet effet :

A) 271 m² de terrain à prendre dans les n^{os} 70^a et 88^d de la section B. du cadastre de la Ville;

B) 62 m² à prendre dans le n° 70^a, même section.

Cette aliénation fut autorisée par la Députation permanente en séance du 15 novembre 1901, au prix de 5 fr. le m².

SECTION V.

Corporations religieuses.

Voir page 13 du présent rapport.

SECTION VI.

Dons et Legs.

Aucune donation n'a été autorisée dans le courant de l'exercice 1901.

SECTION VII. — COMPTABILITÉ.
Budgets des Eglises catholiques pour 1901.

RECELVES	RECETTES			RELATIVES A LA CÉLÉBRATION DU CULTE.	DÉPENSES			EXCÉDENT
	Ordinaires	Extraordinaires	TOTAL		Ordinaires	Extraordinaires	TOTAL	
1 ^o des SS. Pierre et Paul	13402.00	552347.34	565749.34	3125.00	10275.33	552100.00	565500.00	249.01
2 ^o de St-Joseph	11273.81	42890.87	54164.68	2327.00	7500.00	47337.68	57164.68	—
3 ^o de Notre-Dame	6818.73	617.27	7436.00	1642.00	5524.52	269.48	7436.00	—
4 ^o St-Antoine de Padoue	4032.00	300.00	4332.00	1397.00	2315.00	620.00	4332.00	—
5 ^o Ste-Marie (Mariakerke)	2656.19	39.95	2696.14	962.00	1734.14	—	2696.14	—
6 ^o des Capucins	1960.00	391.45	2351.45	866.00	1083.57	380.00	2329.57	21.88

SECTION VIII.

REMBOURSEMENT ET REMPLOI DE CAPITAUX.

La loi du 9 mai 1898 avait alloué à la Fabrique de l'Eglise des SS. Pierre et Paul un subside de 350,000 frs pour la construction de la nouvelle église paroissiale, autorisée par arrêté Royal du 7 juillet 1899.

Cette somme fut appliquée à l'acquisition d'obligations de l'Etat à 3 pour cent, s'élevant en capital nominal à 344.400 fr. et qui avaient été inscrites au Grand-Livre de la dette publique sous le n° 73660.

En séance du 12 juillet 1900, le conseil de Fabrique sollicita l'autorisation d'aliéner cette inscription à concurrence de la somme nécessaire à ses besoins du moment. Un arrêté Royal du 3 octobre autorisa cette aliénation à concurrence d'un capital nominal de 150.000 frs.

Par délibération du 7 avril 1901, le même Conseil de Fabrique sollicita l'autorisation d'aliéner totalement le capital susvisé, soit 194400 frs. Un arrêté Royal du 23 juin 1901 n'autorisa cette aliénation que jusqu'à concurrence de la somme de 125000 francs. Aux termes de cet arrêté Royal le solde soit 69.400 frs, ne serait mis à la disposition de l'administration fabricienne qu'après que celle-ci aurait aliéné les trois inscriptions au Grand-Livre de la dette publique belge à 3 %, savoir :

1° une inscription n° 4159, 1^{re} série, au capital nominal de 35400 frs ; — la 2^{me} n° 39912, 2^e série, au capital nominal de 18900 frs ; la 3^{me} n° 2477, 3^{me} série, au capital nominal de 29200 francs.

L'autorisation d'aliéner ces inscriptions fut sollicitée par la fabrique d'église intéressée, en séance extraordinaire du 21 octobre 1901 et accordée par arrêté Royal du 22 février 1902.

CHAPITRE II.
CULTE ANGLICAN.

§ 1. — CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
Last Joseph	Président	1 Juill. 1894	de droit
Golder Henri	Marguillier	15 Févr. 1893	15 Févr. 1901
Williamson U.E.	id.	id.	15 Févr. 1902

Aucun autre membre actuel de la communauté anglicane ne répond aux conditions des articles 1 et 2 du règlement d'ordre intérieur.

§ 2. — COMPTABILITÉ.

RECETTES			DÉPENSES			Excédent.
ordinaires	extraordinaires	TOTAL	relatives à la célébration du culte	ordinaires	extraordinaires	

Budget de 1901.

1960.00	605.57	2565.57	255	2274.00	36.57	2565.57
---------	--------	---------	-----	---------	-------	---------

Compte de 1901.

1897.05	796.98	2694.03	191.42	2117.03	—	2308.50	385.53
---------	--------	---------	--------	---------	---	---------	--------

CHAPITRE III.
CULTE ISRAËLITE.

Parmi les cultes non reconnus, célébrés à Ostende, figure le culte israélite, qui célèbre ses offices dans le bâtiment rue Longue n° 63, pendant les mois d'été.

Par lettre du 10 décembre 1901, adressée à Monsieur le Ministre de la Justice, le Consistoire central israélite de

Belgique a demandé la reconnaissance légale de la communauté d'Ostende.

A l'appui de sa requête le consistoire fit valoir les raisons suivantes :

« Jusqu'en ces derniers temps le Culte israelite n'était célébré à Ostende que pendant la saison d'été. Chaque année une administration temporaire, d'un recrutement toujours difficile, était désignée pour le service de la saison. C'était là une organisation instable et détectueuse.

Depuis quelques années un groupe relativement important de familles israelites s'est fixé, d'une façon permanente, en cette ville ; dès lors il est devenu possible de confier la charge administrative du Culte à un Conseil régulier, choisi parmi les habitants permanents.

Ce Conseil a été élu au commencement de l'année 1901. Sa nomination a été ratifiée par notre consistoire le 30 mai de la même année.

Par lettre en date du 7 juin 1901, l'Administration communale d'Ostende nous a fait connaître que le local réservé au Culte israelite était mis à la disposition du Conseil permanent d'administration, dont nous lui avions fait connaître la composition.

La population israelite d'Ostende compte environ 40 familles, dont la majorité contribue volontairement aux frais du culte.

Pendant la saison d'été, le culte est suivi assidûment par un nombre d'étrangers qu'on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes, notamment lors des grandes solennités religieuses du Culte israelite, qui se célèbrent dans le courant du mois de Septembre.

Suivant qu'ils trouvent ou non moyen d'observer, pendant cette période, les solennités religieuses, les israelites étrangers prolongent leur séjour ou se décident à quitter la plage.

Il importe donc beaucoup que ces étrangers se trouvent en face d'un service parfaitement organisé et qui réponde aux nécessités.

La Communauté israelite d'Ostende n'est pas d'ailleurs la seule intéressée en cette circonstance. Il y a toute une série de localités du littoral, notamment Blankenberghe, Middelkerke et Bruges, qui bénéficieraient grandement d'une forte organisation en un siège central.

Le nombre des Israelites ayant une résidence fixe à Blankenberghe et à Middelkerke s'élève à quelques dizaines de familles et le nombre des étrangers fréquentant ces plages à plusieurs centaines. Nous pouvons signaler entre autres l'existence à Middelkerke de la « Villa Johana », villa scolaire israelite, donnant asile à 50 enfants et adultes.

Les frais nécessités pour l'exercice du Culte permanent à Ostende ont été fixés, pour la période allant du 15 Juin 1901 au 15 Juin 1902, comme suit :

Traitement du Ministre officiant	1800 fr.
Indemnités aux aides officiants pour les fêtes de Septembre.	475 fr.
Autres dépenses	825 fr.
	<hr/>
Total	2600 fr.

Les ressources, pour la même période sont les suivantes :	
Contributions volontaires et location de places	1400 fr.
Offrandes.	200 fr.
	<hr/>
Total	1600 fr.

Excédent des dépenses sur les recettes 1000 francs.
Cet excédent des dépenses provient de la charge qu'a dû assumer la Communauté d'Ostende pour s'attacher un fonctionnaire permanent.

Cette charge serait grandement allégée si, la Communauté d'Ostende étant légalement reconnue, un traitement était attaché aux fonctions de Ministre du Culte de cette Communauté.

Le Conseil communal sera appelé incessamment à émettre son avis sur cette requête.

CHAPITRE IV.

Culte évangélique flamand.

Le culte protestant (évangélique flamand) célèbre ses offices dans le local rue Euphrosine Beernaert n° 52.

Par requête du 24 Novembre 1899, adressée à Monsieur le Ministre de la Justice, 309 adhérents du culte protestant, établis à Ostende, ont demandé la reconnaissance légale de la communauté.

Appelé à émettre son avis sur l'opportunité de cette reconnaissance, le Conseil communal ne s'est jusqu'ici pas prononcé.

TITRE VI. INDUSTRIE.

CHAPITRE I. CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

§ 1. COMPOSITION.

(Voir notre rapport sur l'exercice 1899 p. 190).

§ 2. TRAVAUX,

Les tableaux suivants indiquent les travaux du Conseil pendant l'exercice 1901 :

I. — Travaux du Bureau de Conciliation.

Nombre des séances du bureau pendant l'année: 60.

NOMBRE DES AFFAIRES.	CONTESTATIONS DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL				
	ENTRE				TOTAL.
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie		
Pendantes devant le bureau au 1 ^{er} Janvier	»	»	»	»	»
Inscrites { retenues par le bureau	17	335	»	»	352
pendant l'année { renvoyées au bureau spécial	»	»	»	»	»
Total des affaires dont le bureau était saisi	17	335	»	»	352
AFFAIRES.					
Sur comparution volontaire { Conciliées	»	»	»	»	»
{ non conciliées et renvoyées au conseil	»	»	»	»	»
Sur avertissement par lettre du greffier { conciliées	5	113	»	»	118
{ non conciliées et renv. au conseil	6	184	»	»	190
{ restées sans suite ou retirées par les parties	6	38	»	»	44
Sur citation { conciliées	»	»	»	»	»
{ non conciliées en personne	»	»	»	»	»
{ après comparution des parties par représentant	»	»	»	»	»
RÉCAPITULATION { conciliées	5	113	»	»	118
{ non conciliées	6	184	»	»	190
{ restées sans suite	6	38	»	»	44
Total des affaires dont le bureau a été dessaisi	17	335	»	»	352
Affaires pendantes devant le bureau au 31 Décembre	»	»	»	»	»

Affaires conciliées par le Bureau.

NATURE DES CONTESTATIONS.	CONTESTATIONS				OBSERVATIONS.
	ENTRE			TOTAL.	
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie		
1° De la compétence du Conseil.					
1. Paiement de salaires	14	267	»	281	
2. Indemnité pour renvoi d'atelier sans préavis	»	44	»	44	
3. Indemnité pour abandon de l'atelier	»	9	»	9	
4. Production de compte de masse de pêche	»	1	»	1	
5. Indemnité pour refus de débarquement de bateau de pêche	»	6	»	6	
6. Restitution sur compte de masse de pêche	»	3	»	3	
7. Paiement de parts de compte de masse de pêche	2	»	»	2	
8. Restitution d'effets de mer	1	»	»	1	
9. Indemnité pour blessures au travail	»	2	»	2	
10. Indemnité pour rupture de contrat de travail par le patron	»	1	»	1	
11. Restitution de cautionnement de travail	»	1	»	1	
12. Restitution d'avances au patron pour apprentissage de métier	»	1	»	1	
2° En dehors de la compétence du Conseil.					
Néant.					

II. — Travaux du Conseil.

NOMBRE DES AFFAIRES.	CONTESTATIONS	
	de la compétence du conseil.	en dehors de la compétence du conseil.
R estant à juger au 1 ^{er} Janvier	»	»
Introduites devant le conseil pendant l'année { sur citation	87	»
{ sur comparution volontaire ou avertissement	84	»
Revenues à l'audience sur opposition	»	»
TOTAL	71	»
Jugements avant de statuer au fond, préparatoire, interlocutoire ou sur incident	»	»
Jugements par défaut suivis d'opposition	»	»

NOMBRE DES AFFAIRES TERMINÉES.	CONTESTATIONS	
	de la compétence du conseil	en dehors de la compétence du conseil
Par jugement ou sentence { au fond { contradictoire	25	»
{ par défaut	3	»
{ d'incompétence	1	»
A l'amiable et sans jugement	42	»
TOTAL des affaires terminées	71	»
Affaires restant à juger au 31 Décembre	1	»

Affaires terminées par jugements ou à l'amiable.

NATURE DES CONTESTATIONS	AFFAIRES TERMINÉES PAR JUGEMENTS				A l'amiable & sans jugement	
	entre					
	Ouvriers		Chefs d'industrie et ouvriers		entre	
	En dernier ressort.	A charge d'appel.	En dernier ressort.	A charge d'appel.	Ouvriers.	Chefs d'industrie et ouvriers.
1 ^o de la compétence du Conseil.						
Paiement de salaires	»	»	21	»	4	20
Indemnités pour abandon de l'atelier	»	»	1	»	»	2
Indemnité pour renvoi de l'atelier sans préavis	»	»	11	»	»	10
Restitution d'effets de mer	»	»	»	»	1	»
Restitution d'avances au patron pour apprentissage de métier	»	»	»	»	»	1
2 ^o En dehors de la compétence du Conseil.	NÉANT.					

Actes d'instruction. — Renseignements divers.

Enquêtes directes { sur procès-verbal	»	Pro deo accordés	22
{ sans procès-verbal	»	id. rejetés	»
Enquêtes contraires	»	Autorisations de faveur pour ester en justice	»
Prestation de serment { déferé d'office	»	Nominations de tuteurs pour représenter des mineurs	»
{ id. par la partie	»	Déclarations d'inscription en faux	»
{ référé	»	Récusations suivies d'acquiescement	»
Visites des lieux	»	Récusations renvoyées au tribunal de 1 ^{re} instance	»
Expertises	»	Autres actes	»

III. — Attributions disciplinaires et police des audiences.

MOTIFS DES PLAINTES EN MATIÈRE DE DISCIPLINE. — NATURE DES TROUBLES aux séances du bureau de concilia- tion du Conseil.	DÉSIGNATION DES PATRONS ET OUVRIERS PLAIGNANTS ET INculpés.	RÉSULTATS — ACQUITTEMENTS, CONDAMNATIONS, PEINE PRONONCÉES, EXÉCUTIONS.
NÉANT.	NÉANT.	NÉANT.

IV. — Séances du Conseil.

SÉANCES	NOMBRE DES SÉANCES	NOMBRE DES SÉANCES ou se sont retirés (art. 37 de la loi).					
		Un patron	Un ouvrier	Deux patrons	Deux ouvriers	Trois patrons ou plus	Trois ouvriers ou plus
A 4 membres	»	»	»	»	»	»	»
» 6 id.	8	2	2	»	»	»	»
» 8 id.	11	2	5	»	»	»	»
» 10 id.	13	»	»	»	»	»	»
» 12 id.	»	»	»	»	»	»	»
» 14 id.	»	»	»	»	»	»	»
» 16 id.	»	»	»	»	»	»	»
Remises pour absence du pré- sident	»	»	»	»	»	»	»
Remises pour insuffisance de membres	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL pendant l'année.	27	4	7	»	»	»	»

V. — Comptabilité.

Voici le Budget des Recettes et Dépenses de cette institu-
tion pour l'exercice de 1901.

RECETTES.	
Boni de l'exercice 1899.	144.07
A. Montant de la répartition entre les communes du ressort	2330.93
B. 4 % au comptable sur le montant de l'inter- vention des communes	93.24
	<u>2568.24</u>
DÉPENSES.	
1. Séances du conseil et du Bureau de concilia- tion	1200.—
2. Allocation au Greffier pour travaux extraor- dinaires	150.—
3. Traitement du messenger.	300.—
4. Frais d'impression	100.—
5. Bibliothèque	100.—
6. Indemnité à la police locale	100.—
7. Chauffage et éclairage	75.—
8. Experts et témoins.	100.—
9. Ameublement du local	100.—
10. Frais d'huissier en causes d'indigents	150.—
11. Dépenses imprévues	100.—
12. 4 % au comptable	93.24
	<u>2568.24</u>

CHAPITRE II.

CONSEIL DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL.

Cette institution n'a pas encore été organisée à Ostende.

CHAPITRE III.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE.

§ 1. — *Flotille de pêche.*

(Voir le tableau nominatif des chaloupes à voile et à
vapeur au rapport sur l'exercice 1900, page 195 et suivantes).

§ 2. — *Changements survenus dans la flotille de pêche pendant l'année 1901.*

A.) **Bateaux qui ont obtenu le certificat de nationalité.**

N° 2, *Tram*, Ostende, Dandy cutter à arrière rond, construit à Porthleven en 1878, ci-devant n° 232 Y H de Yarmouth d'où il naviguait sous le nom de *Pel*. Armateurs : A. Ryex et J. Geselle. Entré en ligne le 4 septembre 1901.

N° 16, *De Troost*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à Lowestoft en 1883, ci-devant *Halcyon* L T n° 46. Armateur : J. Geselle. Entré en ligne le 17 avril 1901.

N° 34, *Raymond*, id., cutter à voile et mu par une machine auxiliaire à pétrole, construit à Nieuwendam, (Hollande) en 1901 par M. Bernhard. Armateur : Ernest d'Arripe. Entré en ligne le 6 juin 1901.

N° 40, *Velo*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à St. Ives (Cornwall) en 1883 par M. Matthews, ci-devant *Young Starling* L T n° 42. Armateur : Geselle Jean. Entré en ligne le 7 juin 1901.

N° 43, *Progrès*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à Whitstable en 1898, par M. Cladderhout & C° ci-devant R 90 *Florence Nightingale*, de Ramsgate. Armateur : Ch. Neyts. Entré en ligne le 7 mars 1901.

N° 51, *Henri Corneau*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1901 par M. Henri Panesi. Armateur : Henri Corneau. Entré en ligne le 4 octobre 1901.

N° 54, *Noé*, dandy cutter à arrière carré, construit à Rye, (Angl.) en 1878, par M. Hood & C°, ci-devant *Guide* D R 14 de Douvres. Armateur : Aug. Pede. Entré en ligne le 29 janvier 1901.

N° 76, *Jeanne Blanche*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Brixham en 1877 par Matthews, ci-devant *Sea Bird* D H 48 de Brixham. Armateur : Seynaeve Pierre. Entré en ligne le 12 décembre 1901.

N° 108, *Moeder Eulalie*, Ostende, dandy cutter à arrière carré, construit à Sussex en 1877 par M. James Hoad, ci-devant *Empress* R 396 de Ramsgate. Armateur : V° Lauwereins-Janssens. Entré en ligne le 15 mars 1901.

N° 126, *Neptune*, id., chalutier à vapeur gréé en goëlette, construit à Hull en 1901 aux chantiers Cook Welton & Gemmell. Armateurs : H. Aspeslagh et Fl. Zonnekeyn. Entré en ligne le 6 août 1901.

N° 132, *De Nieuwe eeuw*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1901 au chantier P. Goormachtig. Armateur : J. Baelis-Mauricx. Entré en ligne le 18 octobre 1901.

N° 136, *Prince Albert*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1901 au chantier P. Goormachtig. Armateur : Albert Vroome fils. Entré en ligne le 13 août 1901.

N° 141, *Marie-Louise*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Grimsby en 1884, ci-devant *Toekomst* 89 Y M de Ymuiden. Armateur : P. Neut. Entré en ligne le 16 septembre 1901.

N° 151, *Robert*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Essex en 1884, ci-devant *Duchess* L T 361 de Lowestoft. Armateur : Demoor Henri. Entré en ligne le 12 avril 1901.

N° 158, *Alphonse Mathilde*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Rye (Angl.) en 1876 par M. J. Hoad, ci-devant *Snowdrop* R 354 de Ramsgate. Armateur Monroy Alphonse. Entré en ligne le 11 juillet 1901.

N° 165, *Arthur Bertha*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Whitstable en 1885 par les sieurs Collar brothers, ci-devant L T 341 *Greyhound* de Lowestoft. Armateur : V° Lauwereyns-Janssens. Entré en ligne le 2 avril 1901.

N° 167, *Gustave François*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1901, sur chantier P. Goormachtig. Armateur : Henri Deschepper. Entré en ligne le 26 septembre 1901.

N° 171, *Alphonse Louise*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Colholm Island en 1877, par M. Henri Fellows, ci-devant L T 217 *Norfolk* de Lowestoft. Armateur : Lanoye Arthur. Entré en ligne le 23 mai 1901.

N° 184, *Paula Bertha*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Brixham en 1875 ci-devant *Search* D H 164 de Brixham. Armateur : Deckmyn Pierre. Entré en ligne le 8 juillet 1901.

N° 201, *Albert Madeleine*, id., dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1901, sur chantier P. Goormachtig. Armateurs : Aug. Vandewalle et J. Bauwens. Entré en ligne le 6 août 1901.

N° 203, *Rentide Marie*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Brixham, en 1888, ci-devant *Glimpse* L T 43 de Lowestoft. Armateur : Jacq. Vandewalle. Entré en ligne le 25 juin 1901.

N° 204. *Anna*, id. dandy cutter à arrière carré, construit en 1887, à Lowestoft par M. Claverbool, ci-devant *Emilie* L T 249 de Lowestoft. Armateur : Pierre Welsenaers. Entré en ligne le 27 avril 1901.

N° 224. *Moeder Neyts*, id., dandy cutter à arrière carré, construit à Brixham en 1888, par M. Day, ci-devant L T 16 *Glaner*. Armateur : Charles Neyts. Entré en ligne le 1 juin 1901.

B.) Bateaux qui ont changé de nom.

N° 87. *Henri Joseph*, Ostende, porte actuellement le nom de *Prince Léopold*.

N° 156. *Kleine Pol*, id., porte actuellement le nom de *Hortensia Elisa*.

C.) Bateaux qui ont changé de nom et de numéro.

N° 2. *Gustave Clémence*, Ostende, porte actuellement le nom de *Valentine Pierre* et le n° 208.

N° 61. *Lena Irma*, id., porte actuellement le n° 192.

D.) Bateaux démolis.

N° 141. *Félla*, Ostende, démolé en août 1901.

N° 201. *Voorzorg*, id., démolé en juillet 1901.

E.) Bateaux qui se sont perdus.

N° 3. *Jeune Raymond*, Ostende. Abordé et écoulé bas dans la nuit du 3 au 4 décembre 1901, à environ 25 milles anglais dans le N. N. O. du feu de Dunkerque. Equipage sauvé.

N° 11. *Oog in 't zicht*, id. S'est échoué sur la côte devant Wenduïne, par suite de mauvais temps, le 6 octobre 1901, à 17 heures. Equipage sauvé.

N° 51. *Edouard Corneau*, id. Echoué et vendu sur place pour démolition, le 20 mars 1901, à un demi mille à l'Est d'Ostende. Equipage sauvé.

N° 55. *Prosper*, id. Abordé et coulé bas le 12 mai 1901, dans l'O. N. O. et à 18 milles angl. du bateau-feu de Borkum. Equipage sauvé.

N. 77. *Hélène*, id. Sombé en mer, détruit par le feu, le 11 avril 1901, à environ 8 milles anglais dans l'Est N. E. du « Noordhinder ». Equipage sauvé.

N° 164. *Renard*, id. S'est échoué sur la côte devant Dael, par temps brumeux le 26 novembre 1901. Navire perdu et équipage sauvé.

F.) Bateaux qui ont cessé de naviguer sous pavillon Belge.

N° 27. *Charles Victorine*, Ostende, vendu le 14 mai 1901, au sieur Charles Everaert, pour naviguer sous pavillon français du port de Dunkerque.

N° 40. *Gladiator*, id. vendu le 4 mai 1901, au sieur Jérôme Tant, navigue actuellement sous pavillon français du port de Dunkerque, sous le n° 1341.

N° 104. *Magdeleine*, id. Vendu le 25 avril 1901, à la Société anonyme « Pêcheries Lilloises », navigue actuellement sous pavillon français du port de Boulogne, sous le n° 2684.

N° 105. *Jeanmot*, id. Vendu le 25 avril 1901 à la Société anonyme « Pêcheries Lilloises », navigue actuellement sous pavillon français du port de Boulogne sous le n° 2687.

G.) Chaloupes en construction.

Une nouvelle chaloupe se trouve en construction sur chantier de M. Auguste Hamman.

CHAPITRE IV.

PRIMES A LA PÊCHE.

Neuvième Concours (Ete 1901).

Le Collège échevinal, en séance du 9 Juillet 1901, décida : 1° d'affecter une somme de mille francs au concours entre pêcheurs s'adonnant à la pêche à la morue pendant l'été 1901.

Cette somme a été partagée comme suit entre les chaloupes rapportant la plus grande quantité de morue

1° Prime	300 francs
2° "	250 "
3° "	200 "
4° "	150 "
5° "	100 "

2° de supprimer les primes pour les chaloupes restant le plus grand nombre de jours en mer.

Voici le résultat du concours et le nom des vainqueurs :

PRIME	Numéro de la chaloupe	NOM DU PATRON	NOM DE L'ARMATEUR	PRODUIT
300 fr.	98	Deslter M.	Hamman A.	85 tonnes
250 »	52	Van Mele H.	id.	30 »
200 »	124	Van Acker Pr.	Cattoor-Mollema	26 »
150 »	50	Assert Ed.	id.	23 1/2 »
100 »	56	Geryl Ant.	Hamman A.	18 »

Neuf chaloupes ont participé à ce concours.
Voici leur nom et le produit de leur pêche :

N°	N° des chaloupes	ARMATEURS	DATE DU DÉPART	DATE DE LA RENTRÉE	Nombre de tonnes	PRODUIT	PATRONS
1	98	Hamman	13 Avril	26 Août	85	7038.—	Martin Dezitter
2	48	id.	15 Mai	15 Sept.	11	1481.—	
3	50	Cattoor-Mollemans	18 »	4 »	23 1/2	2662.—	Ed. Assert
4	01	Hamman	23 »	20 Août	13 1/2	1842.—	
5	144	id.	23 »	27 »	17 1/2	2105.—	
6	124	Cattoor-Mollemans	30 »	28 »	26	3337.—	Fr. Van Acker
7	52	Hamman	6 Juin	30 »	30	3911.—	Henri Van Maelen
8	59	Cattoor-Mollemans	8 »	18 Sept.	14 1/2	1704.—	
9	56	Hamman	8 »	15 »	18	2197.—	Antoine Geril
					230	28300.—	

Dixième Concours (Hiver 1901-1902).

En séance du 15 Octobre 1901, le Collège Echevinal décida de répartir comme suit la somme de 4000 francs, allouée à titre de primes à la pêche pendant l'hiver 1901-1902.

1^{re} Catégorie : 91 Chaloupes avec treuil à vapeur.

2 primes de 300 frs = 600 frs
1 " 275 " = 275 "
1 " 250 " = 500 "
1 " 225 " = 225 "
2 " 200 " = 400 "
1 " 175 " = 175 "
2 " 150 " = 300 "
1 " 125 " = 125 "
2 " 100 " = 200 "
2500 frs

2^{me} Catégorie : 31 Chaloupes sans treuil à vapeur.

1 prime de 300 frs = 300 frs
1 " 250 " = 250 "
1 " 200 " = 200 "
1 " 150 " = 150 "
1 " 125 " = 125 "
1 " 100 " = 100 "
1 " 75 " = 75 "
1200 frs

Pour pouvoir jouir des avantages offerts par ce concours, il était nécessaire :

1) Que le patron reste à bord de la même chaloupe durant toute la période d'hiver. Il n'a pas de droits à faire valoir pour l'obtention de la prime en cas de départ ou de renvoi. Celui qui le remplace a droit au diplôme et à la médaille.

2) Les pêcheurs composant l'équipage doivent, pour pouvoir participer à l'octroi des primes, à rester à bord de la même chaloupe au moins durant la moitié de la saison d'hiver (c'est-à-dire à partir du 1^{er} Novembre).

Voici les noms des vainqueurs de ce concours.

PRIME	N° de la chaloupe	NOM DU PATRON	NOM DE L'ARMATEUR	PRODUIT DE LA PÊCHE
-------	-------------------	---------------	-------------------	---------------------

1^{re} CATÉGORIE.

300	201	Laforce Fr.	Vandewalle-Bauwens	17400.20
300	136	Geldhoff Aug.	Vroome	16228.10
275	14	Decraecke Aug.	Vandewalle-Bauwens	14537.70
250	185	Asaert Louis	idem	13940.50
250	204	Van Welssenaers P.	Hamman	13549.90
225	67	Debeau François	Vandewalle-Bauwens	13368.00
200	145	Dewulf Pierre	Vroome	12194.50
200	167	Lauwereins Victor	Baels	12184.30
175	219	Pieters Alexis	Vroome	12037.60
150	90	Makelberghe A.	Hamman	11773.10
150	224	Fontaine Eug.	De Grave	11471.00
125	132	Meyers Patrice	Baels	11338.60
100	119	Bogaert Pierre	Vroome	11317.30
100	165	Everaert Louis	Baels	11313.30

2^{me} CATÉGORIE.

300	215	Geril Ad.	Vroome	8486.30
250	129	Eerebout Ch.	Hamman	8193.00
200	109	Zanders Ed.	Vroome	7978.90
150	196	Aspesslagh Fr.	Hamman	7350.60
125	137	Vanhoeck Fr.	Vroome	7281.30
100	98	Titerickx J.	Hamman	7240.30
75	94	Jans Alexis	De Grave	7022.40

Le tableau ci-dessous indique les chaloupes qui ont pris part au concours et le produit de leur pêche.

1^{re} CATÉGORIE.

N ^o D'ORDRE	N ^o DE LA CHALOUPE	PRODUIT	N ^o D'ORDRE	N ^o DE LA CHALOUPE	PRODUIT
1	2	3552.20	46	138	9208.80
2	3	1590.90	47	139	8887.20
3	8	9155.90	48	141	9110.70
4	9	7824.50	49	145	12194.50
5	12	8273.50	50	148	4088.90
6	14	14587.70	51	151	9359.40
7	16	6405.50	52	153	6865.70
8	18	9787.80	53	154	8778.80
9	28	8726.10	54	156	9838.90
10	31	9611.20	55	158	5297.00
11	33	7920.80	56	159	8843.70
12	37	9897.10	57	161	5452.70
13	48	5436.60	58	165	11312.30
14	44	6294.20	59	167	12184.30
15	49	9584.00	60	168	8731.10
16	51	8980.10	61	171	5882.00
17	54	7865.00	62	172	7360.70
18	57	10722.90	63	177	6825.90
19	67	13368.00	64	184	6447.60
20	70	7857.00	65	185	13940.50
21	71	8612.70	66	189	5987.20
22	72	9603.80	67	190	10736.40
23	74	6231.10	68	192	7706.30
24	75	6681.20	69	195	7416.30
25	80	9186.90	70	199	7081.60
26	84	9448.50	71	200	6617.90
27	90	11778.10	72	201	17400.20
28	92	10175.48	73	202	7081.70
29	95	10884.40	74	204	18549.90
30	100	4482.60	75	208	10565.20
31	101	8953.10	76	207	8652.30
32	106	5852.50	77	208	7965.50
33	107	7841.00	78	210	6549.70
34	108	2452.60	79	211	11005.80
35	111	8094.30	80	212	10964.58
36	112	8856.40	81	214	9511.40
37	114	8744.90	82	216	9918.90
38	116	4315.00	83	219	12037.60
39	117	7989.80	84	220	9182.90
40	118	10566.50	85	221	8809.20
41	119	11817.90	86	222	10278.80
42	130	7468.80	87	223	7128.40
43	132	11838.60	88	224	11471.00
44	135	8650.90	89	225	6271.00
45	186	16228.10			

2^{me} CATÉGORIE

N ^o D'ORDRE	N ^o DE LA CHALOUPE	PRODUIT	N ^o D'ORDRE	N ^o DE LA CHALOUPE	PRODUIT
1	22	5889.90	19	129	8198.00
2	23	3662.20	20	137	7231.80
3	24	1971.90	21	143	3886.50
4	40	1442.90	22	144	3018.70
5	42	4593.30	23	146	3050.20
6	47	3639.30	24	152	4784.60
7	50	4735.60	25	157	6942.00
8	53	4450.20	26	164	612.00
9	56	5225.10	27	178	3792.30
10	76	6046.10	28	179	5717.40
11	79	5826.80	29	188	5901.90
12	87	7884.80	30	196	7350.60
13	91	3263.90	31	197	3889.00
14	94	7022.40	32	198	5252.30
15	98	7240.80	33	202	5781.60
16	102	2470.10	34	209	6194.50
17	109	7978.90	35	218	5871.80
18	124	2625.70	36	215	8486.30

CHAPITRE V.

ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES
ET INCOMMDES.

Les tableaux suivants font connaître les établissements dangereux, insalubres ou incommodes de première et de deuxième classe, autorisés en 1901 :

Première classe.

Date de l'autorisation	Nature de l'usine, fabrique ou établissement	Situation	Nom du propriétaire auquel l'autorisation a été accordée
5 janv. 1901	Fabrique de poteries	route d'Oudenbourg	Brys J.
5 fév. "	Locomobile	rue du Progrès	Marote J.
5 mars "	Chaudières à vapeur	chaussée de Nieuport	Comp. élect. Ost. Littoral
5 " "	Usine d'électricité	id.	id.
5 " "	Grue avec chaudière à vapeur	quai de l'Avant-Port rue de Stockholm	Soc. John Cockerill
11 " "	Machine à vapeur	c. rive des Blanchiss.	Soc. an. d'Éclair. du Centre
27 " "	Eclairage électrique	chaussée de Nieuport	C ^{ie} Intern. des Wagons-Lits
28 mai "	Machine à vapeur	rue du Caire	Lannoye Ch.
19 oct. "	Fonderie de cuivre	chaussée de Nieuport	Quinet frères
3 déc. "	Chaudière à vapeur	r. canal des Blanchis.	Vanlerberghe et Tanghe
31 " "	id.		Samyn Fr.

Etablissements de deuxième classe.

Date de l'autorisation	Nature de l'usine, fabrique ou établissement	Situation	Nom du propriétaire auquel l'autorisation a été accordée
12 janv. 1901	Dépôt de naphte	boulev. Van Iseghem 68	Sluyters F.
5 fév. "	Menuiserie	rue du Progrès 18	Marote J.
7 " "	Moteur à gaz	chaussée de Thourout 40	Seghers J.
9 " "	Forge	rues Neuve et Bateliers	Reynaert H.
16 " "	Forge	rue du Caire 88bis	Quinet Ed. et El.
12 mars "	Forge	rue Christine 26	Bourgoignie A.
23 " "	Dépôt de pétrole	rue de la Marine 19	Deseck-Gheeraert J.
4 avril "	Four à cuire du pain	chaus. de Nieuport 289	Desimpel-legein
4 " "	Boucherie	rue des Champs 84	Vanhevel Ch.
4 " "	Forge	chaussée de Nieuport	Adam Ch.
6 " "	Boucherie	chaus. de Thourout 439	Dewitte G.
13 " "	Dépôt de pétrole et de térebenthine	rue des Rentiers 8	Vandevelde C.
18 " "	Etables	chaussées de Ghistelles	Dewulf Méd.
27 " "	Ecurie et étables	chaussée de Ghistelles	Ingelbrecht Pr.
27 " "	Buanderie	c. rive des Blanchiss. 29	C ^{ie} Intern. des Wagons-Lits
27 " "	Scierie	id.	id.
27 " "	Forge	id.	id.
4 mai "	Boucherie	Marché aux Herbes 17	Slabbinck O.
4 " "	Boulangerie	boulevard du Midi 55	Lissnyder F.
4 " "	id.	rue du Jardin 12	Vroome P.
15 " "	Moteur à gaz	rue du Vélodrome 12	Fey's Ed. et Ch.
18 " "	id.	rue de la Chapelle 76	Valcke frères
28 " "	Moteur à pétrole	rue Christine 53	De Bruyne Am.
28 " "	Boulangerie	rue Albert 78	Victoor J.
28 " "	id.	rue Archiduchesse 60	Beernaert O.
4 juin "	Dépôt de Powers té-rébume	rue de la Prison	Kies H.
20 " "	Forge	rue du Cerf 10	Debusscher Aug.
20 " "	Boucherie	rue des Bateliers 54	Buysse Ch.
27 " "	Moteur à gaz	rue des Champs 14	Mommerency Ed.
27 " "	Four de boulanger	rue du Port 9	Declercq Ch.
29 " "	Ecurie	boulevard du Midi 96	Boucquet Aug.
29 " "	Fumoir de jambon	rue du Cerf 12	Vanderlinden A.
11 juillet "	Dépôt de pétrole	Station Ostende Ville	Ministre des chemins de fer
20 " "	Boucherie	chaus. de Nieuport 420	Dierickx M.
20 " "	Dépôt d'alcool	rue de l'Archiduc 21	Jacquemont E.
23 " "	Boucherie	chaus. de Nieuport 450	Avereyn Al.
28 " "	Charcuterie	rue d'Anvers 8	Lahaye A.
6 août "	Boulangerie	c. boul. du Midi et r. des Champs	Huyghebaert Ch.
18 " "	Forge	c. chaus. de Nieuport et rue Marie-Thérèse	Dekeyser et Demeester
17 " "	Moteur à gaz	rue St-François 39	Stracké A.
31 " "	Ecurie	rue Peter Benoit	Chenot-Prévost
18 sept. "	Dépôt de pétrole	rue de l'Avenir 8	Huys Cyrille

Date de l'autorisation	Nature de l'usine fabrique ou établissement	Situation	Nom du propriétaire auquel l'autorisation a été accordée
19 sept. 1901	Boucherie	rue de l'Hippodrome	Gheyle J.
21 " "	Moteur à gaz	c. avenues de la Reine et des Courses	Van Rysselberghe
9 oct. "	Forge	rue Archiduchesse 17	Deboudere Aug.
19 " "	Boucherie	rue St-François 8	Vanden Berghe Ch.
5 nov. "	Ecurie	rue de Constantinople	Vanderauwera Alb.
8 déc. "	Brasserie	chaussée de Nieuport 7	Vanlerbergh-Taugho
3 " "	Ecurie	chaussée de Nieuport 7	id.
3 " "	Atelier de menuiserie	chaussée de Nieuport 49	Allaert P.
21 " "	Boucherie	rue de Blankenb. 52	M ^{me} Steenacker L.
31 " "	Dépôt de pétrole	chaussée de Nieuport 58	Ackermans freres
31 " "	Boucherie	rue St-Paul 75	Seurynek A.

CHAPITRE VI.

EXPOSITIONS.

Le Dimanche 16 Juin 1901 eut lieu, à l'Hôtel-de-Ville, l'installation des Comités de patronage de l'Exposition Internationale d'Hygiène, de Sécurité maritime et de Pêche.

Cette exposition fut organisée sous la haute protection de S. M. Léopold II, Roi des Belges; la présidence d'honneur de M. le Comte Paul de Smet de Naeyer, Ministre des Finances; la vice-présidence d'honneur de M. Alphonse Pieters, bourgmestre de la ville et les auspices de l'administration communale.

Le comité organisateur fut composé comme suit :

Président : M. A. Van Imschoot, échevin;

Vice-président : M. Pype, aumonier de la marine;

M. le D^r Seeuwen, médecin;

Administrateur-Directeur : M. De Vriese L. publiciste à Gand;

Secrétaire général : M. De Cock Ach., pharmacien à Ostende;

Trésorier : M. Pol Buss, pharmacien honoraire à Gand.

Subsides. — D'importants subsides ont été accordés, savoir :

Subside du Gouvernement	10.000 francs.
Id. de la Province	2.500 "
Id. de la Ville	10.000 "

Ouverture. — L'exposition a ouvert ses portes, en présence des autorités, le 14 Aout. Elle a été fermée le 15 Septembre.

Visiteurs. — Pendant cette durée, elle a été visitée par plus de 45 000 personnes, avec entrée payante ou gratuite.

L'entrée gratuite a été, entre autres, accordée aux élèves des écoles publiques et aux pensionnaires des établissements de bienfaisance de la ville.

Parmi les visiteurs de marque, nous devons citer : M. de Smet de Naeyer, Ministre des finances et des travaux publics ; M. le Baron Surmont de Volsberghe, Ministre de l'industrie et du travail ; M. Vanden Heuvel, Ministre de la justice ; M. Gérard, Ministre de France ; M. Mavrodi, Ministre de Roumanie ; M. le Comte d'Ursel, Gouverneur de la province ; M. Gerville-Réache, député, Président du Comité de la section française ; M. Amelin, Directeur au Ministère de l'industrie et du travail ; M. le Consul général du Japon, à Anvers, etc., qui sont venus ainsi donner une marque de sympathie et d'encouragement à l'œuvre.

Adhérents. — Dix-sept pays ont adhéré à l'Exposition, ce sont :

1. La Belgique avec	205	exposants.
2. L'Allemagne	88	"
3. L'Autriche-Hongrie	70	"
4. Le Danemark	4	"
5. L'Espagne	3	"
5. La France	361	"
7. La Grande Bretagne	9	"
8. Les Iles Baléares	1	"
9. L'Italie	63	"
10. Le Japon	2	"
11. La Norwège	2	"
12. Les Pays-Bas	20	"
13. La Roumanie	2	"
14. La Russie	1	"
15. La Suède	1	"
17. La Suisse	22	"
18. La Turquie	1	"

Total. 858 exposants.

Dans la section Belge, figuraient 52 Ostendais, parmi lesquels ont été surtout remarqués : le service des Travaux publics de la ville ; l'Ecole communale de Pêche ; l'Ecole menagère communale et les belles collections de MM. Gilson et Lanszweert.

Il est incontestable que la section française a été le clou de l'Exposition. Elle a fait l'admiration de tous les visiteurs.

Les sections Italienne et Roumaine et celle des Pays-Bas méritent également une mention spéciale.

Dans la section Belge, l'administration du Congo, la société anonyme Colonial Rubber, MM. Bunge et C^e d'Anvers, Lebrun de Nimy, Van Someren d'Anvers et la société anonyme des pêcheries de l'Atlantique, à Bruxelles, ont surtout contribué à l'éclat de l'Exposition.

La section des arts pharmaceutiques comptait à elle seule 175 exposants. Elle était des plus remarquables.

Jury. — Aux termes du règlement, le jury des récompenses était international.

Composé de 78 membres, belges et étrangers, il était présidé par M. Louis Strauss, président du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie à Anvers, ayant pour vice-présidents MM. Durassier, directeur honoraire au Ministère de la Marine Française à Paris, et Bouvy, industriel à Amsterdam ; comme secrétaire général M. Adh. Vercruysse, avocat près la cour d'appel de Gand et comme rapporteur M. Louis De Nobele, professeur à l'école d'horticulture et d'agriculture de l'Etat, à Gand.

Récompenses. — Le jury a décerné les récompenses suivantes :

Diplômes de Membre du Jury, hors concours,	70
» de Grand Prix,	109
» d'Honneur,	114
» de Médaille d'or,	259
» " de vermeil,	12
» " d'argent,	131
» " de bronze	17
» de Mention honorable,	8
» de Collaborateur,	35

Total des récompenses : 754

Sur 205 exposants, la Belgique a obtenu :

Diplômes de Membres du Jury, hors concours,	15
" de Grand Prix,	39
" d'Honneur,	33
" de Médaille d'or,	47
" " de vermeil,	5
" " d'argent,	31
" " de bronze,	8

Total des récompenses : 178

La section Ostendaise, comptant 52 adhérents, a obtenu :

Diplôme de Membre du Jury, Hors concours,	4
" Grand Prix.	6
" d'Honneur,	8
" de Médaille d'or,	18
" " de vermeil,	2
" " d'argent	6
" " de bronze,	4

Total 48

Huit prix d'honneur spéciaux ont été mis à la disposition du jury supérieur, ce sont :

1. Le prix de S. M. le Roi, décerné au Ministère de la Marine de la République française ;
2. Le prix de M. le Comte de Smet de Naeyer, Ministre des finances et des travaux publics, décerné à la Ville d'Ostende, en reconnaissance des services éminents de toute nature qu'elle a rendus à l'Exposition ;
3. Le prix de S. A. R. le comte de Flandre, décerné à M. Derneville, le dévoué président de la section des Arts pharmaceutiques ;
4. Le prix de M. le comte d'Ursel, gouverneur de la province, décerné à la section Italienne ;
5. Le prix de la Ville d'Ostende, décerné à la section Roumaine ;
6. Le prix du jury supérieur, décerné à l'administration centrale de l'Etat indépendant du Congo ;
7. Le prix du jury, décerné à M. B. Lebrun, constructeur à Nimy ;
8. Le prix du Comité exécutif, décerné à M. Van Someren, fabricant de conserves alimentaires, à Anvers.

Un diplôme spécial de grand prix, avec félicitations du jury, a été décerné à la Ville d'Anvers, pour son exposition.

Le jury a voulu ainsi reconnaître les sacrifices énormes que l'administration de la Ville d'Anvers a faits pour son service d'hygiène et les splendides résultats obtenus.

Fêtes. — Grâce à un subside supplémentaire décerné par la Ville, le Comité a pu organiser, pendant toute la durée de l'Exposition, une série de brillantes fêtes, qui ont aidé à y attirer le grand nombre de visiteurs, que nous vous avons signalé.

Nous citerons, entre autres, le concours d'escrime, la grande fête vélocipédique, le festival permanent, le concours de Beauté, les exécutions du « Choral mixte » sous la direction de M. Jef Keurvels, et surtout le concours des Bébés, qui a obtenu un succès colossal.

La distribution des récompenses eut lieu le 19 janvier 1902 à l'Hôtel-de-Ville d'Ostende et clôtura dignement cette entreprise, dont le succès a été considérable.

TITRE VII COMMERCE

CHAPITRE I. TRIBUNAL DE COMMERCE

Nous avons publié dans le Rapport sur l'exercice 1900, pages 208 et suivantes, le rapport sur l'année judiciaire 1900-1901 :

Voici la composition du tribunal pendant l'année 1901-02 :

Président : M. Louis Valcke.

Juges : MM. Auguste Christlaens, Georges Perier, Emile Van Wynendaele, Olivier Roger.

Juges suppléants : MM. Henri Deweert, John Liebaert, Charles Deceuninck.

Greffier : M. Jean Edouard.

Le tableau ci-après donne quelques détails concernant les travaux du tribunal de commerce d'Ostende, pendant la dernière période décennale :

ANNÉES	CAUSES TERMINÉES PAR			TOTAL	Faillites	Concordats préventifs	PROTÈTS		
	Jugements	Transactions, abandon ou radiations	Restant à juger à la fin de l'année				Lettres de échange acceptées	Billets à ordre	MONTANT
1890-01	116	74	43	233	14	5	258	41	111348 27
01-02	180	79	31	290	19	6	283	89	118093 37
02-03	167	86	34	287	19	4	289	37	85840 63
03-04	108	65	59	232	18	3	355	44	78181 30
04-05	181	102	56	339	11	0	421	44	140304 28
05-06	133	88	58	279	11	5	402	47	120138 20
06-07	170	112	50	350	16	5	408	45	136910 98
07-08	160	80	82	340	7	4	805	28	109030 05
08-09	180	113	61	354	10	4	400	79	238804 33
09-1900	102	96	69	267	7	6	440	48	224000 23
1900-1901	212	116	109	437	7	5	620	22	160216 61

CHAPITRE II. DES MOYENS DE TRANSPORT.

SECTION 1.

Service des Paquebots-poste entre Ostende et Douvres

(Voir le rapport sur l'exercice 1900, p. 210 et suivantes).

Les paquebots-poste de la ligne d'Ostende-Douvres, actuellement en service, sont au nombre de 9. Ils sont conformes aux quatre types spécifiés ci-après :

NOMS	LONGUEUR en mètres	LARGEUR hors tambours en mètres	TIRANT D'EAU moyen en mètres
A. Princesse Clémentine Léopold II Marie-Henriette	108,60	22,60	2,90
B. Princesse Henriette Princesse Joséphine	91,50	22,00	2,72
C. Rapide	95,00	22,60	2,75
D. La Flandre Ville de Douvres Prince Albert	86,50	17,00	2,70

La grande largeur de ces paquebots ne permet plus, depuis plusieurs années, de recevoir ces navires dans le bassin actuel de la Marine, à cause de l'ouverture insuffisante de l'écluse d'entrée.

Les dimensions du bassin lui-même sont d'ailleurs trop exigües.

De là, la nécessité de créer, dans le voisinage immédiat des ateliers existants, un nouveau bassin avec écluse disposée de façon à répondre aux nécessités du service et à se prêter, au besoin, aux extensions à prévoir dans l'avenir.

D'autre part, l'administration de la marine et le Commerce se plaignent, non sans raison, de l'absence de toute installation permettant la visite et la réparation des navires.

L'extension du port et l'accroissement continu du mouvement maritime, ne feront qu'accentuer la nécessité de ces installations.

La commission, chargée d'élaborer l'avant-projet de ces aménagements, a soumis à ce sujet des propositions qui ont reçu l'approbation de la ville et du gouvernement.

Le bassin de la Marine aura 350 mètres de longueur et 125 mètres de largeur; il pourra recevoir 9 paquebots dont 3 amarrés le long de la rive Ouest et 6 en double rangée, le long de la rive Est. Ces rives seront bordées de murs de quai.

Une tête d'écluse, de 26 mètres d'ouverture, avec buse placée à 2 mètres sous le zéro d'Ostende, reliera le bassin à l'avant-port. Elle sera orientée de manière à se trouver à l'abri de la houle et à déboucher dans une partie élargie de l'avant-port pour procurer toute facilité aux manœuvres d'évolution.

Le bassin de la Marine sera creusé à la côte de 2.50 sous le zéro.

On construira deux cales sèches, l'une de 130 mètres de longueur utile, située au bout du bassin précité et réservée exclusivement aux paquebots-poste, l'autre de 150 mètres de longueur utile, s'ouvrant sur l'avant-port et destinée spécialement aux navires de commerce.

Cette dernière sera disposée de façon à pouvoir servir en même temps aux paquebots de l'Etat si cela était nécessaire.

Une troisième cale sèche pourra être construite plus tard sur les terrains concédés, occupés aujourd'hui par les huîtres.

Le tableau ci-dessous montre la situation prospère du trafic par nos malles-poste:

	1897	1898	1899	1900	1901
Voyageurs (nombre)	125605	119174	124058	113827	127403
Collis bagages enregistrés (pièces)	73403	70488	76244	71318	76176
Dépêches postales (nombre de sacs)	108536	110948	124949	133859	148142
Petits paquets	395679	341767	357762	369731	371503

SECTION II

Transport par chemins de fer vicinaux.

A. Tableau des recettes.

Le tableau comparatif suivant indique les recettes opérées sur les lignes vicinales partant d'Ostende, pendant l'année 1901 :

LIGNES	Kilomètres exploités	VOYAGEURS ET BAGAGES		MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS		TOTAUX		MOYENNES			
								Jour kilom.		Train kilom.	
		1900	1901	1900	1901	1900	1901	1900	1901	1900	1901
Ostende-Neuport-Furnes (Service rural)	32,50	109374,67	101273,01	51708,60	80506,18	221178,57	271780,09	18,64	22,91	1,10	1,36
Ostende-Blankenberghe	21,30	208182,29	237473,74	98779,59	98802,68	304961,88	334276,42	39,23	43,00	1,76	1,89

B. Création d'une ligne entre Ostende et Dixmude.

Le 17 Novembre 1896, le Collège échevinal de la ville de Dixmude convoqua les délégués des administrations communales d'Ostende, Leffinghe, Slype, St-Pierre-Capelle, Leke, Keyem et Beerst, à l'effet de discuter l'établissement d'un chemin de fer vicinal entre Dixmude et notre ville.

Monsieur l'échevin Van Imschoot fut délégué pour y représenter notre Collège échevinal, avec mission de prendre connaissance des propositions des communes intéressées.

En séance du Conseil du 10 Septembre 1898, notre Collège vous fit rapport sur la demande faite à la ville par les communes intéressées, à l'effet d'obtenir son intervention dans les frais d'études. Celle-ci fut accordée en séance du 13 Septembre 1898, sous la réserve qu'elle ne constituerait pas un engagement définitif. En conséquence, le Conseil pria la Société Nationale des chemins de fer vicinaux de vouloir activer l'étude du tracé de cette ligne.

Le 29 Mars 1899, le Conseil communal de Leffinghe demanda une modification au tracé primitivement adopté. Cette demande fut envoyée à l'avis de la Chambre de commerce qui proposa de maintenir celui-ci et le Conseil communal se rallia à cette manière de voir.

Afin d'établir l'entente entre les diverses communes au sujet du tracé de la section d'Ostende à Leffinghe, la Députation permanente décida, le 16 Août 1899, de réunir les délégués des communes intéressées et cette réunion eut lieu à Leffinghe. Les diverses communes, à l'exception d'Ostende, s'y rallièrent au tracé par l'agglomération de Leffinghe au lieu de l'aggloméré de Snaeskerke. A la suite de cette décision, vous avez refusé toute intervention dans les frais à résulter de la construction de la ligne.

Le mémoire descriptif des travaux évalue ceux-ci à 1.300.000 francs, qui sont entièrement souscrits.

Par dépêche du 22 Octobre 1900, Monsieur le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes a accordé à la Société Nationale la prise en considération définitive et l'intervention financière de l'Etat.

SECTION III.

Transports par chemin de fer.

Les tableaux ci-après indiquent par tonne de 1000 kilogr. la nature des marchandises arrivées et expédiées à la station d'Ostende, pendant l'année 1901.

ARRIVÉES.

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES					OBSERVATIONS
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL	
Lapins écorchés .	1292	288	434	1580	3544	
Beurre	765	498	460	672	2395	
Œufs	569	764	538	777	2648	
Porcs abattus . .	860	295	264	589	2008	
Volaille-gibier .	270	166	58	313	807	
A reporter	3756	1961	1754	8931	11402	

ARRIVÉES (suite).

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES					OBSERVATIONS
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL	
Report	3756	1961	1754	8931	11402	
Fromage	760	928	796	616	3100	
Fruits frais	61	117	970	71	1219	
Chicorée en cosset ^{tes}	925	861	508	703	2997	
Farine	805	359	710	257	1681	
Céréales	608	437	454	552	2051	
Paille et foin	326	220	125	240	911	
Houblon	81	41	20	111	253	
Pulpes et drèches	224	361	180	902	1667	
Sucre brut	335	202	143	274	954	
Pommes de terre . . .	56	24	155	45	280	
Huile de lin	649	642	837	1149	3277	
Bière	96	181	595	99	971	
Tabac en feuilles . .	13	—	—	1	14	
Tuyaux en ciment	—	419	—	—	419	
Epiceries	214	280	334	217	1045	
Lin	31	—	65	—	96	
Eaux minérales	—	113	258	—	371	
Céruse	—	43	—	103	146	
Vannerie	182	259	153	176	770	
Chaux	1057	2333	979	873	5242	
Pierre de taille	2207	3414	2191	1735	9547	
Pavés	1839	6377	4474	1249	13939	
Macadam	379	2928	—	869	4176	
Phosphates	108	—	—	—	108	
Houille et briquet ^{tes}	29375	25664	31308	32857	119204	
Sel raffiné	92	81	44	69	286	
Cendrées	84	55	—	—	139	
Glace (eau congelée)	88	19	—	—	107	
Cordages	104	156	98	86	444	
Verres à vitre	117	287	219	247	870	
Jouets	604	588	929	1075	3196	
Groupements	2177	1854	1748	2249	8028	
Matériel de foire . . .	—	—	—	410	410	
Bois ouvrés	1450	2125	1605	1107	6287	
Fers ouvrés	1218	1963	1719	1475	6375	
Tissus	484	615	365	479	1943	
Papier	—	—	—	144	144	
Poisson frais	102	124	245	70	541	
<i>Petites marchandises de détail.</i>						
Diverses	11218	9989	8126	10770	40351	
Totaux	61818	65920	62397	65211	254846	

DÉPARTS.

NATURE DES MARCHANDISES.	1 ^{er} trimestre				2 ^e trimestre				3 ^e trimestre				4 ^e trimestre				Total.	Observations
	1992		1991		1992		1991		1992		1991		1992		1991			
Bois de construction.	5969	9286	9666	7513	32369	501	1777	1090	840	3808	8103	6962	5744	7023	27982			
Billes																		
Houilles	1104	68	288	318	1768	1104	68	288	318	1768	261	260	498	537	1551			
Coke																		
Chiffons et mitrailles.	1042	431	446	845	2554	19870	16001	6599	244	35214	126	—	40	139	804			
Céréales																		
Nitrates																		
Sable de mer																		
Sulfate																		
Glace (eau congelée).																		
Laine brute	267	226	944	2435	8982	—	73	1248	106	1422	—	—	—	—	83			
Briques à bâtir	54	91	291	843	779	208	230	270	227	985	86	—	—	—	86			
Grandron de houille																		
Fourier	86	—	—	—	86	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Matériel de foire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Poisson frais	1576	2733	2811	4270	11390	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
<i>Petites marchandises de détail.</i>																		
Diverses	4991	9296	4874	4471	17632	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Totaux	37920	40864	34684	29240	142108	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
POISSON FRAIS.																		
<i>à grande vitesse vers :</i>																		
La France	66	47	72	173	348	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
L'Allemagne	1601	388	448	700	8082	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
La Suisse	166	148	420	288	762	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
La Hollande	169	2	2	68	226	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Totaux	1992	685	737	1154	4418	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			

SECTION IV.

Mouvement postal.

RELEVÉ des principales opérations faites par les bureaux des postes d'Ostende pendant l'exercice 1901.

RECETTES

NATURE	OSTENDE (centre)		OSTENDE (bains)		OSTENDE (station)		TOTALS	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Vente de timbres-poste		167185	89			79185	97	284825
" de timbres-télégraphiques		10607	10	38453	65			10607
Taxe des mandats internes		2541	25	227	90	1145	45	8914
" " internationaux		3091	79	679		744	75	4515
" sur les bons de poste		747	35	60	65	382	80	1140
Mandats-poste émis, internes	8181	1000946	19	760	86637	3464	522724	12405
" internationaux	5385	296273	31	977	75250	1557	67366	7909
Bons de poste émis	11622	104425		878	9411	4965	47502	26465
Abonnements aux journaux	9314	21030	64			397	2311	3711
Quittances encaissées	54376	2197232	45			7598	218617	61974
Versement à la Caisse d'Épargne	13666	1167898				6435	281727	20101
Effets de commerce encaissés	7300	1809715	47			2020	522160	9320
Objets recommandés déposés	12138			3473		8106		13717
" assurés déposés	1552	1484450	52	497	496506	2457		4506
" recommandés & assurés distr.	38709					277		38986
Lettres express au départ	6805			2102		14114		23021

DÉPENSES

Mandats et bons payés (internes et internationaux)	28682	2671502	58	627	51189	62	3761	361942	90	39070	3084628	10
Montant des abonnements payés		103456	24								108456	24
Encaissements payés		462207	68					450512	32		952719	40
Rembours. de la caisse d'épargne	5157	809605	93				1640	204474	93	6797	1014080	86

SECTION V.

Mouvement du port en 1901.

Nous résumons dans les tableaux ci-après le mouvement de notre port avec les divers pays :

Tableau I. — ENTRÉES.

PAYS D'ORIGINE	CHARGÉS		SUR LEST		TOTAL	
	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE
Angleterre	806	335784	1	50	807	335384
Norwège	57	19460			57	19460
Amérique	24	29421			24	29421
Allemagne	21	10249			21	10249
Russie	20	13466	1	615	21	14081
Suède	15	8025			15	8025
France	2	669	1	148	3	817
Hollande	"	"	1	98	1	98
Totaux.	951	417074	4	911	955	417985

Tableau II. — SORTIES.

DESTINATION	CHARGÉS		SUR LEST		TOTAL	
	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE
Angleterre	586	252399	811	146013	899	398412
Norwège			31	9572	31	9572
Belgique	2	1695	13	6484	15	8129
Allemagne			5	2960	5	2960
France	5	525	5	1411	10	1936
Totaux	598	254619	365	166390	963	421009

NAVIRES ENTRÉS au port d'Ostende pendant l'année 1901.

PAVILLONS	Allemagne		Angleterre		Amérique		Belgique		Danemark		France		Norwège		Russie		Suède		Totaux	
	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes	Nombre	Tonnes
Allemands	26	13787	2	1399	2	2539	1	589					3	2264	4	2640			38	24218
Anglais	2	1127	498	178659	17	20453							3	3316	1	852			452	204989
Belges	1	473	317	122977			2	778			1	74	1	131	1	852			399	126160
Danois					1	1239	1	246					1						8	1613
Hollandais																			1	67
Français					1	1024							58	21729	1	652			7	1559
Norwégiens					1	1606					6	535							77	29626
Russes																			5	2562
Suédois													2	2476	4	2863			7	5968
Totaux	30	16454	766	309655	22	26831	2	778	2	865	18	906	67	29916	10	6507	7	4580	919	396492

DATES	NOM		PAVILLON et ESPÈCE	Venant de	Charge- ment	Tonnage	Tir. d'eau
	du Navire	du Capitaine					
Nov. 16	Palomares	Jibben	steam. belge	Methil	charbons	1068	50
" 23	Ben Avon	John	barque angl.	Calata Buena	nitrate	1431	68
" 27	Söderhamm	Agwibel	steam. all.	Lodisa	bois	1133	58
Déc. 2	Sando	Hansen	steam. norw.	Arendal	bois	564	50
" 12	Kalmar	Hartung	steam. all.	Norsundet	bois	957	50
" 12	Finchale	Wargott	steam. angl.	Sunderland	charbons	520	50
" 14	Harkess	Elles	steam. angl.	Methil	charbons	902	52
" 21	Hernosand	Franck	steam. angl.	Danzig	bois	878	52
" 31	Fantoft	Gronsdal	steam. norw.	Kragéro	bois	775	50

Yachts entrés à Ostende pendant l'année 1901

DATE D'ENTRÉE	NOMS DES YACHTS	PROPRIÉTAIRES	PAVILLON	TONNAGE
Janvier 11	Coertzen	Gouvernement	Hollandais	150
Février 5	Alberta	S. M. le Roi	Anglais	467
" 18	Prima Vera III	Empain	Belge	75
" 26	Alberta	S. M. le Roi	Anglais	467
Avril 16	Elan	République	Français	111
" 19	Cypri	Lamm	Suédois	24
" 23	Minnie	Schene	Belge	24
" 25	Mona	Pauli	"	20
Mai 21	Dalila	Peeters	"	10
" 27	Mona	Pauli	"	20
" 27	Patani	Niger Co	Anglais	4
Juin 1	Roentgen	Thery	Français	3
" 2	Reuze	Dezairs	"	2
" 9	Alberta	S. M. le Roi	Anglais	467
" 9	Isis	Hoyach	Hollandais	16
" 10	Couvier	Watkins	Anglais	13
" 10	Sabine	German club	Allemand	24
" 10	Lina	Ellerman	Belge	10
" 12	Brabo	Osterrieth	"	54
" 16	Margaret	Emerson	Améric.	198
" 17	Avis	Crosse	Anglais	38
" 17	Joanna	Alibert	Français	6
" 19	Sirène	Kol	Hollandais	5
" 20	Nereid	Pearra	Anglais	6
" 20	Lady Sophia	Robertson	"	87
" 21	Cysne	Cawis	"	9
" 21	Alberta	S. M. le Roi	"	467
" 21	Gitana	Bernars	Belge	5
" 21	Mandoline	Depierre	"	1
" 22	Noemie	Archdeacon	Français	60
" 28	Beluga	Leuchass	Anglais	44
" 25	Wenonah	Ogle	"	85
" 25	Crevette	Vandamme	Belge	16
" 25	Jupiter	Delarue	Hollandais	162
" 28	Florinda	Cook	Anglais	195
" 29	Morning Star	Caswen	"	125

DATE D'ENTRÉE	NOMS DES YACHTS	PROPRIÉTAIRES	PAVILLONS	TONNAGE
Juin 29	Xebec	Pearce	Anglais	25
" 29	Carriad	Milar	"	75
" 30	Isis	Smit	Hollandais	16
" 30	Rowane	Bonte	Belge	23
" 30	Kwasind	Naudts	"	50
" 30	Bagatelle	Talboom	"	14
Juillet 2	Alberta	S. M. le Roi	Anglais	467
" 2	Jseult	Vandyck	Belge	22
" 4	Clythie	Cracke	Anglais	38
" 6	Roentgen	Thery	Français	3
" 7	Clementina	Dalgjel	Anglais	250
" 9	Rattler	Broadley	"	47
" 9	Joyeuse	Flitcher	"	98
" 9	Wave	Helze	Belge	25
" 9	Nelson	Collard	Anglais	50
" 11	Avis	Crosse	"	38
" 15	Aries	Lutuyse	"	34
" 15	Chiquita	Wiley	"	8
" 15	Zaza	Bearduwres	"	83
" 15	Persévérance	Dezurgeloose	Belge	8
" 15	Courier	Watkins	Anglais	14
" 16	Gitana	Bernars	Belge	5
" 16	Carmela	Thellemon	Anglais	41
" 18	Rochester	Corcesress	"	6
" 18	Corsair	Fraser	"	41
" 18	Marcelle	Delantsheer	Belge	20
" 18	Wave	Helze	"	25
" 18	Evidemment	Herdt	"	6
" 18	Mouette	Grisar	"	5
" 19	Margaretha	Vos Hagenstein	Hollandais	70
" 19	Alice	Groenings Van Zuyde	"	20
" 19	Mandolin	Hewith	Anglais	21
" 20	Datterel	Kint	"	112
" 20	Clythie	Crooks	"	38
" 20	Magnolia	Lanerge	Hollandais	10
" 20	Neptunus	Royers	Belge	7
" 21	Selika	Osterrieth	"	122
" 21	Mimosa	Nyssens	"	18
" 21	Luronne	Depore	"	1
" 21	Bing	Bar. de't Serclaes	"	3
" 21	Ilke	Payen	"	18
" 21	Libellule	Gulet	"	6
" 21	Licht te vreden	Steurbant	"	25
" 21	Fire East	(Duke of	Anglais	12
" 21	Corsande	(Leeds	"	88
" 21	Portia	Forster	"	94
" 21	Vathyr	Mieke	"	5
" 22	Santa Cecilia	Bazley	"	96
" 22	Nercus	Cuddington	"	51
" 22	Flying Coloud	Terrell	"	12
" 22	Thy'a	Reid	"	9
" 22	Meriden	Croxall	"	46

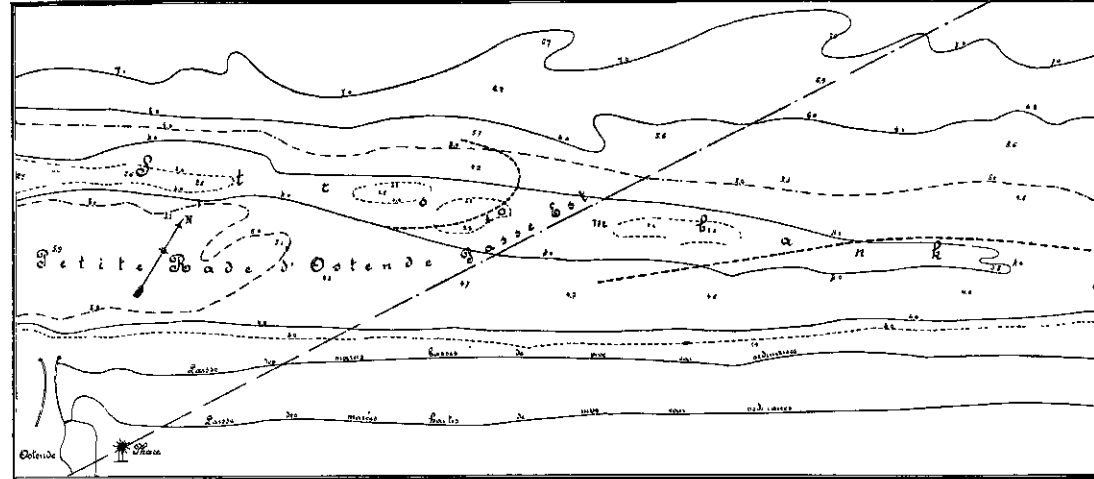
DATE D'ENTRÉE	NOMS DES YACHTS	PROPRIÉTAIRES	PAVILLONS	TONNAGE
Juillet 22	<i>Zillah</i>	Russell	Anglais	5
" 22	<i>Valentine</i>	Holland	"	8
" 22	<i>Bamba</i>	Royle	"	14
" 22	<i>Fiona</i>	Raid	"	78
" 22	<i>Nora</i>	Juff	"	14
" 22	<i>Beluga</i>	Leuchars	"	43
" 22	<i>Vanity</i>	Payne	"	12
" 22	<i>Irea</i>	Marzetti	"	75
" 22	<i>Sybil</i>	Greenshields	"	23
" 22	<i>Debonair</i>	Leckie	"	8
" 22	<i>Columbine</i>	Fynn	"	49
" 22	<i>Gwenyth</i>	Garratt	"	26
" 22	<i>Ingonie</i>	Kershaw	"	21
" 22	<i>Nebula</i>	Stothert	"	20
" 22	<i>Viera</i>	Last	"	19
" 22	<i>Brynchild</i>	Ponder	"	83
" 22	<i>Maid Marion</i>	Kennedy	"	45
" 22	<i>Creole</i>	Villiers	"	34
" 22	<i>Leandre</i>	Rupert	"	56
" 22	<i>Plead</i>	Watson	"	30
" 22	<i>Roonette</i>	Brooks	"	10
" 22	<i>Godwit</i>	Knapman	"	25
" 22	<i>Nan</i>	Elder	"	17
" 22	<i>Clara</i>	Guillaume	Allemand	120
" 22	<i>Suzon II</i>	Legru	Français	87
" 22	<i>Sirène</i>	Kol	Hollandais	20
" 22	<i>Wave</i>	Helze	Belge	25
" 22	<i>Bagatelle</i>	Abbeoos	"	16
" 22	<i>Mandoline</i>	Dépiere	"	1
" 23	<i>Kajol</i>	Helin	"	11
" 23	<i>Kwasind</i>	Nauds	"	50
" 23	<i>Elphy</i>	Lucion	"	11
" 23	<i>Kwik</i>	lanerge	Hollandais	2
" 23	<i>Margaret</i>	Emerson	Améric.	138
" 23	<i>Sorceress</i>	Thompson	Anglais	6
" 23	<i>Belle Sauvage</i>	Robinson	"	245
" 24	<i>Nomead</i>	Heseltine	"	33
" 24	<i>Vingal</i>	Burton	"	36
" 24	<i>Velsa</i>	Van Waver	Hollandais	21
" 24	<i>Bikel</i>	Van de Kerkhove	Belge	8
" 25	<i>Fula se</i>	For: ester	Anglais	64
" 26	<i>Cicely</i>	Quantin	"	68
" 26	<i>Aldebaran</i>	Bailey	"	94
" 26	<i>Chanticleer</i>	Gage	"	72
" 26	<i>Andria</i>	Henning	"	123
" 26	<i>Anemone</i>	Payet	"	81
" 26	<i>Avocet</i>	Saloman	"	128
" 26	<i>Titania</i>	Baron Dorlodot	Belge	126
" 27	<i>Zeehond</i>	Borgaard	Hollandais	13
" 27	<i>Lavatre</i>	Van Salberg	"	2
" 28	<i>Argus</i>	Beckman	"	72
" 28	<i>Dyana</i>	Van Vlote	"	28

DATE D'ENTRÉE	NOMS DES YACHTS	PROPRIÉTAIRES	PAVILLONS	TONNAGE
Juillet 28	<i>Primavera III</i>	Empain	Belge	75
" 28	<i>Kempion</i>	Blacke	Anglais	32
" 28	<i>Freda</i>	Gardener	"	38
" 28	<i>Twilight</i>	Joyce	"	30
" 28	<i>Stradella</i>	Scott	"	23
Août 1	<i>Alga</i>	Millott	"	108
" 2	<i>Rose of Denon</i>	Delarue	"	76
" 2	<i>Elphy</i>	Lucion	Belge	11
" 3	<i>Maria</i>	Binden	"	9
" 3	<i>Mona</i>	Pauli	"	20
" 4	<i>Jupiter</i>	Delarue	Hollandais	162
" 4	<i>Selza</i>	Gruger	Anglais	20
" 4	<i>Nemesis</i>	Berry	"	261
" 6	<i>Twilight</i>	Joyce	"	30
" 8	<i>Hareng</i>	République	Français	4
" 9	<i>Suzon II</i>	Legru	"	46
" 10	<i>Clara</i>	Guillaume	Allemand	120
" 10	<i>Etteke</i>	Payen	Belge	18
" 11	<i>Washington</i>	Ireeman	"	43
" 11	<i>Industrie</i>	Payen	Français	18
" 11	<i>Rhodesia</i>	Coward	Anglais	43
" 11	<i>Gondola</i>	Lâverge	"	22
" 12	<i>Vega</i>	Rice	"	25
" 12	<i>Stulta</i>	Villart	Français	65
" 12	<i>Velleda</i>	Duc de Ducazes	"	91
" 12	<i>Nautillus</i>	Strom	Hollandais	37
" 12	<i>Dolphyn</i>	Coperus	Belge	20
" 12	<i>Luronne</i>	Depore	"	1
" 13	<i>Primavera III</i>	Empain	"	75
" 14	<i>Dalila</i>	Peeters	"	10
" 14	<i>Alarmie</i>	Torpilleur	Français	26
" 14	<i>N° 70</i>	"	"	55
" 14	<i>N° 107</i>	"	"	60
" 15	<i>Margaret</i>	Emerson	Améric.	138
" 15	<i>Industrie</i>	Duchatel	Français	55
" 16	<i>Bnsa</i>	Retwend	Allemand	25
" 16	<i>Roma</i>	Hall	Anglais	34
" 16	<i>Nomara</i>	Glennie	"	38
" 17	<i>Wind Flower</i>	Willgord	"	47
" 17	<i>Maritta</i>	Cunningham	"	32
" 17	<i>Lucie</i>	Lurent	Belge	3
" 17	<i>Moira</i>	Van Vloten	"	20
" 18	<i>Angela</i>	Whicker	Anglais	61
" 19	<i>Roenigen</i>	Thery	Français	3
" 20	<i>Latona</i>	Diaper	Anglais	125
" 21	<i>Joyeuse</i>	Fletcher	"	98
" 21	<i>Ysan</i>	Pottier	Français	31
" 21	<i>Mouette</i>	Grisar	Belge	5
" 21	<i>Roxane</i>	Boute	"	14
" 21	<i>Jenny</i>	Platteau	"	5
" 21	<i>Lebellule</i>	Galatte	"	5
" 21	<i>Blue bell</i>	Roussen	"	4

DATE D'ENTRÉE	NOMS DES YACHTS	PROPRIÉTAIRES	PAVILLONS	TONNAGE	
Août	21	<i>Edgard</i>	Byule	Belge	2
"	21	<i>Myosotis</i>	Ridabas	"	2
"	21	<i>Eole</i>	Solvous	"	2
"	21	<i>Lotis</i>	Depierre	"	2
"	21	<i>Ducky</i>	Rhot'sberg	"	2
"	21	<i>Shadow</i>	Van Waesberghe	"	3
"	22	<i>Eperlan</i>	Kevoir	"	2
"	22	<i>Lincoln</i>	Maes	"	7
"	22	<i>Dolphyn</i>	Donis	"	11
"	22	<i>Dewolf</i>	Van Door-laere	"	9
"	22	<i>Maria</i>	Vanderwinkel	"	24
"	22	<i>Fritz</i>	Kock	"	6
"	22	<i>Industrie</i>	Duchatel	Français	6
"	22	<i>Schip</i>	Bisigham	Hollandais	3
"	23	<i>Marie-Louise</i>	Baron Lakmann	"	110
"	23	<i>Fry Cross</i>	Cranford	Anglais	27
"	23	<i>Reverie</i>	Delael	Belge	19
"	24	<i>Kempian</i>	Pottier	Anglais	22
"	25	<i>Flora</i>	Stranson	"	6
"	30	<i>Spray</i>	Morris	"	12
"	31	<i>Winifred</i>	Lord Herbert	"	92
Sept.	1	<i>Oyouhi</i>	Vanhalteren	Belge	16
"	4	<i>Titania</i>	Baron Dorlodot	"	126
"	4	<i>Isas</i>	Oyjak	Hollandais	16
"	7	<i>Alberta</i>	S. M. le Roi	Anglais	467
"	7	<i>Ailsa</i>	Gruger	"	20
"	14	<i>Oceana</i>	Tonge	"	108
"	16	<i>Setika</i>	Osterrieth	Belge	128
"	16	<i>Brabo</i>	"	"	54
"	17	<i>John Bull</i>	Gerling	"	42
"	17	<i>Washington</i>	"	"	42
"	17	<i>Amédé Visart</i>	Croiseau	"	70
"	20	<i>Itteke</i>	Payen	"	18
"	29	<i>Dame Jeanne</i>	Edwars	Français	75

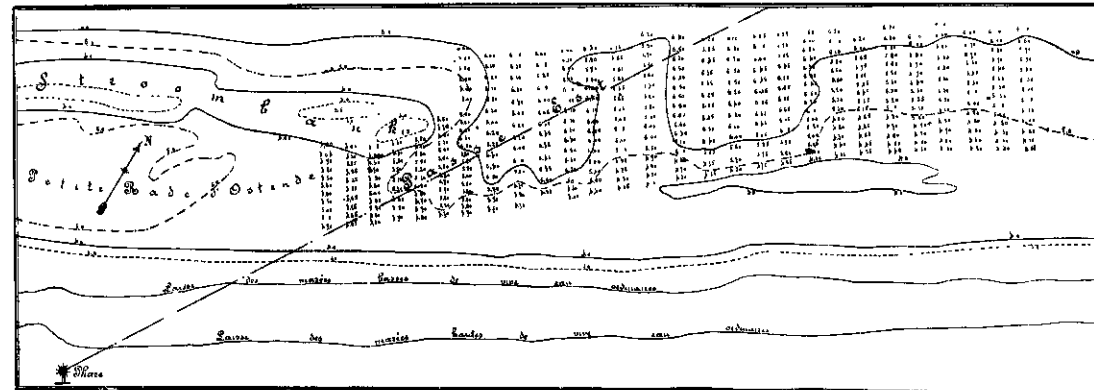
Récapitulation.

Soit :	Anglais	.	.	.	103	Yachts
	Belges	.	.	.	78	"
	Français	.	.	.	20	"
	Hollandais	.	.	.	20	"
	Allemands	.	.	.	4	"
	Américains	.	.	.	3	"
	Suédois	.	.	.	1	"
	Total	.	.	.	227	Yachts



Les chiffres des sondages expriment en mètres les profondeurs de l'eau rapportées au niveau des marées basses de vive eau ordinaires.

Passe Est du Stroombank. Situation de la passe en avril 1900.



Sondages du 27^e au 28 avril 1900.

Échelle 1 : 30750

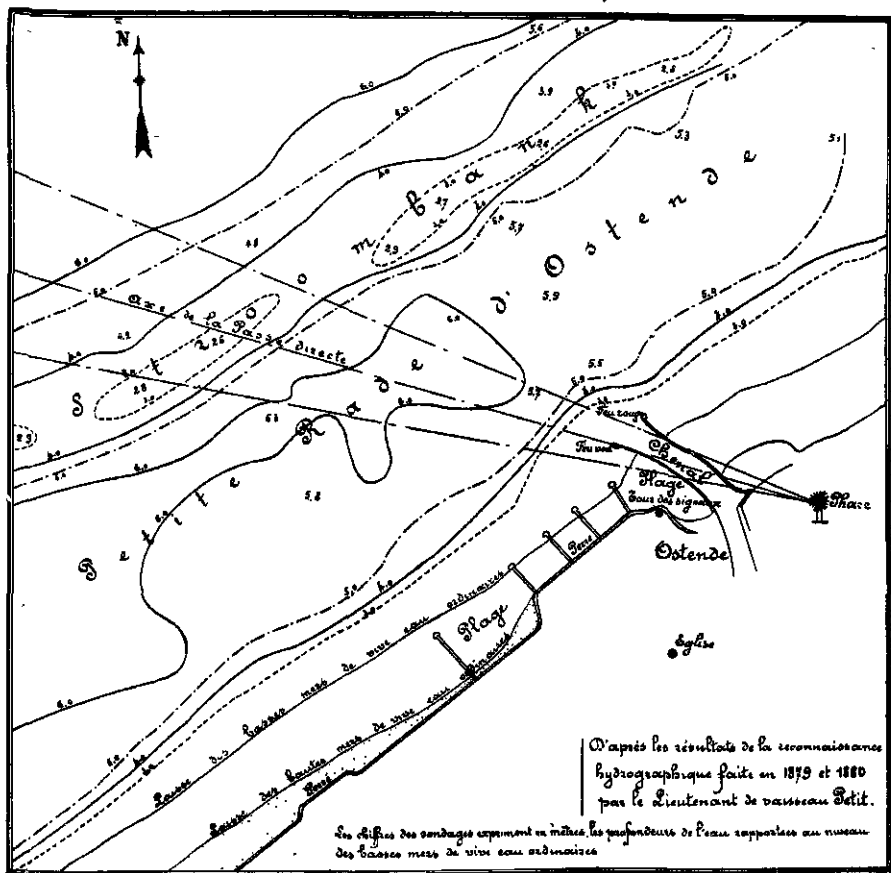
VAN DER SCHUEREN

Port d'Ostende. Passe directe du Stroombank.

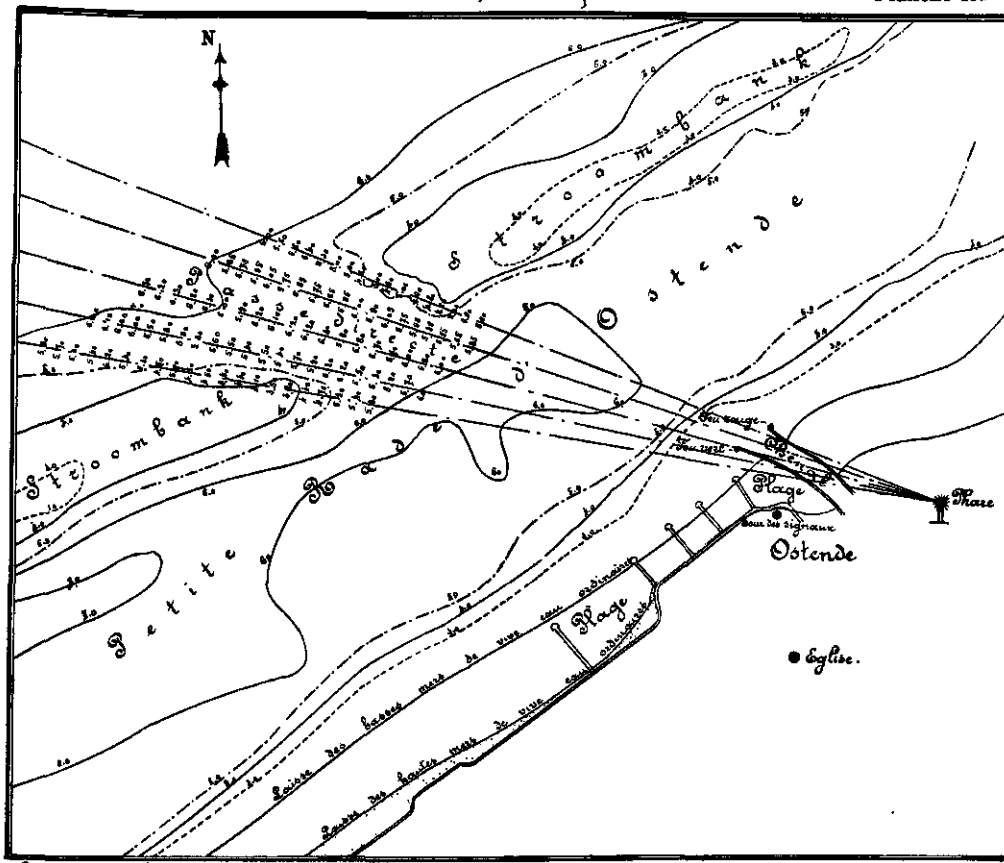
Situation avant le creusement de la passe.

Situation de la passe en février 1900.

Planche III



Echelle 1 : 21 800

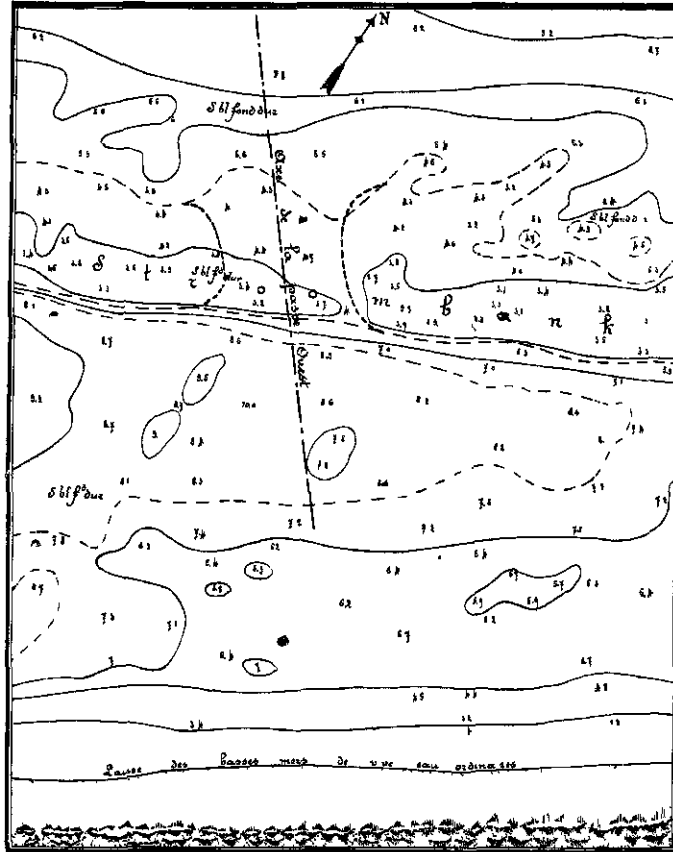


Sondages du 6 février 1900.

VAN DER SCHUEREN

Port d'Ostende. Passe Ouest du Stroombank.

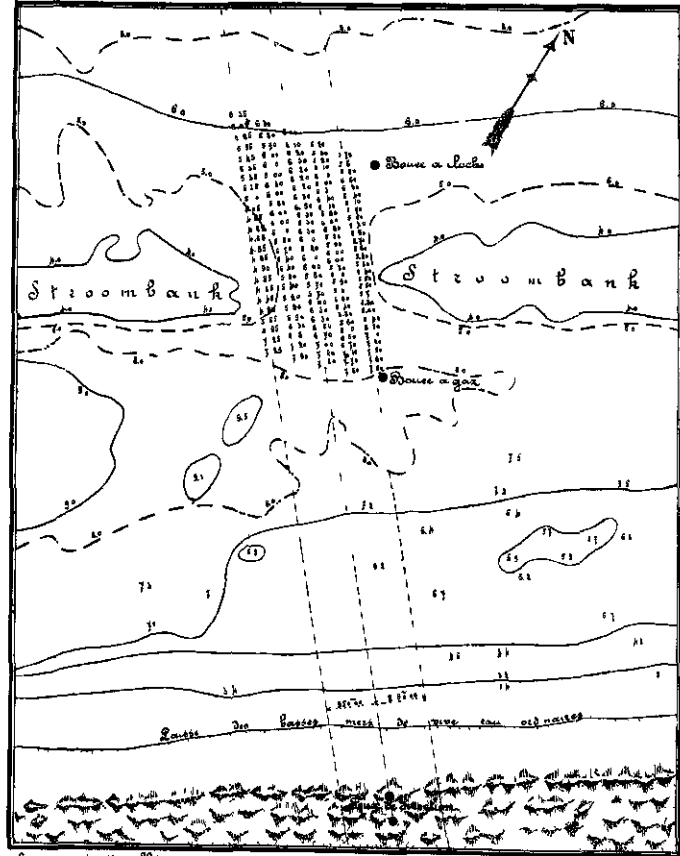
Situation avant le creusement de la passe



Les chiffres des sondages expriment en mètres les profondeurs de l'eau rapportées au niveau moyen des marées basses de vive eau ordinaires

Situation de la passe en juillet 1899

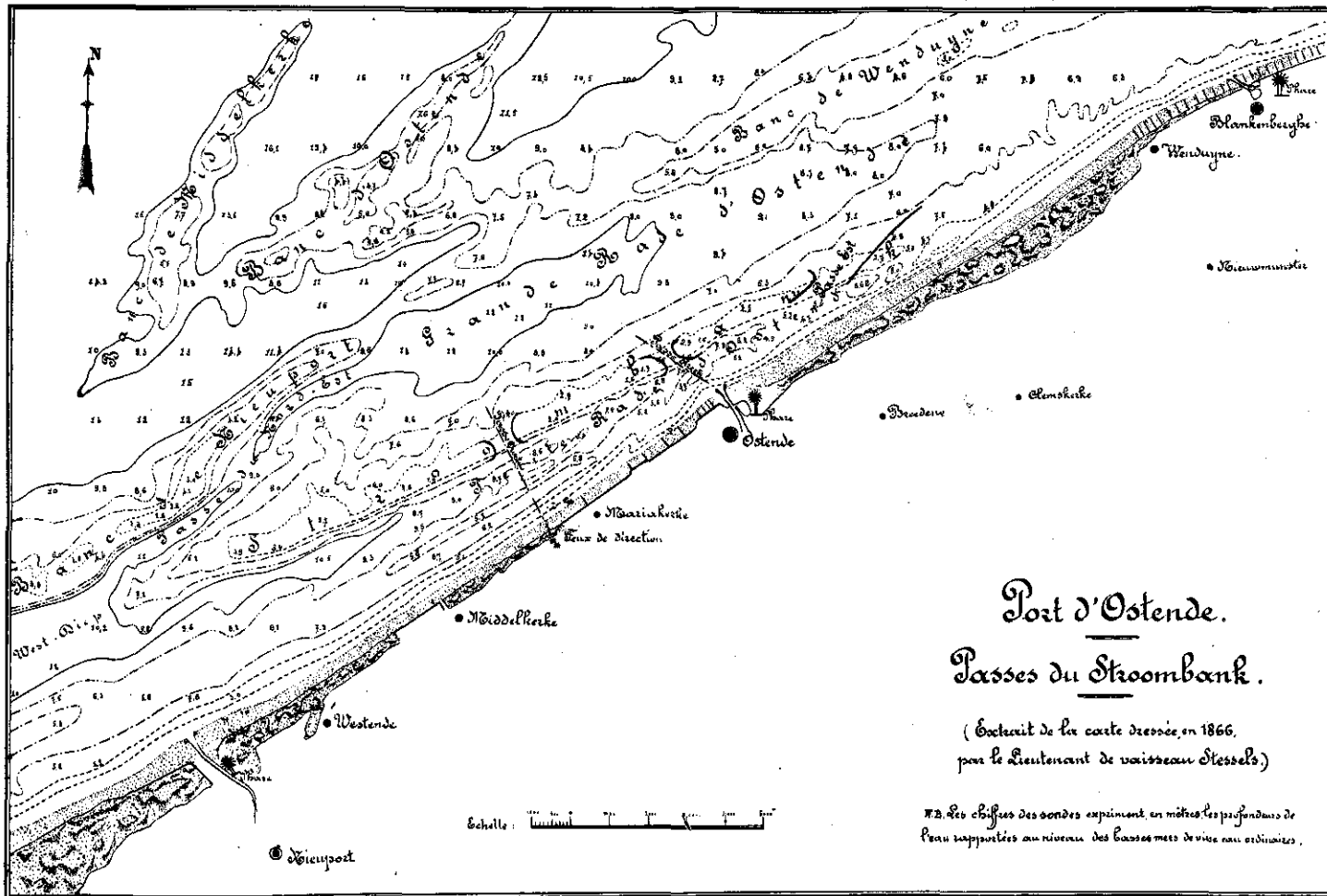
Planche II



Sondages du 14 juillet 1899

Echelle 1 : 25000

VAN DER SCHUEREN



Port d'Ostende.
Passes du Stroombank.

(Extrait de la carte dressée en 1866,
 par le Lieutenant de vaisseau Stessels.)

N.B. Les chiffres des sondes expriment en mètres les profondeurs de
 l'eau rapportées au niveau des basses mers de vive eau ordinaires.

CHAPITRE III.
LE PORT D'OSTENDE.

SECTION I.

Travaux d'amélioration.

Nous avons donné dans notre rapport sur l'exercice 1900 un aperçu de la situation du port de notre ville avant les travaux actuellement en cours, ainsi qu'une description détaillée de ces travaux, dont le but est de réaliser les développements que réclament les besoins croissants du commerce et les services des chemins de fer et des paquebots-poste de la ligne d'Ostende-Douvres.

Ces travaux considérables auraient été insuffisants, si l'on n'avait amélioré en même temps l'accès du port, en ouvrant, par des dragages, des passes à travers les bancs de sable s'étendant devant la côte, et si d'autre part on n'avait maintenu la profondeur convenable dans la rade.

L'étude suivante, due à M. Van der Schueren, ingénieur principal des ponts et chaussées, à Ostende, donne l'histoire de ces travaux.

Les dragages du port.

A) *Passé Ouest du Stroombank.* — On sait qu'il y a peu d'années encore, l'accès du port d'Ostende était assujéti aux conditions hydrographiques du Stroombank, qui s'étend devant la côte sous la forme d'un plateau allongé, légèrement incliné par rapport au rivage (voir Pl. I).

On n'y sondait guère que 2 m. 50 à 3 mètres de profondeur sous le niveau moyen des marées basses de vive eau ordinaires (1).

Les dragages effectués pour creuser à travers ce banc une première passe datent des années 1890 et 1891.

(1) Ce niveau est adopté comme repère et désigné sous le nom de « zéro d'Ostende. »
Rapportés à ce repère, les niveaux de la marée, à Ostende, sont les suivants :

Basses mers de vive eau ordinaires	0 m. 00
Hautes mers de vive eau ordinaires	4 m. 61
Basses mers de morte eau ordinaires	0 m. 70
Hautes mers de morte eau ordinaires	3 m. 68
Niveau moyen de la mer	2 m. 18

L'établissement du port est de 12 h. 23 m.

Cette passe aboutit, par son axe, à 1800 mètres environ à l'ouest du clocher de Mariakerke ; elle est balisée par deux feux de direction établis dans la dune.

En 1890, on affecta un premier crédit de 200,000 francs aux dragages en question, qui furent adjugés à raison de 0 fr. 5835 par mètre cube; les déblais devaient être transportés à la distance de 4 kilom. environ et être déversés dans les fonds de 7 à 8 mètres sous marée basse, sur le talus nord du banc.

Les terres étaient enlevées par deux dragues à aspiration; elles étaient formées de sable presque pur, de grosseur ordinaire, légèrement coquillié en certains endroits.

Les premiers résultats obtenus constituaient un heureux présage en faveur du succès de l'entreprise; les dépressions creusées se maintenaient dans de bonnes conditions. Alors que le milieu, où l'on sondait 4 m. 20 au moins sous le zéro d'Ostende, se conservait sans changement notable, les zones latérales seules s'exhaussaient sous l'influence des éboulements provenant des talus de la passe, lesquels se rapprochaient graduellement de leur position d'équilibre.

Après l'enlèvement d'un volume de 343,000 mètres cubes, une seconde entreprise fut entamée, en mars 1891, pour l'extraction d'une nouvelle quantité de 250,000 mètres cubes, à raison de 0 fr. 40 par mètre cube.

A l'achèvement de ces derniers travaux, au mois d'octobre 1891, la profondeur n'était pas inférieure à 5 mètres. Abandonnée ensuite pendant un an environ sans qu'on y exécutât aucun dragage, la passe Ouest n'a subi que des apports relativement faibles (1).

A partir du mois de septembre 1892, les dragages de cette passe ont été compris dans l'entreprise concernant les travaux d'entretien des ports et de la côte de Belgique.

Au cours du premier bail de ces travaux d'entretien, les susdits dragages ont coûté 0 fr. 467 par mètre cube.

Les terres déblayées étaient déversées dans la grande rade d'Ostende à une distance de 4000 mètres de l'emplacement de la passe.

Un nouveau bail, commencé le 1^{er} juillet 1897, pour un terme de cinq années, comporte, entre autres, pour l'entretien de la passe Ouest, un prix de 0 fr. 328 par mètre cube. Les terres sont déversées à la pointe Nord-Est du banc

(1) De Mey, Améliorations et entretien des ports en plage de sable, page 324 et suivantes.

de Nieupoort, soit en des endroits distancés de 5000 à 6000 mètres du centre de la passe.

Dans ces dernières années, les volumes dragués ont atteint les chiffres suivants :

		Mètres cubes	
Années de bail	1892-93	186,077	} Prix: fr. 0,467 par mètre cube
»	1893-94	219,192	
»	1894-95	266,611	
»	1895-96	328,248	
»	1896-97	433,113	} Prix: fr. 0,328 par m.
»	1897-98	166,385	
»	1898-99	91,550	

Il convient de remarquer que les dragages ainsi exécutés ont eu pour résultat, non seulement de maintenir les profondeurs réalisées précédemment, mais aussi d'approfondir et d'élargir la passe dans une certaine mesure. Cette remarque s'applique surtout aux travaux exécutés pendant la période de 1894 à 1897.

En juillet dernier, on sondait en général 5 m. 50 à 6 mètres au milieu du chenal sur 300 mètres de largeur, tandis que les courbes de 5 mètres laissaient entre elles une dépression de 500 mètres de largeur en moyenne.

B) *Passe directe.* — Au cours des discussions qui ont eu lieu avec les officiers de la marine pour fixer l'emplacement de la passe Ouest, — choisi de façon à se rapprocher de la dépression relativement stable qui existe dans le Stroom-bank au droit du village de Middelkerke, — on avait émis déjà l'idée de creuser une passe dans le Nord-Ouest de l'entrée du port. On faisait observer que, si cette solution pouvait avoir pour conséquence d'augmenter quelque peu la houle dans le port, elle offrait en revanche le sérieux avantage de créer une voie d'accès praticable, dans de meilleures conditions, aux navires attaquant le port par les tempêtes du large, principalement par celles de la région du Nord.

Une fois le succès assuré pour la passe Ouest, on n'a plus hésité à creuser une passe directe, dont l'axe correspond à l'alignement formé par le phare et le feu vert établi sur l'estacade Ouest du port. La profondeur, sur 400 mètres de largeur, a été fixée à 5 mètres sous le zéro d'Ostende.

Les dragages relatifs au déblai de la passe ont duré depuis

le mois de novembre 1896 jusqu'au mois de janvier dernier. Ils ont été exécutés au prix de 0 fr. 34 par mètre cube, y compris le transport des produits dragués aux environs du banc de Wenduyne, à des distances variant de 4500 à 6500 mètres du lieu d'extraction.

Les déblais, composé généralement de sables à gros grains, ont atteint un volume de 1.450.000 mètres cubes.

En février dernier, la passe présentait largement les dimensions spécifiées plus haut. Dans l'axe de la passe, et sur une largeur de 350 mètres, la sonde n'accusait pas moins de 5 m. 50 sous la marée basse de vive eau.

Depuis le mois de mars 1899, l'entretien de la passe directe s'effectue au prix unitaire de 0 fr. 328 dans les mêmes conditions que celles appliquées jusqu'ici aux dragages de la passe Ouest.

Comme la passe directe jouit, auprès des navigateurs, d'une préférence sur la passe Ouest, l'Administration belge a jugé inutile de continuer à entretenir cette dernière. Tous ses efforts se porteront désormais à maintenir l'autre et au besoin à l'améliorer encore.

c) *Passe Est*. — Le creusement de la passe Est, actuellement en cours d'exécution, vise principalement l'amélioration du régime de la petite rade d'Ostende dont le fond tend à s'exhausser depuis que le Stroombank, en s'allongeant vers son extrémité Nord-Est, est venu rejoindre la côte devant le village de Clemskerke, à 6000 mètres environ du port d'Ostende.

Les dragages qui s'exécutent ont pour but de couper la jonction qui s'est opérée graduellement depuis un siècle et de créer une nouvelle situation se rapprochant de la configuration hydrographique accusée par les plans de sondages dressés en 1804.

Sur ses plans figurent des profondeurs de 8 mètres sous marée basse de vive eau ordinaire, là où en 1897, — époque qui marque le commencement des travaux, — on ne sondait guère plus de 4 mètres.

Ainsi que les études de feu M. l'ingénieur en chef De Mey l'ont montré, c'est à l'action des courants de marée qu'on doit attribuer le comblement progressif de la dépression séparant le Stroombank de la côte.

Au moment de son maximum d'intensité, le courant de

fiot suit une direction sensiblement parallèle à celle du banc. En s'appuyant sur le talus Nord du plateau, il entraîne peu à peu les sables le long de celui-ci.

L'action combinée des courants de marée se traduit par un déplacement définitif des sables vers le Nord-Est, sous l'effet prédominant du courant de fiot, et par la formation de dépôts à l'extrémité correspondante du banc.

La modification qui s'est produite ainsi dans la configuration du Stroombank n'a pas laissé d'exercer son influence sur la situation des profondeurs dans la petite rade. Celle-ci s'est trouvée soustraite, dans une certaine mesure, à l'action des courants de marée se propageant moins librement entre le Stroombank et la côte.

De là une tendance à envasement dans cette partie de l'atterrage.

Les travaux en cours ont essentiellement pour but de porter remède aux inconvénients d'un tel régime, en s'attachant à faire disparaître les causes qui les ont déterminés.

Si l'on étudie la marche et l'intensité des transports de sable, on arrive à conclure que les dragages nécessaires à l'entretien de la passe Est n'atteindront pas un chiffre dont l'importance soit hors de proportion avec les avantages inhérents au travail.

L'entreprise comporte un déblai minimum de 1,800.000 mètres cubes par an pendant un laps de temps de cinq années et demie.

Elle s'exécute au prix de 0 fr. 343, comprenant le déblai et le transport à la distance de 7000 mètres en moyenne. Le déversement s'effectue sur le talus Nord du banc de Wenduyne.

Le sol du fond sous-marin est composé d'abord d'une couche de sable de 1 mètre à 1 m. 50 d'épaisseur ; ce sable est fin et pur dans la partie Ouest de la passe ; il est fin et vasard dans la partie Est. La couche sous-jacente est formée d'argile noire ou grise sur 1 à 2 mètres d'épaisseur ; elle repose sur un fond de sable assez gros, et en certains endroits, sur une couche de tourbe de 25 à 50 centimètres d'épaisseur, à laquelle succède le fond sableux précité.

Le sable vasard et la tourbe se laissent facilement enlever par la drague à suction, mais ne déposent guère dans le casier. Le déblai de la terre glaise, surtout de celle de cou-

leur grise, très compacte, n'est pas aisé: on fait plonger le tuyau d'aspiration dans le fond sableux sous-jacent si l'on y creuse des excavations, de façon à produire l'éboulement et la désagrégation de l'argile.

A la date du 1^{er} mai de l'année courante, le volume total des dragages a atteint le chiffre de 6.087.000 mètres cubes, et la situation de la passe est conforme aux indications de la planche IV.

La profondeur réalisée varie de 5 mètres à 6 m. 25 sous le zéro d'Ostende, et la largeur de la passe est de 1200 mètres en moyenne.

Les dragages s'effectuent au moyen de quatre bateaux aspirateurs avec pompe centrifuge et propulseur à hélice. Ce sont les dragues dénommées respectivement: « Vlaanderen I, Vlaanderen II, Vlaanderen III et Vlaanderen IV. » Les bateaux « Vlaanderen I et Vlaanderen II » sont actionnés chacun par une machine Compound, ayant respectivement 120 et 191 chevaux de force. Les puits recevant les matières draguées ont pour capacité respectivement 250 et 378 mètres cubes. Les aspirateurs « Vlaanderen III et Vlaanderen IV » sont munis chacun de deux machines Compound de 115 chevaux chacune. Ils chargent respectivement 747 et 739 mètres cubes.

Les deux derniers ont été construits spécialement en vue de l'entreprise de la passe Est. Les deux autres sont les bateaux employés depuis 1892, comme aujourd'hui encore, aux travaux de la passe Ouest et aux dragages à faire à l'entrée des ports.

Il est à remarquer, en effet, que les dragages ayant respectivement pour objet le creusement de la passe Est, celui de la passe directe, ainsi que l'entretien des ports et des passes Ouest et directe du Stroombank, bien qu'ils constituent trois entreprises distinctes, sont échus à un seul et même entrepreneur, M. Decloedt, à Bruges. Il en résulte que le matériel dont celui-ci dispose est utilisé indifféremment aux divers travaux, rentrant dans la même catégorie au point de vue de la nature des terres à déblayer.

Les bateaux aspirateurs travaillent en moyenne deux cent vingt-cinq jours par an.

d) *Dragages d'entretien.* — Les dragages concernant l'entretien du port d'Ostende et celui des passes Ouest et

directe du Stroombank, font l'objet d'une seule et même entreprise avec les travaux de l'espèce à exécuter aux ports de Nieuport et de Blankenberghe.

La dernière entreprise, adjugée pour un terme de cinq années, a pris cours le 1^{er} juillet 1897. Le prix est de 0 fr. 328 par mètre cube pour les dragages de la première catégorie, comprenant ceux à faire dans le chenal extérieur et à l'entrée des susdits ports, ainsi que dans les passes Ouest et directe du Stroombank.

Les produits dragués sont cubés en bateau.

Pour les dragages de la deuxième catégorie, à effectuer dans les chenaux intérieurs, le prix est de 0 fr. 577 par mètre cube et les quantités sont évaluées en profil.

Les matières draguées au port d'Ostende sont transportées en mer à des distances variant de 6500 à 8000 mètres à partir des musoirs des estacades.

A cause de leur nature généralement vaseuse, les déblais de la deuxième catégorie ne peuvent être recueillis, par voie de décantation, dans le casier des bateaux aspirateurs, dont l'usage est ainsi limité, pour ainsi dire, aux dragages de la première catégorie. On emploie, à l'intérieur du port, deux dragues à godets et une flotille de 12 chalands, pourvus de clapets de fond, destinés à être vidés par coulage.

Trois remorqueurs conduisent, en mer, les chalands chargés par rames de deux ou trois chalands. Ce transport n'étant possible, avec sécurité, que par des temps relativement calmes, les dragages de la deuxième catégorie sont astreints à des chômages assez fréquents. L'expérience montre que l'on ne peut guère compter que sur deux cent cinquante jours de travail par an.

Comme dragage d'entretien du port d'Ostende, on a effectué, dans ces dernières années, les quantités suivantes :

ANNÉES DE BAIL	PREMIÈRE CATÉGORIE	DEUXIÈME CATÉGORIE
1894-95	212,184	150,086
1895-96	212,821	138,250
1896-97	177,578	171,580
1897-98	276,735	138,942
1898-99	216,287	252,802

Prix: fr. 0,467 p. mètre cube
 Prix: fr. 0,328 p. mètre cube
 Prix: fr. 0,673 p. mètre cube
 Prix: fr. 0,577 p. mètre cube

Des sondages récents montrent qu'à l'entrée du port, la profondeur est de 5 à 6 mètres sous le niveau des marées basses de vive eau. Depuis les musoirs des estacades jusqu'au chenal de l'écluse de chasse Léopold, on sonde de 4 m. 50 à 5 mètres sous le même niveau.

Enfin, depuis ledit chenal jusqu'au fond de l'avant-port, la profondeur est en général de 4 mètres à 4 m. 50.

La fosse à flot qui s'est formée, sous l'action des chasses immédiatement à l'aval de l'écluse militaire, présente approximativement 180 mètres de longueur et 60 mètres de largeur. La profondeur y atteint 6 mètres en moyenne.

Il est à remarquer que, dans ces derniers temps, les dragages de la deuxième catégorie, au port d'Ostende, ont acquis plus d'importance que par le passé, par suite de la suppression des chasses par les ouvrages établis au fond de l'avant-port. Cette situation provisoire est la conséquence directe de l'exécution des travaux maritimes.

E) *Décharge des matières draguées.* — D'après ce qui précède, les produits dragués pour l'amélioration de l'atterrage et du port d'Ostende, sont transportés en mer, à plusieurs kilomètres de leur lieu d'extraction, et déposés sur le versant extérieur des bancs, de façon à élargir simplement les plateaux sur lesquels les dépôts s'appuient. Sans nul doute, les courants de marée et les vagues de tempêtes, agissant sur ces talus extérieurs, emportent une partie des terres et les répandent dans les profondeurs avoisinantes.

Des sondages périodiques permettent de se rendre compte de la progression des dépôts: dès que ceux-ci sont arrivés à un niveau limité, on relève les bouées signalant la zone de déchargement, pour les reprendre à quelque distance plus loin.

Les terres draguées au port d'Ostende et dans la passe directe du Stroombank sont déversées au-delà de la pointe Sud-Ouest du banc de Wenduïne.

L'élargissement du plateau est la seule modification que les sondages aient révélée dans la configuration de ce banc.

En ce qui concerne les dragages de la passe Est, les matières déblayées sont déchargées sur le versant Nord du banc de Wenduïne, de part et d'autre de la bouée mouillée sur le talus extérieur.

Les dépôts s'effectuent sur une zone de 5 kil. 500 m. de longueur, depuis le point situé à 3 kil. 500 au Sud-Ouest de ladite bouée jusqu'à 2 kilomètres au Nord-Est de celle-ci.

Les points de décharge momentanés couvrent une longueur de 1200 à 1500 mètres et sont signalés au moyen d'une série de bouées de petites dimensions, mouillées dans les fonds compris entre 7 et 8 mètres sous marée basse. On déplace les bouées dès que les dépôts atteignent la côte de 6 mètres sous le niveau des basses mers.

Aucun changement ne s'est manifesté, quant à la hauteur du banc de Wenduïne; mais celui-ci s'est élargi. On constate, en effet, que les fonds de — 6 mètres qui limitaient le banc du côté Nord se sont déplacés de 100 à 150 mètres vers le large.

SECTION II.

Statistique des marchandises importées et exportées par le port d'Ostende en 1900 et 1901.

TABLEAU A. — Marchandises indiquées par pièce ou tête.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Animaux vivants</i> : taureaux	—	4	pl. 4	—	—	—
" vaches	—	36	pl. 36	—	—	—
" porcs	4	4	—	—	—	—
" chevaux	192	141	— 52	8	4	— 4
<i>Denrées alimentaires</i> : œufs de volaille	9529	45862	pl. 36333	3813306	2841847	— 972959
<i>Montres</i> : en or	75	535	pl. 460	50	496	pl. 446
" autre métal	199	1758	pl. 1559	61	1283	pl. 1222

TABLEAU B. — Marchandises indiquées à la valeur (en francs).

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Animaux vivants</i> : (volaille etc.)	107560	41701	— 65859	72397	93363	pl. 20966
<i>Armes</i>	34147	34503	pl. 356	258955	180680	— 78275
<i>Bois divers</i>	490	610	pl. 190	—	127310	pl. 127310
<i>Bois ouvrés</i>	35248	78189	pl. 42941	328481	191955	— 136526
<i>Bougies</i>	18475	29085	pl. 6610	545	591	pl. 46
<i>Caoutchouc ouvré</i>	176860	158500	— 18360	217863	165646	— 52217
<i>Denrées alimentaires</i> : œufs autres que de volaille	590	9200	pl. 8670	56	—	pl. 56
<i>Drogueries</i> : eaux minérales	8217	13055	pl. 4838	412	505	— 93
" éponges	7088	51113	pl. 44015	6998	5462	pl. 1536
<i>Epiceries</i> : vanille, cannelle	2238	5750	pl. 3512	842	3556	pl. 2714
" autres (truffes exceptées)	7345	7546	pl. 201	6008	6834	pl. 826

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Filets et autres ustensiles pour la pêche</i>	21350	24815	pl. 3465	—	1100	— 1075
<i>Fils préparés pour la vente en détail</i>	6304	7393	pl. 1589	16543	1603	— 14940
<i>Fruits non spécialement dénommés</i> : secs	4610	133	— 4477	553	2128	pl. 1575
<i>Habillements</i> : cols et manchettes en lingerie	18629	23272	pl. 4643	507	4334	pl. 3827
" lingerie de toute espèce	111166	198390	pl. 87224	89375	185175	pl. 95800
" vêtements pour femmes	101705	377877	pl. 276172	376196	349358	— 32838
" " hommes	1198594	2058154	pl. 859560	911560	1496810	pl. 585250
" bonneterie de coton	40101	100009	pl. 59908	24178	17716	— 6462
" " laine	142421	177819	pl. 34898	187764	183896	— 3868
" " soie	10771	25014	pl. 14243	1277	14521	pl. 13244
" objets confectionnés	195958	206350	pl. 10892	258872	327696	pl. 78824
<i>Instruments et appareils scientifiques</i>	37579	182383	pl. 144804	75170	315437	pl. 240267
<i>Instruments de musique</i>	29112	70616	pl. 41504	66652	86655	pl. 20033
<i>Machines et mécaniques</i> . Outils en bois	834	899	pl. 65	1099	83	— 1016
" non dénommées en bois	7054	24344	pl. 17290	233	17871	pl. 17638
<i>Maroquinerie</i>	19224	37453	pl. 18229	12982	23270	pl. 10288
<i>Matières animales brutes</i> n. sp. t.	566059	790879	pl. 224820	468006	692921	pl. 224915
<i>Matières minérales brutes</i> : diamants bruts	50000	234817	pl. 184817	—	206977	pl. 206977
" " non dénommées	42687	1469205	pl. 1426518	38474	1385106	pl. 1346632
<i>Matières textiles brutes</i> , n. d.	3025	3969	pl. 944	16506	2738	pl. 13768
<i>Mercerie et Quincaillerie</i>	2425825	2626481	pl. 200656	3123990	3146736	pl. 22746
<i>Métaux</i> : argent bijouterie	199106	488375	pl. 289269	159568	330358	pl. 170820
" " orfèvrerie	44058	258824	pl. 214766	930	221528	pl. 220548
" cuivre et nickel ouvrés	19317	42730	pl. 23413	48684	120539	pl. 71855
" étain ouvré	1086	351	— 735	11060	95	— 10965
" fer blanc ouvré	3373	3081	— 292	8367	1453	— 6914
" or bijouterie	1002271	3043762	pl. 2041491	11790	1188392	pl. 1176602
" or monnayé	—	2018	pl. 2018	—	28	pl. 28
" plomb ouvré	1324	21725	pl. 20401	690	80	— 610
" zinc ouvré	398	551	pl. 153	155	1009	pl. 854

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Meubles</i>	612362	605724	— 6638	1287374	1471275	pl. 183901
<i>Montres</i> : fournitures pour montres	17938	56637	pl. 38704	17836	58926	pl. 41190
<i>Navires et bateaux</i> : toiles à voiles	12624	1325	— 11199	83325	24125	— 59200
" bois pour mâts	220	100	— 120	—	—	—
<i>Navires et bateaux</i> : autres agrès	30026	14734	— 15292	1112	1440	pl. 328
<i>Objets d'art et de collection</i>	489718	561930	pl. 71612	557887	908274	pl. 345887
<i>Parfumeries alcooliques</i>	1878	4566	pl. 2688	451	904	pl. 453
" autres	6067	24467	pl. 18400	11873	17240	pl. 5367
<i>Peaux parchemin</i>	1792	4941	pl. 3149	1782	4940	pl. 3158
" ouvrées, ganterie	113003	273138	pl. 160135	1599928	927533	— 672395
" autres	196998	411774	pl. 214776	337780	377346	pl. 139566
<i>Pierres ouvrées, polies ou sculptées</i>	77482	39303	— 38179	359638	304173	— 55465
<i>Poteries</i> : carreaux en faïence	8570	25922	pl. 17352	17	238	pl. 216
" faïences (carreaux exceptés)	22891	34256	pl. 11365	22765	25050	pl. 2285
" porcelaines (id.)	24625	49713	pl. 25088	26498	54403	pl. 27910
<i>Produits chimiques, non dénommés</i>	780997	811972	pl. 30975	2754	96994	pl. 94240
" divers pour l'industrie	128736	467972	pl. 339236	141834	351964	pl. 210080
" typographiques (journaux)	57465	105901	pl. 48436	42700	88101	pl. 45401
<i>Savons de parfumerie</i>	13633	22168	pl. 8550	11059	15654	pl. 4595
<i>Tissus de coton</i> : piqués, casins, façonnés	63586	64283	pl. 698	26916	1583	— 23883
" mélangé de soie, le coton	—	—	—	—	—	—
" dominant	14462	59841	pl. 44879	117980	118889	pl. 909
" tulles, dentelles	534317	1814317	pl. 1280000	3045952	4393120	pl. 1347168
" passenterie	1112	3249	pl. 2137	11650	30570	pl. 18920
" rubanerie	9043	18565	pl. 9512	752	14462	pl. 13710
" non dénommé	1137303	916598	— 220705	1896985	1677271	— 219684
<i>Tissus de laine</i> : châles et écharpes	2497	6787	pl. 4240	1157	6765	pl. 5608
" tapis et tapisseries	47838	40569	— 7269	58205	51467	— 1738
" pesant moins de 200 gr. au mètre carré	103757	160682	pl. 56925	6902	2759	— 4143

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Tissus de laine</i> : draps, casimirs	1044140	1733692	pl. 689542	967257	1740459	pl. 773202
" passenterie	307	3971	pl. 3664	20846	30732	pl. 9886
" rubanerie	175	2182	pl. 2007	—	2164	pl. 2164
<i>Tissus de laine</i> non dénommé	1914487	1428557	— 485930	2462784	1043174	— 1419610
<i>Tissus de lin, de chanvre et jute</i> : toiles écruës	4700	6866	pl. 2166	40305	84282	pl. 43977
" toiles blanches	2570	10162	pl. 7592	102384	102383	pl. 3949
" " teintes	625	1039	pl. 414	214626	117529	— 97097
" passenterie	—	—	—	400	—	— 400
" rubanerie	418	86	— 332	—	—	—
" tulles, dentelles	406	38014	pl. 37608	275455	484560	pl. 209105
" non dénommé	12864	52304	pl. 39440	113885	319228	pl. 205343
<i>Tissus de soie</i> : passenterie	56	4259	pl. 4203	4126	10598	pl. 6 72
" rubanerie	18482	11244	— 7238	4773	8599	pl. 4126
" dentelles	15124	24429	pl. 9305	64236	56760	— 8476
" non dénommé	482024	974368	pl. 492339	262179	576355	pl. 314176
<i>Tissus</i> : broderie à la main	—	11798	pl. 11798	8024	24638	pl. 16614
" toiles cirées de 1 ^{re} espèce	9441	24396	pl. 14955	1650	1864	pl. 214
" tresses de paille	1447629	935313	— 512316	830548	684786	— 145762
" non spécialement tarifés	2281	15625	pl. 13344	61081	408590	pl. 342509
<i>Végétaux</i> : plantes vivantes	78577	141086	pl. 62509	212095	289923	pl. 77828
" non dénommés	52210	41552	— 10658	58758	2560	— 56198
<i>Verreries</i> : communes	—	36977	pl. 36977	—	60799	pl. 60799
" glaces	199	132	— 67	—	109	pl. 109
" verres de vitrage	11034	761	— 10273	215015	1472	— 213543
" ordinaires simplement coulées	45329	41032	— 4297	27248	42663	pl. 15415
" fines, taillées, dorées	2371	14678	pl. 12305	1919	18243	pl. 16324
<i>Voitures</i> : vélocipèdes	109712	92069	— 17643	237716	165980	— 71736
" autres	66147	106882	pl. 40235	277287	309030	pl. 31793

TABLEAU C. — *Marchandises indiquées au poids (en kilogrammes).*

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Amidon</i>	505	1568	pl. 1063	91	1556	pl. 1465
<i>Beurre et Margarine</i> : beurre frais et salé	760	1305	pl. 545	730	391	— 339
" margarine	346	3	— 343	447	11	— 436
<i>Cacao en fèves et pelures de cacao</i>	14265	1344	— 12931	—	44	pl. 44
<i>Cacao préparé</i> : chocolat	544	786	pl. 242	777	872	pl. 95
" non dénommé	996	1752	pl. 756	—	11	pl. 11
<i>Café non torréfié</i>	5645	2916	— 2729	291	511	pl. 220
" torréfié	180	789	pl. 609	3486	1945	— 1541
<i>Caoutchouc brut</i>	1773	1215	— 558	2455	1272	— 1183
<i>Caractères typographiques</i>	1601	2608	pl. 1007	1187	1337	pl. 150
<i>Charbons de bois</i>	247	50	— 197	—	2	pl. 2
" de terre. Houille	148076802	120985125	— 27091677	2	500073	pl. 500071
<i>Conserves alim.</i> : au sucre, biscuits sucrés	142 1	38342	pl. 24131	49	989	pl. 890
" fruits, confits, etc.	9363	13378	pl. 4015	5227	4251	— 976
" non dénommées	3629	19453	pl. 15824	1590	4041	pl. 2451
" autres, légumes conservés en boîtes etc.	4685	7171	pl. 2486	23960	74155	pl. 50205
" " fromages durs	46275	68597	pl. 22322	1412	19548	pl. 18136
" " biscuits non sucrés	37372	34957	— 2415	6502	1940	— 4562
" " fruits confits etc sans sucre	176	621	pl. 445	—	230	pl. 230
" " non dénommées	6545	9479	pl. 2934	686	731	pl. 45
<i>Cordages (non compris les cordages métalliques)</i>	9218	4934	— 4284	44167	19275	— 24892
<i>Denrées alim.</i> : fromages communs, mous et blancs	299	64	— 235	299	355	pl. 56
" légumes, pois, lentilles etc.	475	3415	pl. 2940	121	4510	pl. 4389

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Denrées alim.</i> : chicorée (racines vertes ou sèches)	1	98	pl. 97	2517043	2490487	— 26556
" pommes de terre	379	544	pl. 165	799515	237599	— 561916
" légumes non dénommés	947	2725	pl. 1778	35997	44471	pl. 8474
" riz	863	—	— 863	97	—	— 97
" sel (brut ou raffiné)	60313	387	— 59926	37	4	— 33
" non dénommées)	10690	670	— 10020	498	217	— 281
<i>Drilles et chiffons</i>	198	2686	pl. 2488	198	44	— 154
<i>Drogueries</i> : chicorée brûlée	—	—	—	82138	202018	pl. 119880
" colle forte	1966	7735	pl. 5769	1080	3963	pl. 2883
" colle de poisson	9154	3981	— 5173	178	179	pl. 1
" glace (eau congelée)	12310000	13400000	pl. 1090000	—	—	—
" non dénommées	86798	81804	— 4994	34768	46076	pl. 11308
<i>Engrais</i>	49580	54429	— 4849	120000	99	— 119901
<i>Epiceries</i> : truffes	110	511	pl. 401	—	—	—
<i>Fils de coton</i> : simples ou retors, écrus ou blanchis	282	1877	pl. 1595	1324	1288	— 36
" " teints	—	1113	pl. 1113	2951	1136	— 1816
" de laine cardée	—	7	pl. 7	417	780	pl. 363
" " peignée	3194	8042	pl. 4848	3427	8890	pl. 5463
" de poils de chèvre	21	904	pl. 883	21	865	pl. 844
" de lin non tors et non teints	2417	1184	— 1233	131	351	pl. 220
" " tors ou teints	1827	1889	pl. 62	2401	84	— 2317
" de soie	418	2442	pl. 2024	391	723	pl. 332
<i>Fruits</i> : amandes	115	37	— 78	—	—	—
" figues	296	83	— 213	—	—	—
" citrons, limons, oranges	18725	35461	pl. 16736	10654	31051	pl. 20397
" pruneaux	166	43	— 123	—	101	pl. 101
" pommes fraîches	3116	1896	— 1220	9209	2870	— 6339
" raisins secs de corinthe	486	157	— 329	—	—	—

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Fruits</i> : autres raisins secs	1678	154	— 1524	—	—	—
" frais. Raisins	247	688	pl. 391	146709	195521	pl. 48812
" " ananas	32314	34120	pl. 1306	31686	29653	— 2033
" " autres en caissettes de 3 kil. ou moins. Autres en emballages autres	698	1585	pl. 847	2	760	pl. 758
78978	104009	pl. 25031	857031	528536	— 328495	
<i>Grains et leurs dérivés</i> : grains, avoine	268463	310094	pl. 41631	29227	32251	pl. 3024
" " " froment	488342	394288	— 94054	4462	2496	— 1966
<i>Grains et leurs dérivés</i> : grains, orge	7604	5427	— 2177	345	276	— 69
" " " seigle	50	—	— 50	—	—	—
" " " riz pelé	—	169	pl. 169	—	—	—
" " " maïs	128	3	— 125	179	3	— 176
" " " farines du froment	771	194	— 577	576	44	— 532
" " " d'avoine	442	832	pl. 390	16	191	pl. 175
" " " autres	274	1568	pl. 1229	53	86	pl. 33
" " " malt	124979	117759	pl. 62810	—	—	—
" " " pain et biscuits de mer	825	4562	pl. 3737	40	162	pl. 122
" " " pâtes alimentaires	447	315	— 132	20	4	— 16
" " " son	—	7	pl. 7	—	—	—
" " " non dénommés	75	391	pl. 256	—	66	pl. 66
<i>Huiles végétales autres que de palme</i> : non alimentaires	7051	1543	— 5508	1660177	1922054	pl. 261877
" " " alimentaires	1649	15097	pl. 13448	1263	582	— 681
<i>Levure et levain</i>	9904	12710	pl. 2806	3292	8930	pl. 5638
<i>Machines et mécaniques</i> : outils en fonte	28	1187	pl. 1159	10	—	— 10
" " " fer ou acier	5289	12756	pl. 7467	1432	2272	pl. 790
" " " cuivre ou toute autre matière	2	113	pl. 111	—	109	pl. 109

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Machines et mécaniques</i> : voitures pour chemins de fer	25524	6088	— 19436	—	—	—
<i>Machines et mécaniques</i> : non dénommées en fonte	286247	223969	— 62378	28516	44844	pl. 16328
" " " non dénommées en fer ou acier	106373	186977	pl. 80604	68870	305395	pl. 236525
" " " non dénommées en cuivre ou toute autre matière	90162	39592	— 50570	29394	6903	— 22491
<i>Matières animales brutes</i> : cire brute	6711	1412	— 5299	—	50	pl. 50
" " " graisses	8209	2695	— 5514	907	656	— 251
" " " os et cornillons	—	88	pl. 88	—	88	pl. 88
" " " ivoire brut	—	128	pl. 128	3248	491	— 2757
<i>Matières minérales brutes</i> : chaux et ciment	55786	14027	— 41759	302206	319952	pl. 17746
" " " minerais de fer	141	142	pl. 1	139	130	— 9
<i>Matières textiles brutes</i> : chanvre	22371	21202	— 569	11642	—	— 11642
" " " coton	419	812	pl. 393	419	640	pl. 221
" " " laines	322107	4275703	pl. 3953596	461673	20707	— 440966
" " " lin	—	2	pl. 2	10004	14	— 9990
" " " soies	407	264	— 143	407	206	— 201
<i>Métaux</i> : acier fondu brut	—	—	—	129	—	— 129
" " " en barres et acier ouvré	76308	58668	— 17640	230529	15786	— 264743
" " " cuivre et nickel bruts	—	1090	pl. 1090	1	1078	pl. 1077
" " " battu, étirés	741	4425	pl. 3684	786	16604	pl. 15816
" " " étain non ouvré	7622	2861	— 4761	1265	208	— 1057
" " " fer battu, étiré, fils	305	2158	pl. 1853	61552	702	— 60850
" " " " tôles	—	—	—	99	79	— 20
" " " " autres	131224	27509	— 103715	131452	276	— 131176
" " " fer ouvré, clous et autres	86549	106221	pl. 21672	22933	28634	pl. 5651
" " " fonte ouvrée	23782	168004	pl. 144222	4667	5675	pl. 1008

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Métaux</i> : fonte brute	—	15000	pl. 15000	—	—	—
" fer blanc non ouvré	23206	58220	pl. 33014	—	28	pl. 28
" plomb non ouvré	174	482	pl. 308	—	12	pl. 12
" zinc non ouvré	436	883	pl. 447	551	8329	pl. 7778
" or et argent non ouvrés	124	256	pl. 132	97	179	pl. 82
<i>Miel</i>	35	281	pl. 246	7	121	pl. 114
<i>Navires et bateaux</i> , ancres et chaînes pour la marine	14686	1268	— 13418	—	—	—
<i>Pain d'épices</i>	27	75	pl. 48	164	169	pl. 5
<i>Papiers à meubler</i>	10641	44991	pl. 34250	5208	21349	pl. 16141
" carton	1277	10733	pl. 9456	895	10480	pl. 9585
" autres	69585	108071	pl. 38486	64749	33214	— 31535
<i>Peaux</i> : brutes	19794	246054	pl. 226260	8631	11661	pl. 3080
" de chèvre ou de mouton tannées en croute	15455	51309	pl. 35854	486	1914	pl. 1428
" teintées, vernies et laquées	1459	16746	pl. 15287	6074	5368	— 706
" pelleteries apprêtées	1180	5013	pl. 3833	15876	4905	— 10471
" autrement préparées	45352	42319	— 3033	62274	42362	— 19912
<i>Pierres</i> : non dénommées (macadam)	—	203	pl. 203	5050238	3275831	— 1774407
" de construction, brutes ou taillées	1585	11153	pl. 9578	701	29234	pl. 28583
" pavés	—	—	—	—	—	—
<i>Poteries</i> : briques et tuyaux de drainage	222029	310815	pl. 88786	80812	776	— 79596
" tuiles vernissées et autres	578	2821	pl. 2243	478	696	pl. 218
" carreaux pour pavements	24346	20214	— 4132	161	—	161
" communes non dénommées	4289	7933	pl. 3644	7454	3141	— 4318
<i>Poissons</i> ; huîtres	305130	453162	pl. 148032	3501	945	— 2556
" harengs	2646473	2721970	pl. 75497	1700	5	— 1695
" conserves	8543	4048	— 4495	216558	305120	pl. 88562
" non dénommés	622462	474396	— 148066	347377	134101	— 213276
<i>Produits chimiques</i> : nitrate de soude	32325000	43769052	pl. 10943052	—	—	—

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Produits chimiques</i> : carbonate de soude	455	450	— 5	455	450	— 5
" sulfates et sulfites	—	—	—	—	—	—
<i>Produits typographiques</i> : livres en feuilles ou brochés	4075	16395	pl. 12320	6140	8112	pl. 1972
" " cartonnés ou reliés	16707	26554	pl. 9847	19218	27363	pl. 8150
" autres	15870	34276	pl. 18406	24180	34332	pl. 10152
<i>Récoltes et fourrages</i>	1248	362	— 886	376222	353037	— 23185
<i>Résines et bitumes</i> : pétrole raffiné	595	—	— 595	595	—	— 595
" autres	3562	13416	pl. 9854	87	345	pl. 258
<i>Sacharine et sulfinate benzoïque</i>	006	—	— 006	—	—	—
<i>Savons durs</i> (autres que de parfumerie)	880	1768	pl. 888	78	66	— 72
" mous	504	359	— 145	880	413	pl. 83
<i>Siroys et mélasses</i>	464	264	— 200	16	449	pl. 433
<i>Sucre brut</i> de canne	168	—	— 168	—	—	—
" de betterave	450	—	— 450	950972	196124	— 754848
" vergeoises	—	474	pl. 474	222	400	pl. 178
<i>Sucre raffiné</i> : en pains ou en morceaux	1425	1134	— 291	601	28	— 573
" poudres blanches	99	71	pl. 28	245	21	— 224
" autres produits	6673	11308	pl. 4635	1499	3489	pl. 1990
<i>Tabacs</i> : non fabriqués (en feuilles)	12946	12164	— 782	92	35	— 57
" fabriqués, cigares, cigarettes	935	1080	pl. 145	1466	1981	pl. 515
" " à fumer, à mâcher et à priser	1993	370	— 1723	358	198	— 160
<i>Teintures et couleurs</i> : indigo	40385	49708	pl. 9323	46	169	pl. 123
" autres	70175	129287	pl. 59112	336485	168843	— 367642
<i>Thés</i>	20618	26470	pl. 5852	12379	13490	pl. 1111
<i>Tissus de coton unis, croisés et coutils</i> : écrus	345	5219	pl. 4874	80	182	pl. 102
" " blanchis	5915	9121	pl. 3206	22323	546	— 22277
" " teints	29688	31146	pl. 1458	106574	13058	— 93516

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Tissus de coton unis, croisés et coutils</i> : imprimés	18601	17921	pl. 7320	122	255	pl. 133
" " fabriqués avec fils teints	9722	10426	pl. 704	9512	97	— 9415
<i>Tissus de coton</i> : velours	4486	4247	pl. 239	1501	1562	pl. 61
<i>Végétaux et substances végétales</i> : betteraves	—	—	—	—	—	—
" " houblon	19087	10786	— 8301	1843	12448	pl. 10605
" " tourteaux	—	—	—	—	—	—
" " écorces	78	20	— 58	20	5	— 15
" " graines	69025	35101	pl. 33924	225	1976	pl. 1751
<i>Verreries communes</i> : bouteilles etc.	26330	25087	pl. 1243	1307	—	— 1307
<i>Viandes fraîches</i> : bêtes entières (lapins compris)	200	2073	pl. 1873	6619134	6658140	pl. 34006
" gibier tué	4806	3999	— 807	602	1269	pl. 667
" volaille tuée	38103	978	— 32125	44616	7264	— 37852
<i>Viandes fraîches</i> : autres (quartiers et autres morceaux)	89	93	pl. 4	7877	20770	pl. 12893
<i>Viandes</i> : patés de foie gras	225	287	pl. 62	21	17	— 4
" conserves y compris les viandes fumées, jambons	38403	24714	— 8689	4008	78599	pl. 74591
" non dénommées (lard)	49569	65452	pl. 15883	522	567	pl. 45

TABLEAU D. — *Marchandises indiquées à la capacité (en Hectol.)*.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Bieres et autres boissons fermentées</i> : bières en cercles	208550	219608	pl. 11058	070	—	— 070
" " bières en bouteilles	967	830	— 137	540	186	— 354

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Bières et autres boissons en cercles</i>	908	1326	pl. 418	—	—	—
" " en bouteilles	155	150	— 005	—	—	—
<i>Crème et lait</i>	256	169	— 087	020	354	pl. 334
<i>Liquides alcooliques</i> : eaux de vie en cercles	2226	34309	pl. 32083	14881	13991	— 890
" " en bouteilles	2649	5288	pl. 2639	2234	2253	pl. 019
" " liqueurs en cercles	—	—	—	—	070	pl. 070
" " en bouteilles	646	7509	pl. 6863	119	175	pl. 056
" " non dénommés	638	104	— 534	—	017	pl. 017
<i>Vinaigre et acide acétique en cercles</i>	9541	6756	— 2785	360	029	— 331
" " en bouteilles	008	238	pl. 230	—	091	pl. 091
<i>Vins en cercles</i>	243250	261620	pl. 18370	1099	4056	pl. 2957
" bouteilles	34172	60780	pl. 26608	3216	1869	— 1347

TABLEAU E. — *Marchandises indiquées au volume (mètre cube ou tonne)*.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1900	1901	Différence en 1901	1900	1901	Différence en 1901
<i>Bois de construction</i>	—	—	—	—	—	—
Bois de chêne ou de noyau en grume ou non sciés	300	165	— 135	300	—	300
" " sciés	23575	17276	— 6299	348	3	345
Bois autres: en grume ou non sciés	7393	3725	— 3668	57	22	35
" " sciés	77024	90770	pl. 13746	1191	649	542
" " rabotés	0190	36	pl. 35810	—	—	—
Bois d'ébénisterie: sciés	0195	2	pl. 0005	0869	—	0869
" " rabotés	—	—	—	—	—	—
Bois divers: perches et pièces de bois en grume de moins de 75 c. de circonférence au gros bout	—	4	pl. 4	—	—	—
<i>Navires et bateaux</i> : bâtiments et embarcations de mer et de fleuves	4 tonnes	10 tonnes	pl. 6 tonnes	—	—	—

CHAPITRE IV.

COMMERCE DE POISSON.

Le tableau synoptique ci-contre montre le progrès constant et considérable de cette branche de notre commerce :

Le produit total s'élevait en 1900 fr. 4,541,900 45
et en 1901 fr. 4,746,624 10

Soit pour 1901 fr. 204,723 65 en plus.

Ce chiffre se décompose comme suit :

A. Bateaux belges :

Vapeurs fr. 2,302,156 90
Voiliers fr. 1,881,854 10

4,184,011 00

B. Bateaux étrangers :

Bateaux Anglais 142,492 30
" Français 351,291 90
" Allemands 1,870 50
" Hollandais 32,428 40
Petit poisson. 34.580 00

Total fr. 4,746,624 10

Soit pour les Belges 5677 pêches et 639734 paniers

id. Anglais	86	»	21905	»
id. Français	587	»	47645	»
id. Allemands	1	»	1440	»
id. Hollandais	8	»	6720	»
Total	6359	»	717444	»

Le prix moyen de vente par kilogramme de poisson s'est établi comme suit pour l'année 1901 :

Anguilles	fr. 1 10
Barbues	» 2 00
Cabillauds	» 0 70
Carrelets	» 0 35
Congres	» 0 80
Crabes	» 0 20
Crevettes	» 0 80
Ecrevisses %	» 11 00
Engleffins gros	» 0 85
» moyens	» 0 80

TABLÉAU SYNOPSIS du produit des ventes de poisson faites à la Minque pendant l'année 1901.

MOIS	POISSON BELGE		ANGLAIS	FRANÇAIS	ALLEMANDS	HOLLANDAIS	PETIT POISSON	TOTALUX	1 % DROIT DE MINQUE	1/4 % CONTRÔLE	BULLETINS	NOMBRE DE PANIERS					NOMBRE DE PÊCHES			
	VOILIERS	VAPEURS										Belges	Anglais	Français	Allemands	Hollandais	Belges	Anglais	Français	Allemands
Janvier	203.265.40	196.244.10	10.393.40	41.640.00	"	"	3.402.50	454.945.40	4.549.63	4.129.27	6.20	61.057	1.305	6.741	"	"	475	"	58	"
Février	154.713.30	197.340.00	23.019.50	34.126.70	"	"	3.113.00	412.312.50	4.123.27	1.023.18	4.60	61.220	3.115	7.175	"	"	308	13	64	"
Mars	143.201.50	165.924.40	19.190.60	13.294.00	"	113.20	2.425.00	344.149.30	3.441.63	854.53	4.00	40.435	2.065	2.051	"	"	347	7	24	"
Avril	106.727.85	206.144.20	10.031.70	21.636.80	1.870.50	779.30	2.517.50	349.707.85	3.497.21	868.47	5.80	56.390	1.500	4.180	1.440	105	497	7	41	1 A.
Mai	116.317.30	152.543.90	9.442.00	21.929.00	"	10.114.50	3.095.50	313.442.20	3.134.54	776.15	6.20	48.026	1.890	2.740	"	2.880	600	13	48	2 II.
Jun	107.233.30	142.275.60	4.013.60	24.354.30	"	6.204.50	2.831.50	286.912.80	2.809.21	710.49	5.20	42.595	795	2.445	"	1.140	503	9	51	1 "
Juillet	111.034.20	168.856.80	8.893.00	28.485.20	"	909.30	2.508.00	320.686.50	3.206.97	795.88	6.20	43.790	1.030	1.920	"	"	371	10	49	"
Août	174.575.90	209.772.30	5.255.30	24.981.00	"	6.479.30	2.776.50	423.840.30	4.238.53	1.053.02	6.20	47.125	700	1.870	"	805	466	3	40	2 H.
Septembre	166.929.00	221.823.90	5.085.30	26.881.50	"	5.245.20	2.825.00	428.790.50	4.288.02	1.065.25	6.80	50.136	675	2.680	"	1.255	611	5	40	2 "
Octobre	147.895.95	258.690.00	16.008.20	24.827.60	"	2.390.90	3.227.50	453.046.15	4.530.53	1.123.28	8.20	57.145	3.580	2.788	"	535	494	4	49	1 "
Novembre	184.742.40	195.768.30	10.028.00	36.642.40	"	"	2.941.00	430.122.10	4.301.38	1.068.43	5.80	54.335	1.360	4.975	"	"	453	5	57	"
Décembre	205.217.40	186.767.40	21.161.70	52.492.80	"	162.20	2.867.00	528.668.50	5.286.81	1.314.88	6.20	68.400	2.390	8.080	"	"	402	10	66	"
Totaux	1.881.854.10	2.302.156.90	142.492.30	351.291.00	1.870.50	32.428.40	34.530.00	4.746.924.10	47.407.72	11.784.83	71.40	639.734	21.905	46.745	1.440	6.720	5.677	86	587	9
4900	1.668.186.65	2.324.636.10	147.235.00	341.141.00	1.404.00	28.149.80	31.147.00	4.541.900.45	45.420.81	11.280.90	78.00	680.009	21.349	45.961	120	8.828	7.539	145	640	6
Différence	213.667.45	22.479.20	4.742.70	10.150.00	466.50	4.278.60	3.383.00	204.723.65	2.046.91	503.93	6.60	40.275	550	1.684	1.220	2.108	1.852	59	53	3

Eperlans	fr.	1 00
Esturgeons	»	2 40
Flétans	»	1 95
Flots	»	0 25
Flottes	»	0 50
Harengs frais	»	0 15
» fumés	»	0 45
» salés	»	0 40
Homards	»	5 50
Huîtres 1 ^{re} qualité le %	»	8 à 25
» 2 ^e » »	»	4 à 7
Langoustes	»	6 50
Limandes communes	»	0 40
» soles	»	1 50
Lingues	»	0 40
Maquereaux	»	1 15
Merlans	»	0 25
Merluches	»	0 40
Morues salées	»	1 10
Moules	»	0 25
Piles	»	0 90
Rales	»	0 60
Rougets	»	1 00
Sardines fumées	»	0 30
» fraîches	»	0 15
Gr. Saumon frais Holl.	»	7 00
» » » Ecos.	»	5 50
» » fumé	»	6 00
Soles grandes	»	4 00
» moyennes	»	3 50
» petites	»	3 10
Stokfisch	»	1 00
Turbots	»	2 70
Vives et Grondins	»	0 40

TITRE VIII.
BIENFAISANCE PUBLIQUE
ET
INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE.

CHAPITRE I.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

§ 1. — *Administration.*

En séance du 15 Octobre 1901, le Conseil communal a accepté la démission de M. Emile Van Wynendaele de ses fonctions de membre du Bureau et en séance du 17 Décembre 1901, il a nommé comme membres : 1° M. Auguste Dumon, pour continuer le mandat de M. Emile Van Wynendaele, dont le terme expirait au 31 Décembre 1905 et 2° M. Arthur Cambier, pour un terme de 5 ans, expirant le 31 Décembre 1906, en remplacement de M. Emile De Breyne, dont le mandat expirait le 31 Décembre 1901.

Voici la composition du bureau au 31 Décembre 1901 :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE		FIN DU MANDAT
		de la 1 ^{re} NOMINATION		
Thoma Leon	Membre	14 Févr. 1888	31 Déc.	1904
Stubbe Auguste	"	7 " 1891	"	1902
Vanglabbeke Arthur	"	10 Juill. 1900	"	1903
Dumon Auguste	"	17 Déc. 1901	"	1905
Cambier Arthur	"	" "	"	1906
Pede Noe	Secrétaire	25 Mars 1886		
Borgers Auguste	Receveur	11 Mai 1887		

Médecins du Bureau.

Voici les noms des médecins attachés au service des pauvres :

NOMS & PRÉNOMS	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	
Van Oye Eugène	4 Juillet	1873
Verscheure Léopold	21 Novembre	1888
Kockenpoo Arthur	15 Mai	1895
Goffin Hector	15 Juillet	1896
Kaisergrüber Gustave	15 Juillet	1896
Vande Maele Georges	30 Décembre	1896
Pleyn Irmin	30 Décembre	1899

§ 2. — *Biens meubles et immeubles.*

- Le Bureau de bienfaisance possède :
- 1° Une maison sise rue St. François, à Ostende, produisant un intérêt annuel de fr. 850,00.
 - 2° Une parcelle de terre labourable à Leffinghe de 4 Ha. 84 A. 33 ca. produisant un intérêt de fr. 585,00.
 - 3° Un capital fr. 3400,00 legs Delannoy, produisant un intérêt annuel de fr. 102,00.
 - 4° Un capital de fr. 4600,00 legs Fontaine, produisant un intérêt annuel de fr. 138,00.
 - 5° Un capital de fr. 3500,00 legs Ghyselinck, produisant un intérêt annuel de fr. 105,00.
 - 6° Un capital de fr. 17500,00 legs Uzielli, produisant un intérêt annuel de fr. 525,00
 - 7° Un capital de fr. 4400,00 don Deloy, produisant un intérêt annuel de fr. 132,00.
 - 8° Un capital de fr. 4200,00 quote-part des courses 1898-99, produisant un intérêt annuel de fr. 126,00.
 - 9° Un capital de fr. 15800,00 quote-part des concessions au cimetière communal, produisant un intérêt annuel de fr. 474,00.
 - 10° Un capital de fr. 25000,00 de l'ancienne commune de Mariakerke, produisant un intérêt annuel de fr. 777,00.
 - 11° Une créance de fr. 5195,00 à 5 % sur la ville d'Ostende, produisant un intérêt annuel de fr. 259,75.

- 12° Une parcelle de terrain à Mariakerke de 52 A. 90 ca., produisant un intérêt annuel de fr. 40,00.
- 13° Les 3/5 des baux sur des biens réservés, consistant en fermes et terres évaluées fr. 120.000,00, produisant une location annuelle de fr. 591,50 d'où les 3/5 soit fr. 354,90.
- 14° Une maison pour indigents estimée fr. 3000,00 (pour mémoire).
- 15° Un capital de fr. 4100,00 quote-part des courses et des concessions au cimetière communal, produisant un intérêt annuel de fr. 123,00.

§ 3. — *Comptabilité.*

A. COMPTE DE 1901.

Le compte de 1900 se clôturait par un boni de fr.	894.40
Remboursements des secours de diverses communes	» 706.29
Intérêts legs Delannoy	» 102.00
Location d'immeubles	» 1435.00
Intérêts legs Fontaine	» 138.00
Legs Termote pour la 1 ^{re} communion	» 400.00
Intérêts legs Ghyselink	» 105.00
» » Uzielli	» 525.00
» don Deloy	» 132.00
» de la quote-part des concessions au cimetière communal	» 474.00
» du pari mutuel aux courses	» 126.00
Produit du partage des biens du bureau de bienfaisance de l'ancienne commune de Mariakerke	» 4201.55
Dons divers	» 294.00
Subside de la ville	» 105000.00
Les recettes s'élèvent à	fr. 114533.21
Les dépenses » à	» 110451.71
Excédent fr.	4081.53

Quelques crédits spéciaux du budget de 1901 ayant été dépassés d'une somme de fr. 8013,80, le conseil communal, en séance du 29 Avril 1902, a autorisé le prélèvement de cette somme sur l'excédent des autres articles du même budget.

B. BUDGET DE 1902.

Le budget de l'année 1902 se résume de la manière suivante :

Dépenses	fr. 149293,84
Recettes	» 49053,84

Le subside à fournir par la ville sera de fr. 100240,00

§ 4. — *Distribution de secours.*

Pain	Fr. 3611.67
Viande	» 3806.23
Charbons	» 2676.96
Numéraire	» 63983.08
Indigents étrangers	» 604.66
id. résidant à l'étranger	» 3274.85
Mendiants	» 5184.23
Délinquants	» 1033.89
1 ^{re} communion	» 400.00
Médicaments	» 2755.24
Bandes herniaires	» 280.00
Vêtements aux écoles	» 4034.60
» » indigents	» 4400.95
Sages-femmes	» 724.00
Secours extraordinaires	» 1304.40

§ 5. — *Statistique de l'indigence.*

Le nombre d'indigents est resté stationnaire et nous espérons que son nombre tendra plutôt à diminuer.

§ 6. — *Adjudication de fournitures.*

La fourniture des denrées et objets nécessaires aux différents services a fait l'objet d'adjudications publiques. Ces adjudications, dont voici les résultats, ont été approuvées par notre Collège :

NATURE	ADJUDICATAIRES	PRIX	
		EN 1900	EN 1901
60 000 kg. charbon	O. Helmoortel	23.15 %/100 k ^{es}	23.25 %/100 k ^{es}
15.000 kg. pain blanc	O. Van Hyfte	0.20 fr. le k ^o	0.19 75 le k ^o
8.000 kg. viande	A. Reynaert	0.60 fr. le k ^o	0.54 fr. le k ^o

§ 7. *Entretien d'indigents dans des établissements de bienfaisance.*

Le tableau ci-dessous renseigne le mouvement des indigents à charge de la ville, dans les établissements de bienfaisance de l'Etat pendant l'année 1901 :

ÉTABLISSEMENTS	INDIGENTS A CHARGE D'OSTENDE										SOMMES PAYÉES	
	Nombre total des indigents à charge d'Ostende au 1 ^{er} janvier 1901	ENTRÉES			SORTIES				Nombre des indigents à charge d'Ostende au 31 dec. 1901			
		Par condamnation	Par transfert	Par réintégration d'évasion	Par libération ou expiration de peine	Placés en apprentissage	Par transfert	Par évasion		Décès		
ÉCOLE DE BIENFAISANCE RUYSSSELEDE . . .	1				1						1	814.80
" BEERNEM . . .	1										1	
" NAMUR . . .		2									2	41.44
MAISON DE REFUGE POUR FEMMES BRUGES	2	3			1						4	324.10
DÉPOT DE MENDICITÉ A BRUGES . . .	8	3	1	"	3	1	"	1			7	128.94
MAISON DE REFUGE DE WORTEL . . .	9	30	2	"	27	3	"	"			11	1716.36
DÉPOT DE MENDICITÉ DE MERXPLAS . . .	27	19	3	5	12	6	4	1			31	2206.95
ÉCOLE DE BIENFAISANCE DE MOLL . . .	"	1	"	"	"	"	"	"			1	86.40
" DE REUKHEIM . . .	"	"	"	"	"	"	"	"			"	"
" DE ST. HUBERT . . .	"	"	"	"	"	"	"	"			"	"
" DE GAND . . .	"	"	"	"	"	"	"	"			"	"
" DE BRUGES . . .	"	"	"	"	"	"	"	"			"	"
	48	58	6	5	43	1	10	4	2			5406.99
		117			60						57	

CHAPITRE II.

HOSPICES CIVILS.

§ 1. — *Administration.*

En séance du 17 Décembre 1901, le Conseil communal a renouvelé, pour un nouveau terme de 5 ans, le mandat de M. Edouard Lanzweert, expirant le 31 Décembre 1901.

Au 31 Décembre 1901, la commission des hospices se composait de :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉS	DATE DES 1 ^{es} NOMINATIONS	FIN DU MANDAT
Lanzweert Edouard	Président	10 févr. 1877	31 déc. 1906
Jean Edouard	Membre	20 janv. 1891	31 déc. 1902
Serruys Georges	id.	28 févr. 1898	31 déc. 1905
Decenninck Charles	id.	3 oct. 1899	31 dec. 1908
R yon Alphonse	id.	19 déc. 1899	31 déc. 1904
Blomme Léopold	Secrétaire	19 avril 1882	
Borgers Auguste	Receveur	21 déc. 1886	

Personnel médical de l'Hôpital-Hospice.

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉS	DATE DES 1 ^{es} NOMINATIONS
Schramme Charles	Médecin principal	8 juin 1870
Sceuwen Henri	Médecin	16 mai 1898
Vande Male Georges	Médecin adjoint	5 avril 1898
Kaisergruber Gustave	id.	2 nov. 1898
Kockenpoo Arthur	id.	2 nov. 1898

Le service intérieur de l'hôpital se fait par Marie Swertvagher, mère-supérieure, assistée de 13 religieuses et 10 domestiques.

§ 2. — *Biens meubles et immeubles.*

L'administration des hospices possédait au 31 décembre 1901, les immeubles suivants :

1° Commune de Wilskerke : 2 hectares 24 ares 20 centiares de terre produisant	Fr. 160. »
2° Même commune : 56 ares 40 centiares de terre, produisant	35. »
3° Commune de Ghistelles : maison et 62 ares 15 centiares de terre, produisant	125. »
4° Maison avec dépendances, située rue des Sœurs Blanches, donnée en location à la ville pour	1500. »
5° Maison avec dépendances, située rue St François, donnée en location à la ville pour	1500. »
6° L'hôpital-civil avec ses dépendances (pour mémoire)	»
7° La nue-propriété d'une maison, rue de la Chapelle, occupée par l'usufruitière (pour mémoire)	»
	Fr. 2820 »

VALEURS MOBILIÈRES.

A) 8 inscriptions au grand livre de la dette publique formant un capital de fr. 208400 à 3 % donnant une rente annuelle de	6252 »
B) Une somme de fr. 25000,00 déposée provisoirement en compte courant à la caisse générale d'épargne et de retraite à 1 1/2	375. »
	Fr. 6627. »
	Total Fr. 9447. »

Il résulte du rapport dressé le 8 décembre 1900, à la suite de l'expertise faite du patrimoine du bureau de bienfaisance de l'ancienne commune de Mariakerke, que les biens suivants ont été attribués aux hospices civils d'Ostende.

Commune de Middelkerke : pâture 94 ares 90 ca. produisant	Fr. 100. »
---	------------

A reporter Fr. 100. »

	Report Fr. 100. »
Même commune : 53 ares 60 centiares de terre produisant	80. »
Même commune : 2 hectares 70 cent. de terre produisant	225. »
Commune de Mariakerke : 65 ares de terre et pâture produisant	35. »
Produit sur le droit de chasse	27.50
et les 2/5 sur le produit des biens réservés	236.60
	Total général frs. 10151.10

§ 3. — *Locations et adjudications.*

Le 31 Juillet 1901, l'administration des hospices a procédé à l'adjudication publique des travaux de peinture à effectuer à l'hôpital civil. L'entreprise de ces travaux a été adjugée à la dame V^e Auguste Galeyn et fils, moyennant la somme de fr. 2150,00, avec minimum de salaire.

Le procès-verbal d'adjudication de ces travaux a été approuvé par la députation permanente.

Les diverses fournitures à faire pour les besoins de l'hôpital-hospice pendant l'année 1902, ont fait l'objet d'une adjudication publique, qui a eu lieu le 6 Novembre 1901.

Cette adjudication a donné le résultat suivant :

Pain de froment à Vanden Bussche Aug. au prix de 0.15 1/2	le kilo.
Pain blanc au même	" 0.17 1/2 "
Viande à Decoster Charles	" 0.88 "
Charbons à Heismoortel Jean	" 24.67 les 100 kilos.
Bière à Staessens Emile	" 11.85 la tonne.
Savon noir à Vandekerckhove Emile	" 40.00 les 100 kilos.
Pommes de terre à Verlinde Renon	" 6.59 "

§ 4. — *Legs et donations.*

La Société « Hoop in de Toekomst » a fait don aux hospices d'une somme de fr. 509,75, formant le produit du bal donné le 17 mars 1901 dans les salons du Casino.

Le collège Echevinal a fait parvenir en 1901, une somme de fr. 1479,25 à titre de remboursement du produit des donations faites au profit des hospices par les personnes qui ont acquis des terrains au cimetière communal, pendant l'année 1900, pour y fonder leur sépulture et celle de leurs parents.

§ 5. — *Acquisitions, aliénations, échanges.*

Aucune opération de ce genre n'a eu lieu pendant l'année 1901.

§ 6. — *Remboursements et emplois de capitaux.*

Il n'a été fait ni remboursements ni emplois de capitaux en 1901.

§ 7. — *Comptabilité.*

Le compte de l'exercice 1901 donne les résultats suivants :

RECETTES.

Reliquat du compte de 1900	11300.14
Revenus des propriétés mobilières et immobilières, pensions, rentes etc.	10933.82
Remboursement des frais d'entretien de divers indigents n'ayant pas leur domicile de secours à Ostende.	10689.17
Produit de la culture	1531.27
Produit du dépôt mortuaire	100. »
Produit de la taxe établie par l'article 21 du règlement du 23 février 1856	540. »
Dons anonymes et manuels	35748.44
Subside extraordinaire de la ville pour l'installation et l'ameublement d'une salle pour les maladies épidémiques	5956.31
Subside ordinaire de la caisse communale	64100. »
Total des recettes frs.	130899.15

DÉPENSES.

Frais généraux et d'administration 13078.69

HÔPITAL ET HÔTEL-DIEU.

Entretien : lavage et couchage	Fr. 10872.40
Alimentation	27409.53
Mobilier	1499.64
Médicaments	6732.78
Habillements	1164.75
Chauffage et éclairage	7402.09

A reporter 55080.89

	Report frs	55080.89
Orphelins et nécessiteux placés dans divers établissements et chez des particuliers, habillements compris		18567.21
Rentes viagères		1200. »
Intérêts sur capitaux		940. »
Achat d'une inscription au Grand Livre de la dette publique Belge		25093.60
Frais d'installation et d'ameublement d'une salle pour les maladies épidémiques		5770.81
Travaux de peinture de l'hôpital		3457,51
Dépenses extraordinaires et imprévues		1316.75
Total des dépenses frs		124485.46

RÉSULTAT.

Les recettes se sont élevées à fr.	130899.15
Les dépenses à	124485.46
Solde en boni fr.	6413.69

Le compte de la culture de l'hôpital pour 1901 a été arrêté comme suit :

Les recettes à Fr.	6984.20
Les dépenses à »	5452.93

Boni Fr. 1531.27 qui a été porté en recette au compte de l'administration pour l'exercice 1901.

§ 8. — *Contentieux.*

L'administration des hospices n'a intenté ni soutenu aucune action judiciaire pendant l'année 1901.

§ 9. — *Contestations.*

1° Un arrêté de la Députation permanente du Conseil provincial de la Flandre Occidentale du 21 Décembre 1900, porte que le nommé Désiré Maertens, né à Bruges le 21 Mars 1849 avait son domicile à Ostende, lors de ses admissions à l'hôpital S^{te} Elisabeth à Anvers les 6 et 22 Novembre 1899.

L'administration des hospices a interjeté appel au Roi contre cette décision en faisant valoir que Maertens, quoique inscrit à la population d'Ostende du 30 Avril 1888 au 22 Avril 1898, n'y a jamais demeuré, ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal d'enquête dressé par le commissaire de police, et la déclaration de la femme Maertens et d'un certificat délivré par l'autorité locale, constatant que cet homme n'a pas été compris au recensement de 1890. Un arrêté Royal du 11 Décembre 1901 a déclaré le recours des hospices non fondé; attendu que les inscriptions aux registres de la population font foi de l'habitation jusqu'à la preuve contraire et que cette preuve n'a pas été administrée en l'espèce.

2° Une contestation s'étant élevée entre les communes de Schaerbeek et Etterbeek relative au domicile de secours du nommé Jules Freyman, admis à l'hôpital d'Ostende, un arrêté de la Députation permanente du Brabant porte que cet indigent a droit aux secours publics à Etterbeek.

3° La question du domicile de secours de Victor Vannes, né à Anvers le 4 Avril 1859, ayant fait l'objet d'une contestation entre les villes d'Anvers, et d'Ostende et la commune de Lisseweghe, un arrêté Royal du 9 Septembre 1901, porte que la commune de Lisseweghe était, à la date du 28 Mars 1881, le domicile de secours du dit Vannes.

4° Un nommé Eugène Van Coppenolle a été admis à l'hôpital d'Ostende le 5 Novembre 1898. Le domicile de secours de cet indigent ayant été contesté par Leupeghem et Audegarde, un arrêté Royal du 10 Juin 1901 a attribué ce domicile à la commune de Leupeghem.

§ 10. — *Statistique de l'hospice des vieillards.*

A la date du 31 Décembre 1900, la population de l'Hôtel-Dieu se composait de 26 personnes dont 12 hommes et 14 femmes.

3 vieillards et 4 vieilles femmes y étant décédés en 1901, l'administration a pourvu aux places vacantes par l'admission d'un même nombre de personnes âgées.

La conduite des pensionnaires de l'Hôtel-Dieu a été généralement satisfaisante; on n'a eu à réprimer aucun fait grave en 1901.

§ 11. — *Statistique des Orphelins.*

L'administration a pourvu en 1901 à l'entretien de :

- 39 orphelins placés chez divers.
- 26 orphelines placées chez divers.
- 17 orphelins à l'institut St. Vincent-Ferrier.
- 7 orphelines chez les Sœurs de Charité.
- 14 orphelines placées à Clercken.

Ensemble 103 orphelins, qui ont coûté aux hospices une somme de fr. 13169.33.

§ 12. — *Statistique de l'hôpital civil.*

A la date du 31 Décembre 1900, il restait en traitement à l'hôpital civil.	56 hommes et 23 femmes		
Il a été admis en 1901	545	»	243
			»
Total.	601	»	266

En 1901 il est sorti de l'établissement
par guérison 497 hom. et 225 fem.
par décès 56 » 22 »

soit 554 247

Il restait donc en traitement 48 hommes et 19 femmes au 31 Décembre 1901.

D'après les renseignements qui précèdent, le nombre de personnes traitées à l'hôpital, pendant l'année 1901, a été de 867, pendant la même année 722 en sont sorties par guérison, 78 y sont décédées et 67 malades continuaient à y être traités au 31 Décembre 1901.

Le nombre de journées d'entretien des personnes entretenues à l'hôpital civil, pendant l'année 1901, s'élève à 40881 et se subdivise comme suit :

Indigentes appartenant à la localité	17345
» étrangères »	4221
» placées à l'hospice	9490
» non attachées au service de l'établissement	9125
» payant leur entretien	700
Total de journées : 40881	

§ 2. *Part d'intervention de la ville dans le fonds commun.*

Voici le montant des versements annuels effectués par notre ville au Fonds commun, institué par l'article 17 de la loi du 27 Novembre 1891 sur l'assistance publique :

1891	34087.20	1897	24274.09
1892	39835.18	1898	25669.67
1893	29776.86	1899	31000.14
1894	24025.42	1900	37445.32
1895	21420.01	1901	33695.37
1896	24144.48		

CHAPITRE IV.

MONT DE PIÉTÉ.

§ 1. — *Administration.*

En séance du 12 Février 1901, le Conseil communal a nommé aux fonctions de membre de la commission administrative, Monsieur Edouard Jean en remplacement de Monsieur Alfred Perier, décédé, dont le mandat expirait le 31 Décembre 1901, et en séance du 26 Novembre 1901, il a renouvelé pour un nouveau terme de 4 ans, commençant le 1^{er} Janvier 1902, le mandat de MM. Auguste Borgers et Jean Edouard, expirant le 31 Décembre 1901.

La commission était donc composée comme suit :

Noms et prénoms.	QUALITÉ	DATE DE LA		DATE DE LA DERNIÈRE NOMINATION	FIN DU MANDAT
		1 ^{re} nomination	2 ^e nomination		
Lansvoort Edouard	Président	10 Nov. 1899	19 Nov. 1899	19 Nov. 1899	31 Déc. 1903
De Breyne Emile	Membre	30 Avril 1877	"	"	"
Valcke Louis	"	31 Déc 1888	"	"	"
Borgers Auguste	"	2 Mars 1885	20 Nov. 1901	20 Nov. 1901	31 Déc. 1905
Jean Edouard	"	12 Févr. 1901	"	"	"

§ 2. — *Personnel.*

Il ne s'est produit aucun changement ni mutation ; le personnel en fonctions est donc le même comme au 31 Décembre 1900. (Voir rapport de 1900 page 37).

CHAPITRE III.

ALIÉNÉS ET FONDS COMMUN.

§ 1. — *Aliénés.*

Le tableau ci-après renseigne l'âge, le sexe, l'état-civil, le lieu d'origine des personnes colloquées pendant l'année 1901, ainsi que la forme présumée de l'aliénation mentale.

AGE	SEXE & ÉTAT-CIVIL						LIEU DE NAISSANCE						Colloqués		Visés (art. 7 de la loi)		Guérissons		Décès		FORME de l'aliénation mentale		
	Célibataires		Mariés		Veufs		OSTENDE		Environ d'Ostende		AUTRES COMMUNES BELGES		ÉTRANGER		M	F	M	F	M	F		M	F
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		M	F
1 à 10 ans	3						1		2						3								Idiotie 6
11 à 20 "	2	1					2	1							2	1			1				Délire 3
21 à 30 "	1			2			1		2						1	2					1		Idees de suicide 1
31 à 40 "		1	3				1		2			1			3	1			1				Affaiblissement générale des facultés intellectuelles . 1
41 à 50 "		1	2	1			1	1			1	1			2	2					2		Incohérence dans les idées, folie 2
51 à 60 "																							Imbecilité 1
61 à 70 "																							Mélancolie 1
71 à 80 "																							Insomnie 1
																							Idees tristes incohérence . . . 1
TOTAL	6	3	5	3			6	2	4	2	1	1		1	11	6			1	1	2	1	17
	17						17						17		2		3						

§ 3. — *Opérations.*

	1900	1901
Nombre de prêts	fr. 31783.00	fr. 33665.00
Capitaux prêtés	» 392755.00	» 405090.00
Nombre de gages retirés	» 30034.00	» 33506.00
Remboursement en capital et intérêts »	389433.47	» 421755.55

§ 4. — *Comptabilité.*

Recettes générales	fr. 520899.49
Dépenses »	» 520374.56
<hr/>	
Numéraire en caisse au 31 Déc. 1901	» 524.93
Capital disponible à la caisse d'épargne	» 60.92

Les opérations proprement dites, se sont présentées ainsi qu'il suit :

RECETTES.

Intérêts sur prêts	fr. 15103.61
» des gages vendus	1875.94
» des capitaux placés à la caisse d'épargne	4.02
Boni prescrit des gages vendus	763.69
Locations : Loyer payé par le directeur	600. »
Pensions : Tantièmes dus par les employés	372. »
	<hr/>
	fr. 18718.26

DÉPENSES.

Frais relatifs à la vente des gages	fr. 18.00
Intérêts sur cautionnements	1041.67
» capitaux empruntés	838.95
Traitements et gratifications	9300. »
Pensions. Tantièmes versés à la caisse provinciale de retraite	837. »
Fournitures de bureau	545.30
Chauffage, éclairage et eau	465. »
Entretien du bâtiment	499.16
Contributions	95.54
Assurance contre l'incendie	205.10
	<hr/>
A reporter	fr. 13845.72

	Report	13845.72
Autres menus frais		120. »
Perte d'un gage		5.70
» sur la vente des gages		11.84
Dépenses imprévues		76.55
» extraordinaires		167.46
		<hr/>
		fr. 14227.27

RÉCAPITULATION.

Recettes	Fr. 18718.26
Dépenses	14227.27
	<hr/>
Bénéfices sur la gestion de 1901	Fr. 4490.99

§ 5. — *Situation*

Capitaux propres à l'établissement au 31 Décembre 1901	Fr 134288.85
Prêts sur : 10624 gages en magasin	144703. »
Bâtiment comprenant les divers services de l'administration. Coût du terrain et des constructions après amortissement. (Ce bâtiment est quitte et libre de toutes charges).	50000. »

§ VI. — *Mouvement pendant l'année 1901.*

1° Il a été reçu en nantissement : 33665 gages pour la somme de	Fr. 405090 »
2° 32087 gages ont été retirés ou renouvelés, pour lesquels il a été remboursé une somme capitale de	390976. »
3° Ces dégagements ont produit en intérêts	15103.61
4° Il a été vendu : 1419 gages pour une somme totale de	20384.72
5° Le capital de ces gages s'élevait à	13801. »
6° Les intérêts à	1874.94
7° Le boni acquis est de	763.69
8° Perte sur la vente	11.84
9° Les excédents sur gages vendus, payés aux détenteurs des reconnaissances, se sont élevés à	3996.37
10° Le bénéfice de la gestion 1901 est de	4490.99

11° A la date du 31 Décembre 1901, l'établissement possédait :

a) En fonds propres	134288.85
b) Un encaisse de	524.93
c) Un capital à la caisse générale d'épargne et de retraite, de	60.92
d) Un immeuble quitte et libre de toutes charges servant aux divers services de l'établissement, dont le coût, (terrain et constructions) est de	50000. »
e) En dépôt : 10624 gages représentant un capital avancé de	144703. »

§ 7. — *Etat comparatif des opérations des exercices 1900 et 1901.*

NOMBRE DES GAGES PLACÉS ET RENOUVELÉS				MONTANT DES CAPITAUX PRÊTÉS SUR GAGES				NOMBRE DES GAGES RETIRÉS				MONTANT DES CAPITAUX REÇUS POUR DÉGAGEMENTS				NOMBRE DES GAGES VENDUS				MONTANT DES CAPITAUX PROVENANT DE LA VENTE			
en 1900		en 1901		Différence		en 1900		en 1901		Différence		en 1900		en 1901		Différence		en 1900		en 1901		Différence	
en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins	en plus	en moins
31788.00																							
38665.00																							
1882.00																							
392755.00																							
405090.00																							
12385.00																							
28011.00																							
32087.00																							
3076.00																							
364418.00																							
360976.00																							
26563.00																							
1023.00																							
1419.00																							
396.00																							
10685.00																							
18801.00																							
3166.00																							

CHAPITRE V.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES PÊCHEURS.

§ 1. — *Administration.*

La Commission administrative de cette institution se composait au 31 Décembre 1901 de :

NOMS & PRÉNOMS	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
Van Imschoot Aug.	Président délégué par M. le Bourgmestre	
Thoma Léon	Délégué du bureau de Bienfaisance	
Serruys Georges	Délégué des Hospices civils	
Bauwens John	Membre, 28 avril 1896	31 déc. 1904
Hasck Charles	" , 7 mai 1880	id.
Defer Henri	" , 1 juillet 1896	id.
Defer Charles	" , 28 avril 1896	id.
Valschaerts Emile	Secrétaire, 6 juin 1896	id.

Les membres, dont le mandat expirait au 31 Décembre 1901, ont été réélus par le Conseil communal en séance du 17 Décembre 1901 pour la période triennale 1902 à 1904, sauf M. Emile De Breyne, qui a été remplacé comme délégué du Bureau de Bienfaisance par M. Léon Thoma.

§ 2. — *Statuts.*

Dans le courant de cette année, aucune modification n'a été apportée aux statuts.

§ 3. — *Comptabilité.*

L'état suivant indique les opérations de la caisse de Prévoyance pendant l'année 1901, ainsi que sa situation au 31 Décembre.

LIBELLÉ DES RECETTES ET DÉPENSES	EXERCICE 1901	
	RECETTES	DÉPENSES
Capital au 31 Décembre 1901	181779.04	
Prélèvement sur le produit brut des pêches.	47487.71	
Intérêts des fonds placés	4475.00	
Recettes extraordinaires.	2600.00	
Pensions de veuves de pêcheurs		26280.00
» de vieux pêcheurs		17025.00
» à la mère d'un pêcheur décédé		60.00
Secours aux pêcheurs atteints de maladies non causées par le service de la pêche		1968.75
Secours aux pêcheurs blessés ou estropiés par suite du service actif de la pêche.		2121.00
Bandages herniaires :		35.50
Frais d'administration : Emoluments du secrétaire et honoraires du médecin		800.00
Frais de bureau.		8.85
Solde créditeur		138033.15
	186321.75	186821.75

§ 4. — *Situation de la caisse.*

Au 31 Décembre 1901, le capital se composait de :
 6 inscriptions au Grand Livre de la dette publique, capital nominal fr. 167000.00 ayant coûté. . . . fr. 109199.11
 1 rente de fr. 16000 sur la caisse d'épargne. » 15578.00
 Espèces à la caisse d'épargne » 1722.00
 Espèces en caisse » 11534.04
 Fr. 138033.15

§ 5. — *Statistique.*

A la date du 31 Décembre 1901, le nombre de personnes pensionnées et secourues par la caisse de prévoyance, dans le courant de l'année, s'élevait à 1089
 Nombre de décès 20
 Nouvelles admissions à la pension 36
 Veuves de pêcheurs qui se sont remariées 6
 Orphelins éliminés pour limite d'âge 7

CHAPITRE VI.

**CAISSE DE SECOURS AUX VICTIMES DES ACCIDENTS
DE LA MER.**

§ 1. — *Administration.*

Le Comité administratif de cette œuvre de Bienfaisance est composé comme suit :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉS
Van Imschoot Aug.	Echevin des finances, Président.
Thoma Léon	Présid. du Bur. de Bienfais. Membre
Serruys Georges	Administr. des Hosp. civils, »
Cnudde Gustave	Président du Cercle Coëclia, »
Van Glabbeke Arthur	Vice-présid. de la Soc. Euterpe »
Haeck Charles	Adm. de la Cais. de Prévoyance »
Bauwens John	» » » »
Defer Henri	» » » »
Defer Charles	» » » »
Valschaerts Emile	Directeur de la Minque, Secrétaire.

§ 2. — *Comptabilité.*

Reliquat de l'année 1900.	Fr. 21558.78
Dons reçus dans le courant de 1901	» 2202.44
Intérêts sur fonds déposés en banque	» 610.65
Ensemble »	24371.87
Secours distribués pendant 1901	» 4991.84
Capital au 1 ^{er} Janvier 1902	» 19380.03

§ 3. — *Statistique.*

24 familles de pêcheurs morts en mer et 3 pêcheurs estropiés au cours de leur travail, ont reçu des secours durant toute l'année.

Des effets de mer ont été distribués à 3 équipages de chaloupes naufragées, les n^{os} 77, 55 et 11.

Les engins de pêche, filets, cordages et voiles, perdus par 3 pêcheurs de crevettes, ont été renouvelés par les soins de l'administration de la Caisse.

CHAPITRE VII.

COMITÉ DE PATRONAGE DES HABITATIONS
OUVRIÈRES DE L'ARRONDISSEMENT D'OSTENDE.

Voici le rapport que nous fait parvenir ce comité :

§ 1. — *Composition du Comité.*

(Voir Rapport de l'exercice 1900, page 48).

Le Comité a tenu trente-une réunions, dont vingt-neuf dans les différentes communes de notre arrondissement, pour l'examen des demandes de pensions de vieillesse.

§ 2. — *Travaux d'assainissement.*

Au cours de l'exercice 1901, il n'a pas été exécuté de travaux d'assainissement de quelque importance.

§ 3. — *Certificats.*

Il a été délivré en 1901, 68 certificats en exécution des dispositions de l'article 16, alinéa 3 de la loi du 9 Août 1889.

§ 4. — *Prix d'ordre et de propreté.*

Le Comité, faute de ressources, n'a pu s'occuper de la distribution de prix d'ordre et de propreté.

§ 5. — *Institutions de prévoyance.*

Ainsi que nous l'avons déjà exposé dans le rapport sur l'exercice précédent, le Comité s'est occupé presque exclusivement de la propagande en faveur de l'affiliation à la caisse de retraite.

Le tableau suivant indique le nombre des adhésions en 1901 ainsi que les versements.

NOMS DES COMMUNES	NOMBRE D'ADHÉSIONS	SOMMES VERSÉES
Ichteghem	495	10895.00
Breedene	281	1165.00
Eerneghem		
1 ^e Société	127	1326.00
2 ^e id.	65	276.00
Clemskerke	126	738.00
Ghisteltes	79	601.00
Ettelghem	41	210.00
Bekeghem	45	847.00
Westkerke	66	446.00
Oudenbourg	103	608 00
Steene	84	877.00
Snaeskerke	25	117.50
Leffinghe	33	144.00
Middelkerke	50	420.00
Slype	110	956.00
Schoore	70	207.00
Zande	84	220.00
Moere	78	611.00
Ville d'Ostende		
1 ^e société	18	89.00
2 ^e id.	97	887.00
3 ^e id.	24	447.00
4 ^e id.	144	917.70
5 ^e id.	118	1416.00
Zevencote	248	295.00
St. Pierre cappelle	19	6.00
Totaux	2580	24162.20

§ 6. — *Pensions de vieillesse.*

Notre Comité a tenu 29 séances pour l'examen de toutes les demandes de pensions de vieillesse, qui lui ont été soumises par les différentes communes de notre arrondissement.

Le nombre de ces demandes s'élevait à 2227, dont 1997 ont été acceptées et 230 rejetées.

CHAPITRE VIII.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Le tableau suivant donne un aperçu aussi complet que nous l'avons pu obtenir, de la situation financière des Sociétés de Secours mutuels, reconnues et non reconnues, existant au 31 décembre 1901. (Voir tableau ci-contre page 167).

Le tableau renseigné à la page 167^{bis} indique la composition des comités.

CHAPITRE IX.

LOTÉRIES ET TOMBOLAS

Le tableau ci-dessous indique les diverses loteries qui ont été autorisées en 1901.

LOCAL	ORGANISATEURS	BUT	DATE DE L'AUTORISATION ET AUTORITÉ QUI L'A ACCORDÉE	PRODUIT
Ecole des sœurs, rue St. Sébastien.	M. Decannière, curé-doyen.	Habillement des enfants pauvres fréquentant les écoles libres.	Collège 21 fev. 1901	1400.00 fr.
Café de la Grande Bourse, 1, rue de l'Eglise.	Voorstaanders der Gemeentescholen.	Habillement des enfants pauvres fréquentant les écoles communales.	Collège 22 janv. 1901	2945.55 fr.
Rue de Londres.	Comité Crèche Louise-Marie.	En faveur de l'institution de la Crèche.	Collège 24 oct. 1901	1000.00 fr.
Rue d'Ouest, 21.	Société Help u zelf.	En faveur de la caisse de secours.	Collège 21 sept 1901	1600.00 fr.
Ancienne école de musique, rue St. François.	Société d'enseignement professionnel.	Pour subvenir aux frais d'enseignement.	Collège 10 sept. 1901	
Ecole de pêche libre, Place Baudoir.	Abbé Pype, aumônier de la marine.	Pour couvrir les frais de l'installation de la station des recherches pour l'utilisation des produits de la mer.	Députation permanente 18 janv. 1901	10000 fr.

CHAPITRE X. — SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

A. — SOCIÉTÉS RECONNUES.

NOM DE LA SOCIÉTÉ	SIÈGE (RUE, NUMÉRO)	DATE de la FONDATION	Date de la reconnaissance par Arr. Royal	MEMBRES		RECETTES en 1901	DÉPENSES en 1901	Avoir social au 31 Décembre 1901
				honoraires	effectifs			
Les Ouvriers d'Ostende	r. St-Sébastien	18 mai 1851	1 déc. 1851	49	156	3114.05	3171.75	52564.76
Société Royale des Sauveteurs	r. de la Chapelle, 27		31 mai 1869	25	112	2029.44	2066.68	"
Spaarzaamheid en Broederliefde	r. Christine, 65	14 févr. 1896	14 févr. 1897	57	402	3007.65	2201.14	2223.58
Door vereeniging verbetering	r. de Rome, 48	1 mars 1896	21 mars 1897	11	91	655.05	528.30	1732.45
La Persévérance	r. Euphros. Beernaert	30 janv. 1890	23 mai 1898	12	48	2043.46	1959.10	239.58
Anciens Frères d'Armes	r. St. Sébastien	1 mars 1894	27 juin 1900	4	86	826.00	1013.32	48.16
S ^{te} Royale des Ex-sous-officiers	r. de la Chapelle, 46	1 nov. 1897	28 déc. 1899	18	58	1127.50	920.25	1519.14
Hulp en Eendracht (Bond der Politie-beambten)	Ch. de Thourout, 29	5 janv. 1897	15 déc. 1899	9	66	616.40	578.30	788.09
Vooruitzicht in de Toekomst	r. de Stockholm	1 janv. 1899	22 juin 1899	12	132	742.38	148.81	897.03
De Vooruitziende Jeugd	id.		24 août 1901	78	138	1472.50	1354.00	290.20
Société mutuelle des ouvriers et agents communaux subalternes	Hôtel-de-Ville	11 févr. 1901	27 août 1901	3	121	1515.00	1515.00	"

B. — SOCIÉTÉS NON RECONNUES.

NOM DE LA SOCIÉTÉ	SIÈGE	DATE DE LA FONDATION	MEMBRES		RECETTES EN 1901	DÉPENSES EN 1901	Avoir social au 31 Déc. 1901
			honoraires	effectifs			
Help u zelf	r. d'Ouest, 21	novembre 1894	62	836	7942.09	7276.58	9994.26
Les anciens militaires (ayant servi sous Léopold I)	r. Joseph II, 21	17 avril 1898	34	44	1039.25	1075.52	1018.89

TITRE IX.

SERVICES COMMUNAUX.

CHAPITRE I.

TRAVAUX PUBLICS.

SECTION I.

Travaux de voirie.

A. — Plans d'alignement.

Pendant l'exercice écoulé, le Conseil a adopté les plans d'alignement repris ci-après :

N ^o d'ordre	DATE DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL	DATE DE L'ARRÊTÉ ROYAL	OBJET
1	11 avril 1901	31 mai 1901	Modification au tracé des rues du Village et de Raversyde (ci-devant rue du Musée) et ouverture de nouvelles rues sur les terrains domaniaux situés entre le hameau Albertus et la rue du Village.
2	29 janvier 1901	15 avril 1901	Modification au plan général d'alignement du Quai de l'Empereur.
3	15 octobre 1901	27 mai 1902	Modifications au plan général d'alignement des territoires annexés de Mariakerke et de Steene, approuvé par A. R. du 20 février 1901.

B. — Nouveaux pavages.

La fourniture et la pose de bordures de trottoir à la chaussée de Thourout ont été effectuées, après adjudication publique, par l'entrepreneur Sanders Joseph, d'Ostende, pour la somme de fr. 7452.00.

Les travaux de pavage dans les rues aux abords de l'Eglise

St. Joseph, mis en adjudication publique, ont été confiés au sieur De Gryse, Henri, entrepreneur à Ostende, au prix de fr. 43935,00.

Les bordures et les pavés nécessaires à l'entretien des rues de la ville ont été fournis, aux prix respectifs de fr. 5367, fr. 13230 et fr. 914, par les trois adjudicataires dont les noms suivent :

1^{er} lot comprenant la fourniture de pavés :

MM. Hody & fils à Fairon-Comblain-la-Tour.

2^e lot comprenant la fourniture de platines :

MM. Hody & fils à Fairon-Comblain-la-Tour.

3^e lot comprenant la fourniture de bordures :

MM. Cordiez & C^e à Maffes.

N ^o	DATE de l'adjudication	NATURE DE L'ENTREPRISE	Montant du devis	Montant de l'adjudication	NOM de l'entrepreneur
1	23 mars 1901	Fourniture et pose de bordures de trottoir à la Chaussée de Thourout.	9532.76	7452.00	Sanders Joseph à Ostende
2	9 mai 1901	Travaux de pavage à effectuer dans les rues aux abords de l'église St Joseph.	41212.11	43935.00	De Gryse Henri à Ostende
3	30 nov. 1901	Fourniture de bordures et de pavés pour l'entretien des rues de la ville: 1 ^{er} lot: 25000 pavés 14x18 en porphyre de Quenast. 2 ^e lot: 100.000 platines pour trottoirs. 3 ^e lot: 10 mètres cubes de bordures en petit granit de 0 ^m 35 x 0 ^m 15.		5367.00 13230.00 914.00	Hody & fils à Fairon-Comblain-la-Tour id. Cordiez et C ^e à Maffes.

C. Entretien du pavage.

Des travaux de repavage au marteau et d'entretien à la pince ont été effectués, pendant l'exercice 1901, dans les rues et places suivantes, sur une superficie indiquée en regard de chacune d'elles :

	MARTEAU	PINCE
	Mètres carrés.	
Rue de l'Archiduc	2554.84	
Rue Archiduchesse	49.94	25.30
Rue d'Amsterdam	591.54	74.25
Place d'Armes	44.40	
Rue de l'Avenir	300.00	
2 ^e Bassin	353.90	
Quai des Bateaux à vapeur	2.00	
Rue des Bâteliers	15.00	390.55
Rue Peter Benoît	100.00	
Rue de Berlin	937.82	25.00
Rue de Blankenberghe	10.00	
Rue de Brabant	6.28	
Rue des Brigantins		9.00
Rue des Briquetiers	343.50	
Rue de Bruxelles	33.93	
Rue de Cadzand		7.13
Rue du Calre	421.90	22.40
Rampe des Capucins		27.00
Rue des Capucins	22.70	
Rue du Carénage	21.80	
Carolinenhof		76.00
Quai du Chantier	13.50	108.45
Rue de la Chapelle	3.00	
Usine hydraulique	248.41	57.80
Rue du Cerf	38.00	
Rue du Chemin de fer	454.62	631.27
Rue Christine	859.01	
Place du Commerce	23.25	
Place de la Commune	1303.29	458.39
Rue de Constantinople	1286.95	117.75
Rue de la Corderie	1.75	
Rue des Cordiers	133.10	163.50
Rue cour Marie	2.00	
Rue Courte	157.36	
Avenue de Smet de Naeyer	39.50	
Rue de l'Eglise	1715.66	
Quai de l'Empereur	168.78	98.59

	MARTEAU	PINCE
	Mètres carrés.	
Rue Euphrosine Beernaert	1961.45	65.00
Rue d'Est.	2.70	
Rampe de Flandre	10.00	119.00
Rue du Fort	735.00	
Rue de la Frégate	8.00	
Chaussée de Ghistelles	1346.25	1502.72
Rue de l'Hippodrome	10.00	
Rue de l'Hôpital	79.64	
Rue des Hospices	807.60	29.00
Avenue Charles Janssens		1167.27
Rue Joseph II	252.82	
Jardin du Kursaal	1386.00	
Rampe du Kursaal		78.00
Rue de Leffinghe	42.73	461.00
Rue Longue	1604.61	61.85
Avenue Léopold	1560.63	180.56
Rue Louise	27.00	
Rue de Madrid	82.02	
Mariakerke-Albertus	168.75	
Mariakerke-Village		322.00
Rue Marie-Thérèse	61.00	
Rue de la Marine	387.50	
Digue de mer		306.25
Boulevard du Midi	169.64	71.25
Place de la Vieille Minque	101.25	140.00
Rue François Musin	989.56	
Avenue Napoléon	33.38	
Rue Neuve	9.00	
Rue du Nord	727.08	
Rue d'Ouest	228.43	
Rue du Parc	33.65	
Rue Passchyn	420.00	
Rue Plate-forme	319.00	
Place des Pêcheurs	30.00	
Quai des Pêcheurs	16.00	630.22
Rue du Polder	6.00	7.00

	MARTEAU	PINCE
	Mètres carrés.	
Caserne des pompiers	29.84	
Rue du Quai	107.00	142.02
Rue de Raversyde	226.75	70.55
Avenue de la Reine	7.80	
Rue des Rentiers	168.10	191.30
Rue de Rome	261.97	1129.17
Rue de Roumanie	303.50	
Rue St François	67.75	193.80
Rue St Georges	12.60	
Pont St Jean	43.45	
Rue Joseph II	175.90	
Rue St Nicolas	10.00	
Rue St Paul	476.40	
Rue St Petersbourg	84.65	16.63
Place St Pierre	253.34	518.61
Rue St Sébastien	14.00	
Rue des Sœurs Blanches	21.75	335.75
Chaussée Steenen Beer		1061.55
Rue de Stockholm	452.36	255.95
Rue de Suisse	265.00	
Chaussée de Thourout	460.15	415.50
Boulevard Van Iseghem	333.42	
Rue de Varsovie	1438.90	10.50
Rue de Vienne	580.60	
Rue du Village	27.31	
Rue Wellington	334.10	177.00
TOTAL m²	32030.86	11951.83

RÉCAPITULATION.

Repavages au marteau 32030.86 m² à 0.16 = 5124.94
 Rélevée à la pince. . 11951,83 m² à 0.12 = 1434.22
 Total m² 43982,69 frs 6559.16

La dépense totale de l'entretien des pavages pendant cet exercice a été de 8158,18 francs, dont une somme de 1599,02 francs a été affectée au placement des bordures, aux transports, à la fourniture de sable, etc.

D. Trottoirs.

Le nombre de nouveaux trottoirs placés durant l'année 1901 a été de 156, dont 100 à des maisons nouvellement construites et 56 à des immeubles reconstruits ou modifiés.

Les trottoirs placés ont une étendue de 831,14 mètres courants et une surface de 2418,15 mètres carrés.

E. Egouts.

A. CANALISATION NOUVELLE. — Des égouts provisoires ont été établis dans les rues autour de l'église St. Joseph, rue de l'Avenir (section Mariakerke), dans quelques rues d'Ostende-Extension et à la place Vandersweep.

B. EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS : Il a été placé pendant l'année 1901, un total de 181 raccordements aux égouts de la ville, savoir :

- 1° 172 raccordements nouveaux ;
- 2° 9 reconstructions de conduits d'égouts.

Le service des égouts a opéré 30 désobstructions.

Dans le nombre des nouvelles concessions d'égout, il y en a 9 se rapportant à d'anciennes constructions non encore raccordées.

Voici les adjudications qui ont lieu pendant l'année 1901 pour ce service.

N°	DATE DE L'ADJUDICATION	NATURE	DEVIS	SOUSSION	ADJUDICATAIRE
1	2 Mai	Egouts. — Construction d'égouts provisoires dans diverses rues de la ville.	83100 fr.	28934	De Gryse Henri Ostende.
2	19 nov.	Construction d'un réseau complémentaire d'égouts provisoires au quartier d'Ostende-Extension.	8818,50	6865,15	De Gryse Henri Ostende.

SECTION II.

Adjudications publiques.

Il a été procédé, pendant l'année 1901, indépendamment de celles indiquées à la section I du présent chapitre, aux adjudications publiques renseignées dans le tableau ci-après :

Numéro du cahier des charges.	DATES	NATURE DE L'ENTREPRISE	MONTANT DU DEVIS	MONTANT DE LA SOUMISSION	NOM ET DOMICILE DE L'ADJUDICATAIRE	
1	31 janvier	<i>Minque.</i> — Agrandissement des bureaux de la G. S. N. C ^{ie}	4552.25	4052.00	Bentein Léon Ostende.	
2	2 mars	<i>Eglise Notre Dame.</i> — Remplacement de la toiture en zinc par une toiture en ardoises.	8259.58	6200.00 avec application du minimum de salaire.	Marmitte J.B. Bruxelles.	
3	28 février	<i>Kursaal.</i> — Parachèvement de l'aile ouest et de la façade sud (sept lots). Lot I. Enduits, plafonnage, moulures, etc.	néant.	36455.00	Brabant et C ^{ie} Bruxelles	
		Lot II. Mosaïque, pavements, revêtements, etc. littéra A.	id.	18164.00	Wray et de Bernardin, Bruxelles.	
		Idem litt. B et C.	id.	4287.00	Lamberty-Servais et C ^{ie} Ehrang.	
		Lot III. Menuiseries. Catégories A B C D E F H I L M.	id.	58680.00	Damman-Washer et C ^{ie} , Bruxelles.	
		Lot III. Cat. G et K.	id.	7770.00	Van Duyfhuys frères, Ostende.	
		Lot III. Cat. J.	id.	2202.80	Van Hecke Middelkerke.	
		Lot IV. Marbrerie.	id.	45000.00	L. Derwael Bruxelles.	
		Lot V. Fer forgé, laminé, etc. Catég. A et B.	id.	12840.00	Mestdagh et Vandenebeele Bruges.	
		Catég. C	a)	id.	3780.60	Porta, Huy.
			b)	id.	1800.00	Decraene, Devreu et C ^{ie} St-Gilles.
		Catég. D et E.	id.	15525.00	Herbays, Ixelles.	

Numéro du cahier des charges.	DATES	NATURE DE L'ENTREPRISE	MONTANT DU DEVIS	MONTANT DE LA SOUMISSION	NOM ET DOMICILE DE L'ADJUDICATAIRE
5	26 mars	Lot VI. Toiture de la rotonde.	néant.	37800.00	Degryse H. Ostende.
		Lot VII. Vitrerie.		4989.00	Van Nitsen H. Ostende.
		<i>Athénée Royal.</i> — Fourniture et mise en place de matériel didactique et d'objets d'ameublement nécessaires au nouvel Athénée et au Pensionnat y annexé (quatre lot-). 1 ^{er} lot. Mobilier scolaire.	29045.83	26400.00	Degryse H. Ostende.
		2 ^e lot. Mobilier didactique.	6261.13	6261.13	Office de Publicité, Bruxelles.
6	30 mars	3 ^e lot. Tapisserie.	3580.77	3082.36	David v ^e , Ostende
		4 ^e lot. Abat-jour.	552.00	864.00	Vanderputte N. Ostende.
		<i>Doyenné.</i> — Travaux de construction d'un Doyenné (maison décauale).	44000.00	36400.00 avec application du minimum de salaire.	Sanders J. Ostende.
7	16 avril	<i>Mobilier scolaire.</i> — Fourniture et mise en place de matériel didactique et d'objets d'ameublement nécessaires à diverses écoles de la ville. (Quatre lots.) 1 ^{er} lot. Objets de quincaillerie et de chauffage.	898.50	1087.25	Valcke frères Ostende.
		2 ^e lot. Objets d'ameublement.	1052.80	900.00	Dewaele C. Ostende.
		3 ^e lot. Matériel didactique.	1408.50	980.00	Windels D. Bruxelles.
		4 ^e lot. Mobilier scolaire.	9210.50	6940.00	Charlier Th. Huy.

Numéro du cahier des charges.	DATES	NATURE DE L'ENTREPRISE	MONTANT DU DEVIS	MONTANT DE LA SOUMISSION	NOM ET DOMICILE DE L'ADJUDICATAIRE
8	28 avril	<i>Abattoir communal.</i> — Construction d'une porcherie et aménagement d'un local pour stérilisateur.	1793.84	1678.00	Goes G. Os end .
11	7 mai	<i>Bassins.</i> — Etablissement d'une galoche de manœuvre au sud du 1 ^{er} bassin de commerce.	1850.00	1020.00	Allaert P. Ostende.
13	21 mai	<i>Usine hydraulique.</i> — Construction, fourniture et placement de 4 filtres et de 2 réservoirs.	—	—	—
14	15 juin	<i>Usine hydraulique.</i> — Fourniture de charbon pour machines, nécessaire à l'Usine de la distribution d'eau, du 15 juin 1901 au 31 décembre 1901.	—	—	—
15	29 juin	Fourniture de chars funèbres.	—	—	—
16	9 juillet	<i>Château d'eau.</i> — Vente des parties métalliques de l'ancien Château d'eau.	—	—	—
17	27 juillet	<i>Bassins.</i> — Etablissement de bornes et de pieux d'amarrage au 1 ^{er} bassin de commerce et le long du canal de dérivation d'Ostende à Bruges.	1120.00	1470.00	Allaert P. Ostende.
18	19 octobre	<i>Mingue.</i> — Renouvellement des toitures de la minque communale et du marché au poisson.	40000.00	33000.00	Sanders Jos. Ostende.
19	5 octobre	<i>Chauffage des bâtiments communaux.</i> — Fourniture de charbons anglais et anthracite nécessaires aux divers services communaux du 1 ^{er} octobre 1901 au 30 septembre 1902.	—	—	—
			néant.	24.88 et 33.47 la tonne.	Helsmoortel J. Ostende.

Numéro du cahier des charges.	DATES	NATURE DE L'ENTREPRISE	MONTANT DU DEVIS	MONTANT DE LA SOUMISSION	NOM ET DOMICILE DE L'ADJUDICATAIRE
22	16 nov.	<i>Kursaal.</i> — Reconstruction et agrandissement de l'aile ouest.	néant.	256000.00	Sanders Jos. Ostende.
23	5 déc.	<i>Hôtel de ville.</i> — Agrandissement des bureaux.	206788,83	252625.00	De Gryse H. Ostende.
27	24 déc.	<i>Bâtiments communaux.</i> — Fournitures et travaux à effectuer pour le service d'entretien en 1902. (Donze lots.) Lot I. Terres, transports, etc. Lot II. Briques, chaux, maçonnerie, etc. Lot III. Bois de construction et menuiserie. Lot IV. Divers et broserie. Lot V. Fontes, fers, etc. Lot VI. Plomb, zinc, etc. Lot VII. Vitrierie. Lot VIII. Couleurs, peintures, etc. Lot IX. Tapisserie. Lot X. Eclairage et chauffage au gaz. Lot XI. Droguerie. Lot XII. Badigeonnage.	néant.	Rabais 10,5 % id. 7,5 % id. 6 % id. 12 75 % id. 5,5 % id. 6 % id. 24,5 % id. 25,65 % id. 15 % id. 28,6 % id. 10 % id. 17,7 %	Lootens J. Ostende. De Gryse H. Ostende. Idem. Savoie J. Ostende. De Gryse H. Ostende. Vanderputte N. Ouvry J. Ostende. Idem. Poupaert L. Ostende. Pincket P. Ostende. Modave L. Ostende. D'Hondt J. Ostende.
29	30 déc.	<i>Impressions.</i> — Fourniture des impressions nécessaires au service des travaux communaux.	—	—	—
			id.	36 %	Bouchery A. Ostende.

verticales dressées autour et d'un parallélisme parfait; les faces de contact horizontales sont rabotées.

Les joints sont formés de lamelles de plomb de 0^m005 d'épaisseur sur 0^m030 et 0^m040 de largeur, la partie évasée des joints a été lutée au moyen de mortier de ciment de laitier. Extérieurement la galerie est enduite d'une couche du même mortier de ciment.

La longueur du tunnel, d'axe en axe des cheminées d'accès, est de 79^m225, le diamètre intérieur utile est de 2^m50 et le diamètre extérieur de 2^m70.

Ce travail difficile a été effectué dans une période de trois mois, sans le moindre accident.

La méthode employée pour la construction de cet ouvrage d'art est très intéressante et elle reçoit pour la première fois son application en Belgique.

Elle a été employée à l'étranger pour l'établissement d'ouvrages à des profondeurs considérables, notamment pour le tunnel de Saint-Clair, aux Etats-Unis, établi en travers de la rivière Saint-Clair, entre Port-Hudson et Sarnia, sur une longueur de six kilomètres.

Ce mode de construction repose entièrement sur la mise en usage d'un appareil appelé *bouclier*.

L'invention du bouclier doit être attribuée à l'ingénieur français Brunel, qui en a fait la première application au percement d'un tunnel sous la Tamise, à Londres.

Pour les travaux d'Ostende, les murs de tête ont été construits sur des caissons spéciaux dont les parois le long du chenal présentaient des parties amovibles pour livrer passage au tunnel.

Cette construction au moyen de l'air comprimé n'a présenté aucun fait intéressant à signaler.

Le mur de tête de la rive ouest a d'abord été foncé à profondeur, soit à 10^m85 sous marée basse, on a fait le montage de l'amorce en fonte dans la chambre de travail, amorce introduite dans le caisson avant le commencement du travail à l'air comprimé, et on a bétonné la chambre de travail en laissant l'espace libre entre la cheminée d'accès et la partie amovible, les tronçons métalliques de la cheminée ayant été encastrés dans la maçonnerie au fur et à mesure de son élévation, puis on a abandonné ce caisson à un doux far niente en attendant son éventrement.

Le caisson de la rive Est a ensuite été foncé de la même manière. Seulement on avait eu soin d'y introduire le bouclier avant le commencement du travail.

Arrivé à la profondeur voulue de 10^m85 sous le niveau de marée basse de vive eau, l'amorce en fonte a été montée et le bétonnage du caisson effectué, tel qu'il est figuré aux plans. On a donné au bouclier sa position exacte dans l'axe du tunnel et on a déboulonné la partie amovible de la paroi du caisson pour entamer le creusement du tunnel.

Le bouclier employé est un cylindre en tôle d'acier d'un diamètre intérieur de 2^m80, supérieur de 0^m10 au diamètre extérieur du tunnel, sa longueur est de 2^m56 et son poids de 8 tonnes environ.

Ce cylindre présente, en avant, un couteau pour faciliter sa pénétration dans la terre, le corps est consolidé par deux poutres reliées par des entretoises formant caissons dans lesquels sont logés cinq vérins hydrauliques.

Le bouclier présente une queue de 0^m820 de longueur, un peu supérieure à la largeur des anneaux du tunnel, abstraction faite des sabots d'appui.

Cette queue forme un blindage solide à l'abri duquel on a fait la pose et l'assemblage des plaques des différents anneaux formant la galerie.

La partie amovible de la paroi du caisson étant enlevée, le bouclier, à l'avant, était en contact avec les terres. Les mineurs creusent le front d'attaque sous un talus légèrement incliné, les terres passent par l'intérieur du bouclier et sont extraites au moyen de bennes manœuvrées mécaniquement. On fait fonctionner les vérins hydrauliques qui s'appuient d'un côté par l'intermédiaire des sabots sur les cuvelages du tunnel déjà établi et de l'autre côté sur les poutres du bouclier; sous cet effort le bouclier s'insinue dans les terres, on en continue l'enlèvement et, quand le bouclier a progressé d'une longueur suffisante, on fait, à l'abri de la queue, le montage des plaques constitutives d'un anneau de 0^m50 de largeur.

Le bouclier est ensuite mis de nouveau sous l'action des vérins hydrauliques et il continue à progresser de 0^m60 environ; on monte un nouvel anneau et ainsi de suite jusqu'au bout.

Les vérins hydrauliques arrivés au bout de leur course

sont ramenés à leurs positions primitives au moyen de vérins hydrauliques de rappel.

La pression exercée par chacun des vérins de rappel s'élevait à 2,500 kilogrammes. Les grands vérins hydrauliques construits entièrement en acier coulé ont subi la pression d'épreuve de 300 atmosphères et travaillent indépendamment les uns des autres; ils pouvaient fonctionner également tous ensemble.

L'indépendance des vérins est une condition indispensable pour la réussite du travail; des redressements et des rectifications continuelles étant à opérer dans la marche du bouclier, ce n'est qu'avec des soins assidus et constants qu'on assure une marche régulière de cet outil délicat.

La direction était imposée et ne pouvait varier que de quelques centimètres, les parties amovibles des parois des caissons ne présentant qu'un espace de 0^m05 plus grand que le diamètre du bouclier, de là résultait la délicate mission de l'opérateur.

Le terrain traversé était du sable argileux et les pressions exercées ont été énormes. La moyenne des efforts exercés par les vérins hydrauliques est de 125 tonnes donnant 5,500 kilog. de frottement par mètre carré sur la surface du bouclier.

La pression hydrostatique à l'axe du tunnel était de 1 kilog. 135; elle était contre-balancée par la pression de 1 kilog. 236 de l'air comprimé, pression suffisante pour tenir le tunnel parfaitement à sec.

A certains moments, après chaque avancement du bouclier, les pertes d'air étaient considérables par suite du vide annulaire existant entre le cuvelage du tunnel et la queue du bouclier, un bon bourrage au mortier de ciment de laitier complété par un bourrelet d'argile, a donné un résultat satisfaisant.

Du mortier de ciment de laitier était éjecté également à l'extérieur et autour de l'enveloppe métallique du tunnel afin de remplir les vides créés par le passage du bouclier.

Le dosage du mortier de laitier pour le bourrage et l'éjection était de 1 volume de ciment pour 2 volumes de sable; pour les joints la dose de ciment a été augmentée et portée à 1 volume de ciment pour 1 volume de sable des dunes.

La température atmosphérique était de 6° centigrades + zéro; celle du tunnel était de 12° + zéro. Le commencement de la prise avait lieu une heure après la mise en œuvre; celle-ci était complète après quatre à cinq heures.

Ce mortier de ciment a donné de très bons résultats; on n'a observé aucun fendillement, l'adhérence au métal était complète et le durcissement complet; son étanchéité semble devoir être parfaite.

Le bouclier, sa carrière achevée, a été démonté, sauf l'enveloppe métallique qui reste engagée dans le sol et forme le blindage, à l'abri duquel on a monté les anneaux à l'entrée du caisson de la rive Est, qu'on avait mis sous pression et dont on avait enlevé la partie amovible de la paroi.

Le dernier anneau de raccordement est constitué de plaques spéciales.

Aucun accident ne s'est produit au cours de ce travail difficile, sauf deux éboulements sans grande importance.

Pour garantir les ouvriers contre ces éboulements et l'invasion des eaux, le bouclier présentait une porte à deux battants du côté de la queue; en fermant cette porte, ils étaient donc complètement à l'abri, et le travail pouvait reprendre après le temps nécessaire au tassement ou à la consolidation des terres supérieures.

Sans entrer dans les détails d'organisation du chantier et des systèmes de tuyauterie et de robinetterie très compliqués, nous dirons que l'air comprimé était produit par quatre compresseurs alimentés par trois chaudières, qu'en outre une machine électrique fournissait l'éclairage à incandescence du tunnel.

La quantité d'air produite s'est élevée à certains moments à 800 mètres cubes à l'heure sous la pression indiquée ci-dessus.

Une presse hydraulique Duplex, d'un débit de vingt litres à la minute sous une pression de trois cents atmosphères, alimentait les vérins du bouclier.

Cette méthode de construction ouvre de nouvelles voies et, à première vue, appliquée avec intelligence et prudence, les terrains ébouleux ou humides et fluants qui font le désespoir des constructeurs se laisseront maîtriser sous les effluves bienfaisants de l'air comprimé dans le merveilleux bouclier.

Les travaux de construction du nouveau port d'Ostende auront été fructueux et instructifs pour les personnes qui les auront suivis, et nous félicitons les entrepreneurs MM. Coppieters, Cox, Baar et Watrin et principalement M. Cox, qui a eu à diriger l'exécution des travaux dangereux par des moyens nouveaux et peu connus de nos entrepreneurs belges.

§ II. *Aperçu historique des dépenses effectuées pour l'amélioration du port.*

Nous extrayons de la « Situation générale du Trésor Public » au premier janvier 1902, déposé par M. le ministre des finances et des Travaux publics, les chiffres suivants qui concernent les travaux d'amélioration du port d'Ostende.

A. *Amélioration du port. Crédits votés par la Législature.*

DATE DES LOIS		BUDGETS EXTRAORDINAIRES	BUDGETS ORDINAIRES
8 Septembre	1859	650.000	»
—	—	595.000	»
1 Juin	1863	550.000	»
8 Juillet	1865	300.000	»
5 Juin	1868	150.000	»
3 Juin	1870	75.000	»
—	—	138.500	»
27 Juillet	1871	281.000	»
16 Août	1873	50.000	»
4 Août	1879	3.000.000	»
14 Août	1881	500.000	»
24 Juin	1885	1.350	»
27 Juin	1887	250.000	»
14 Août	1887	1.000.000	»
28 Mai	1888	1.500.000	»
19 Août	1889	1.000.000	»
—	—	250.000	»
27 Mai	1890	350.000	»
21 Août	1891	50.000	»
24 Mai	1892	35.000	»

DATE DES LOIS		BUDGETS EXTRAORDINAIRES	BUDGETS ORDINAIRES
1 septembre	1893	50.000,00	"
11 septembre	1895	3.000.000,00	"
26 juin	1896	1.000.000,00	"
29 juin	1896	"	55.000,00
9 août	1897	"	3.322,00
		338.173,75	"
9 mai	1898	3.000.000,00	"
3 juillet	1899	"	18.000,00
		"	65.000,00
14 septembre	1899	2.000.000,00	"
10 mai	1900	6.500.000,00	"
		"	170.000,00
12 août	1901	"	15.000,00
22 août	1901	"	150.000,00
24 août	1901	3.500.000,00	
		30.114.023,75	476.322,00
Excédant de crédit annulé		3.262.665,25	18.000,00
Dépense réelle fr.		26.851.358,50	458.322,00

B. Crédits votés pour l'agrandissement du bassin
d'échouage des bateaux de pêche.

Date des lois	Budgets extraordin.	Budgets ordin.
8 juillet 1865	550.000,00	"
5 juin 1868	480.000,00	"
3 juin 1870	300.000,00	"
7 mai 1884	350.000,00	"
24 juin 1885	400.000,00	"
26 mai 1886	450.000,00	"
	2.530.000,00	"
Excédent de crédit annulé	54.129,71	
Dépense réelle fr.	2.475.870,29	

C. Crédits votés pour raccordement du nouveau pont-
barrage établi sur le canal de Bruges à Ostende avec le
bassin de commerce à Ostende.

Construction de maisons pour les agents préposés
au service de l'écluse de ce bassin. Construction de deux
embarcadères au nouveau quai des bateaux à vapeur. Con-
struction d'un bassin et de chantiers à l'usage du service de
la marine.

Date des lois	Budgets extraordin.	Budgets ordin.
12 juin 1869	80.000,00	"
27 juillet 1871	20.254,90	"
26 mai 1872	475.000,00	"
	175.000,00	"
16 août 1873	115.000,00	"
1 juin 1874	50.000,00	"
9 juillet 1875	347.600,00	"
27 mai 1876	400.000,00	"
5 juin 1878	300.000,00	"
4 août 1879	350.000,00	"
	2.312.854,90	
Excédent de crédit annulé	576.731,60	
Dépense réelle fr.	1.736.123,30	

SECTION IV.

Service d'entretien des Bâtiments Communaux.

L'adjudication des fournitures et des travaux à effectuer
pendant l'année 1901 pour le service d'entretien des
bâtiments communaux, etc., a eu lieu le 22 décembre 1900.
Le bordereau des prix comprenait 13 lots.

Le tableau ci-après indique le rabais ou l'augmentation
consentis par les adjudicataires, sur les prix unitaires du
bordereau général :

No DES LOTS	NATURE DES FOURNITURES ET DES TRAVAUX	ADJUDICATAIRES	RABAIS OU MAJORATION
1	Terres, transports, etc.	Goetsens Léon.	Rabais 2.50 o/o
2	Briques, chaux, maçonneries, etc.	Verkampluck Fr.	Majou 3.50 o/o
3	Bois et menuiseries.	Defever Aug.	Rabais 2.00 o/o
4	Divers et broseries.	Modave Louis.	Rabais 6.50 o/o
5	Fer, fontes, aciers, etc.	Valcke frères.	Rabais 3.00 o/o
6	Plomb, zinc, articles sanitaires.	Frankignoul Léon.	Majou 15 o/o
7	Vitrierie.	Ouvry Jules.	Rabais 11/3 o/o
8	Couleurs, peintures, etc.	Ouvry Jules.	Rabais 21 1/2 o/o
9	Tapisserie.	Poupaert Louis.	Rabais 10 o/o
10	Pierres blanches, marbrerie, etc.	Cornells J.	Sans suite
11	Eclairage et chauffage au gaz.	Dacoo Amand.	Rabais 20 25 o/o
12	Articles de droguerie.	Quinet François.	Prix du bordereau.
13	Badigeonnage.	Goets Gustave.	Rabais 17.51 o/o

SECTION V.

Bâtisses.

A. — *Constructions nouvelles.*

Pendant l'année écoulée, le Collège Echevinal a autorisé la construction de 125 nouvelles maisons, dans les rues et places ci-après :

Rue Euphrosine Beernaert (ancienne Rue Albert)	3	Report	51
Rue d'Amsterdam	1	Rue Liefkemores	5
Rue d'Anvers	5	Rue des Maçons	1
Rue Antoine Moutqué	2	Rue de la Marine	3
Rue de l'Avenir	1	Boulevard du Midi	2
Rue de l'Aviso	3	Rue Muscar	8
Rue des Briquetiers	1	Rue François Musin	2
Rue du Caire	5	Chaussée de Nieupoort	4
Rue des Champs	2	Rue du Nord	4
Rue des Charpentiers	2	Rue de l'Orphelinat	1
Rue de Constantinople	5	Route d'Oudenbourg	1
Avenue des Courses	3	Rue Peter Benoit (ancienne-ment rue du Manège)	10
Rue des Deniers	5	Chaussée du Phare	1
Aven. P. de Smet de Naeyer	2	Rue de Raversyde	2
Rue du Fort	1	Rue des Rentiers	1
Chaussée de Ghisteltes	3	Rue de Rome	1
Avenue Guillaume II	3	Rue Royale	1
Rue des Hospices	3	Avenue Henri Serruys (ancienue rue du Carénage)	1
Rue de Leffinghe	1		
	51		99

Report	99	Report	110
Square Stéphanie	1	Rue Wellington	2
Rue de Stockholm	2	Rues non dénommées (au quartier Ouest)	13
Chaussée de Thourout	7	Total	125
Place Vandersweep	1		
	110		

B. — *Changements de façades.*

Il a été délivré 87 autorisations pour changement et modification de façades, savoir :

Place d'Armes	3	Report	38
Rue de l'Avenir	1	Rue Louise	2
Rue de l'Aviso	1	Marché aux herbes	1
Rue des Bateliers	1	Rue de la Marine	1
Rue de Berlin	1	Digue de Mer	4
Rue de Brabant	1	Boulevard du Midi	3
Rue de Bucharest	1	Chaussée de Nieupoort	4
Rue des Capucins	2	Rue d'Ouest	2
Rue du Cerf	1	Quai des Pêcheurs	1
Rue de la Chapelle	5	Chaussée du Phare	2
Rue des Champs	2	Rue du Polder	1
Avenue Ch. Janssens	1	Boulevard Rogier	2
Rue du Chemin de fer	1	Rue Royale	1
Rue Christine	4	Rue St. Georges	2
Rue Courte	1	Rue St. François	3
Rue des Deniers	1	Rue St. Paul	1
Digue de Mer	1	Rue St. Pétersbourg	1
Rue de l'Eglise	1	Rue St. Pierre	1
Quai de l'Empereur	2	Rue St. Sébastien	4
Rue d'Est	1	Avenue Henri Serruys	1
Rue de l'Hippodrome	1	Place du Théâtre	2
Rue Joseph II	1	Chaussée de Thourout	4
Avenue Léopold	2	Boulevard Van Iseghem	4
Rue Longue	2	Rue de Vienne	2
A reporter	38	Total	87

C. — *Reconstructions.*

Le total des autorisations pour la reconstruction complète de maisons a été de 21, dans les rues suivantes :

Rue Albert	1	Report	8
Rue des Bateliers	1	Boulevard du Midi	1
Rue de Brabant	1	Rue Neuve	2
Rue Christine	1	Rue du Parc	2
Rue de l'Eglise	1	Rue St. François	2
Marché-aux-Herbes	1	Rue St. Pierre	2
Rue Longue	2	Rue St. Sébastien	4
A reporter	8	Total	21

Le tableau statistique suivant indique le nombre des autorisations délivrées pendant les 10 dernières années :

ANNÉES	CONSTRUCTIONS NOUVELLES	CHANGEMENTS DE FAÇADES	RECONSTRUCTIONS	TOTAL
1892	99	57	6	162
1893	112	71	7	190
1894	74	65	4	143
1895	50	26	5	80
1896	84	58	7	149
1897	109	49	8	166
1898	167	92	8	267
1899	191	69	11	271
1900	201	77	8	286
1901	125	87	21	233

CHAPITRE II. DISTRIBUTION D'EAU.

SECTION I. — CONCESSIONS NOUVELLES.

Au 31 décembre 1901 les diverses concessions délivrées s'élevaient à :

Abonnements pour usage domestique	1111
» » » et industriel	48
» » industriel	32
» » construction	10
» » à robinet libre	16
Total	1217

Dans ce nombre sont compris les abonnements du Kursaal et des bains.

Il a été donné dans le courant de l'année 1901 cent quatre concessions nouvelles, ce qui porte le nombre à 1321 dont 17 à robinet libre.

Le nombre d'abonnés pendant l'hiver n'a été que de 930, soit une diminution de : 391.

Les nouvelles concessions se répartissent comme suit :

Abonnements pour usage domestique	98
» » » et industriel	1
» » industriel	1
» » construction	5
» » à robinet libre	1
Total des nouvelles concessions	104

Un abonnement pour usage domestique a été résilié et remplacé par un abonnement pour usage domestique et industriel.

Le nombre des compteurs entrés au magasin a été de 731, se répartissant comme suit :

Compteurs réparés par le personnel	348
Nouveaux compteurs Siemens	78
» » Trident	79
Compteurs emmagasinés pour l'hiver	226
Total	731

Le nombre de compteurs sortis a été de 832 se répartissant comme suit :

Compteurs placés chez de nouveaux abonnés	184
» en remplacement de ceux à réparer	348
» placés chez les anciens abonnés	300
Total	832

Il n'a été vendu par le service des eaux que trois compteurs Trident.

Le nombre des compteurs appartenant aux abonnés est porté ainsi à 87 dont voici la liste :

Siemens 75 ^m /m	3
» 6/4	1
» 5/4	2
» 4/4	1
» 3/4	47
» 1/2	2
Galasse 4/4	2
» 3/4	5
Berhaut 3/4	8
Belge 3/4	2
Schinzel 3/4	1
Brum 3/4	1
Trident 3/4	12
Total	87

Voici le relevé des différents compteurs qui ont fonctionné chez les abonnés pendant l'exercice 1901 :

Compteurs Siemens	1/2	. . .	3
»	»	3/4	7: 2
»	»	4/4	22
»	»	5/4	13
»	»	6/4	9
»	»	50 m/m	10
»	»	60 m/m	2
»	»	75 m/m	12
»	»	150 m/m	4
»	Berhaut	20 m/m	47
»	»	30 m/m	2
»	Galasse	3/4	38
»	»	4/4	3
»	Van Loey	3/4	1
»	Oesten	3/4	60
»	Excelsior	3/4	4
»	Calwaert	3/4	3
»	Brum	3/4	2
»	Belge	3/4	23
»	Schinzal	3/4	3
»	Trident	3/4	276
»	»	20 m/m	15
»	»	25 m/m	3
»	»	30 m/m	15
»	»	40 m/m	2
»	»	75 m/m	1

Total des compteurs . 1305

Les nouveaux raccords suivants ont été placés par le personnel du service des eaux dans les différentes rues de la ville.

Avenue H. Serruys	1	Report	26
Avenue de la Reine	5	Quai de l'Empereur	2
Ancienne Minque	1	Quai des Pêcheurs	1
Boulevard Rogier	1	Place Vanderzweep	4
Boulevard du Midi	1	Rue Muscar	7
Chaussée de Thourout	5	» de Constantinople	5
Chaussée de Nieuport	4	» du Caire	5
Digue de Mer	7	» de Varsovie	2
Place d'Armes	1	» de Gand	2
	<hr/> 26		<hr/> 54

	Report	54		Report	79
Rue St. Nicolas	1		» d'Est	1	
» des Bateliers	1		» Joseph II	1	
» du Parc	1		» François Musin	6	
» Peter Benoit	5		» Christine	8	
» d'Anvers	7		» Euphrosine Beernaert	2	
» des Rentiers	1		» St. Pétersbourg	1	
» de Ravorsyde	4		» de Rome	1	
» du Cerf	1		» Wellington	1	
» de Bruxelles	1		» St. Sébastien	5	
» Longue	8		» d'Amsterdam	6	
	<hr/> 79			<hr/> Total	106

Le coût total de ces placements a été de frs 8068,58.
Il a été employé 1161.50 mètres de tuyaux en plomb pour ces raccords.

SECTION II. — TRAVAUX.

A. *Nouvelles canalisations.*

Tuyaux de 350 m/m (Pour raccords des vannes).

Dans les rues du Caire, de Constantinople, de Rome, boulevard du Midi, rue Albert, boulevard Rogier ensemble m^{ct} 46,70

Tuyaux de 200 m/m.

Dans la rue Royale, depuis la rue St Pétersbourg, jusqu'à la rue du Chalet, rue du Chalet ;

Dans les rues Wellington, du Sport, avenue des Courses, avenue de Stuers, rue de l'Hôtel jusqu'à l'avenue Léopold II ;
Dans la rue Albert, depuis la rue St Pétersbourg jusqu'à la chaussée de Thourout et de la rue Wellington ;

Dans la rue du Caire, de la rue de Constantinople jusqu'à la rue de Stockholm, ensemble m^{ct} 2923,70

Tuyaux de 150 m/m :

Dans les rues du Caire, de Constantinople, des Champs, d'Amsterdam, du Manège, boulevard du Midi, rues de Varsovie et du Chalet, avenue de la Reine et rue Wellington, rue d'Anvers et boulevard du Midi, avenue Léopold II, jusqu'à la rue de l'Estran, ensemble m^{ct} 395,60

Tuyaux de 100 m/m :

Dans les rues de Gand, d'Anvers, d'Amsterdam, place

Philippe van Maestricht, rues des Champs, Peter Benoit, de Liège;

Dans les rues de l'Estran, chaussée de Raversyde, à travers les dunes pour regagner la digue de Mariakerke, sur la digue de Mariakerke, jusqu'à la double rampe, digue de mer vers et jusqu'au musée Stracké, ensemble. *mct.* 2857.70

Tuyaux de 75 m/m :

Place Vandersweep devant les maisons du côté est;

Avenue Léopold pour le raccordement des bouches d'arrosage des pelouses, ensemble. *mct.* 162.00

B. *Nouvelles vannes.*

Les vannes suivantes ont été placées pendant l'exercice 1901, aux endroits ci-après :

- 1 vanne de 350 m/m à l'angle des rues de Rome et du Caire;
- 1 " " " de la rue de Rome et du boulevard du Midi;
- 1 " 200 m/m à l'avenue Léopold II;
- 2 " " dans les rues du Caire et de Constantinople;
- 1 " " à l'angle des rues Euphrosine Beernaert et St Pétersbourg;
- 1 " " » des rues Royale et de Vienne;
- 1 " " » des rues Albert et des Champs;
- 1 " " » des rues Albert et de Varsovie;
- 1 " " » de la rue Wellington et de l'avenue de la Reine;
- 1 " " " des rues Royale et du Chalet;
- 1 " " " des rues du Sport et de l'Hôtel;
- 4 " 150 m/m à l'avenue North;
- 1 " » à l'angle des rues de Varsovie & du Chalet;
- 1 " " " de la rue Wellington et de l'avenue de la Reine;
- 1 " 100 m/m près du musée Stracké;
- 14 " " à l'avenue North;
- 1 " " dans la rue de Liège;
- 3 " " dans les rues Royale et de Vienne;
- 3 " " dans les rues des Champs, d'Amsterdam, du Manège et boulevard du Midi;
- 2 " " à l'angle des rues des Champs et de la chaussée de Thourout;
- 1 " " à l'angle des rues des Champs et Albert;

8 vannes de 100 m/m dans la rue Wellington et l'avenue de la Reine;

- 2 " " à l'angle des rues Royale et du Sport;
- 1 " " " de la rue d'Anvers et du boulevard du midi;
- 6 " " à l'avenue Léopold II;
- 1 " " à la place Vandersweep;
- 1 " " à l'angle des rues du Caire et de Constantinople;
- 4 " " dans les rues d'Amsterdam et de Rome;
- 1 " " dans la rue Albert;
- 2 " 75 m/m dans la rue Albert;
- 1 " " à l'angle de la rue Wellington et de l'avenue de la Reine;

60 ensemble.

C. *Bornes-fontaines.*

6 nouvelles bornes-fontaines ont été placées dans le courant de l'exercice 1901, aux endroits suivants :

- 1° à l'angle des rues de la Frégate et des Cordiers;
 - 2° à l'angle de la chaussée de Nieupoort et de la rue François Musin;
 - 3° rue des Maçons;
 - 4° rue Longue, en face de l'église anglicane;
 - 5° rue du Caire, en face de l'hôpital civil;
- Voici les bornes-fontaines qui existaient en 1900 :
- 6° à l'angle de la rue des Champs et du boulevard du Midi;
 - 7° rue Wellington, près des courses;
 - 8° Chaussée de Thourout, près du Petit Paris;
 - 9° rue de Varsovie, en face des écuries des bains;
 - 10° rue du Chemin de fer, près du bureau des marchandises;
 - 11° rue du Carénage, près de l'Usine à gaz;
 - 12° rue de Babylone, coin de la maison de Passage;
 - 13° rue St Sébastien, coin du théâtre;
 - 14° rue de la Corderie, angle de la rue des Sœurs blanches;
 - 15° rue St François, près de la rue d'Est;
 - 16° rue des Bateliers, près de la rue du Cercle;
 - 17° rue Perdue, angle de la rue St Nicolas;
 - 18° rue des Brigantins, angle de la rue du Port-Franc;
 - 19° rue du Port-Franc, à l'angle de la place du Moerdyck;
 - 20° rue des Cordiers, en remplacement de l'ancienne pompe;
 - 21° rue du Midi;

- 22° rue de Stockholm, à l'angle du boulevard du Midi ;
- 23° rue du Carénage, en face du parc Léopold ;
- 24° Square Clémentine ;
- 25° Chaussée de Nieuport, en face de l'Usine électrique ;
- 26° rue de Leffinghe, en face de l'Usine de la Société Excelsior,

D. — Bouches d'incendie.

Le service de la ville a remplacé une bouche à l'angle de la rue St. Paul et de la place St. Pierre.

E. — Fontaines publiques.

Il existe une fontaine au Square de la place du Théâtre.

SECTION III.

Adjudications.

Voici les adjudications qui ont eu lieu en 1901 pour le service de la distribution d'eau :

N°	DATE	NATURE	MONTANT	ADJUDICATAIRE
1	4 mai	Travaux d'établissement de canalisations d'eau dans diverses rues de la ville.	59115.50	Monthulr, à Ixelles
2	9 mai	Construction fourniture et placement de quatre filtres et de deux réservoirs destinés à l'Usine hydraulique.	néant	pas de suite.
3	15 juin	Fourniture du charbon pour machines nécessaire à l'Usine de la distribution d'eau, du 15 juin au 31 décembre 1901.	17.631a tonne	Van Weddingen à Gand.
4	5 nov.	Travaux d'établissement de canalisations d'eau dans diverses rues de la ville et à l'Usine hydraulique.	62053.75	Cie génie des conduites à Liège.
5	10 déc.	Fourniture de tuyaux, appareils et autres objets nécessaires au service de la distribution d'eau. Lot 1. Tuyaux, manchons. T. courbes, vannes, bouches à clé etc. Lot 2. Robinets, tuyaux en plomb, étain Banca, plomb en lingots. Lot 3. Huiles et graisses. Lot 4. Zinc, fer blanc, plomb laminé. Lot 5. Acier, limos, scies à métaux. Lot 6. Fer.	8865.50 2773.75 1328.00 611.60 719.80 834.84	Monthulr A. à Ixelles. Valcke frères à Ostende. Mottay et Pisart à Brux Valcke frères Ostende. id. id.
6	10 déc.	Fourniture du charbon pour machines nécessaire à l'Usine de la distribution d'eau, du 1 janvier 1902 au 31 dec. 1902.	15.91a tonne	Rigaux à Mons
7	28 déc.	Travaux d'établissement de canalisation d'eau dans diverses rues de la ville.	41000.52	Monthulr à Ixelles.

SECTION IV.

Consommation d'eau.

Voici quelle a été la quantité d'eau élevée à l'usine.

Les petites machines ont travaillé ensemble pendant 2939 heures ; chaque machine a donné en moyenne un débit de 80 m³ à l'heure, soit ensemble. 235.120 m³

Les grandes machines ont travaillé pendant 5497 heures ; chaque machine a donné en moyenne un débit de 300 m³ à l'heure soit ensemble 1649.100 m³

Total 1884.220 m³

Sur cette quantité d'eau 1/3 environ est retourné aux bassins, soit 628.073 m³

Reste 1256.147 m³

Les fuites constatées dans la canalisation mère de l'aqueduc peuvent être évaluées :

1° pour 1 fuite : = 1 bouche d'incendie coulant entièrement ouverte donne 36 m³ à l'heure
soit en 365 j. × 24 h. × 36 m³ = 315.360 m³

2° pour 10 fuites = 2 robinets de 20 m³ coulant entièrement ouverts donnent 2×10 = 20 m³ à l'heure
soit en 365 j. × 24 h. × 20 m³ = 175.200 m³ 490.560 m³

N. B. — Les fuites de l'aqueduc n'ont pu être constatées qu'après le complet dévasement de celui-ci.

Il reste donc comme consommation réelle : 765.587 m³
La consommation quotidienne est donc de 2100 m³ environ.
La quantité d'eau consommée se répartit approximativement comme suit :

Eau fournie par abonnement au compteur	207448
» id. à robinet libre	170000
» par bornes fontaines	100000
Arrosage par bouches d'incendie des pompiers	55000
» de la minque	25000
» des parcs et jardins 6 h. × 3 lances × 90 j. × 20 m ³	32400
Arrosage et nettoyage du matériel des pompiers	13000
» du parc Royal derrière les dunes 6 h. × 90 j. × 20 m ³	10800

Fontaine publique place du Théâtre 20 j. × 12 h. × 10 m ³	2400
Urinoirs publics	15000
Arrosage par 5 tonneaux × 2m ³ (14 fois pendant 90 jours)	12600
Kursaal	10000
Bains	10000
Hôpital civil	6000
Hôtel de Ville	4500
Abattoir	4000
Ecoles	4000
Athénée et pensionnat	6000
Service d'hygiène : nettoyage des urinoirs, etc.	4000
Service des égouts : grand réservoir de chasse	8000
id. nettoyage des conduites privées	2000
Gendarmerie	2000
Doyenné	400
Bureau de bienfaisance	400
Justice de paix	400
Morgue	700
Théâtre	100
Service des vidanges pour nettoyage du matériel et des machines	600
W. C. digue de Mer	500
Bassin de natation	49939
Fuites diverses (bornes-fontaines, bouches d'in- cendie, etc.)	8400
Ensemble m ³	765587

SECTION V.
Comptabilité.

L'état suivant indique les recettes et dépenses effectuées pendant l'année 1901.

A. Recettes.

	Sommes prévues	Montant réel
1. Produit des concessions	98.000,00	76.911,46
2. Produit de location de comp- teurs	10.000,00	9.895,24
3. Produits des placements des conduites et réparations.	12.000,00	9.791,78
4. Produit divers.	1.000,00	307,00
Total.	121.000,00	96.905,48

B. Dépenses.

INSTALLATION.

1. Intérêts et amortissement du capital	27.745,63	27.745,63
2. Usine :		
a) Charbons	17.500,00	25.441,18
b) Graisse	900,00	819,18
c) Coton	200,00	221,79
d) Eclairage	400,00	448,03
e) Divers et entretien	6.000,00	18.209,81
3. Réseau, bouches d'incendie, bornes-fontaines, vannes	12.000,00	16.549,10
4. Acquisition de compteurs	10.000,00	13.330,89
5. Placement de conduites pri- vées	7.500,00	10.981,35
6. Assurances et contributions	660,00	353,22
7. Personnel :		
a) Directeur	500,00	500,00
b) Comptable	200,00	200,00
c) 2 machinistes	2.640,00	2.640,00
d) Chauffeur	1.200,00	1.200,00
Préposé aux filtres		1.250,00
e) Fontainiers	7.300,00	3.418,15
8. Frais divers	2.154,00	2.278,12
	96.900,00	125.586,45

Récapitulation.

Sommes prévues :		Montant réel :	
Recettes	121.000,00	Recettes	96.905,48
Dépenses	96.900,00	Dépenses	125.586,45
Bonif	24.100,00	Déficit	28.680,97

SECTION VI.
Statistique.

C'est à la suite de la reprise de l'Usine à Gaz par la Société d'Eclairage du Centre, que le service des eaux a passé sous la direction des Travaux publics à la date du 7 novembre

1893. Le tableau ci-dessous indique les recettes et dépenses effectuées depuis cette date.

Année	Nombre d'abonnés	Recettes	Dépenses	
1893	657	25.547,77	38.242,29	12.694,52 Déficit
1894	694	34.547,89	37.331,42	2.507,53 »
1895	720	40.931,85	40.605,92	325,93 Boni
1896	778	55.734,07	55.032,07	702,00 »
1897	856	56.059,94	56.409,25	349,31 Déficit
1898	965	72.035,66	60.567,04	11.468,62 Boni
1899	1101	97.688,82	84.552,55	13.136,27 »
1900	1247	101.887,88	106.916,59	5.029,11 Déficit
1901	1321	96.995,48	125.586,45	28.680,97 Déficit

CHAPITRE IV.

PARCS, SQUARES ET PROMENADES.

Les nouvelles plantations du parc Marie-Henriette continuent à prospérer et se développent toujours avec une vigueur inespérée. Certaines essences atteignent dès à présent une hauteur de 6 à 7 mètres.

Parmi ces dernières citons: le Peuplier baumier, le Peuplier de Canada, le Saule marsault, l'Orme champêtre, l'Erable sycomore et l'Aulne commun.

Ce résultat doit être attribué pour une large part aux travaux de labour qui sont annuellement répétés pendant le courant de l'hiver.

Les routes carrossables ainsi que les allées pour piétons ont dû subir encore des réparations importantes.

Les allées du parc Léopold se trouvaient également en très mauvais état. Elles ont été entièrement réparées et couvertes d'une couche de gravier fin.

Les travaux horticoles ayant pour objet l'ornementation des jardins et des squares avec des plantations fleuries, ont été plus importants encore que ceux de l'année précédente. 50,000 potées ont trouvé place dans les parterres dont:

Géranium de toutes couleurs	32.000
Lobelia bleu compact et autres	6.000
Pyrethrum pour bordures	6.000
Mesembryanthemum cordifolium	2.000
Gnaphalium lanatum	500
Alternanthera	500
Lavatera arborea	500
Dhalia nain	500
Pétunia variés	500
Canna variés	300
Fleurs annuelles variées.	1.200

Total 50.000

Une nouvelle serre, destinée à la culture et à la conservation des palmiers servant à la décoration du Kursaal pendant la saison, a été construite à l'établissement horticole de la Ville.

Le service des plantations de la Ville a occupé cette année, outre le directeur, un personnel de 36 ouvriers.

En séance du 6 Novembre 1900 le Conseil a approuvé une convention relative à l'entretien par la ville des plantations de l'Etat.

Cette convention fut approuvée par la Députation permanente le 1 mars 1901.

Par cette convention il a été décidé que la ville d'Ostende s'engage à entretenir à ses frais:

1° Les squares de l'avenue de la Reine, au nord de la chaussée de Nieupoort.

2° Les squares de l'avenue North et de la place Vander Sweep.

3° Les plantations et les pelouses de la rue Royale.

4° Les plantations et les pelouses de l'avenue des Courses.

5° Le parc Royal de Mariakerke.

La charge d'entretien s'étend aussi aux bordures et aux clôtures qui entourent les squares, les pelouses et les plantations, ainsi qu'aux chemins qui les traversent.

La ville aura à pourvoir à l'éclairage des dits squares, places et parcs, à la construction et à l'entretien des canalisations et des bouches d'eau, etc. et à l'alimentation de l'étang de Mariakerke.

Il lui est interdit, à moins d'une autorisation préalable de l'Etat, de donner aux ouvrages à entretenir et relatés ci-dessus une autre destination que celle qu'ils ont actuellement ou de modifier le relief du parc.

L'Etat alloue à la ville d'Ostende du chef des charges précitées, un subside annuel à forfait de 7000 francs.

Ce contrat se rapporte à une période de cinq années commençant le 1 Janvier 1901 et expirant le 31 Décembre 1905.

Il sera successivement renouvelé de plein droit pour une nouvelle période de 5 ans s'il n'a pas été résilié par les parties contractantes à l'expiration d'une période quinquennale.

Chacune des parties se réserve le droit de dénoncer la convention d'année en année moyennant préavis de six mois.

CHAPITRE V.

ECLAIRAGE PUBLIC.

§ 1. — Eclairage au gaz.

Voici le relevé des lanternes existant au 31 Décembre 1901 :

Lanternes principales (brûlant toute la nuit)

Becs papillon 289
 » Auer 23
 » rationnels 159

Lanternes spéciales (éteintes à minuit)

Becs papillon 163
 » Auer 11
 » rationnels 71

Les lanternes principales ont brûlé chacune pendant 3655 heures, les spéciales pendant 1916 1/2 heures, au cours de l'année. Ces dernières ont brûlé en outre pendant 123 heures, de minuit à une heure, du 1^{er} Juin au 30 Septembre.

Les lanternes de saison sont allumées pendant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre; elles comprennent :

Lanternes principales (brûlant toute la nuit);

Becs papillon 2
 » rationnels 108

lanternes spéciales (éteintes à 1 heure du matin):

Becs papillons 29
 » Auer 6
 » rationnels 170

Voici le relevé de la consommation de gaz et d'électricité pendant l'année 1901 :

MOIS	GAZ		ÉLECTRICITÉ			Eclairage électrique des gares de Chemin de fer H. W.
	Eclairage des particuliers M. C.	Eclairage public M. C.	Eclairage des particuliers			
			à 0.1216.096 l'H. W.	à 0.085 l'H. W.	au delà de 500.000 H. W.	
Janvier	100.706	46.882	1.638	10.231		37.670
Février	85.045	37.748	2.768	18.940		28.720
Mars	75.676	36.512	945	15.860		23.720
Avril	61.017	28.835	995	11.483		13.350
Mai	48.616	23.961	3.188	11.428		8.900
Juin	57.182	22.234	9.101	44.964		6.000
Juillet	92.438	29.254	71.267	190.805		21.080
Août	151.085	38.762	84.219	306.611	386.203	29.230
Septembre	148.180	47.828	59.249	251.325	810.574	33.200
Octobre	99.563	50.112	2.849	36.551	30.100	30.210
Novembre	106.864	50.782	370	13.425	13.765	36.440
Décembre	124.776	58.965	670	13.902	14.562	40.710
	1.152.042	471.385	237.064	1.027.560	784.624	309.920

Cette consommation a donné lieu au paiement d'une redevance de 65.935,97 francs, se détaillant comme suit :

A) Gaz.

0,025 fr. par m³ de gaz vendu pour l'éclairage des particuliers.

1.152.042 m³ à 0,025 fr. 28801,05

0,01 fr. de supplément par m³ de gaz vendu annuellement pour l'éclairage des particuliers sur l'excédant de 1.000.000 m³.

152.042 m³ à 0,01 fr. 1520,42

0,005 fr. par m³ fourni pour l'éclairage public.

4718.85 m³ à 0,005 fr. 2359,42

B) *Electricité.*

0,025 fr. par Hectowatt pour l'éclairage fourni aux particuliers.	237.064 Hw à 0,025 fr.	5926,60
0,0177 fr. par Hectowatt pour les consommations supérieures à 30.000 Hw.	1.027.560 Hw à 0,0177 fr.	18187,81
0,0071 fr. de supplément par Hw vendu au delà de 500.000 Hw.	764.624 Hw à 0,0071 fr.	5428,83
0,012 fr. par Hectowatt fourni pour l'éclairage des gares.	309.320 Hw à 0,012 fr.	3711,84

Redevance totale fr. 65935,97

Cette redevance a été fixée annuellement comme suit depuis 1894 :

En 1894	fr. 24221,31	En 1898	fr. 49347,80
1895	26798,88	1899	55128,34
1896	34876,22	1900	60559,07
1897	42491,75	1901	65935,97

§ 2. — *Éclairage électrique.*

L'éclairage électrique comprend 4 foyers à la place d'Armes et 7 foyers autour du Kursaal.

Il fonctionne pendant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre, aux mêmes heures que l'éclairage de saison.

On éclaire encore à la lumière électrique dans les circonstances exceptionnelles, telles que : carnaval, foire, etc.

L'éclairage électrique a coûté en 1901 la somme de fr. 3296.75.

§ 3. — *Éclairage au pétrole.*

L'Administration communale n'a recours à cet éclairage que dans la partie rurale du territoire, où la canalisation du gaz n'existe pas encore.

Il comprend :

Partie du territoire annexé de la commune de Steene	18 lanternes	
Partie du territoire annexé de la commune de Mariakerke	10	»
Quartier Est du port et arrière-port	30	»
Quartier du Phare	33	»

Ces lanternes brûlent toute la nuit soit 3655 heures par an. L'éclairage au pétrole coûte fr. 0.03 par lanterne et par heure, y compris les frais d'allumage, d'extinction et d'entretien.

§ 4. — *Prix du Gaz.*

Les trois espèces d'éclairage ont donné lieu en 1901 à une dépense de fr. 68389.66, y compris les frais occasionnés par l'éclairage électrique du territoire de l'ancienne commune de Mariakerke.

Le prix du gaz pour l'éclairage public et de 8 centimes le mètre cube, y compris tous frais d'allumage, d'extinction et d'entretien.

L'éclairage public par l'électricité est payé à raison de 5 centimes les 100 watts-heures, tous frais compris.

CHAPITRE VI.

KURSAAL.

SECTION I.

Exploitation au Kursaal.

§ 1. — *Personnel.*

Le tableau suivant renseigne la composition du personnel du Kursaal pendant la saison d'été 1901.

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la première NOMINATION
Heuschling Henri	Directeur	27 mars 1900
Waeyenbergh Jean	Secrétaire	9 avril 1900
Vankeyserswert Oscar	Caissier	1 juin 1891
Lancsweert Auguste	Commis comptable	1 juin 1896
Fontaine Théodore	" "	15 juin 1896
Demoor François	Préposé à la recette des cartes du jour	1 juin 1895
Deceunynck Max	Contrôleur en chef	1 mai 1897
Boomers Georges	Contrôleur de 1 ^{er} classe	1 mai 1882

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la première NOMINATION
Schepens Jules	Contrôleur de 1 ^{re} classe	1 mai 1887
De France Michel	" "	27 juillet 1895
Vande Walle Jean	" "	1 juin 1892
Vandevanter Joseph	" "	1 juillet 1897
Verveert René	" "	15 août 1895
Vandewattyne	Contrôleur de 2 ^e classe	1 juin 1894
Beekaert Ives	" "	30 juillet 1901
Borgers Philippe	Commis à la liste des étrangers	7 mai 1901
Fontaine Théodore	" "	7 mai 1901
Boëhme Gaston	Bibliothécaire	29 mai 1900
Mohn	Bibliothécaire-adjoint	29 mai 1900
Steen Louis	préposé à la salle de correspondance	20 juillet 1901

Etaient encore attachés à l'établissement :

- 1 concierge : M. Hallemeersch Firmin. depuis le 1 juin 1878.
- 1 chef-ouvrier : M. Gaerdelen Oscar, depuis le 15 juillet 1880.
- 1 chauffeur.
- 10 ouvriers permanents.
- 10 femmes à la journée.
- 7 chasseurs.

§ 2. — *Comptabilité.*

Les recettes brutes se sont élevées en 1901 à fr. 955,317.13
 Les dépenses à " 300,498.17
 Boni fr. 654,818.96

(Voir au Rapport de 1900 le tableau des recettes et des dépenses depuis 1878).

§ 3. — *Liste des abonnés au Kursaal par nationalité pendant les saisons de 1898, 1899, 1900 et 1901.*

(Non compris les cartes d'un jour).

	1898	1899	1900	1901
Belges	3441	4883	3725	4867
Allemands	2767	2361	2465	1703
Anglais.	2491	2559	1690	2802
Autrichiens et Hongrois	727	525	522	782
Danois	7	18	50	39
Espagnols	17	48	190	59
Français	2436	1979	1530	1457
Grecs	16	20	34	21
Hollandais	53	149	141	262
Italiens.	64	108	331	136
Portugais	22	21	15	41
Roumains.	128	209	112	89
Russes	479	153	384	367
Suédois.	19	40	81	69
Suisses	57	71	49	63
Africains	25	29	25	77
Algériens	9	17	18	0
Egyptiens.	18	24	71	16
Japonais	8	15	20	0
Persans.	6	9	15	0
Turcs	21	23	27	24
Américains	0	248	340	409
Arabes	0	2	0	0
Australiens	0	16	14	0
Luxembourgeois	0	0	0	96
	13044	13528	12119	13373

SECTION II.

Saison des Bains de 1901.

§ 1. — Relevé par mois et par nationalité des étrangers arrivés à Ostende pendant la saison d'été 1901.

NOMS DES PAYS	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Totaux
Allemagne	10	488	1352	2165	1082	5047
Autriche-Hongrie	—	45	289	592	189	1065
Belgique	58	1187	3426	6105	2027	12799
Danemark	73	8	8	18	—	92
Espagne	6	9	85	81	22	108
France	20	567	1618	8589	1025	6814
Grèce	—	—	1	6	—	7
Hollande	2	33	112	151	15	813
Angleterre	—	1180	2679	4888	2872	11519
Italie	—	18	26	43	4	86
Luxembourg	—	7	9	16	15	47
Portugal	—	1	—	2	3	6
Roumanie	—	—	—	3	—	3
Russie	—	52	129	148	35	859
Suède et Norvège	—	16	33	54	12	120
Suisse	1	8	20	28	—	52
Afrique	4	9	23	68	14	128
Amérique	1	111	541	854	213	1720
Australie	—	2	2	8	1	13
Asie	—	3	27	33	6	69
Turquie	—	4	23	21	1	49
Totaux	170	3688	10853	18758	7436	40405

Relevé par mois des étrangers arrivés à Ostende depuis 1882 à 1901.

ANNÉE	Avril à Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	TOTAUX
1882	1334	7057	13418	4308		26117
1883	2377	8288	14092	5218		29975
1884	2161	8219	15145	5453		30988
1885	2173	8543	15733	6076		32525
1886	1520	8152	15490	7802		32964
1887	1601	9263	15597	5442	127	32030
1888	1778	7797	14776	6518	256	31125
1889	2290	6105	10210	4999	173	23777
1890	3898	8660	17466	7895	110	38029
1891	2742	9560	15485	9074	442	37303
1892	3583	9358	16965	6388	317	36611
1893	4185	9087	18753	7897	153	40075
1894	3678	10021	19532	8773	348	42352
1895	4404	10620	21403	10358	219	47004
1896	6005	10698	18115	6993	87	41898
1897	5453	9680	20503	5762		41398
1898	3851	11854	19069	8162		43906
1899	6909	14341	18875	9914		50069
1900	5108	11425	15595	8220		40348
1901	3858	10353	18758	7436		40405

Nombre d'étrangers depuis 1852.

1852	6350	1868	19874	1884	30978
1853	8648	1869	17353	1885	32525
1854	11054	1870	12880	1886	32964
1855	11935	1871	18587	1887	32030
1856	12520	1872	20115	1888	31125
1857	15339	1873	19670	1889	23777
1858	13421	1874	21699	1890	38029
1859	12837	1875	22874	1891	37303
1860	9718	1876	21493	1892	36611
1861	13209	1877	21727	1893	40075
1862	13930	1878	23476	1894	42352
1863	13209	1879	24834	1895	47004
1864	13483	1880	25266	1896	41898
1865	17223	1881	25380	1897	41398
1866	11144	1882	26117	1898	43936
1867	15679	1883	29975	1899	50069
				1900	40348
				1901	40405

Relevé par nationalité des étrangers arrivés à Ostende
(1892-1901).

Visiteurs	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901
Belgique	15401	17070	15259	16231	15142	10271	10035	12377	9698	12708
Franco	8500	6400	5834	6200	7372	9626	8606	7815	7201	6814
Angleterre	6172	7058	10367	11942	10780	9742	10981	11223	8213	11519
Allemagne	4772	5073	6493	7102	4815	4808	5450	8895	7998	5047
Russie	400	415	409	600	193	293	581	974	740	359
Amérique	1011	328	1345	1481	1691	1580	1405	1404	1295	1720
Autriche-Hongrie	1053	1050	1208	1385	2119	2189	2269	2609	2165	1065
Hollande	400	490	600	787	795	592	605	950	746	813
Suisse	88	137	155	207	210	232	387	419	295	52
Roumanie-Serbie	91	117	83	131	71	112	155	190	181	3
Italie	105	127	137	170	701	804	529	511	477	86
Espagne	61	63	50	70	122	556	617	621	221	103
Afrique	36	63	41	64	169	111	217	107	90	123
Asie	29	71	18	21	63	102	122	119	76	69
Danemark	11	27	40	65	87	85	168	135	118	92
Suède-Norvège	43	73	45	119	282	310	371	398	270	120
Australie	7	32	55	57	61	38	71	37	49	13
Portugal	14	53	88	68	67	68	126	125	98	0
Turquie	75	61	44	43	123	123	590	209	115	49
Grèce	3	95	41	52	74	118	152	150	114	7
Egypte	0	0	0	0	0	65	0	154	94	0
Monaco	0	0	0	0	0	0	0	3	9	0
Transvaal	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0
Chine	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Japon	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Batavia	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0
Nouvelle Zélande	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0
Congo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Perse	0	0	0	0	0	0	0	0	101	0
Grand Duché de Luxembourg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47
	36111	40075	43252	47004	41898	41393	43936	50069	40348	40405

CHAPITRE VII.

SERVICE DES BAINS.

§ 1. — Personnel.

(Voir le Rapport sur l'exercice 1900, page 166).

§ 2. — Matériel.

Voici la composition du matériel fin décembre 1901 :

Sections Est et Ouest.

A. CABINES :

- 155 cabines doubles.
- 246 " simples.
- 8 " spéciales doubles.
- 12 " " simples.

B. MATÉRIEL FIXE :

- 1 cabine du receveur.
- 1 pavillon pour les costumes en location.
- 1 pavillon pour les costumes en dépôt.
- 1 pavillon pour le service médical et de sauvetage.
- 1 pavillon pour les contrôleurs.
- 1 pavillon pour les baigneurs et baigneuses.
- 1 pavillon pour les canotiers et accessoires de service.

C. MATÉRIEL DE SAUVETAGE :

- 3 canots de sauvetage insubmersibles.
- 10 bouées de sauvetage.
- 12 boules flottantes à la mer.
- 8 corsets de sauvetage système Noël.
- 1 installation pharmaceutique.
- 3 boîtes de secours.
- 3 brancards.

D. COSTUMES ET LINGE.

- 3645 costumes pour hommes.
- 1801 " " dames.
- 7737 essuie-mains.

Section de Mariakerke.

A. CABINES.

- 22 cabines doubles.
- 18 cabines simples.

B. MATÉRIEL FIXE :

- 1 cabine du receveur.
- 1 pavillon pour costumes et linge.
- 1 pavillon pour le service médical et de sauvetage.
- 1 pavillon pour les contrôleurs.
- 1 pavillon pour les canotiers et accessoires de service.

C. MATÉRIEL DE SAUVETAGE.

- 1 canot de sauvetage avec fardier.

D. COSTUMES ET LINGE.

Fournis par l'adjudicataire.

En séance du 15 octobre 1901, vous avez décidé de créer une nouvelle section de bains en l'endroit dit " Paradis " entre les brise-lames numéros 5 et 7.

Comme conséquence de ce vote, vous avez été appelés, en séance du 17 décembre 1901, à approuver les cahier des charges, devis et plans, concernant la fourniture de 25 nouvelles cabines simples, 25 doubles, 12 cabines spéciales de luxe et 3 barques de sauvetage avec accessoires.

Il a été procédé à l'adjudication de ce matériel le 16 janvier 1902. La construction de 50 cabines ordinaires fut confiée à M. Demeulenaere, de Cortemarck, moyennant la somme de fr. 17122,45; celle de 12 cabines de luxe à MM. Daras et Ouvry à Ostende, moyennant la somme de fr. 6520,17 et celle d'une barque de sauvetage avec fardier et 2 autres sans fardier, à M. J. Borry à Ostende, moyennant la somme de fr. 2590.00.

§ 3. — *Exploitation.*

(Voir au rapport de l'exercice 1900 le tableau indiquant depuis 1877, date de la reprise du service des bains par la ville, le nombre des bains délivrés, les recettes et les dépenses effectuées.)

En 1901, il a été délivré 134638 bains.

Le produit brut de l'exploitation s'est élevé à fr. 142064.20

Les dépenses à » 100989.85

Boni fr. 41074.35

CHAPITRE VIII.

SERVICE DES VIDANGES.

§ 1. — *Personnel.*

Noms & Prénoms	QUALITÉ	DATE de la 1 ^e nomination
Pede Noé	directeur	9 Janvier 1893
Van Hecke Henri	contremaître	9 idem.
Damman C.	mécanicien	1 ^{er} Janvier 1897

Ce service comprend en outre :

11 ouvriers conducteurs.

1 ouvrier haleur.

2 veilleurs.

3 bateliers.

§ 2. — *Biens immeubles.*

Le service des vidanges possède deux dépôts provisoires, l'un à Steene (Hooge Barriere) et l'autre à Jabbeke (Pont de Stalhille).

§ 3. — *Matériel.*

Le matériel de ce service se compose de :

2 machines à vapeur, système Tallard (inodore).

2 fourgons avec accessoires.

8 tonnes en tôle.

3 anciennes voitures en tôle.

4 tonnes en bois.

2 pompes à bras.

1 dévidoir pour tuyaux.

Le matériel inodore est employé exclusivement pendant le jour, tandis que l'ancien matériel est en usage sur le territoire de l'ancienne commune de Mariakerke. Au quartier du Phare, un habitant se charge gratuitement de vider les fosses d'aisance.

§ 4. — *Exploitation.*

Voici le tableau des recettes et des dépenses effectuées depuis la reprise du service par la ville.

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES	BONI	DÉFICIT
1894	87.729,55	27.959,70	9.769,85	—
1895	81.755,70	29.849,19	1.912,51	—
1896	83.912,00	83.591,85	320,65	—
1897	42.388,16	48.217,90	—	831,75
1898	42.536,00	47.874,18	—	5.338,18
1899	40.585,00	47.189,58	—	6.604,58
1900	45.850,00	48.538,49	2.311,51	—
1901	42.687,00	54.265,90	—	11.578,90

CHAPITRE IX.

SERVICE DES BOUES ET IMMONDICES.

§ 1. — *Personnel.*

Ce service comprend :

- 1° le balayage de la voirie;
- 2° l'enlèvement des produits du balayage, ainsi que des cendres et résidus de ménage;
- 3° le nettoyage des réservoirs d'égouts;
- 4° l'arrosage des rues et places publiques.

Le personnel se compose de :

- Un inspecteur à 1800 francs par an;
- Un chef-ouvrier à 3,50 fr. par jour;
- Un palefrenier à 3,00 fr. »
- Des conducteurs à 3,00 fr. »
- Des aides-conducteurs à 2,50 fr. par jour;
- 1,50 fr. » du 1^r octobre au 31 mars;
- Des balayeurs à 2,00 fr. » du 1^r avril au 30 septembre.
- Un stercoraire à 1,75 fr. »

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'ouvriers engagés au service et les sommes qui leur ont été payées pendant l'année :

ANNÉE 1901	Chef-ouvrier	Palefrenier et Conducteurs	Aides et Peintres	Balayeurs et Stercoraire	SOMMES PAYÉES
Janvier 1 au 15	1	13	8	29	1468,75
» 16 » 31	1	13	8	29	1610,25
Février 1 » 15	1	13	8	29	1511,75
» 16 » 28	1	13	8	30	1289,00
Mars 1 » 15	1	13	8	30	1520,25
» 16 » 31	1	13	10	30	1538,50
Avril 1 » 15	1	13	9	29	1645,50
» 16 » 30	1	13	9	29	1692,75
					12276,75

ANNÉE 1901	Chef-ouvrier	Palefrenier et Conducteurs	Aides et Peintres	Balayeurs et Stercoraire	SOMMES PAYÉES
					12276,75
Mai 1 » 15	1	13	10	29	1701,25
» 16 » 31	1	13	9	30	1689,12
Juin 1 » 15	1	12	7	30	1642,75
» 16 » 30	1	12	8	33	1622,25
Juillet 1 » 15	1	12	8	34	1726,00
» 16 » 31	1	12	9	33	1895,62
Août 1 » 15	1	12	10	32	1740,87
» 16 » 31	1	12	9	32	1905,25
Septembre 1 » 15	1	12	7	32	1661,75
» 16 » 30	1	12	7	31	1682,75
Octobre 1 » 15	1	12	7	30	1441,87
» 16 » 31	1	12	7	31	1545,25
Novembre 1 » 15	1	12	7	30	1380,12
» 16 » 30	1	12	7	31	1438,00
Décembre 1 » 15	1	12	7	31	1401,74
» 16 » 31	1	12	7	31	1496,24
					TOTAL FR. 38247,58

Exploitation.

Le nombre des chevaux employés au service a été de 20. Ce nombre a été porté à 21 au mois de Juillet.

Deux chevaux ont été vendus pour cause de vieillesse et remplacés par d'autres.

La moyenne des immondices transportées par jour a été de 63 mètres cubes 689 décimètres cubes. Elles ont été déversées aux endroits indiqués ci-contre :

	Terrain Serruys (Blauw Kasteel)			Terrain Kesteloot (ruo de Leffinghe)			Terr. Beerblock (q ^r du Meiboom)	
	chariots de 4,221 m ³	chariottes de 1,676 m ³	chariottes de 1,373 m ³	chariots de 4,221 m ³	chariottes de 1,676 m ³	chariottes de 1,373 m ³	chariots de 4,221 m ³	chariottes de 1,373 m ³
Janvier	238	267	241	—	—	—	56	241
Février	166	218	154	—	—	—	47	165
Mars	140	240	220	—	—	—	97	168
Avril	176	239	228	—	—	—	64	149
Mai	242	146	381	—	—	—	—	—
Juin	104	60	217	174	67	172	—	—
Juillet	—	—	—	328	187	382	—	—
Août	—	—	—	344	197	391	—	—
Septembre	—	—	—	307	155	348	—	—
Octobre	204	146	306	50	44	—	—	—
Novembre	221	190	337	—	—	—	—	—
Décembre	207	195	182	—	—	—	22	147
	1693	1696	2266	1203	600	1298	286	860

Soit 3182 chariots de 4,221 m³ = 13431,222 m³

2296 chariottes de 1,676 m³ = 3848,096 m³

4419 chariottes de 1,373 m³ = 6067,287 m³

Total 23246,505 m³

L'année comprend 2 périodes : celle d'été commence le 1^{er} Avril pour finir le 30 Septembre. Pendant cette période les voitures sortent à 6 heures du matin, pour rentrer vers 11 heures.

Le service des balayeurs va de 6 heures du matin à 11 1/2 heures et de 1 1/2 heure à 7 heures du soir.

Le service d'hiver commence le 1^{er} Octobre pour finir le 31 Mars. Pendant cette période les conducteurs sortent à 7 heures du matin et rentrent vers 11 heures ; les balayeurs travaillent de 7 à 11 1/4 heures du matin et de 1 1/4 à 4 ou 5 heures du soir.

Les aides-conducteurs accompagnent chaque matin les chariots pour aider à vider les bacs contenant les résidus de ménage. Dès que cette besogne est finie, ils sont employés au balayage des rues.

Matériel.

Le service du nettoyage des rues est fait au moyen de 34 charrettes à bras, 3 à trois roues et 2 à sacs.

L'enlèvement des cendres et résidus de ménage est assuré par :

10 grands chariots.

9 charrettes à 4 roues.

3 charrettes à 3 roues.

2 charrettes à 2 roues dont une avec couvercle.

1 charrette à 4 roues avec couvercles.

3 charrettes à 3 roues avec couvercle.

8 brouettes.

Aux écuries il y a : 25 harnais complets, 2 colliers de réserve, 29 licous, 2 brides de réserve, 6 sellettes, 1 bricole, 28 palonniers, 11 volées, 3 doubles volées, 12 tridents, 5 fourches, 13 lanternes, 28 couvertures, 12 sonnettes, 4 raccords pour prise d'eau, 1 lance et 2 leviers.

Arrosage des rues.

Ce service se fait au moyen de 4 tonneaux de 17 Hl. chacun.

Le tableau suivant renseigne la quantité d'eau employée pour l'arrosage des rues :

En Mai	491 tonneaux de 17 Hl.	=	8334 Hl.
Juin	589 »	=	9873 Hl.
Juillet	947 »	=	16299 Hl.
Août	566 »	=	9650 Hl.

CHAPITRE X.

ABATTOIR COMMUNAL.

§ 1. — *Personnel.*

Tableau du personnel attaché à l'abattoir :

Noms et Prénoms	Qualité	Date de la 1 ^{re} Nomination
Helsmoortel Georges	Directeur-receveur	7 juin 1900
Pruvost Joseph	Vétérinaire	7 juin 1900
Van Parys Aug.	Expert	23 mars 1881
Verbiest Jacques	Expert-concierge	1 janvier 1874

§ 2. — *Exploitation.*

Le tableau suivant indique le nombre des têtes de bétail abattu pendant la dernière période quinquennale :

NATURE	1897	1898	1899	1900	1901
Bœufs	1578	1884	1818	1895	1723
Taureaux	621	770	688	482	588
Vaches	680	730	1187	1828	1469
Genisses	858	834	950	418	457
Chevaux	9	16	9	11	3
Veaux	702	742	729	699	727
Porcs	1644	1429	1397	1704	1640
Porcs de 150 kilog.	215	290	418	486	396
Moutons	1478	1980	2129	2056	1717
Porcs pour l'expédition	21	11	86	57	1883

Voici pour la même période le produit des droits d'abatage et d'expertise, ainsi que des droits de pesage :

ANNÉES	DROITS D'ABATAGE	DROITS DE PESAGE
1897	8464,10 fr.	76,95 fr.
1898	9349,40 »	209,45 »
1899	10225,25 »	368,10 »
1900	10788,40 »	343,25 »
1901	11104,75 »	346,90 »

En 1900 les quantités de viandes ci-après désignées ont été saisies comme impropres à la consommation :

1° A l'abattoir :	12 vaches, poids moyen	275 kg.
	4 bœufs	» 280 »
	2 porcs	» 90 »
	1 mouton	» 25 »
2° Au marché public :	1 veau	» 60 »
En 1901 :		
1° A l'abattoir :	13 vaches	» 275 »
	2 bœufs	» 290 »
	2 porcs	» 90 »

2° Au marché public : 1 porc » 60 »
2 veaux » 160 »

En 1900, 7 chevaux et 3 vachés morts ont été introduits à l'abattoir et détruits au moyen du destructeur.

En 1901, 6 chevaux, 2 vaches et 1 veau morts y ont été détruits.

CHAPITRE XI.
MINQUE COMMUNALE.

§ 1. *Personnel.*

Noms et Prénoms	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	
Valschaerts Em.	directeur	23 déc.	1878
Van Hee Isidore	comptable	1 déc.	1884
Swaelis Polydore	préposé aux ventes	15 déc.	1891
De Turck Pierre	concierge	21 mars	1899
Vander Putte J.	contrôleur	15 sept.	1882

Il y a en plus 10 ouvriers permanents, désignés par le Collège Echevinal.

§ 2. — *Exploitation.*

(Voir page 142 et suivantes du présent rapport).

TITRE X.

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE.

CHAPITRE I.

COMMISSION MÉDICALE LOCALE.

Voici la composition de la commission médicale locale :

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE	
		de la 1 ^e nomination	
Lanszweert Edouard	pharmacien, <i>président</i>	3 avril	1888
Verraert Auguste	ingén. de la ville, <i>secrétaire</i>	17 septembre	1889
Thoma Léonce	président du bureau de bienfaisance, <i>membre</i>	3 avril	1888
De Cock Achille	pharmacien, "	7 février	1898
Goffin Hector	docteur en médecine "	26 novembre	1895
Kaisergrüber Gustave	id. id. "	28 juin	1896
Seeuwen Henri	id. id. "	8 novembre	1898

La Commission a tenu onze séances pendant l'année 1901.

Voici le rapport qu'elle nous a fait parvenir sur l'année écoulée.

1. Personnel médical.

Quant au personnel médical de la ville, il y a à signaler ce qui suit :

- a) M. le D^r Van Quaethem a quitté Ostende.
- b) M. le D^r Houtsaegher s'est installé à Ostende.
- c) M. le D^r Eeckman et M. le D^r Delcroix pratiquent à Ostende pendant la saison d'été d'une manière permanente et pendant la saison d'hiver, à certains jours de la semaine.

2. Service de la vaccination.

L'indemnité payée par la ville pour le service de la vac-

ination a été de 50 centimes par enfant. Le nombre des vaccinations a été de 882. Il n'y a pas eu de revaccination.

3. Epidémies.

A constater simplement une *très bénigne* épidémie de fièvre typhoïde, qui n'est pas imputable à des causes locales, vu qu'elle a existé, vers la même époque, dans presque toutes les localités du pays, et ce, à un degré beaucoup plus accentué qu'à Ostende.

4. Causes locales d'insalubrité.

Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans cette rubrique.

5. Etablissements insalubres.

La commission a été consultée par M. le ministre de l'Agriculture, au sujet de la fabrique d'huile de poisson créée par la société « Excelsior » rue de Leffinghe.

Etant donné que cet établissement, qui empestait la ville entière, avait été autorisé par la Députation permanente, notre commission n'a pu que protester à nouveau énergiquement contre l'état des choses existant.

6. Habitations insalubres.

A la demande de la commission, l'Administration communale a imposé des travaux d'amélioration aux immeubles suivants :

N° 17 rue des Chauffeurs; impasse Sanders, rue des Briquetiers; impasse Staesens, rue Wellington, 99; chaussée de Nieupoort, porcherie Timmerman, rue de l'Archiduc; Impasses Kesteloot, rue de Leffinghe; impasse Cattoor, rue St-François.

7. Réorganisation du service d'Hygiène.

La commission a continué ses efforts auprès de l'Administration communale en vue de voir réorganiser le service d'hygiène.

Nous sommes heureux de pouvoir constater qu'un crédit a été inscrit dans ce but, au budget de 1902.

Il y a donc lieu d'espérer que le nouveau service préconisé par la commission pourra fonctionner au cours de

l'exercice 1902. Il comprendra notamment un service de la désinfection et un service d'analyse des eaux des fosses et citernes.

**CHAPITRE II.
DIVAGATION DE CHIENS.**

Le tableau ci-dessous indique le nombre des chiens mis en fourrière :

MOIS	NOMBRE DES CHIENS				
	Mis en fourrière	Abattus ayant les symptômes de la rage	Abattus étant soupçonnés d'avoir été mordus	Abattus non réclamés par les propriétaires	Restitués aux propriétaires
Janvier	3	"	"	1	2
Février	5	"	"	4	1
Mars	4	"	"	4	"
Avril	8	"	"	5	3
Mai	11	"	"	8	3
Juin	16	"	"	10	6
Juillet	18	"	"	9	9
Août	21	"	"	15	6
Septembre	13	"	"	8	5
Octobre	9	"	"	4	5
Novembre	1	"	"	"	1
Décembre	1	"	"	"	1
	110	"	"	68	42

En séances des 12 Février et 12 Mars 1901, vous avez arrêté un nouveau règlement sur la divagation des chiens.

**TITRE XI.
JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

CHAPITRE I. — JUSTICE.

SECTION I.

Police.

Les cadres de la police comportent un effectif de 92 hommes, se décomposant comme suit :

- 1 commissaire en chef
- 1 commissaire
- 6 commissaires-adjoints
- 7 inspecteurs
- 9 agents de 1^{re} classe
- 4 agents de 2^{me} classe
- 24 agents de 3^{me} classe
- 39 agents provisoires
- 1 agent gardien du parc.

Total 92 hommes.

Dans le courant de l'année 1901, il a été procédé à la nomination à titre provisoire de 11 agents de police. 7 agents ont démissionné et 2 agents ont été révoqués.

SECTION II.

Arrestations, Crimes, Délits et Contraventions.

Il a été constaté en 1901, 1135 délits et 2088 contraventions. Voici le nombre des jugements prononcés par le tribunal de simple police :

1420 jugements de condamnation tant pour délits que pour contraventions, à charge de 1731 personnes, dont 5 à l'emprisonnement et 1726 à l'amende.

357 jugements d'acquiescement en faveur de 397 personnes.

Le tableau ci-après renseigne par catégorie les délits et contraventions constatés à Ostende pendant l'année 1901 :

No d'ordre	NATURE DES CONTRAVENTIONS ET DÉLITS	Nombre de personnes condamnées
1	Injures	146
2	Tapage nocturne	59
3	Formeture des cabarets	15
4	Prostitution	68
5	Violences légères	1
6	Contraventions sur le roulage	250
7	Conduit à un pas immédié	18
8	Jet d'immondices	21
9	Dégats volontaires	12
10	Embarras de la voie publique	10
11	Contravention sur les bâtisses	12
12	Importunés les voyageurs	20
13	Vagabondage	132
14	Maltaité les animaux	8
15	Eclairage des matériaux	18
16	Voie	11
17	Coups et blessures	139
18	Contravention sur les chemins de fer	6
19	Voie troublé l'ordre	15
20	Contravention sur les chiens	82
21	Chariots sans plaque	4
22	Abandon d'attelage	32
23	Bis de clôture	9
24	Arrestations	20
25	Battu des tapis	1
26	Viendo sans estampille	1
27	Diffamation et outrage	93
28	Ivresse publique	237
29	Pris du sable	84
30	Contraventions sur les salles de danse	18
31	Outrage aux moeurs	9
32	Contravention sur le tram	23
33	Contravention sur les vélos	12
34	Témoin défaillant	12
35	Port de faux noms	2
36	Menaces	2
37	Falsification de lait	11
38	S'êtra travesti	2
39	Voies de fait	2
40	Corruption de fonctionnaires	1
41	Denrées alimentaires	5
42	Rébellion	1
43	Colportage	72
44	Violation de domicile	8
45	Jeu de hasard	3
46	Contravention sur les commissionnaires	27
47	Désertion maritime	1
48	Contravention sur les paiements de salaire	1
49	Exportise des chevaux	46
50	Contravention sur les automobiles	8
	Total	1781

SECTION III.

Accidents et suicides.

Il a été constaté pendant l'année 1901, 26 accidents.
Il y a eu 4 suicides et 1 crime.

SECTION IV.

Maison de Passage.

132 personnes, arrêtées pour vagabondage, ont été écrouées à la maison de passage. En outre 20 autres personnes y ont été incarcérées.

CHAPITRE II.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

Voici la liste des personnes qui ont obtenu, par arrêté Royal du 15 Juillet 1901, une distinction honorifique pour actes de courage et dévouement :

Médailles de 1^{re} classe.

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| 1. Ramaut Auguste, guide-baigneur, | Ostende |
| 2. Hesschentier, Liévin, ouvrier, | id. |
| 3. Hesschentier, Hippolyte, employé, | id. |
| 4. Claeys, Valère, agent de police, | id. |
| 5. Smits, Louis, journalier, | id. |

Médailles de 2^{me} classe.

- | | |
|---|---------|
| 6. Cornelle, Emile, lieut. à la Marine de l'Etat, | Ostende |
| 7. Sys, François, agent de police, | id. |
| 8. Tant, Pierre, matelot, | id. |
| 9. Eereboudt, Charles, pêcheur, | id. |
| 10. Decoster, Henri, batelier, | id. |
| 11. Franssens, Alphonse, négociant, | id. |
| 12. Demuynck, Joseph, peintre, | id. |
| 13. Crépin, Amand, rentier, | id. |
| 14. Ketels, Pierre, pêcheur, | id. |
| 15. Sanders, Joseph, entrepreneur, | id. |
| 16. Van Maele, Charles, charpentier de navires, | id. |
| 17. Sobry, Remi, facteur des postes, | id. |
| 18. Lingier, Jean, agent de police | id. |

Médailles de 3^{me} classe.

19. Serneels, Jérôme, sans profession,	Ostende
20. Allary, Pierre, ouvrier charpentier,	id.
21. Eyland, Ernest, guide baigneur,	id.
22. Stangé, Camille, tailleur,	id.
23. Moulaert, Arthur, agent de police,	id.
24. Van Maele, François, facteur des postes,	id.

Récompense pécuniaire.

25. De Grande, François, fripier,	Ostende
-----------------------------------	---------

CHAPITRE III.

SERVICE D'INCENDIE.

A. Renseignements divers.

Le nombre des sorties du matériel s'est élevé à 41. Ce nombre se décompose en 4 incendies de quelque importance, en 21 insignifiants et en 11 fausses alertes. Cinq sorties ont été provoquées par des feux de cheminées.

Les pompes à vapeur n'ont pas fonctionné à l'incendie.

Les feux de cheminées ont été éteints à l'aide de sulfure de carbone (100 grammes par feu).

Outre les incendies, le corps a été requis plusieurs fois pour des chaloupes, qui menaçaient de sombrer et pour vider des caves inondées.

B. Personnel et attributions.

L'effectif du corps se compose de :

- 1 lieutenant-commandant,
- 1 brigadier mécanicien,
- 2 brigadiers,
- 1 sous-brigadier mécanicien,
- 2 sous-brigadiers,
- 5 pompiers de 1^{re} classe,
- 5 id. de 2^{me} classe.

Outre le service d'incendie, les hommes sont chargés :

- 1° De la surveillance des établissements communaux (Théâtre, Kursaal, Casino, etc.);
- 2° Du service d'arrosage de la digue, des marchés et de la voie publique ;
- 3° De l'entretien des horloges électriques ;

4° Du placement, de l'entretien et de la conservation du matériel des fêtes ;

5° Du placement, déplacement et entretien des téléphones, appartenant à la ville (20) et des avertisseurs d'incendie (24);

6° Du démontage, remontage et entretien des pistons des châssis hydrauliques du Kursaal, etc.

Pendant les mois d'été, le personnel est insuffisant pour s'occuper de toutes ces besognes, d'autant plus que l'effectif du corps n'est jamais au complet. A certaines heures de la journée, il ne reste que 3 ou 4 hommes pour marcher au feu.

Pour remédier à cet état de choses, il est absolument nécessaire d'augmenter la solde et le nombre des hommes et de permettre le mariage à ceux qui se conduisent bien.

Voici le mouvement du corps en 1901 :

MOIS DE	ENGAGÉS	RAYÉS DÉSERTEURS	CONGÉDIÉS	RAPPELÉS S'LES ARMES
Janvier	1			
Mai	1		1	
Juin				5
Juillet		1		
Août	3	1	1	
Septembre	1		1	
Novembre	1		1	
	7	2	4	5

C. Service télégraphique et téléphonique.

Les circuits ont subi peu de réparations.

Quelques ruptures de fil ou pertes de courant ont été provoquées par des peintres, des fils des téléphones de l'Etat ou des tempêtes.

Des appareils avertisseurs d'incendie ont été placés rue Constantinople, à l'Ecole communale et rue de Berlin à l'hôtel Continental. La moitié des frais d'installation du dernier appareil ont été remboursés à la ville par le propriétaire de l'hôtel.

Un appareil téléphonique a été établi chez le concierge du cimetière et les appareils de l'hôtel-de-ville et du capitaine du port ont été déplacés.

D. Matériel.

Le matériel se compose :

1° De deux trains d'accessoires pour premiers secours sur lesquels se trouvent tous les engins nécessaires pour opérer un sauvetage quelconque et pour combattre un incendie présentant déjà le caractère d'une certaine gravité ;

2° De deux pompes à vapeur de Shand-Mason, de Londres, d'un débit de 2000 litres à la minute ;

3° De 4 pompes à bras.

4° D'une échelle mécanique de 15 mètres sur 2 roues ;

5° De 7 dévidoirs pour tuyaux.

6° D'une échelle dite « Italienne », de 12^m25, d'échelles à crochets, appareils anti-fumée, etc., etc.

E. Incendies.

Réquisitions adressées au corps en 1901.

MOIS	INCENDIES		TOTAL	Fausses alertes	Feux de cheminées	Total des réquisitions
	éteints à l'aide du matériel, bouches d'eau ou pompes à bras	éteints avec la petite pompe à mains ou par les habitants				
Janvier	—	2	2	—	2	4
Février	—	—	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—	1	1
Avril	—	3	3	—	—	3
Mai	1	2	3	2	5	10
Juin	—	5	5	3	—	8
Juillet	1	1	2	—	1	3
Août	—	2	2	—	3	5
Septembre	—	3	3	2	1	6
Octobre	1	1	2	2	1	5
Novembre	—	1	1	2	1	4
Décembre	1	1	2	—	—	2
	4	21	25	11	15	51

Mode d'avertissement.

Avertisseurs	Téléphones de l'Etat	Téléphones de la ville	Personnes accourues au poste	Nombre de sorties du Matériel
33	4	2	2	41

Nature des incendies.

NATURE DES INCENDIES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
	Rez de chaussée				2	2	1		1	2	1	1	1
1 ^{er} étage				2	1	2		1				1	6
2 ^o étage	1			1	1								3
Combles, greniers, mansardes						1							1
Caves	1						1						2
Bateau										1			1
Pile de bois sur la voie publique							1						1
Fournil									1				1
Porcherie						1							1
	2			3	3	5	2	2	3	2	1	2	25

Causes des incendies.

CAUSES DES INCENDIES	Nombre
Explosion ou chutes de lampes ou de réchauds à pétrole	8
Conduit de cheminée bouché à l'aide de carton	1
Copeaux placés trop près du feu	2
Vice de construction	1
Incendie provoqué par des gamins	1
Enfant jouant avec des allumettes	1
Cigarette allumée déposée sur la tablette d'une fenêtre	1
Poêle au gaz	1
Graisse en ébullition	1
Allumage de lustres recouverts d'étoffe	1
Inconnues	7
	25

TITRE XII. BEAUX-ARTS, SCIENCES [ET LETTRES

CHAPITRE I.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

§ 1. — Commission administrative.

Voir la composition au Rapport sur l'exercice 1900 p. 180.

§ 2. — Personnel enseignant.

Voir la composition au même Rapport, p. 180.

§ 3. — Comptabilité.

Les tableaux suivants donnent un aperçu des recettes et des dépenses pendant la dernière période quinquennale.

A. Budgets arrêtés par la Députation permanente.

	1897	1898	1899	1900	1901
Allocation de la commune	13802.90	12875.68	13276.28	15680.66	20512.24
Rétribution des élèves				1000.00	800.00
Subside de la province	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Subside de l'Etat	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00
Total des recettes	19810.00	19810.00	19410.00	22610.00	26312.24
Total des dépenses	19810.00	19810.00	19410.00	22610.00	26312.24

B. Comptes arrêtés par la Députation permanente.

	1897	1898	1899	1900	1901
Allocation de la commune	13802.90	14810.00	13275.28	15680.66	20512.24
Rétribution des élèves				828.00	894.00
Subside de la province	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Subside de l'Etat	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00
Total des recettes	20287.22	20444.72	19410.00	21508.66	26406.24
Total des dépenses	19104.50	19515.98	19818.91	23560.90	24601.90

§ 4. — Enseignement.

En présence du grand nombre d'élèves (jeunes filles) qui se sont présentées pour le cours de solfège à la rentrée des vacances d'Octobre, la Commission a dû dédoubler le cours inférieur. M. Vander Aa donne de cette façon l'enseignement du solfège à 118 jeunes filles, divisées en deux cours.

INCENDIES EN 1901.

Dates	Droit ou franchise à évaluer	Propriétaires ou occupants des immeubles	Objets incendiés	Montant des dégâts	Assuré ou non	Observations
13 janvier	Digne de Akor	Villa Neptune	Compteur à gaz	Insuffisante	Oui	
20 ditto	Rue St François, 7	Mme Normant	Capote d'un agent de police	Id.	"	
16 avril	Rue d'Ouest, 5	Maison Benoit	Plancher, tapis	800	"	
20 ditto	Boulevard du Midi	Gandermont	Rideaux et store	Insuffisante	"	
23 ditto	Chantier	Goornachts, Pierre	Plancher	Id.	"	
5 mai	Rue de Brahamt	Schmitz	Secs de paille	Id.	"	
15 ditto	Rue du Port-Franc	Devever-Smarwaert	Déchets du copeaux et de bois	Id.	"	
17 ditto	Rue de la Chapelle	Ketela	Accessoires de photographie	700	"	
3 juin	Rue du Caire, 48	Soenen, Guillaume	Effets d'habillement	476	"	
7 ditto	Quai des Pêcheurs, 17	Amaguer, Ivo	Plancher, table de nuit	300	"	
10 ditto	Impasse du Yalduc	Vo Van Thienem	Porcelaine	Insuffisante	"	
11 ditto	Rue d'En, 64	Hoecs, Charles	Rachand à pétrole	Id.	"	
14 ditto	Rue du Port-Franc	De Buck et Devesant	Copeaux	Id.	"	
25 ditto	Boulevard du Midi, 69	Van Ouyt, Bernard	Etu de bois	Id.	"	
14 août	" coin rue St-Pétersbourg	Vo Deula	Rachand à pétrole	Id.	"	
16 ditto	Rue de Bruxelles	Gieser	Bac à ordures	Id.	"	
2 septembre	Rue Wellington, 8	Vo Kindt	Planches	Id.	"	
2 ditto	Rue du Port-Franc, 22	Langier, Louis	Pain	Id.	"	
4 ditto	"	De Coummeester	Bidon	Id.	"	
26 octobre	Chauloups de pêche, 115	Baell, Jules	Armoire à outils	Id.	"	
70 ditto	Rue Christine, 65	Vandekerkove, Garcia	Véhicules d'enfants	225	"	
6 novembre	Rue Marie-Thérèse, 44	Duyl, Victor	Lampe à pétrole	Insuffisante	"	
17 décembre	Rue de l'Eglise	Coupsart	Plancher, meubles	Id.	"	
31 ditto	Digue de Mer	Kermaal	Etoffe recouvrant des lampes	1800	"	

Solfège.

Classe de M. Van Acker	40 garçons	64 filles.
» M. Vander Aa	— »	118 »
» M. Macken	23 »	30 »
» M. De Taeye	70 »	»
» M. Keurvels	17 »	17 »
» M. Pierkot	— »	4 »
» M. De Taeye	2 »	»

152 garçons 233 filles

Piano.

Classe de M. le Directeur	5 élèves
» M. Keurvels	8 »
» M ^{lle} Cardinael	5 »
» M ^{lle} Fremaut	6 »
» M ^{lle} Beenckens, Monitrice	10 »
» M ^{lle} Dubois	10 »
» M ^{lle} Rookers	10 »
» M ^{lle} Pierkot	10 »

Instruments en bois.

Professeur M. De Taeye	5 »
» M. Matthys	9 »

Instruments en cuivre.

Professeur M. Pierkot	5 »
-----------------------	-----

Violon et alto.

Professeur M. Vander Aa	8 »
» M. Macken	10 »
Moniteur M. Van Breuseghem	10 »

Violoncelle et Basse.

Professeur M. Van Acker	5 »
-------------------------	-----

Basse chiffrée.

Professeur M. Keurvels	5 »
------------------------	-----

Musique de Chambre.

Professeur M. Macken	7 »
----------------------	-----

Ensemble vocal

Professeur M. Keurvels	100 »
------------------------	-------

Ensemble instrumental.

Professeur M. Pierkot	18 »
-----------------------	------

La fréquentation des cours a été des plus régulières et les déchets qui se produisent généralement en grand nombre dans le cours de solfège, ont été à peu près nuls.

**CHAPITRE II.
MUSÉE ET COLLECTIONS.**

§ 1. — MUSÉE DE PEINTURE.

Pendant l'année 1901, le Musée communal de peinture s'est enrichi des œuvres suivantes :

N°	TITRE	Nom de l'auteur	Genre	Observations
194	Mollusques et crustacés	F. Bouleus	Tableau	Acquis par la ville.
195	Femme au bain	E. Hamman	»	id.
202	Nature morte	Fr. Mortelmans	»	Acquis avec l'intervention du Gouvernement.
208	L'église de Katwyk	P. Hermanus	»	id.
204	Portrait de Mlle Euph. Beernaert	E. De Block	»	Don de M. Beernaert, Ministre d'Etat
205	Après la pluie en campagne	M ^{lle} Euph. Beernaert	»	id.
206	La canardière à Bornhem	»	»	id.
207	Bords de l'Escaut à Burght	»	»	id.
208	Dans les dunes à Domburg	»	»	id.
209	En Ardennes	»	»	id.
210	Le matin d'un beau jour	G. Goemans	»	Acquis avec l'intervention du Gouvernement.
214	Vieil Ostende. Ancien canal	Th. Hannon	»	id.
215	Id. La Chambre noire	»	»	id.
216	Id. Moulin Laleu Chaussée de Thourout	»	»	id.
217	Marine	A. Muroette	»	id.
196	Fantasia	J. Ensor	Eaux-fortes	Don de M. A. G. P.
197	La manifestation	»	»	id.
198	Les bassins d'Ostende	»	»	id.
199	Portrait de M. Rousseau	»	»	id.
200	Cabane	»	»	id.
201	Ostende-quai. Rentrée des malles	»	»	id.
219	Le coup de vent	»	»	Gagné à la Tombola de l'Exposition
220	Bal champêtre au moulin	»	»	id.
212	Intérieur Hollandais	H. Staquet	Aquarelle	Acquis avec l'intervention du Gouvernement.
218	Effet de nuit	M. Hugemans	»	id.
211	Jeune fille au crabe	non signé	Statuette en marbre	Acquis à l'Exposition Internationale d'Ostende en 1901.
212	Jeune marin	»	»	id.
213	Collection complète des eaux-fortes de M. James Ensor	James Ensor	Eaux-fortes	Acquis avec l'intervention du Gouvernement.

§ 2. — MONUMENTS.

Le 5 Août 1901 eut lieu l'inauguration de la statue de S. M. Léopold I. Nous croyons intéressant de retracer brièvement l'historique de ce monument.

A. — Historique du Monument.

C'est en séance du 11 Décembre 1865, le lendemain même de la mort de Léopold I, que le conseiller communal A. Termote proposa d'élever une statue sur la Place d'Armes au Roi défunt. La proposition fut appuyée, mais l'échevin Van Cuyt ayant fait observer qu'elle ne figurait pas à l'ordre du jour, son examen fut remis à une prochaine séance.

Le 14 Décembre 1865 la question fut discutée à nouveau. M. le Bourgmestre Jean van Iseghem y déclara que le Collège Echevinal avait déjà conçu l'idée de perpétuer la mémoire du Roi, en plaçant le buste de Léopold I dans les diverses classes des écoles communales et son portrait, peint à l'huile, sur la cheminée de la salle de réunion du conseil. Quant à l'érection d'une statue, il était d'avis que le moment n'était pas venu de s'occuper de la question et que ce ne serait qu'après le démantèlement de la place qu'on serait à même de désigner un endroit convenable pour y élever une statue et de se prononcer sur la nature et le genre du monument à élever. Il proposa en conséquence d'ajourner la question et promit que le Collège saisirait le Conseil d'une proposition complète, dès que le moment opportun serait arrivé.

Le promoteur de l'idée, M. Termote, demanda ensuite que le Conseil admît au moins le principe de sa proposition. Cette demande fut rejetée, sous prétexte d'inopportunité. M. Termote revint à la rescousse en séance du 30 Décembre 1865. Les développements qu'il y donna à sa proposition sont très courts et nous les reproduisons-ci-après :

« Si la Belgique entière doit, pour ainsi dire, son existence au Prince vénéré dont elle porte le deuil, Ostende en particulier lui doit sa prospérité : Pendant plus de trente ans S. M. Léopold I a témoigné à notre ville une bienveillance paternelle; on peut dire que notre grande industrie des bains s'est développée sous Ses Royales Auspices. Notre population tout entière a voué au Prince une reconnaissance impérissable. En faisant au Conseil la proposition

» d'élever sur une de nos places publiques un monument
» en souvenir de S. M. Léopold I, je crois être l'organe des
» sentiments qui animent cette population si dévouée à son
» Bienfaiteur.

» Je n'ai pas pour le moment à vous parler des détails
» d'exécution. Je demande simplement au Conseil de voter
» le principe de ma proposition et de la renvoyer, pour ce
» qui concerne les détails, à notre Commission des Beaux-
» Arts ».

La proposition de M. Termote fut appuyée par le conseiller De Junné qui rappela que le Roi défunt « avait toujours préféré et protégé Ostende et que cette ville ne pouvait faire moins que les autres grands centres du pays, qui déjà avaient décidé d'élever des monuments à la mémoire du Roi auquel la Belgique devait 25 années de paix et de prospérité ».

Chose étonnante! la proposition qu'on devait croire l'écho d'une aspiration commune, fut combattue par M. le Bourgmestre, qui émit l'avis « qu'en présence du démantèlement prochain, le moment de délibérer sur la question était inopportun, d'autant plus que la proposition était incomplète, qu'elle ne précisait rien, ni quant au genre, ni quant à l'importance du monument. » Toutefois l'honorable Président ajouta que lorsque le moment serait venu, le Collège proposerait aux délibérations du Conseil non le vote d'un principe, mais d'un projet complet.

M. l'échevin Van Cuyt appuya la manière de voir de son collègue du Collège échevinal. Il fit état de ce que la nature du monument était indéterminée et son emplacement non indiqué, pour proposer la remise de l'examen de la question. « Il serait en tout cas préférable, dit-il, que la ville prenne une résolution en vue de continuer la construction du palais dont Léopold I a posé la première pierre, de façon à achever cette œuvre avant d'en entreprendre une autre ».

C'est pour anéantir l'effet du principal argument du Collège que le conseiller De Junné déposa alors la proposition suivante :

« J'ai l'honneur de proposer d'ériger au Roi Léopold I une statue en bronze et en pied à élever sur une de nos places publiques à désigner plus tard ».

M. Termote se rallia à cette proposition.

M. le Bourgmestre déclara ensuite que le Collège échevinal ne pouvait se rallier à aucune des propositions et qu'il allait mettre aux voix la question préalable.

Celle-ci fut adoptée par 9 voix contre 6 ;

Votaient pour celle-ci : MM. Van Cuyt, Gh. van Iseghem, De Ceuninck, De Boninge, L. Lanszweert, David-Duvivier, D. Serruys, Alex. Lanszweert et J. van Iseghem.

Avant voté contre celle-ci : MM. Janssens Ch., De Jumné, Segaert, Valcke, Termote et Ed. Serruys.

Ce ne fut donc nullement en 1865 que l'érection d'une statue à l'Auguste Fondateur de notre dynastie nationale fut décidée. Malgré la promesse qui en fut faite, le Collège de l'époque ne soumit au Conseil aucun projet complet et quand en février 1882, le bourgmestre M. Jean van Iseghem descendit dans la tombe, la question n'avait plus été soulevée. M. Termote lui-même, qui démissionna le 5 juillet 1887, ne renouvela jamais la proposition qu'en 1865 « un sentiment de patriotisme avait inspirée. »

Il n'en fut à nouveau question au Conseil communal que trente années après. Ce fut en effet en séance du 17 septembre 1895, que M. le conseiller Désiré Fermon, aujourd'hui Echevin des Travaux publics, rappella la question en ces termes d'après le Bulletin communal :

« En 1865 le Conseil communal a été saisi d'une proposition d'un de ses membres au sujet d'une statue à élever à S. M. Léopold I. Le principe en fut admis. Seul le démantèlement fut cause de l'ajournement de cette question qui depuis lors ne fut plus soulevée.

» Je crois que le moment est venu de la régler et de déterminer un emplacement à celui qui peut être considéré comme le Fondateur de la saison balnéaire à Ostende et le premier Bienfaiteur de notre localité ».

Le Bourgmestre M. Alphonse Pieters, promit de faire étudier la question sous le double point de vue de l'emplacement et du genre du monument.

Le Collège s'occupa immédiatement de cette étude et les commissions des finances et des travaux publics furent appelées, en séance du 15 décembre 1898, à examiner un projet de programme d'un concours entre artistes belges pour l'élaboration d'un modèle de statue équestre avec piédestal.

L'emplacement proposé par ces commissions fut le Rond-point situé à l'intersection de la nouvelle Avenue de Smet de Naeyer et de l'axe du nouveau pont sur le canal de dérivation.

La dépense, y compris les frais du concours, de l'inauguration, etc. fut estimée à 135.000 francs, à couvrir par une subvention de la Ville, de l'Etat et de la Province.

Le programme du Concours fut approuvé en séance du Conseil du 20 décembre 1898. Il fut communiqué à Sa Majesté le Roi qui daigna l'approuver et qui fit en même temps savoir qu'Elle n'avait aucune objection à présenter sur le choix de la Place de la Commune comme emplacement de la statue projetée.

La Direction des Beaux-arts au Ministère de l'agriculture et des travaux publics et la Députation permanente du Conseil provincial ayant présenté des observations sur le programme du concours, celui-ci fut modifié en conséquence par le Conseil communal en séance du 6 juin 1899.

Dès l'origine des négociations, la direction des Beaux-arts au Ministère de l'Agriculture s'était montrée peu enthousiaste, sinon hostile à l'organisation de ce concours et en vue de ne pas entraver plus longtemps l'exécution du projet, le Conseil communal approuva, en séance du 6 mars 1900, la résolution prise par le Collège le 19 décembre 1899, de renoncer au concours et de confier l'exécution de l'œuvre à M. le comte Jacques de Lalaing, sculpteur à Bruxelles.

Par sa dépêche du 27 juin 1900, M. le Gouverneur fit savoir à l'Administration communale qu'en sa séance du 20 du même mois, le Conseil provincial avait maintenu le subside qu'il avait accordé en sa session précédente en faveur du monument à ériger à la mémoire de Sa Majesté Léopold I, toutefois, que cette assemblée avait exprimé le regret que le projet de monument à édifier ne fût pas mis au concours conformément aux conditions arrêtées de commun accord entre la ville et la Députation permanente.

Le comte J. de Lalaing fut donc chargé de l'exécution du monument, dont il avait fixé le prix à 85,000 francs. En séance du 12 juillet 1899 le Conseil provincial avait décidé d'intervenir dans cette dépense pour une somme de 10.000 francs; l'Etat intervint pour 21.250 francs et la Caisse Communale supporta le restant soit 53.750 francs.

B. — Solennité de l'inauguration.

Voici le programme de la solennité de l'inauguration du monument :

« Lundi 5 Août, à 8 heures : Sonnerie de toutes les cloches des églises et du Carillon ; Salve d'artillerie tirée par la Garde Civique.

» A 9 heures : A l'église provisoire des SS. Pierre et Paul, cérémonie religieuse. Bénédiction solennelle par Monseigneur Waffelaert, Evêque de Bruges, de la pierre primaire de la nouvelle Eglise des SS. Pierre et Paul.

» A 11 heures : Inauguration de la statue de S. M. le Roi Léopold I, en présence de S. M. le Roi des Belges et de LL. AA. RR. la Princesse Clémentine et le prince Albert de Belgique. *Hymne National*, exécuté par les élèves de l'Académie de Musique (600 exécutants) et l'orchestre du Kursaal, sous la direction de M. Léon Rinskopf.

» *Een Koningslied*, Poème de M. le D^r Van Oye, musique de M. Léon Rinskopf, exécuté par les élèves de l'Académie de Musique d'Ostende et la Symphonie du Kursaal, avec le bienveillant concours de M. Jean Noté, de l'Opéra de Paris.

» Défilé des Sociétés locales, de la Garde Civique et de l'Armée.

» A 12 1/2 heures : Pose solennelle de la pierre primaire de la nouvelle Eglise des SS. Pierre et Paul par S. M. le Roi.

» A 9 1/2 heures : Illumination de la Place d'Armes, de la Place de la Commune et du Monument Léopold I.

» Concerts à la Place d'Armes et à la Place de la Commune. »

A 11 heures Sa Majesté le Roi, accompagné de LL. AA. RR. la Princesse Clémentine et le Prince Albert de Belgique, arrivent Place de la Commune par tram spécial et y sont reçus par M. le Bourgmestre.

Après que les honneurs eurent été rendus au Roi, M. le Bourgmestre prit la parole en ces termes :

SIRE,

« Je ne puis dire combien je suis fier de pouvoir élever la voix pendant cette cérémonie, où la ville d'Ostende vient acquitter une longue dette de reconnaissance envers S. M. le Roi Léopold I, le Fondateur de la Patrie Belge et de la Dynastie, en même temps que le Créateur de notre station balnéaire.

En célébrant, au nom de mes concitoyens, l'illustre mémoire de ce

Souverain incomparable, dont nous voulions, depuis tant d'années, perpétuer par le bronze, le souvenir qui est dans nos coeurs, je me sens envahi par un sentiment d'émotion indicible. Le privilège rare m'échoit de rappeler ce que la ville d'Ostende doit d'éternelle gratitude au Fondateur de notre Royauté. L'honneur envié me revient, en outre, de pouvoir montrer que les sympathies du feu Roi pour Ostende ont été recueillies, comme un de ses héritages les plus chers, par Son Fils, notre Souverain actuel, qui en toutes circonstances, montre Son inaltérable affection pour notre ville. Aussi sont-ce des sentiments multiples et profonds, qui font déborder nos âmes enthousiastes et répandre tout ce qu'elles peuvent contenir d'attachement et de reconnaissance envers nos Souverains bien-aimés.

Nous voudrions, Sire, posséder l'autorité nécessaire pour résumer, en ce jour solennel, au pied du monument consacré à sa mémoire, l'admirable développement de cette Existence Royale, illustre entre les plus grandes, entrée dans l'histoire sous le beau nom de « Léopold le Sage », Mais il faudrait une voix plus éloquente pour retracer les côtés variés de ce profond Esprit, que ses contemporains, ses émules dans ces sciences subtiles de la Diplomatie et de la Politique, considéraient comme le Premier d'entr'eux. La tâche serait trop longue ! Aussi me contenterai-je d'indiquer brièvement les heureuses conséquences que le règne de Léopold I imprima aux destinées de notre Patrie, dont il guida les premiers pas dans la voie de l'indépendance et de la liberté !

Qu'on se rappelle la Belgique, à peine sortie des hasards d'une révolution périlleuse ! Et qu'on rapproche de ces années du début, la transformation miraculeuse, puis-je dire, opérée en quelques années, sous ce Gouvernement si sage, si paternel et pourtant si ferme ! Quel progrès ! Quelle prospérité ! Quel épanouissement dans toutes les branches de la vie de son peuple ! Quelle renaissance intellectuelle ! Quel renouveau dans les lettres et dans les arts ! Quel relèvement matériel et moral dans ce pays, exigu par son territoire, mais grand par son esprit politique, où un Roi modèle travaillait sans relâche à l'affermissement de notre jeune liberté et garantissait par des prodiges d'adresse et de prudence notre situation bien précaire encore. Jamais, il ne perdit de vue cette parole, si noblement jurée, de nous donner, en même temps qu'un Prince, strict observateur de nos lois et de nos franchises populaires, un Roi soucieux de conserver notre indépendance nationale, ne demandant, suivant Sa noble expression, que d'être le Premier Citoyen de la libre Belgique !

Ce Roi, dont la Majesté simple inspirait à son peuple un respect absolu, en même temps qu'une affection filiale, avait témoigné, dès le commencement de son règne, une sympathie toute particulière à Ostende. Habitants d'une ville qui, à chaque saison balnéaire, eut le bonheur d'abriter dans ses murs le Roi et la Famille Royale, nous ne pouvons oublier que ce fut la présence de ces hôtes qui permit à notre ville de

devenir la plage favorite et élégante entre toutes ! Chaque année, au retour de l'été, Sa Majesté Léopold I venait retremper son tempérament vigoureux au souffle vivifiant de la brise du large; c'est ici, c'est sur cette digue d'Ostende, dont il arpenta si souvent le promenoir, battu par le flot de la mer montante, que ce Prince, si ennemi du faste et du luxe, venait respirer l'air salubre de la mer du Nord. C'est ici, c'est dans ce palais et ce pavillon d'Ostende, que ce Nestor des Rois reçut tant de têtes couronnées et tant d'illustres personnages, arbitres des destinées du monde. C'est Lui qui a assuré à notre Patrie les années de tranquillité nécessaire à la consolidation de notre nationalité.

Ai-je besoin de rappeler ici comment, en toutes circonstances, Léopold I daigna s'intéresser à tout ce qui augmentait la prospérité et le bien-être de notre chère ville ? Déjà de longues années ont passé depuis le jour néfaste où nous fût ravi à jamais ce Roi bien-aimé ! Mais malgré ce long espace écoulé, Ostende a gardé le souvenir de tant de bienfaits. Elle a voué un culte de pieuse reconnaissance à Celui qui, après tant de sollicitude, voulut lui donner une marque suprême d'intérêt, en décrétant le démantèlement des fortifications de la ville.

Après avoir créé la plage et les bains d'Ostende, il voulait présider encore, en quelque sorte, à ce splendide développement de notre cité dont nous sommes redevables à Son Auguste Fils. Oui, cette Ostende, qui doit tant à ces Rois, est heureuse, est fière de pouvoir manifester à la face du pays sa reconnaissance indestructible pour Ceux, qui se sont attachés de préférence à elle.

Dans quelques instants la statue équestre, due au ciseau du Comte Jacques de Lalaing, sera découverte !

Elle nous montrera la noble et fière attitude du Premier Roi des Belges ! Ce n'est pas sans émotion que bien de nos concitoyens qui ont, comme nous, dépassé le printemps de la vie, verront se dresser devant leurs regards, cette évocation splendide ! Œuvre sculpturale d'un artiste aussi noble par la naissance que par le talent et le cœur, elle donnera à notre ville un joyau d'une valeur d'art inappréciable, tout en nous rappelant l'image bien-aimée du Roi Léopold I.

Ostendais ! Ce bronze nous rappellera à tous que c'est à nos Augustes Souverains, à notre populaire Dynastie, que nous devons ce que nous sommes devenus !

Vive le Roi ! Vive la Famille Royale !

Les voiles recouvrant le monument tombent.

Des acclamations enthousiastes éclatent de toutes parts, tandis que 600 élèves de l'Académie de Musique entonnent l'hymne national.

Sa Majesté le Roi a daigné exprimer à M. le Bourgmestre toute Sa reconnaissance pour l'hommage rendu à la mémoire de Son Père et lui a renouvelé l'assurance que la ville

d'Ostende pourrait toujours compter sur Sa haute protection.

Après l'exécution de l'hymne « *Een Koningslied* », Sa Majesté s'est fait présenter successivement M. le Comte J. de Lalaing, MM. Rinskopf, Van Oye et Noté et les a vivement félicités.

A 12 h. 20 le Roi s'est rendu aux travaux de l'Eglise primaire des SS. Pierre et Paul pour y poser la pierre commémorative.

CHAPITRE III.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

Un simple coup d'œil, jeté sur le tableau statistique ci-dessous, permettra de constater que les prévisions les plus favorables, concernant la progression ascendante de la circulation des livres, appartenant à la Bibliothèque communale, ont été pleinement vérifiées par les faits.

Il suffira, pour s'en convaincre, de rappeler que le rapport annuel pour l'exercice 1900, renseignait un total de 1293 prêts de livres, contre 753 en 1899, tandis que le même rapport annuel, pour l'exercice 1901, renseigne un chiffre total de 2372 prêts.

Ci-dessous, une liste des principaux ouvrages entrés à la Bibliothèque au cours de l'année 1901.

Hubert Eugène	Le Voyage de l'Empereur Joseph II, dans les Pays-bas (31 mai 1781 — 27 juillet 1781). Etude d'histoire politique et diplomatique. Bruxelles 1900, in 8° br.
Picanon Eugène	Le Laos français avec carte politique de l'Indo-Chine. Paris, 1901; in-12° br.
Lecoq Georges	La Navigation astronomique et la Navigation estimée. Paris, 1897; in-8° br.
Fierens-Gevaert	Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges. Paris, 1901; in-12° br.

CHAPITRE V.
CONGRÈS.

A l'occasion de l'Exposition Internationale d'Hygiène, de Sécurité Maritime et de Pêche, dont nous parlions plus haut, qui s'est tenue pendant les mois d'Août et de Septembre, le Comité avait décidé de tenir un Congrès International dont voici le programme :

SECTION I.

- 1° *Hygiène Marine* : Mesures générales.
- 2° Mesures préventives contre le *Mal de mer*.
- 3° *Alimentation* : A : Préparation et conservation des aliments à l'usage des marins, pêcheurs, explorateurs, etc.
B : Valeur nutritive du *poisson de mer* et *des crustacés* comparativement aux autres aliments.
C : a. Etude géologique sur la recherche des *eaux potables*.
b. Leur épuration physique et chimique.
D : Conservation et production de l'*eau potable* à bord des navires.
- 4° *Eaux-Vannes* : Utilisation des eaux-vannes pour la fertilisation des terres. Boisement des dunes.
- 5° *Prophylaxie* : Désinfection des navires et entrepôts ; destruction des rats et parasites comme moyen de prophylaxie des *maladies contagieuses*.
Visites sanitaires. Quarantaines.

SECTION II.

Sauvetage.

- 1° *Sécurité*: 1) Le code des *signaux* pour les navires, sur les côtes, en mer (mesure internationale).
2. Application des *ondes hertziennes* : télégraphie et téléphonie sans fil.
3) Etude de systèmes nouveaux pour éviter les *collisions en mer* : Pigeons voyageurs en mer.
- 2° *Sauvetage* : Discussion sur la valeur pratique des *nouveaux engins de sauvetage* :
1° appareils généraux.
2° appareils personnels.

CHAPITRE IV.
THÉÂTRE.

Voici les représentations organisées au Théâtre par les Sociétés locales pendant l'hiver 1901-1902.

Hoop in de Toekomst.

Datum der vertoehing	Tiëls der stukken	Soort	Naam der schryver	Getal bedrijven
1901 13 October	De leenkrutter Tambour Janssens	drama blijspel	L. Scheljens	4 bedrijven
1901 24 November	De ware schuldigen	drama	H. Van Peene	2 id.
1901 29 December	Verwachte Schoonzoon	blijspel	L. Lievevrouw	5 id.
1902 25 Januari	De armen van Parijs	drama	F. Vandezande	1 bedrijf
1902 27 "	Roger de geschandvleete	id.		7 tafereelen
1902 28 "	Id.	id.		8 id.
1902 29 Maart	Het gebed der Schipbreukelingen	id.		8 id.
				5 bedrijven

Onder Ons.

1901 20 October	De kinderen van Eduard	drama	Van Geert	3 bedrijven
1901 17 November	Meitroozeken	blijspel	P. Kints	1 bedrijf
1901 22 December	Visscherseer Jaasken met zijn fluitje	drama blijspel	L. Scheljens	3 bedrijven en een voortspe
1902 27 Januari	Nieuwjaarsnacht	toonspèl	R. Benedix	2 id.
1902 28 Januari	Na een zonnedroom	id.	P. Vanasche	1 bedrijf
1902 29 Januari	Ben ulvsaart	blijspel	D. Speelmans	3 bedrijven
1902 30 Januari	De Heidoeren	drama	P. Kints	4 bedrijven en groot ballet
1902 31 Januari	Kriëer kandidaat	blijspel	P. Deman	1 bedrijf

3° *Secours médicaux*: (Croix Rouge) 1° *sur terre*: postes de secours sur le littoral.

2° *sur mer*: postes de secours à bord des avisos-hôpitaux flottants.

3° *Aux colonies*: Lazarets et postes de secours maritimes.

4° transports transatlantiques des blessés, malades et convalescents.

SECTION III.

Pêche Maritime.

1° *Amélioration* du bien-être moral et matériel des marins et pêcheurs.

A. par l'école professionnelle de pêche et de navigation.

B. par le perfectionnement des engins de pêche.

2° *Procédés nouveaux* de conservation et d'expédition des produits de la pêche.

3° *Préservation* des différentes espèces de poisson.

1° par réglementation internationale des engins de pêche.

2° par la délimitation au moyen de conventions internationales des zones neutres.

4° *Législation* de la pêche et *droit maritime*.

Le rapport suivant de M. le Dr Verbrugghen résume les travaux du Congrès :

« La France a tenu de clôturer le XIX^e siècle par l'exhibition de tout ce que le génie humain était capable de concevoir et d'exécuter tant en grandeur qu'en perfection.

Il semblait dès lors téméraire de la part d'Ostende, d'inaugurer notre siècle en condensant, en une exposition internationale, une fraction de ce qui avait été détaillé d'une façon déjà si brillante à Paris.

Mais, Messieurs, les choses de la plus haute valeur, groupées à côté d'autres de non moindre importance, ne s'effacent-elles pas mutuellement? Et si elles concourent à un effet grandiose par leur ensemble, n'est-ce pas toujours au détriment de l'attention qu'elles méritent individuellement?

Ostende a jugé que la vaste question maritime méritait une étude spéciale; et, entrant résolument dans la voie que nous trace le progrès, elle s'est inspirée de cette vérité qui deviendra axiomatique en matière d'exposition: Toute exhibition, pour être pratique et parfaite, ne doit s'intéresser qu'à un ordre *restreint* d'idées et pour qu'elle puisse être féconde en résultats. elle doit être complétée par un congrès où le même programme soit traité théoriquement et scientifiquement. En un mot l'application doit marcher de pair avec la démonstration.

Et quel pourrait être l'objet principal que sa sollicitude devait mettre en première ligne?

N'étaient-ce pas toutes les questions qui régissent l'existence et le bien-être des marins et des pêcheurs? Ville d'eau, dont la réputation s'étend au delà des mers, elle est la métropole où des milliers de pêcheurs viennent régulièrement chercher par la vente du produit de leur pêche, un soulagement à leur misère ou une douceur à leur vieillesse.

Ostende avait donc le devoir de faire discuter tout ce qui était de nature à intéresser la population maritime.

Son entreprise a été couronnée du plus franc succès!

S. M. le Roi a daigné témoigner tout l'intérêt qu'il porte à notre expansion maritime, et donner un témoignage de sa sollicitude à notre monde de pêcheurs en prenant le Congrès sous sa Haute Protection.

Le Gouvernement et la Province ont secondé les efforts de la Ville en lui donnant leur appui officiel et financier.

Le comité organisateur a été heureux et fier de se sentir appuyé par un comité d'Honneur composé des hommes politiques les plus en vus et dont le chef du cabinet M. le comte de Smet de Naeyer a accepté la Présidence.

M. le Gouverneur de la Flandre Occidentale, M. le Bourgmestre Pieters, M. l'échevin Van Imchoot et M. Beco, secrétaire-général du ministère de l'agriculture, ont honoré votre comité comme Vice Présidents d'Honneur.

Au lunch du 2 Septembre, le Président du Congrès, en des termes où vibrat toute notre reconnaissance, a prié M. le Ministre Vanden Heuvel de bien vouloir transmettre à Notre Roi, toujours soucieux du bien-être du faible, et au Gouvernement, toujours prêt à appuyer toute entreprise aux idées larges et humanitaires, l'expression de notre profonde et respectueuse gratitude.

L'intérêt capital, MM., qui s'attachait à toutes les questions mises au programme du congrès, joint à la protection officielle dont celui-ci était l'objet, constituaient des lettres de crédit de première valeur, qui nous ont fait accueillir des plus favorablement par la plupart des nations maritimes.

Le congrès, en effet, en dehors des délégués belges, a été honoré d'une délégation officielle de l'Italie, de la Norvège, de l'Algérie, du Japon, de l'Autriche-Hongrie, de la ville de Rotterdam, de la ville de Paris, d'un grand nombre de sociétés Philanthropiques; et le Gouvernement Français, non content de nous déléguer le Directeur de sa marine et le médecin en chef du même département, a tenu à accentuer d'une façon éclatante le grand intérêt et la haute sympathie dont il honorait notre entreprise, en nous envoyant un des éléments les plus remarquables de sa flottille de guerre: le torpilleur « l'Alarme »!

Dès lors le succès du congrès était assuré!

Aussi la liste du Secrétaire-Trésorier témoigne de 413 membres. Nous

y rencontrons des noms qui font autorité dans la question maritime et, disons-le, en l'honneur de la petite Belgique, notre pavillon tricolore fait bonne figure parmi les nombreux pavillons étrangers !

Mais si le congrès d'Ostende, malgré son caractère tout spécial, a fait autorité par le nombre de ses membres, sa valeur acquiert une importance considérable par les questions qui y ont été traitées et les débats à grandes allures scientifiques qu'elles ont soulevés.

C'est qu'en effet, MM., notre programme comportait les trois questions fondamentales qui doivent assurer l'existence et le bien-être du marin et du pêcheur.

La première étendait tous ses soucis vers les meilleures conditions de la santé et de la bonne alimentation.

Le comité organisateur, en inscrivant en tête de son programme l'*Hygiène*, s'est inspiré de ce principe fondamental de l'économie sociale : un peuple sain est un peuple fort ; en soignant sa santé, il assure son avenir et augmente sa richesse.

Mais tout en étant robuste et fort, le marin et le pêcheur, plus que tout autre élément d'une même nation, court un danger constant.

Lui aussi pourtant, concourt par son labeur au bien-être et au prestige de son pays. Il en découle que tout gouvernement a le devoir de sauvegarder cette existence précieuse qui, pour enrichir son pays, s'expose tous les jours aux caprices des mers.

Ces moyens ont été mis en discussion dans la section de sauvetage.

Restait la dernière question, celle du métier même, qui comporte l'amélioration des engins de pêche, la conservation des espèces de poisson, la protection internationale, etc. Ces questions d'intérêt vital, souvent épineuses, le comité organisateur les a condensées dans la 8^e section sous la rubrique : pêche.

Vous le voyez, Messieurs, le programme du congrès d'Ostende était vaste dans sa grande importance.

Vous dirai-je que toutes ces questions ont été fouillées par des esprits des plus compétents ? Que les sommités les plus en vue dans le domaine maritime mondial sont venues défendre leurs théories avec cette largeur de vues qui fait le vrai savant ?

Ce serait blesser dans leur modestie tous ceux qui ont bien voulu venir nous faire partager les aspirations de leurs sentiments humanitaires.

Cependant le mandat du secrétaire-général est impératif.

Il faut qu'il expose impartialement tout ce qui a été fait, et je suis convaincu qu'ils me pardonneront mon indiscretion, quand ils apprendront que toutes ces questions, qui leur tenaient tant à cœur, ont été l'objet de 48 rapports ou dissertations dont la longue discussion a amené 28 vœux ratifiés par l'assemblée générale.

Je ne puis passer sous silence les intéressantes expériences de sauvetage qui ont donné encore une plus grande valeur à nos débats.

Ce sont celles du capitaine Renaud, du capitaine de frégate de réserve

Brossard de Corbigny, de l'ingénieur Pierre Vincent, assisté des commandants Bollot et Coignerai, de M. Durassier, etc.

Ostende en a eu les prémices.

Leur objet comportait le moyen de relier, d'une façon ingénieuse, la côte avec un navire en détresse, avec des éléments des plus simples : le pigeon, le cerf-volant et le ballon captif.

Voilà, MM., l'exposé sommaire de notre bilan scientifique. Vous voyez que notre entreprise a droit au plus grand crédit, et vous reconnaîtrez avec moi que les résultats donnent une sanction spéciale aux paroles que le Président du Congrès, M. le Dr Casse, émettait à la séance de clôture :

« Je remercie les gouvernements et les autorités de leur bienveillant » appui — j'ai la conviction que, grâce à eux et à vous tous, Messieurs » les congressistes, qui êtes venus de loin nous apporter le concours de » vos lumières, que le congrès d'Ostende aura contribué pour une large » part à l'amélioration de l'existence et du bien-être de la si intéressante » population maritime. »

En terminant, je considère MM., comme un impérieux devoir de remercier publiquement M. Durassier, alors Directeur de la marine marchande française, M. le Directeur Vincent, médecin en chef du même département, M. Pierre Vincent, ingénieur délégué du ministère français et M. l'ingénieur Cacheux, pour la façon courtoise et obligeante dont ils m'ont mis en relation avec les éminents rapporteurs qui ont voulu honorer notre congrès de leur présence.

Je remercie également mes aimables collaborateurs qui ont eu à cœur de soulager la besogne si ingrate qui incombe à un secrétaire-général de congrès.

TITRE XIII. CONTRIBUTIONS ET PATENTES.

Exercice 1901.

§ 1. — *Contribution foncière.*

	Bureau des contributions Est.	Bureau des contributions Ouest.
Le contingent de la Ville dans la contribution foncière pour l'exercice 1901 s'est élevé :		
En principal pour le trésor . . . fr.	110.980,49	13.569,37
En centimes additionnels pour la province fr.	17.756,86	2.171,11
En centimes additionnels pour la commune fr.	88.784,29	10.855,53
	fr. <u>217.521,64</u>	<u>26.596,01</u>
Le revenu imposable a été de :		
au bureau Est fr.	1.585.436,12	
au bureau Ouest fr.		193.849,65
	Total. fr. <u>1.779.285,77</u>	
Et le nombre des imposés a été de :		
au bureau Est	2170	
au bureau Ouest		659
	Total. - <u>2829</u>	

§ 2. — *Contributions personnelles.*

Le montant des rôles s'est élevé à :		
En principal fr.	160.417,42	18.098,18
En centimes additionnels pour le trésor. fr.	36.849,98	4.013,08
En centimes additionnels pour la province fr.	43.312,38	4.886,19
En centimes additionnels pour la commune fr.	128.332,90	14.477,57
	fr. <u>368.912,68</u>	<u>41.474,02</u>

La valeur locative a été de :

au bureau Est: fr.	1.278,193	
au bureau Ouest: fr.		129.938

Total fr. 1.408.131

Le nombre des portes et fenêtres imposées en 1901 s'est élevé :

au bureau Est:	51.370	
au bureau Ouest		6.318

Total. 57.688

Portes et fenêtres des rez-de-chaussées et des deux étages suivants produisant : fr.

58.827,60 7.235,80

Portes et fenêtres des étages plus élevés et des caves habitées produisant : fr.

6.298,80 827,20

Total. 65.126,40 8.063,00

La valeur du mobilier d'après les rôles de 1901 a été de :

au bureau Est: fr.	2.122.073	
au bureau Ouest: fr.		287.808

Total fr. 2.409.881

Le nombre des domestiques soumis à l'impôt personnel s'est élevé :

au bureau est :		
a) pour l'année entière :	630	
b) pour six mois:	16	
au bureau Ouest :		
a) pour l'année entière :		45
b) pour six mois:		0
	Total. <u>646</u>	<u>45</u>

Le nombre des chevaux imposés a été :

a) pour l'année entière :		
Chevaux de luxe.	12	1
id. de louage	29	2
id. mixtes	25	6
	<u>66</u>	<u>9</u>

b) pour 6 mois :

Chevaux de luxe	2	0
id. de louage	11	0
id. mixtes	28	0
	41	0

§ 3. — *Patentes.*

Le droit en principal s'est élevé à fr.	41.955,09	4.998,83
En centimes additionnels		
pour le trésor	8.390,87	995,75
pour la province	5.032,89	597,49
pour la commune	16.776,29	1.991,66
	fr. 72.155,14	8.583,73

§ 4. — *Débit de boissons alcooliques.*

Le montant du rôle de cet impôt, qui est perçu au profit de la province, a été de fr. 10.721,25 1.271,25 pour l'exercice 1901.

§ 5. — *Débit de tabacs et cigares.*

Le montant du rôle de ce droit, qui est perçu au profit de la province, a été de fr. 4.752 269

Arrêté le présent rapport sur l'exercice 1901 en séance du Collège du 27 Septembre 1902.

PAR LE COLLÈGE :

LE SECRÉTAIRE,
A. van Iseghem.

LE BOURGMESTRE,
Pieters.

TABLE DES MATIÈRES.

TITRE I. — État-Civil. — Population. — Listes Electorales.

Chapitre I. — Service de l'Etat-Civil.

I Mouvement de l'État-Civil	3
Tableau indiquant le mouvement de l'État-Civil sous le rapport des naissances, mariages, décès et divorces	3 bis

Chapitre II. — Cimetière communal.

Concessions à perpétuité	4
Inhumations et transports funèbres	5

Chapitre III. — Service de la population

I Statistique	6
II Pensions	8
III Indigénat	8
IV Livrets d'ouvriers	8
V Certificats d'indigence	8

Chapitre IV. — Service des listes électorales et des électeurs.

SECTIONS

I <i>Listes Electorales</i>	9
I Electeurs généraux	9
II Liste des jurés	9
III Conseil des Prud'hommes	9
IV Tribunal de Commerce	10
V Eligibles au Sénat	10
II <i>Elections</i>	10
I Elections législatives	10
II Elections provinciales	10
III Elections consulaires	11

Chapitre V. — Recensement de la population au 31 Décembre 1900.

Etat des bâtiments situés dans la ville d'Ostende	12
---	----

	PAGES
<i>Résultats du recensement :</i>	
I Répartition d'après leur pays de nationalité combiné avec leur pays de naissance	12
II Recensement général des religieux et religieuses établis à Ostende au 31 Décembre 1900	13
III Population de fait	13
IV Population de droit. Relevé du nombre des personnes recensées qui avaient leur résidence habituelle à Ostende	14
Répartition, d'après les langues nationales qu'ils savent parler, des habitants âgés respectivement de moins de 10 ans et de 15 ans au plus	15
Répartition des habitants d'après leur pays de naissance.	16A
Répartition des habitants d'après leur pays de nationalité	16B
Répartition des habitants d'après leur état-civil et leur degré d'instruction rapportés à leur âge	18

TITRE II. — Administration Communale.

Chapitre I. — Du Collège échevinal.

§ 1 Composition.	28
§ 2 Travaux du Collège	29
§ 3 Mouvement des affaires	29
§ 4 Personnel des bureaux.	30

Chapitre II. — Conseil communal.

§ 1 Composition.	30
§ 2 Commissions	31
§ 3 Travaux du Conseil	31
§ 4 Règlements communaux	31
§ 5 Biens communaux	32
§ 6 Contentieux.	34

TITRE III. — Instruction Publique.

Chapitre I. — Instruction Moyenne. — Athénée Royal.

§ 1 Bureau administratif	37
§ 2 Tableau du personnel enseignant.	37
§ 3 Population	38
§ 4 Programme d'études	38
§ 5 Discipline	38
§ 6 Examens de sortie	38
§ 7 Concours général de 1901	39
Pensionnat annexé à l'Athénée Royal	40

Chapitre II. — Enseignement primaire.

SECTIONS	PAGES
I <i>Personnel enseignant.</i>	41
a/ Ecoles primaires	41
b/ Ecoles gardiennes	42
c/ Ecoles d'adultes	42
d/ Liste nominative des instituteurs et institutrices des différentes écoles	43
II <i>Cours de Chant</i>	46
III <i>Comités scolaires</i>	46
IV <i>Création de nouvelles classes.</i>	46
a) Ecoles primaires	46
b) Ecoles gardiennes.	47
V <i>Mutations dans le personnel.</i> 1° Ecoles primaires.	47
2° Ecoles et sections gardiennes	47
VI <i>Intérimaires</i>	48
VII <i>Dénomination des écoles.</i>	48
VIII <i>Circonscriptions scolaires</i>	48

Chapitre III. — Instruction professionnelle.

SECTION	PAGES
I <i>Ecole Industrielle.</i>	48
§ 1 Commission administrative	48
§ 2 Personnel enseignant	48
§ 3 Comptabilité.	49
a/ Budgets arrêtés par la Députation permanente.	49
b/ Comptes arrêtés par la Déput. permanente	49
§ 4 Enseignement	49
Horaire des cours pour l'année 1900-01	52bis
II <i>Ecole professionnelle</i>	53
§ 1 Organisation	53
§ 2 Comptabilité, subsides et dons	54
§ 3 Exposition des travaux d'élèves	56
§ 4 Inspections	56
§ 5 Bibliothèque et collections	57
§ 6 Personnel enseignant	58
§ 7 Commission administrative	58
§ 8 Horaire des cours.	59
III <i>Ecole de navigation</i>	60
§ 1 Administration	60
§ 2 Personnel enseignant	60
§ 3 Fréquentation	61
§ 4 Cours spécial de machines à vapeur	61
IV <i>Ecole communale de Pêche</i>	62

		PAGES
Chapitre III — Le Port d'Ostende.		
SECTIONS		
I	<i>Travaux d'amélioration. Les dragages du port . . .</i>	121
	A) Passe Ouest du Stroombank	121
	B) Passe directe	123
	C) Passe Est	124
	D) Dragages d'entretien.	126
	E) Décharge des matières draguées	128
II	<i>Statistique des marchandises importées et exportées par le port d'Ostende en 1900 et 1901.</i>	
	a/ Marchandises indiquées par tête ou pièce	180
	n/ Marchandises indiquées à la valeur en francs	180
	o/ Marchandises indiquées au poids (en kilogr.)	184
	n/ Marchandises indiquées à la capacité (H. litre)	140
	n/ Marchandises indiquées au volume (mètres cubes ou tonnes)	141
Chapitre IV. — Commerce de poisson.		
	Tableau synoptique du produit de la vente du poisson, faite à la Minque pendant l'année 1900	142bis
TITRE VIII. — Bienfaisance publique et Institutions de prévoyance.		
Chapitre I. — Bureau de Bienfaisance.		
	§ 1 Administration	144
	§ 2 Biens meubles et immeubles	145
	§ 3 Comptabilité	146
	§ 4 Distribution de secours	147
	§ 5 Statistique de l'indigence	147
	§ 6 Adjudication des fournitures	147
	§ 7 Entretien d'indigents dans des établissements de Bienfaisance	148
Chapitre II. — Hospices civils.		
	§ 1 Administration	149
	§ 2 Biens meubles et immeubles	150
	§ 3 Locations et adjudications	151
	§ 4 Legs et donations	151
	§ 5 Acquisitions, aliénations, échanges	152
	§ 6 Remboursement et emploi de capitaux	152
	§ 7 Comptabilité	152
	§ 8 Contentieux	153

		PAGES
	§ 9 Contestations	153
	§ 10 Statistique de l'hospice des vieillards.	154
	§ 11 Statistique des orphelins	155
	§ 12 Statistique de l'hôpital civil	155
Chapitre I I. — Allénés et Fonds commun.		
	§ 1 Allénés	156
	§ 2 Part d'intervention de la ville dans le fonds commun.	157
Chapitre IV. — Mont de Piété.		
	§ 1 Administration	157
	§ 2 Personnel	157
	§ 3 Opérations	158
	§ 4 Comptabilité	158
	§ 5 Situation	159
	§ 6 Mouvement pendant l'année 1901	156
	§ 7 Etat comparatif des opérations des exercices 1900 et 1901	160
Chapitre V. — Caisse de prévoyance des pêcheurs.		
	§ 1 Administration	161
	§ 2 Statuts	161
	§ 3 Comptabilité	161
	§ 4 Situation de la caisse	162
	§ 5 Statistique	162
Chapitre VI. — Caisse de Secours aux accidents de la mer.		
	§ 1 Administration	163
	§ 2 Comptabilité	163
	§ 3 Statistique	163
Chapitre VII. — Comité de patronage des habitations ouvrières de l'arrondissement d'Ostende.		
	§ 1 Composition du comité	164
	§ 2 Travaux d'assainissement	164
	§ 3 Certificats	164
	§ 4 Prix d'ordre et de propreté	164
	§ 5 Institutions de prévoyance.	164
	§ 6 Pensions de vieillesse	165

	PAGES
Chapitre VIII. — Sociétés de Secours mutuels.	166
<i>a/ Sociétés reconnues</i>	167
<i>b/ Sociétés non reconnues.</i>	167
<i>c/ Composition des comités</i>	167bis
Chapitre IX. — Loteries et tombolas.	166
TITRE IX — Services communaux.	
Chapitre I. — Travaux publics.	
SECTIONS.	
I	<i>Travaux de voirie.</i>
	<i>a/ Plans d'alignement</i> 168
	<i>b/ Nouveaux pavages.</i> 168
	<i>c/ Entretien de pavages</i> 169
	<i>d/ Trottoirs</i> 173
	<i>e/ Egouts</i> 173
II	<i>Adjudications publiques en 1901</i> 173
III	<i>Travaux maritimes.</i>
	§ 1 Tunnel sous l'avant-port 182
	§ 2 Aperçu historique des dépenses effectuées pour l'amélioration du port de 1859 à 1901. Crédits votés par la Législature 183
	<i>a/ pour l'amélioration du port</i> 183
	<i>b/ pour l'agrandissement du bassin d'échouage des bateaux de pêche</i> 184
	<i>c/ pour le raccordement du nouveau pont-barrage établi sur le canal de Bruges à Ostende avec le bassin de commerce à Ostende</i> 185
IV	<i>Service d'entretien des bâtiments communaux</i> 185
V	<i>Bâtisses.</i>
	<i>a/ Constructions nouvelles.</i> 186
	<i>b/ Changements de façades</i> 187
	<i>c/ Reconstructions</i> 187
	Chapitre II. — Distribution d'eau. 188
SECTIONS	
I	<i>Concessions nouvelles</i> 188
II	<i>Travaux</i> 191
	<i>a/ Nouvelles canalisations</i> 191
	<i>b/ Nouvelles vannes</i> 192
	<i>c/ Bornes fontaines</i> 198
	<i>d/ Bouches d'incendie.</i> 194
	<i>e/ Fontaines publiques</i> 194

SECTIONS	PAGES
III	<i>Adjudications</i> 194
IV	<i>Consommation d'eau</i> 195
V	<i>Comptabilité</i> 196
	<i>a/ Recettes</i> 196
	<i>b/ Dépenses</i> 197
IV	<i>Statistique</i> 197
	Chapitre IV. — Parcs, Squares et promenades. 198
	Chapitre V. — Eclairage public.
	§ 1 Eclairage au gaz. 200
	§ 2 Eclairage électrique 202
	§ 3 Eclairage au pétrole 202
	§ 4 Prix du gaz. 203
	Chapitre VI. — Kursaal.
I	<i>Exploitation du Kursaal</i>
	§ 1 Personnel 203
	§ 2 Comptabilité 204
	§ 3 Liste des abonnés au Kursaal par nationalité pendant les saisons 1898, 1899, 1900 et 1901 205
II	<i>Saison des bains de 1901.</i>
	§ 1 Relevé par mois et par nationalité des étrangers arrivés à Ostende pendant la saison d'été 1901. 206
	§ 2 Relevé par mois des étrangers arrivés à Ostende depuis 1882 à 1901 207
	Nombre d'étrangers depuis 1852 207
	§ 3 Relevé par nationalité des étrangers arrivés à Ostende (1892-1901)
	Chapitre VII. — Service des bains.
	§ 1 Personnel 208
	§ 2 Matériel 208
	§ 3 Exploitation 210
	Chapitre VIII. — Service des vidanges,
	§ 1 Personnel 210
	§ 2 Biens immeubles 211
	§ 3 Matériel 211
	§ 4 Exploitation 211
	Chapitre IX. — Service des boues et immondices.
	§ 1 Personnel 212

	PAGES
Exploitation	213
Matériel	215
Arrosage des rues	215
Chapitre X. — Abattoir communal.	
§ 1 Personnel	215
§ 2 Exploitation	216
Chapitre XI. — Minque communale.	
§ 1 Personnel	217
§ 2 Exploitation	217
TITRE X. — Hygiène et salubrité publique.	
Chapitre I. — Commission médicale locale.	218
Chapitre II. — Divagation des chiens.	220
TITRE XI. — Justice et sécurité publique.	
SECTIONS	
I <i>Police</i>	221
II <i>Arrestations, Crimes, Délits et Contraventions</i>	221
III <i>Accidents et suicides</i>	223
IV <i>Maison de passage</i>	223
Chapitre II. — Actes de courage et de dévouement.	
Médailles de 1 ^{re} classe	223
Médailles de 2 ^e classe	223
Médailles de 3 ^e classe	224
Récompense pécuniaire	224
Chapitre III. — Service d'incendie.	
a/ Renseignements divers	224
b/ Personnel et attributions	224
c/ Service télégraphique et téléphonique	226
d/ Matériel	226
e/ Incendies	226
Mode d'avertissement	265
Nature des incendies	227
Causes des incendies	227
Incendies en 1902	228
TITRE XII. — Beaux-Arts, Sciences et Lettres.	
Chapitre I. — Académie de musique.	
§ 1 Commission administrative	229
§ 2 Personnel enseignant	229

§ 3 Comptabilité	229
§ 4 Enseignement	229
Chapitre II. — Musée et collections.	
§ 1 Musée de peinture	231
§ 2 Monuments	232
A. Historique du monument Léopold I	232
B. Solennité de l'inauguration	236
Chapitre III. — Bibliothèque communale.	
Statistique de la circulation des livres pendant l'année 1901	241
Chapitre IV. — Théâtre.	
Chapitre V. — Congrès.	
TITRE XIII. — Contributions et patentes.	
§ 1 Contributions foncières	248
§ 2 Contributions personnelles	248
§ 3 Patentes	250
§ 4 Débit de boissons alcooliques	250
§ 5 Débit de tabacs et cigares	250